Paul Goineau remporte le concours national d'art oratoire

LE RICHELIEU

DÉCLARÉ ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC, LE 22 JUIN 1937

Vol. XXVII — No 25 SAINT-JEAN, JEUDI LE 10 MAI 1962 92

Paul Goineau, fils de M. et Mme Robert Goineau, de St-Jean, a remporté, samedi dernier, le championnat national au concours d'art oratoire. La finale s'est déroulée à Noranda. Il y avait 22 concurrents dans quatre classes différentes. Paul Goineau a remporté la palme sur deux concurrents de la province d'Ontario.



Paul est étudiant en 12e année à l'Ecole secondaire Beaulieu. Par ce championnat, il s'est mérité une bourse universitaire de $200 et une somme d'argent de $150. Samedi dernier, il s'était rendu à Noranda en compagnie de M. Georges Brault, en charge du comité d'art oratoire pour le Club Lion de Saint-Jean.

Semaine de l'Apostolat des Laïcs, du 13 au 20 mai

"Que devons-nous faire pour le prochain Concile?"

- **Plus de 45 paroisses organisent une soirée d'étude sur ce sujet.**
- **Plus de 200 responsables préparent la Semaine de l'Apostolat des Laïcs**
- **Comment les laïcs peuvent-ils vivre le prochain Concile?**

Dimanche prochain, le 13 mai, c'est l'ouverture de la "Semaine de l'Apostolat des Laïcs" dans toutes les paroisses du diocèse de Saint-Jean. Rappelons brièvement que cette "semaine" est organisée annuellement pour éveiller les laïcs à leurs responsabilités dans l'Eglise. Cette année cette initiative revêt un caractère particulier à l'approche du IIe Concile du Vatican. C'est principalement pour cette raison que le thème de cette année porte sur le Concile.

Depuis l'annonce du Concile en 1959, plusieurs catholiques se sont interrogés sur ce grand événement: Qu'est-ce qu'un Concile? Pourquoi un Concile? Qu'est-ce que cela va donner? Est-ce que les laïcs peuvent y faire quelque chose? "Malheureusement un bon nombre de catholiques ne s'interrogent pas et restent indifférents". La "Semaine de l'Apostolat des Laïcs" de cette année veut répondre à ces différentes questions. De plus elle veut aider les laïcs à préciser concrètement le rôle qu'ils peuvent jouer durant la période conciliaire.

Pour y parvenir, des rencontres de laïcs sont organisées dans les différentes paroisses. Depuis quelques semaines, environ 200 responsables préparent activement ces rencontres qui auront lieu dans plus de 45 paroisses.

Les soirées paroissiales comporteront deux parties principales: la première groupera les laïcs, en équipes d'étude où à partir d'un questionnaire ils échangeront leurs idées; la deuxième partie sera une causerie qui viendra aussi éclairer les participants.

Tous les diocésains sont invités à participer à ces soirées paroissiales. Votre présence sera sûrement une action positive pour jouer plus complètement votre rôle dans le Concile et l'Eglise.

Communiqué de Mgr l'Evêque

Semaine de l'Apostolat des laïcs

— 13 au 20 mai 1962 —

Bien chers diocésains,

"Les laïcs engagés dans le Concile", tel sera le thème traité au cours de la semaine prochaine dans toutes les paroisses du diocèse de Saint-Jean, à l'occasion de la Semaine de l'Apostolat des laïcs.

La Semaine débutera dimanche prochain le 13 mai, par le sermon d'ouverture: "Les laïcs et le Concile".

Durant cette Semaine se tiendront des soirées paroissiales où vous serez tous appelés à prendre conscience de votre rôle actuel dans le déroulement du Concile et à découvrir comment bien remplir ce rôle.

La quête annuelle au bénéfice des oeuvres d'action catholique et d'apostolat laïc clôturera la Semaine.

Le thème, choisi cette année, vous invite tous, chers diocésains, à réaliser l'importance de ce grand événement spirituel du siècle, tel que déjà souligné par le Pape Jean XXIII: "Nous avons embrassé intérieurement ce double spectacle, écrit le Saint-Père: d'une part la profonde indigence spirituelle du mouvement de relations entre les hommes et d'autre part la vitalité florissante de l'Eglise du Christ... Et nous avons éprouvé que c'était un grave devoir de Notre charge Apostolique d'envisager une mise en commun de l'activité de tous Nos fils... Nous avons jugé le moment opportun pour offrir à l'Eglise catholique et à toute la famille humaine un nouveau Concile Oecuménique".

Devant l'importance capitale du Concile dans la vie de l'Eglise, tous, prêtres et laïcs doivent savoir "attendre le concile".

Savoir se convaincre que le Concile, affaire de l'Eglise, est l'affaire de tous et de chacun.

Savoir se tenir aux écoutes des faits et gestes apportés dans l'une ou l'autre phase conciliaire.

Savoir s'informer auprès de personnes ou de sources autorisées.

Savoir s'inquiéter chrétiennement.

Savoir prier sincèrement.

Savoir seconder les membres du Concile par l'apport volontaire et constant de mortification corporelle et d'effort généreux de vie chrétienne.

(suite à la page 5)

Conférence de Mgr Baggio

A l'Externat Classique le 17 mai

C'est jeudi prochain le 17 mai à l'Externat Classique, 965, Chemin Chambly, Jacques-Cartier, que S. Exc. Mgr Sebastiano Baggio donnera la suite de la conférence qu'il prononçait sur le Chili en janvier dernier au Séminaire de Saint-Jean.

Dans sa première conférence le Délégué apostolique au Canada avait décrit la géographie du Chili de même que les moeurs et les coutumes des Chiliens. Jeudi prochain à l'Externat Classique, Mgr Baggio parlera surtout des problèmes religieux particuliers à l'Amérique du Sud et au Chili.

Tous les diocésains sont cordialement invités à assister à cette conférence; elle commence à 8 h. 30 du soir. L'entrée est libre.

N.B.—L'équipe Saint-Jean Valparaiso est à la recherche de personnes susceptibles d'être intéressées à se rendre pour un séjour de deux ou trois ans au Chili. Cet appel s'adresse aux professionnels et aux techniciens de toutes catégories, spécialement aux éducateurs et aux éducatrices de cours secondaires et aux infirmières. Pour plus d'informations, on communique avec l'équipe Saint-Jean-Valparaiso, 218, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean.

Le 1er juin

Abolition du péage

LONGUEUIL (DNC). — M. Jean Lesage et M. Léon Balcer ont annoncé simultanément mardi après-midi, le premier de Québec et le second de Montréal, qu'à compter de vendredi 1er juin, les automobilistes ne paieront plus pour passer sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria.

En annonçant cette nouvelle qui réjouira tous les usagers de ces deux ponts et principalement les résidents de la Rive-Sud, le Premier ministre du Québec et le ministère fédéral des transports ont précisé que la province de Québec a acheté le pont Jacques-Cartier pour la somme symbolique de $1. et que d'autre part, le gouvernement fédéral gardera la responsabilité du pont Victoria.

Nomination ecclésiastique

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Saint-Jean, Monsieur le Curé Elisée Choquet, de Saint-Isidore, a été nommé curé de la paroisse Sainte-Anne de Varennes, en remplacement de Monsieur le Chanoine André Beauregard, démissionnaire. Ces changements auront lieu au cours du mois de juin.

LA CHANCELLERIE

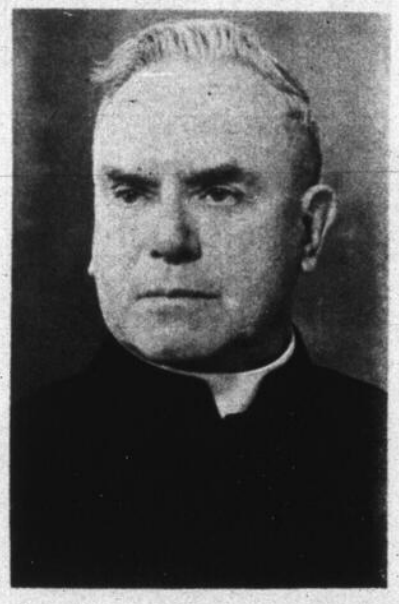
M. l'abbé E. Choquet est nommé curé à Sainte-Anne de Varennes

La Chancellerie vient d'annoncer la démission de M. le chanoine André Beauregard, de la cure de Sainte-Anne de Varennes. Par ailleurs elle annonce la nomination de M. l'abbé Elisée Choquet, ci-devant curé de Saint-Isidore, à la cure de Sainte-Anne. Ces changements prendront effet en juin prochain.



M. l'abbé E. Choquet

Né à Richelieu le 30 avril 1900 du mariage de Charles Choquet, marchand, et d'Angélina Bessette, M. l'abbé Elisée Choquet fit ses études à Viauville, au Pensionnat St-Laurent de Montréal, à l'école St-Jean-l'Evangéliste de Montréal, au Séminaire de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal. Il est docteur en Philosophie (Rome), licencié en Théologie et en Droit canonique. Il fut ordonné prêtre le 25 mai 1923 par Mgr Georges Gauthier. Après avoir été étudiant à Rome durant deux années il fut tour à tour vicaire à St-Eusèbe en 1925, à Ste-Clotilde en 1928, à Laprairie en 1929 et à Longueuil en 1936. En septembre 1938 il devenait curé à Delson, en octobre 1947, curé à St-Edouard et en mai 1950, curé à St-Isidore. En 1934, M. l'abbé Choquet faisait paraître une monographie sur "Les Communes de Laprairie".



M. le chan. A. Beauregard

Le curé démissionnaire de Ste-Anne de Varennes est né à St-Jean-Baptiste de Rouville le 13 octobre 1886 du mariage d'Adélard Beauregard, cultivateur, et de Marie-Valérie-Darie Fontaine. M. le chanoine Beauregard fit ses études à l'école Saint-Jean-Baptiste, à l'école L'Assomption et au Collège L'Assomption. Il fut ordonné prêtre en la Cathédrale de Montréal le 29 juin 1913 par Mgr Paul Bruchési. Le Chanoine Beauregard fut tour à tour professeur au Collège L'Assomption en 1913, vicaire au Très-Saint-Rédempteur en 1914, vicaire à Côte-Saint-Paul en 1915, vicaire à Saint-Henri en 1926, vicaire à Sainte-Cunégonde en 1931 et aumônier chez les Soeurs Grises et chez les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de Longueuil en 1933. En 1938 il devenait curé à Sainte-Julie et le 26 avril 1942 il était nommé à la cure de Sainte-Anne de Varennes, poste d'où il vient de démissionner après cinquante années de prêtrise. Le 14 juin 1959 Mgr Coderre le nommait chanoine honoraire de la Cathédrale.



● AU SOUPER JEUNE COMMERCE. — Lundi soir, Jeune Commerce de Saint-Jean et Iberville clôturait brillamment sa saison de soupers-causerie à l'hôtel Richelieu, alors que les membres et leur compagne avaient le plaisir d'entendre comme conférencier, le portraitiste GABY Desmarais qui expose actuellement à la salle de la Bibliothèque Municipale. Sur la photo, ceux qui avaient pris place à la table d'honneur, de gauche à droite: MM. Bernard Bédard, ex-président; Antoine Léveillé, vice-président, qui a présenté le conférencier; André Doyon, président du Comité des soupers; Gaby Desmarais, conférencier; Me Jacques McNulty, président de Jeune Commerce; Claude Senécal, président régional, qui a remercié le conférencier et Me Roland Sabourin, ex-président. (Photo B. Brouillette)

Une autre affaire scabreuse

Nos policier locaux, après une enquête serrée, viennent de mettre à jour une autre triste affaire d'adolescents et d'adolescentes. Au Palais de Justice, on a commencé, lundi, le procès à huis-clos d'un homme de 30 ans, marié et père de deux enfants, qui est accusé, en vertu de la loi de la Protection de la Jeunesse, d'avoir fait prendre des liqueurs alcooliques à des adolescents, les laissant s'enivrer et se livrer à des désordres sexuels.

Ils étaient une dizaine, adolescents et adolescentes de 14 à 17 ans, qui ont attendu pour être appelés comme témoins. La Cour n'a pu entendre qu'un témoin, une fillette de 16 ans, qui a été placée dans un couvent depuis quelque temps. Les autres témoins seront entendus lundi prochain, alors que le procès se continuera.

D'après le témoignage entendu, l'accusé se rendait au début de la soirée, dans un restaurant situé dans le centre de la ville, et faisait monter dans son automobile, trois, quatre ou cinq adolescents, garçons et filles, les amenaient dans des endroits déserts, (route en terre, suivant le témoin), ou à Saint-Grégoire, ou près de la Conserverie Lord ou ailleurs. Une fois la voiture stationnée, "l'accusé sortait des bouteilles de bière de la valise du char, dit le témoin, on en buvait et on faisait du parking à peu près une demi-heure". Pour sa part, l'adolescente entendue, la plus âgée du groupe (16 ans) a pris part à quatre de ces randonnées, au cours du mois de mars. D'autres randonnées semblables se seraient effectuées, sans que ce témoin y prenne part, excepté le "party" à la cabane à sucre, qui semble avoir été le clou de cette affaire. Le procès se continuera à huis-clos, lundi.

Convention P.C. dimanche, le 13

La convention progressiste-conservatrice pour l'élection d'un candidat officiel, dans le comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville, aura lieu en la Centrale Catholique (Saint-Jean), le dimanche, 13 mai prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi.



HON. P. SEVIGNY

La présence de l'honorable Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense, est assurée.

Ce congrès sera sous le signe du plus intégral des esprits démocratiques. A cet effet, M. Alcide Gagnon, président de l'Association Progressiste-Conservatrice du comté, prie tout aspirant désireux de poser sa candidature, de communiquer avec lui à tél. FI. 8-3196.

Au fond de l'encrier



★ L'affaire Boutin:

Dans notre édition du 22 mars dernier, nous écrivions ici même, au sujet de la mort de M. Paul Boutin: « Il devrait y avoir enquête sérieuse sur la mort brutale lors d'un incident survenu à l'hôtel « Travellers Inn » à Napierville... Ceux dont la protestation a fait ouvrir le dossier prétendent qu'on n'a pas fait la preuve et qu'on pourrait peut-être imputer la mort de Paul Boutin à quelqu'un. Qu'on apporte des éclaircissement, s'il y a lieu dans cette affaire. Les policiers n'ont rien à craindre s'ils n'ont fait que leur devoir, sinon, qu'ils en subissent les conséquences ».

Les événements nous ont donné raison par la suite. L'enquête préliminaire de quatre agents de la PP, accusés d'homicide involontaire, la suspension de trois autres agents laissent croire qu'il y a eu abus de pouvoir ou d'autorité. Le Procureur Général n'a pas hésité à faire ouvrir le dossier, c'était nécessaire pour la bonne renommée de la Police Provinciale. S'il y a lieu, qu'on fasse donc aussi un bon trie afin que ne se répètent plus les abus d'autrefois dans le corps de la Police Provinciale.

* * *

★ Pour les invalides:

On prendra connaissance dans une autre colonne de la présente édition d'une initiative prise par le Directeur du Service des Incendies en coopération avec l'Ordre de Malte. Il s'agit d'une protection spéciale apportée, en cas d'urgence, aux invalides. Il fut un temps où malheureusement on n'osait, on ne sait pourquoi, mentionner qu'il y avait une personne invalide dans un foyer. Aujourd'hui, il en est bien autrement et les services publics demandent même qu'on ne craigne pas de poser, bien en vue, une étiquette spéciale afin qu'au cas d'incendie par exemple, nos pompiers se portent au secours immédiatement de la personne invalide. Les personnes intéressées devraient répondre immédiatement à cette invitation et se procurer le collant qui leur est offert. Il y va du meilleur intérêt du membre de la famille qui est éprouvé.

* * *

★ Pour vivre longtemps:

Le Japon vient de découvrir que la longévité de sa population s'accroit aussi rapidement que son expansion économique. On effectue de nombreuses études pour déterminer les influences qui déterminent la longévité. Les gens âgés des villages tendent à attribuer leur longévité à l'harmonie de leur vie de famille où le divorce est presque inconnu. Un prêtre boudhiste dit que la longévité est facilitée par le nettoyage régulier du nombril qui est le centre de la force de l'homme. Ailleurs, quelque 30,000 personnes ont été persuadées de participer à des exercices réguliers pour empêcher la sénilité de débuter dans le coccyx, extrémité inférieure de la colonne vertébrale. Un autre homme, fameux homme d'Etat et ancien premier ministre, disait à quiconque le rencontrait qu'il était possible de vivre encore 100 ans après avoir atteint la maturité à 25 ans. Hélas, on ne peut l'interviewer encore à ce sujet, car il est mort en 1922, à l'âge de 84 ans.

Bernard BEDARD

A mon agenda j'ai noté pour vous!

- ► 11 et 12 mai: Bazar organisé par le C.E.D. de Sainte-Louise-de-Marillac, en la salle paroissiale.
- ► 12 mai: Soirée récréative à Boucherville à l'école H.-Lafontaine, organisée par les Loisirs.
- ► 12 mai: Au Canal 7 de télévision, à midi, un groupe d'élèves de l'Ecole Forget.
- ► 12 mai: Soirée récréative à l'Ecole Centrale de Sherrington.
- ► 13 mai: Concert donné par la chorale des garçons de l'Ecole Chabanel.
- ► 13 mai: Soirée populaire à Sainte-Brigide.
- ► 13 mai: Congrès Régional du Jeune Commerce à Saint-Lambert.
- ► 14 mai: Partie de cartes organisée par les Filles d'Isabelle de Saint-Lambert en la salle des Chevaliers de Colomb.
- ► 16 mai: Réunion du Comité pour la Semaine de l'Apostolat des laïcs, à Saint-Antoine.
- ► 19 mai: Partie de cartes à l'Ecole Paul-de-Maricourt à Jacques-Cartier.
- ► 20 mai: Soirée de l'UCFR de St-Michel.
- ► 20 mai: Pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap organisé par les Filles d'Isabelle de Saint-Constant.
- ► 26 mai: Souper organisé par les Fermières de Sherrington.

Mlle Clairmont réélue présidente

Samedi dernier, avait lieu à l'hôpital Saint-Jean, l'assemblée annuelle de l'AIPQ du district No 5. A cette occasion, Mlles Louise Rainville, Monique Théoret ainsi que Madame Yolande Brassard-Matton furent choisies comme déléguées à l'Assemblée provinciale

A la suite des élections, le Comité exécutif est maintenant formé comme suit: Mlle Marie-Jeanne Clairmont, présidente; Révérende Soeur Marie-Florence, f.c.s.p., vice-présidente; Mlle Monique Théoret, vice-présidente; Rév. Sr Laurette Morin s.g.m., trésorière; Mlle Hélène Montbourquette, secrétaire; Mlle Louise Rainville, assistante-secrétaire; Mme Madeleine Deschamps-Cuierrier, Mme Yolande Brassard-Matton, Mlle Lise Dion, conseillères.

Lors de cette réunion, une intéressante causerie fut donnée par le Dr Jean Gareau, dentiste, sur l'hypnotisme et son utilisation dans le domaine de l'anesthésie. Cette réunion setermina par un délicieux buffet froid.

Les Scouts passent ce soir, jeudi

C'est ce soir, jeudi, à partir de 7 heures que les Scouts passeront, avec camions, par les rues de la ville, pour recueillir toutes les bouteilles, bocaux, pots en verre et tout ce qui entre dans la catégorie du verre. N'oubliez pas de déposer vos boîtes de bouteilles, de bocaux, de pots en verre, bien à la vue en face de votre demeure. Si possible, allumez la lumière du portique, de la véranda pour signaler que vous attendez les Scouts.

Les Scouts ont besoin d'aide financier. C'est une question de survie. On vous présente une formule facile de les aider.

AIDEZ LES SCOUTS SANS QU'IL VOUS EN COUTE. — Pour informations ou appel d'urgence durant la soirée de jeudi, signalez FI. 6-6811.

Fiançailles

M. et Mme Urgel Desranleau, de L'Acadie, ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur fille Thérèse, à M. Camille Poulin, de St-Georges de Beauce.

A cette occasion, un diner de famille fut servi aux parents des heureux fiancés, ainsi qu'à leurs frères et soeurs.

Hommages à l'abbé Normand Guillet

Nos félicitations à M. l'abbé N. Guillet, d'Iberville, actuellement curé à Saint-Marc de Richelieu qui célèbrera le 22 mai prochain, son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale. Nous lui souhaitons donc une longue vie accompagnée d'un fructueux apostolat.



● Le 23 avril dernier a été célébré le mariage de M. et Mme Joffre LEFEBVRE à la sacristie de la Cathédrale. La mariée est la fille de M. et Mme Paul Potvin, d'Iberville. Le marié est le fils de Mme Henri Lefebvre et de M. Lefebvre, décédé.

(Photo Ken Wallett)

SAINT-JEAN

Assemblée fructueuse au Conseil de Ville

★ Formation des comités
★ M. Edouard Fortier, maire suppléant
★ M. Conrad Camaraire, commissaire industriel
★ Plan général des égouts
★ Future usine d'épuration
★ Comité consultatif d'urbanisme
★ Meilleur béton, meilleurs trottoirs

* * *

L'assemblée statutaire de mai, lundi soir au Conseil de Ville, a été fort constructive. On est allé de l'avant, on a abattu de la besogne et malgré cela, grâce à la vigoureuse intervention de S.H. le maire Desmarais, le tout était terminé à 11 heures. Tous les échevins étaient à leur siège. Félicitations aux échevins qui ont contribué avec M. le maire à ne pas laisser 'éterniser l'assemblée, à cause de l'opposition répétée d'un échevin.

* * *

Les comités

On pourra lire dans cette colonne la liste des membres des Comités permanents pour la prochaine année. C'est l'échevin Morin qui a fait la proposition et l'échevin Bruno Choquette a secondé. L'échevin Lorrain a voulu s'opposer pendant que M. Morin faisait la proposition; M. le maire lui a demandé d'attendre et faire une contre proposition s'il le désirait. Une fois la lecture terminée, M. Lorrain a dit qu'il acceptait la présidence du Comité du bien-être public, mais qu'il ne savait pas en quoi ça consistait. On lui a fait remarquer qu'il en était justement le président, l'an dernier, et on lui explique qu'il s'agit d'assistance publique en général.

LES COMITES

Travaux et hygiène: Armand Pilon, président. Feu et police: Fernand Roy, président. Aqueduc et éclairage: Bruno Choquette, président. Récréation et communaux: Edouard Fortier, président. Bien-Etre public: Alphonse Lorrain, président. Industrie: Joseph Morin, président. Finance: Fernand Roy, président.

Maire suppléant: Edouard Fortier.

Représentants du Conseil de Ville: Au Comité de la Bibliothèque: M. Bruno Choquette. A la Commission des Loisirs: M. Edouard Fortier. Au Fonds de Pension: M. Fernand Roy. Au Comité des Assureurs: le maire Jean Desmarais.

Commissaire industriel

M. le maire apprend que M. Conrad Camaraire avait accepté d'agir comme commissaire industriel de la Cité de Saint-Jean sans rémunération. M. le maire a dit que c'était un bel acte de civisme, de dévouement, de désintéressement. La semaine dernière, les membres du Conseil avaient rencontré M. Claude Blais, délégué du Ministère du Commerce et ce dernier avait suggéré l'engagement d'un commissaire industriel. M. l'échevin Joseph Morin a proposé l'engagement de M. Camaraire, secondé par M. Bruno Choquette. Ce dernier s'est dit assuré que cette nomination était une grande nécessité pour bien établir un lien entre le monde industriel et la Cité, pour trouver des débouchés pour nos industries déjà existantes, pour amener de nouvelles industries.

M. Camaraire est engagé sans remunération; les dépenses qu'il pourra faire lui seront remboursées. M. le secrétaire Boutin est autorisé à s'entendre avec M. Camaraire pour l'aménagement d'un local dans l'édifice de l'Hôtel de Ville. M. Camaraire aura aussi une secrétaire à sa disposition.

Egouts et épuration

M. le maire fait part d'une lettre reçue de la Régie d'Epuration des Eaux au sujet de construction de futurs égouts. Il ne sera plus possible pour la Cité, à l'avenir, d'obtenir permission de faire de nouveaux égouts à moins de se rendre à deux conditions: 1o fournir un plan d'ensemble des égouts de la Cité, 2o fournir l'assurance que la Cité a donné instruction de faire une étude locale en vue de construire, dans un délai raisonnable, une usine de traitement des eaux. M. le maire explique qu'il a rencontré les ingénieurs conseils et qu'ils étaient bien étonnés de constater que St-Jean ne possédait pas un plan d'ensemble des égouts et que c'était une exception, comparativement à toutes autres villes, même d'importance beaucoup moindre que la nôtre. M. l'ingénieur Marcel Bernard dit avoir rencontré, la semaine dernière, le Dr Prévost, vice-président de la Régie, et que les conditions posées étaient "sine qua non".

M. Lorrain dit qu'on a des plans pour les parties nouvelles; quant à la vieille partie, on a assez joué là-dedans pour savoir où sont les égouts. Il trouve qu'on ne sait pas où on s'en va avec tous ces ingénieurs et déclare: "Je me fit pas aux autres, mais à moi." Comme il y a des égouts pressants à faire sur les rues Mott et Neuve-France, on décide de se rendre immédiatement à ces exigences, soit faire préparer un plan général des égouts et faire une étude en vue de l'épuration des eaux. Une résolution est adoptée à cet effet.

Comité pour l'urbanisme

Les deux représentants du Conseil de Ville sur le Comité conculatif d'Urbanisme seront l'ingénieur de la Cité et le commissaire industriel, M. Conrad Camaraire. C'est une suggestion de l'échevin Roy. L'échevin Lorrain se dit complètement opposé parce qu'on ne doit pas déléguer ses pouvoirs. On explique que le Comité en est un d'étude et qu'il fera rapport au Conseil de Ville qui pourra amender. M. Lorrain se dit prêt à faire partie du Comité. Cette suggestion est rejetée et une résolution est adoptée pour que l'ingénieur et le commissaire industriel soient nommés. On trouvera dans une autre colonne la liste des membres que les associations ont délégué sur ce Comité. La première réunion de ce groupe aura lieu dès jeudi de cette semaine.

Pour nos trottoirs

On autorise l'ingénieur municipal à se prévaloir des services de spécialistes pour la fabrication des trottoirs et à faire l'acquisition d'une machine pour analyser le beton. Ce sera une dépense d'environ $250. On sait que nos trottoirs, même ceux construits au cours des dernières années, se désagrègent; on veut trouver une solution. M. Lorrain trouve cette dépense inutile et propose qu'à l'avenir on exige des fournisseurs de ciment une garantie de 10 ans. Pas de secondeur.

Service de la Police

Le Directeur du Service de la Police recevra une allocation de $750 annuellement pour l'usage de son automobile personnel, comme c'est le cas pour l'ingénieur et le Directeur des loisirs. M. Lorrain

(suite à la page 11)

'HOMME' de la semaine



● M. CONRAD CAMARAIRE, qui vient d'être nommé Commissaire industriel pour la Cité de Saint-Jean.



● M. l'échevin Edouard FORTIER a été choisi comme maire suppléant de la Cité de Saint-Jean, pour le prochain terme. Nos félicitations.

Chronique judiciaire

Bienvenue à Me Roland Sabourin

Lundi, alors que s'ouvrait, au Palais de Justice, la séance régulière de la Cour du Magistrat, Me Jean Frédérick, procureur de la Couronne, a souligné la présence, à la table des disciples de Thémis, de Me Roland Sabourin, qui y avait pris place, à titre d'avocat, pour la première fois depuis 25 ans.

"Tous les membres du Barreau, dit-il, l'accueille avec joie et le Tribunal sera sans doute heureux de le voir maintenant de face et non de dos. Me Sabourin revient à la pratique du droit; c'est un enrichissement bien qu'au point de vue justice administrative, on ait à déplorer le départ volontaire de Me Sabourin comme protonotaire; à ce titre durant vingt-cinq années nous avons été à même d'apprécier son dévouement et sa loyauté". Me Frédérick a terminé en assurant Me Sabourin de la collaboration de tous les confrères.

Me Sabourin a remercié le Procureur de la Couronne de ses généreuses paroles et a offert ses respectueux hommages à la Cour. Me Sabourin a ensuite rappelé qu'avant d'occuper les postes de protonotaire, de greffier et de juge de paix, il avait pratiqué le droit durant sept années. Des circonstances ont voulu qu'il revienne à la pratique du droit et il a assuré que sa santé le permettant, il sera heureux de rendre service à Dame Justice, à la Cour, aux confrères et aux concitoyens. Il assure son successeur, Me Maurice Demers, de toute son aide, de sa coopération. Il salue aussi Mme Georges Poirier, sténographe depuis plus de 25 ans. Il a aussi un bon mot pour le Grand connétable et il termine en disant: "Votre Seigneurie et mes confrères peuvent compter sur moi, sur mon dévouement, ma courtoisie et ma loyauté."

Le juge Régnier dit qu'on a parlé du passé; il se permettra aussi d'en dire un mot. Il rappelle qu'il a pratiqué le droit avec Me Roland Sabourin durant sept ans. Son passé remonte à 1917 puisqu'il il y a déjà quarante-cinq ans qu'il a été admis à la pratique du droit. M. le juge Régnier a débuté en société légale avec Me Joseph Demers, père du protonotaire actuel, qui plus tard devenait juge de la Cour Supérieure. M. le juge Régnier souligne qu'il eut aussi comme adversaires à la Cour, Me Roland Sabourin et Me Maurice Demers. "Depuis ma nomination comme juge, en 1942, nous avons fait bon ménage, dit-il à Me Roland Sabourin et si c'est avec un certain regret que nous vous avons vu quitter la justice administrative, nous vous voyons revenir à la pratique du droit avec grand plaisir."

M. le juge Régnier a terminé en souhaitant longue vie à M. Sabourin et à Me Demers, leur souhaitant même d'être en mesure de faire d'autres déclarations heureuses dans vingt-cinq ans.

Henri Paradis reçoit sentence

Henri Paradis, cet homme qui avait tenté de faire certificer un faux chèque de $2,700 à la Banque Canadienne Nationale, a été condamné à quatre mois de prison, à compter du jour de son arrestation, il y a deux mois. En rendant sentence, le juge Régnier a dit qu'il n'était pas en face d'un véritable bandit parce qu'il n'aurait pas perdu connaissance, quand il s'est senti coincé à la Banque. Il en était plutôt à ses premières armes. En effet, son Procureur, Me Choinière, avait souligné qu'il n'avait pas de dossier. "Ses explications, dit le juge, furent plutôt maladroites. Dans ses remarques, le Procureur de la Couronne avait dit que Paradis était un très pauvre instrument d'un système très bien organisé.

Sept mois de prison à Jacques Plouffe

Jacques Plouffe, qui a fini par avouer sa culpabilité à quelques accusations d'avoir tenté de passer de faux chèques et de s'être servi de faux certificat de conduire, a écopé de sept mois de prison, à partir du jour de son incarcération, il y a quatre mois.

Me Roland Tremblay, son procureur, a dit n'avoir pas de remarques à faire, sauf que son client était en prison depuis quatre mois.

Me Frédérick a dit qu'il aimerait être aussi bref que son confrère, mais il devait dire que Plouffe avait déjà un dossier respectable, qu'il était sous le coup d'une sen-

(suite à la page 11)



● AUX AMEUBLEMENTS SAINT-JEAN ENR. — Dimanche dernier, au cours d'une cérémonie intime, M. l'abbé Benoit Legrand, curé de Saint-Lucien, présidait la bénédiction des immeubles Saint-Jean Enr., récemment installés au 429, de la rue Baillargeon, sous la direction de M. R. Prud'homme, propriétaire. On voit sur la photo, de gauche à droite: MM. F. Roy, vendeur; R. Prud'homme, propriétaire; les R.P. Patenaude, beaux-frères de M. Prud'homme; M. le curé Legrand; M. Bruno Choquette, échevin, J.-Denis Davignon, gérant des ventes; Mme R. Prud'homme et M. A. Boyer, vendeur.

(Photo Ken Wallett)

LE RICHELIEU

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone Fidélité 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN JEUDI LE 10 MAI 1962

Une voie d'engagement

La semaine prochaine, le diocèse vivra la "Semaine de l'Apostolat des laïcs"; une semaine au cours de laquelle les laïcs, une fois de plus, seront particulièrement invités à "se repenser" sérieusement en tant que chrétiens.

C'est en 1957 que dans le diocèse de Saint-Jean fut organisée la première véritable semaine de l'Apostolat des laïcs. Initiative un peu incomprise à ses débuts, elle fit tout de même son bout de chemin et prit modestement sa place dans notre vie diocésaine. Cette année, elle semble vraiment s'épanouir. Dans presque toutes les paroisses, on se préoccupe de son organisation, que plus de 200 laïcs ont voulu prendre en mains. Puissent-ils réussir à éveiller l'inquiétude chrétienne de leurs concitoyens.

La Semaine des laïcs, gardant toujours en évidence ses objectifs permanents, propose chaque année un thème particulier à la réflexion des diocésains. Nous serons appelés cette fois à jauger notre comportement chrétien, notre sens apostolique, notre vraie vie de baptisés, en réfléchissant sur ce slogan: "Les laïcs engagés dans le Concile".

Quand on parle d'engagement chrétien ou d'apostolat laïc, il y a bien de nos gens qui se retirent, apeurés ou éblouis, comme si sous ces mots se cachait un geste réservé à des héros ou à des saints d'un autre âge! Ou encore quelque chose de surérogatoire!

Pourtant, s'il veut moindrement vivre sa foi, le chrétien réalisera vite qu'il a un rôle à jouer dans l'Eglise, qu'il est de l'Eglise. "Ce serait méconnaître la nature réelle de l'Eglise et son caractère social que de distinguer en elle un élément purement actif, les autorités ecclésiastiques, et d'autre part, un élément purement passif, les laïcs", déclarait Pie XII, au congrès mondial de l'Apostolat des laïcs, le 5 octobre 1957.

Et puis, dans ce vaste domaine de la vie active de l'Eglise, tout le monde sait qu'il y a une foule de tâches qui conviennent bien mieux aux laïcs qu'aux prêtres, et qui même ne conviennent qu'à eux. Qu'on lise en page 19, de cette édition, ce reportage de M. Jean-Paul Hétu; voilà un exemple d'inquiétude apostolique. On me signalait, ce midi, l'offensive publicitaire formidable lancée par les organismes intéressés de près ou de loin au commerce de l'alcool, dans le but de démolir certaines entraves législatives. Combien de laïcs chrétiens ont pensé prendre une part active dans ce débat, dont le dénouement influencera nécessairement le comportement social de notre communauté chrétienne? Ce serait pourtant une tâche de laïc.

La famille, l'école, l'ordre social et tous ces milieux où se forge particulièrement l'âme d'un peuple sont des domaines où la présence active et la préoccupation apostolique des laïcs chrétiens sont absolument nécessaires. Il y aurait ici de quoi bâtir tout un programme!

"Le monde nous appartient en commun, lit-on dans Lebret, "Action, marche vers Dieu". Nous sommes placés l'un près de l'autre pour nous entr'aider, pour nous aimer, pour élaborer la justice, pour renouveler la terre". Le monde nous appartient! Le monde scientifique aussi . . . celui-là qui est en train de nous écraser, mais devant qui on est tenté de se résigner, parce que ses découvertes et sa puissance sont éblouissantes. Ce monde-là aussi, nous devons l'insérer dans nos préoccupations constantes de chrétiens.

C'est formidable comme elles sont grandes les dimensions sociales de l'Eglise!

Et pourtant l'Eglise — celle que nous formons nous les laïcs avec la hiérarchie — a encore d'autres préoccupations; celle, par exemple, de sa propre vie. Et l'Eglise, que nous constituons, ne pourra certes vraiment se renouveler, si nous refusons de participer à ce renouvellement.

Ce renouvellement de l'Eglise, ce "progrès spirituel de l'humanité", c'est précisément l'objet du Concile qui s'ouvrira bientôt à Rome, au moment où "l'humanité vit une période de profond bouleversement des esprits: développement de l'athéisme, accès de tous les peuples à l'indépendance, mentalité technique, utilisation de l'énergie atomique, voyages dans l'espace, progression du communisme, explosion démographique, révolution culturelle par les techniques de diffusion, laïcisation des esprits, organisation internationale, etc.".

On comprend que cette année là Semaine de l'Apostolat des laïcs nous propose le Concile comme voie d'engagement.

On comprendrait mal que notre réponse soit terne.

Paul L'ECUYER

Les problèmes de l'école libre en Italie

Une minorité réclame l'école libre dans la province de Québec. Est-elle ou non consciente des graves problèmes qui surgiraient si cette éventualité devenait une réalité? L'école confessionnelle a déjà fait ses preuves dans bien des pays. Dans ceux où elle a été mise au rancart, les parents catholiques doivent maintenant payer doublement pour l'instruction de leurs enfants: d'abord payer des taxes comme tout le monde pour l'école libre de l'Etat, ensuite payer pour maintenir leurs propres écoles confessionnelles que des gouvernements pourtant aussi démocratiques que celui des Etats-Unis refusent de subventionner. Ces difficultés financières et autres deviendront-elles le lot des Canadiens français du Québec? Il ne semble pas que la population de la province délaisse aussi facilement que l'imaginent les adversaires de l'école confessionnelle un système qui agrée à la majorité. Cependant les parents catholiques doivent sans relâche surveiller leurs intérêts et défendre avec ardeur l'école confessionnelle. Un pays catholique comme l'Italie est aux prises avec les problèmes suscités par l'école libre. Pour leur part, les parents catholiques du Québec ne feront pas la bêtise de laisser la proie pour l'ombre. Mais encore, faut-il qu'ils soient sur leurs gardes! (NDLR)

* * *

Mgr Dino Staffa, secrétaire de la Congrégation des Séminaires et des Universités, a publié récemment dans **L'Osservatore Romano**, un article relatif aux problèmes de l'école libre en Italie. « Ce problème, déclare-t-il, a des aspects d'une très grande gravité; et il met en jeu certains principes que les catholiques, surtout ceux qui exercent des fonctions officielles, ne peuvent oublier, car il donne lieu à des constatations des plus tristes.

Selon la doctrine catholique, solennellement proclamée dans les documents pontificaux, l'éducation des enfants revient en premier lieu aux parents. C'est un droit qui ne peut être supprimé par aucune autorité humaine. Ensuite l'éducation religieuse et morale des enfants constitue un droit et un devoir primordiaux de l'Eglise, aussi bien par mandat divin que par une exigence intrinsèque à sa propre fin.

Dans le domaine de l'éducation, le rôle de l'Etat est, par rapport à celui de la famille et de l'Eglise, un rôle complémentaire, subsidiaire. Par conséquent, l'Etat a le droit et le devoir, dans ses lois, de respecter le droit prioritaire de la famille, de le protéger et de respecter également le droit surnaturel de l'Eglise.

Tout monopole d'instruction et d'éducation est injuste et illicite quand il contraint physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants aux écoles de l'Etat, contre les obligations de la conscience chrétienne ou même contre leurs préférences légitimes.

Les revendications des catholiques italiens, fait observer Mgr Staffa, ne sont pas dictées actuellement par des circonstances plus ou moins favorables, mais elles sont imposées par des principes immuables et auxquels ils ne sauraient renoncer.

A la lumière de ces principes et au nom de la justice, l'Etat a le devoir de répartir avec équité les subventions nécessaires au fonctionnement aussi bien des écoles privées que de ses propres écoles: surtout en ce qui concerne les huit années d'enseignement gratuit et obligatoire prévues par la Constitution. Sinon la liberté de l'école ne serait qu'une simple formule vide de sens: ou l'école est gratuite pour tout le monde ou bien elle n'est pas libre pour tous.

Mgr Staffa fait ensuite ressortir que l'on aboutit à des conclusions identiques par une interprétation exacte de la Constitution italienne, qui reconnaît entre autres la déclaration des Droits de l'homme et la déclaration des Droits de l'enfant. Mais à la conception catholique s'opposent comme toujours le libéralisme et le totalitarisme sous ses diverses formes, fasciste et nazie, socialiste et communiste.

Enfin à l'objection que l'école de l'Etat, en Italie, est elle aussi catholique, Mgr Staffa réplique que l'instruction religieuse ne suffit pas pour rendre une école conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne et digne d'être fréquentée par les élèves catholiques. Il faut que tout l'enseignement et toute l'organisation de l'école soient conformes à la doctrine catholique. On ne peut contester aux parents le droit de préférer à l'école d'Etat qui, tout en comportant l'instruction religieuse est ouverte à toutes les idéologies possibles, une école entièrement et authentiquement catholique ».

Le représentant du Christ

J'ai voulu insister d'abord sur ce point, car il est le plus important de tous: L'Evêque, c'est le représentant du Christ. Lorsqu'un curé accueille l'Evêque à la porte de son église, il l'encense. Cet encensement est un signe: ce n'est pas un homme que l'on encense, c'est le Christ qui est reçu dans la personne de l'Evêque. De même, les divers témoignages de respect qui sont en usage par rapport à l'Evêque, sembleraient parfois un peu vides de sens si l'on ne rappelait pas que l'Evêque représente le Christ. On a même pu parler de dévotion envers le Pape et les Evêques, pour marquer qu'ils sont purement et simplement des représentants du Christ. La dévotion, en effet, ne va qu'à Dieu.

Mgr GERLIER

Déplorable incident sur l'Homeric

Des artistes familiers pour les téléspectateurs de Radio-Canada ont été hués, lors d'un voyage du paquebot "Homeric" de New York à Québec. Des hommes d'affaires de la Vieille Capitale et leurs épouses, le 8 avril dernier, s'étaient rendus dans la métropole américaine par autobus pour monter à bord de l'Homeric qui devait les ramener dans le port de Québec, jeudi le 12 avril.

L'un de ces québécois est passé par notre service de nouvelles pour nous informer de la conduite tout à fait déplacée d'au moins deux artistes souventes fois entendus à Radio-Canada, chargés de divertir les passagers du navire, en soirée. Les propos irrespectueux d'un de ces artistes sur le compte de nos institutions dans le Québec ont tout à fait exaspéré les quelque trois cents personnes qui les entendaient, à tel point que celles-ci jugèrent bon de quitter la salle. Quelques instants auparavant, Denis Drouin, l'artiste en question, avait été invité à changer de sujet. Devant son entêtement, l'assistance jugea bon de quitter les lieux.

Des Américains et des Italiens, qui étaient au nombre des spectateurs, louèrent l'attitude de ces Québécois qui quittèrent la salle, soulignant que dans leur propre milieu, jamais un de leurs compatriotes ne s'abaisse à tel point.

Par ailleurs, un officiel du paquebot apprit rapidement l'incident et crut bon de présenter des excuses à toutes les personnes qui avaient été témoins d'un sepctacle aussi vulgaire. "Nous nous expliquons mal", de poursuivre le représentant de la Home Line, compagnie à laquelle appartient l'"Homeric", "que ces artistes aient perdu même le sens le du plus élémentaire bon goût".

(Pertinax: L'Action Catholique)

P.S. — Et l'on est surpris, voir même scandalisé de l'attitude d'un Père Brouillé qui s'inquiète de la valeur de ceux qui, à l'année longue, par le truchement des techniques de diffusion, forgent la mentalité de nos gens.

Ne vous en faites pas...

Un discours post-électoral du début de l'assemblée de lundi a été écourté . . . à l'arrivée d'un journaliste.

x x x

Celui qui cultive l'amour de son prochain vise toujours à lui éviter de lui faire dépenser de l'argent . . . inutilement et douloureusement.

x x x

Donner à manger à ceux qui ont faim . . . donner à boire à ceux qui ont soif . . . vêtir ceux qui sont nus . . .

x x x

Une autre oeuvre de miséricorde corporelle est maintenant venue s'ajouter . . . aider celui qui n'a rien sous les pieds . . .

x x x

Plus de péage sur les deux grands ponts . . . ce qui ne veut pas dire qu'on ne paiera pas autrement . . .

x x x

Maintenant que les ponts étaient payants (dans sens de rapporter) . . . on abolit le péage.

x x x

Les contribuables ont laissé beaucoup d'argent à l'entrée de ces deux ponts . . .

x x x

Malheureusement, ce n'est pas le gouvernement qui s'est le plus enrichi . . .

x x x

Il y aura maintenant plus le problème de payer . . . mais celui de parvenir à passer . . .

x x x

Il y a un nouveau parti, le NPD (Nouveau Parti Démocratique) . . . peut-être ces lettres signifient-elles NON POUR DEMAIN . . .

x x x

On s'attend bien à ce que tout le monde soit SAUVE à la convention de dimanche . . .

x x x

Les lunes de miel, en politique, n'ont souvent qu'un premier quartier . . .

x x x

Les gratuités des gouvernements ressemblent aux comptes qu'on ne paie pas aux magasins . . . un jour ou l'autre, on en entend parler.

x x x

Ceux qui ont prédit le printemps finiront, tôt ou tard, par avoir raison.

x x x

De tel homme décédé, on a pu dire:: "Après avoir été longtemps un enfant de talent, il a été toute sa vie un jeune homme d'avenir".

x x x

Par définition, les agnostiques ne peuvent savoir si Dieu existe . . . mais pour le reste, ils connaissent tout.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 424 —

Enfin une définition du repas!

Après avoir donné une chance aux hôteliers le gouvernement vient enfin de donner une chance à la loi de la Régie des Alcools. En effet, jusqu'ici une loi étriquée permettait aux hôteliers de la bafouer copieusement tous les dimanches. Il s'agit, il va sans dire, de l'article relatif aux repas obligatoires avec consommation de boisson le dimanche.

Des jugements plutôt insolites, loin de resserrer les filets de la loi laissaient les mailles très lâches en permettant toutes sortes de définitions fantaisistes de la loi. On en était rendu à servir en guise de repas, du jus de tomate dans des petits récipients à moutarde ou à mayonnaise, une simple tranche de salami ou de saucisson de Bologne, deux ou trois lamelles de chou et de carotte et un ou deux biscuits. Certains hôteliers vendaient "ça" $0.25, d'autres le donnaient tout simplement.

Maintenant, selon l'amendement adopté la semaine dernière à l'Assemblée législative, la loi est plus stricte, mieux définie. On ne servira plus des repas fantômes admis par des juges complaisants comme étant "selon la lettre et l'esprit de la loi". Le dimanche, le repas servi dans les hôtels devra être semblable à celui servi la semaine, c'est-à-dire complet et normal.

Des manieurs de sophismes prétendront encore que la loi veut obliger la clientèle à manger le dimanche; un examen pondéré de la question laisse pourtant comprendre bien aisément que jamais le législateur n'a imposé une telle obligation. Les vendeurs de boissons et leurs agents publicitaires ont toujours tenté — et réussi — de faire naître cette opinion dans l'esprit de la population, mais cette interprétation est une grossière erreur commise délibérément pour tromper le public.

En un mot, la loi DEFEND la vente de la boisson dans les hôtel le dimanche sauf aux personnes qui viennent y consommer un repas. Donc, la loi permet aux personnes qui mangent à l'hôtel ou ailleurs dans les restaurants pourvus de permis de la Régie des Alcools, de boire de la bière, du vin ou des alcools avant, pendant ou après un repas complet et normal. Mais la loi n'oblige personne à manger pour boire; elle défend de servir de la boisson aux personnes qui ne viennent pas à l'hôtel ou au restaurant pour y manger.

Il est donc clair que la loi n'oblige personne à manger le dimanche ni les autres jours de la semaine et il devrait maintenant être clair dans l'esprit du public qu'il est défendu aux tenanciers de vendre de la boisson le dimanche, sauf à l'occasion d'un repas. De cette façon la loi de la Régie des Alcools devient plus logique et s'est sensiblement rapprochée des lois sur la consommation d'alcool le dimanche édictées dans les autres provinces canadiennes et dans plusieurs Etats américains, du moins dans les Etats qui touchent à la frontière du Québec.

Télégramme envoyé au Procureur général et au Premier ministre

Quelques heures avant l'adoption de l'amendement à loi de la Régie des Alcools, le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean, alerté par des communiqués parus la veille dans les quotidiens et dans lesquels on prétendait que le repas serait aboli le dimanche, envoyait au Procureur général et au Premier ministre la lettre-télégramme suivante:

Saint-Jean, 3 mai 1962 — 4.45 p.m.

Hon. Georges-E. Lapalme,
Procureur Général,
Gouvernement de Québec.

Les journaux annoncent que plusieurs députés veulent s'opposer au projet d'amendement à la loi de la Régie des Alcools réclamant qu'un repas normal et complet soit servi avec la consommation de la boisson le dimanche. Certains voudraient même faire abolir l'obligation du repas dans Montréal et dans d'autres régions touristiques. Le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean appuie le projet d'amendement et s'oppose fermement à l'abolition du repas servi avec la boisson le dimanche. Même avec l'amendement proposé la loi est encore moins sévère que celle des autres provinces canadiennes et de plusieurs Etats américains. En outre, le Comité recommande au gouvernement de décréter la fermeture des cabarets le dimanche qui sont la cause d'infractions nombreuses commises par les mineurs.

Le Comité de Moralité Publique
du diocèse de Saint-Jean.
par: Gilles-L. LAROSE, président.

★ ★ ★

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

Rencontre annuelle des C.D.A.C.

Du 18 au 20 mai à la Maison Montmorency à Québec aura lieu la troisième rencontre annuelle des Comités diocésains d'action catholique (CDAC). Le thème cette année portera sur "L'éducation: tâche temporelle et mission de l'Eglise". Au cours de ces trois journées d'études les participants analyseront les problèmes soulevés en éducation sous l'angle des valeurs et de la formation transmises dans nos maisons d'enseignements publiqués et privées.

D'autre part, les comités présenteront les recherches faites dans leur diocèse sur les difficultés rencontrées dans le domaine scolaire à tous les degrés.

Le Comité diocésain d'Action catholique du diocèse de Saint-Jean sera représenté à cette rencontre par M. l'abbé Guy Larose, MM. Jules Saint-Pierre, Roland Morin, Bernard Vanasse, Benoît Lauzière et Jean-Marc Le Beau et Mlle Rolande Tremblay.

Une nouvelle orientation?

Chez les Dames de Sainte-Anne

Une première rencontre nationale des exécutifs diocésains des Dames de Sainte-Anne aura lieu à Québec la semaine prochaine, soit du 16 au 18 mai. Le but de cette rencontre est la fondation éventuelle de la Fédération nationale des Dames de Sainte-Anne et l'étude d'un projet de constitution.

Cette nouvelle orientation des Dames de Sainte-Anne vers une formule plus apostolique a été demandée par la Commission épiscopale d'Action catholique.

A cette rencontre le diocèse de Saint-Jean sera représenté par Mgr Laurent Brault, P.D., directeur de l'Action catholique, et par deux Dames de Sainte-Anne.

Chez les Ligues du Sacré-Coeur

Dans le but de donner une nouvelle orientation aux Ligues du Sacré-Coeur, un congrès général réunira toutes les Fédérations diocésaines des Ligues au Manoir d'Estérel à Sainte-Marguerite du Lac Masson du 18 au 20 mai.

Cette nouvelle orientation a été proposée par la Commission épiscopale de l'Action Catholique et de l'apostotal laïc. Selon un plan quinquennal elle consistera à donner un renouveau aux Ligues du Sacré-Coeur en tentant d'en faire un mouvement d'Action catholique générale sous l'égide de l'Action catholique canadienne. Toutes les Fédérations des Ligues du Sacré-Coeur participeront à ce congrès général. Le diocèse de Saint-Jean sera représenté par M. l'abbé Jacques Dorais, directeur, MM. Hubert Langlois, vice-président, Roland Dionne, secrétaire, et quelques autres membres de l'exécutif du conseil diocésain.

Communiqué de . . .

(Suite de la page 1)

Ainsi tous seront en état de Concile, vraiment engagés dans le Concile. "Et maintenant nous demandons à chaque fidèle et à tout le peuple chrétien de porter tout son zèle vers le Concile et de vouloir prier ardemment Dieu Tout-Puissant..." (Jean XXIII)

Nous rappelant cette invitation pressante du Souverain Pontife, il importe que durant cette Semaine, nous priions ensemble, nous collaborions à nous éclairer et à nous édifier mutuellement afin que "l'adorable Esprit de Dieu, accédant aux voeux les plus ardents de tous, daigne accepter cette prière qui monte chaque jour de tous les points du monde:

"Renouvelez de nos jours vos prodiges, comme en une autre Pentecôte, et faites de la Sainte Eglise, toute rassemblée pour une prière plus fervente autour de Marie, Mère de Jésus, et guidés par Pierre, le règne du Divin Sauveur, règne de vérité, de justice, d'amour et de paix. Amen".

Recevez, chers diocésains, avec ma très paternelle bénédiction, l'assurance de ma reconnaissance la plus entière et de mon dévouement le plus entier. Que la grâce de Dieu, Père, Fils et Esprit-Saint demeure en vous tous. Amen.

† Gérard-Marie CODERRE,
Evêque de Saint-Jean-de-Québec.

Tribune de nos lecteurs

"Edition spéciale"

Monsieur le directeur,

Il m'est venu à l'idée de commenter une séance du programme télévisé "Edition Spéciale" passée tout récemment et mettant en vedette un professeur de sciences de l'Université de Montréal, responsable d'une exposition scientifique chez les jeunes étudiants.

Edition spéciale déborde d'intérêt le spectateur goûte grand plaisir à des entrevues de personnalités marquantes.

Pressé de questions, le professeur a résumé le climat intellectuel universitaire de la façon suivante:

"Nous, professeurs aux facultés universitaires, nous sommes corrects" les Jésuites de Loyola et de Sainte-Marie ne le sont pas, l'enquête se poursuit; quant aux neutres, ils sont "corrects" en principe sinon en fait, puisqu'éventuellement, l'Etat devra leur préserver un secteur laïque neutre."

Cette dernière affirmation était en réponse à une question de M. Yves Michaud, sur les structures scolaires. Notons qu'on ne parle plus de cours universitaires mais plutôt de structures.

Ainsi, dans ces nouvelles structures, les Jésuites ne seraient pas actuellement préparés à prendre part eux aussi, à des créations universitaires et une enquête a été instituée pour analyser tout le système éducatif.

C'était dit dans un français laborieux, scientifique, correct, soit, mais dépourvu de la grâce de Racine et de l'ampleur de Bossuet.

A une autre question de M. Louis Chantigny à savoir si la science a une religion, le professeur de chimie a répondu que la science n'a pas de religion, et c'était en catholique qu'il s'affirmait attendu qu'il mentionna plus tard "nous, catholiques".

Thèmes brûlants abordés ce soir-là! Je n'ai jamais éprouvé de sympathie envers des professeurs de haut enseignement réclamant des enquêtes pour justifier leur opposition à de nouvelles créations universitaires, sous la raison de "consolidation des structures universitaires". A ce compte-là, il ne faudrait ouvrir dans une zône industrielle, aucune nouvelle usine, sans avoir "consolidé les structures usiniaires", et n'ouvrir aucune paroisse composition de la matière, la seconde colonisation, sans consolider les anciennes.

Quant à "la science n'a pas de religion", une telle déclaration pure et simple peut amadouer un laïque neutre, mais elle ne satisfait pas le chrétien.

S'il est évident que la chimie est une science différente de la théologie, la première a pour objet la de, Dieu et ses attributs, mais toutes deux ont pour fins ultimes connaitre Dieu et le servir.

Le professeur de chimie, s'il est catholique, créera dans son cours d'enseignement, par son attitude, sa prière, ses déductions scientifiques, l'orientation de ses cours, sa vision du monde, une atmosphère religieuse à l'échelon supérieur ou suprême. C'est dans cette optique que la science a une religion, que la science est religion.

De nouvelles idées assiègent nos concepts traditionnels; qu'"Edition Spéciale" en abrode sous différents angles dans ces entrevues télévisées que petits et grands élèves et professeurs suivent des yeux. Puissance des idées!

J'ai osé, Monsieur le directeur, y aller de ma petite Edition et vous remercie de votre hospitalité.

Bien vôtre,
Rosaire Benoit

A l'occasion de
la Fête des Mères
elle préférera des Fleurs
à toutes autres choses.



Mme Albert Clouâtre
FLEURISTE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
— Livraison par toute la ville —
31a, 4e Avenue Fl. 6-6394 IBERVILLE

Films à la TV



Canal 2 — Montréal
Canal 7 — Sherbrooke
Canal 10 — Montréal

CBFT—2

Jeudi, 10 mai
9 heures:
"MADAME BUTTERFLY"
Italien. 1955. Opéra filmé. Réalisation de Carmine Ballone avec K. Yachigusa et Nicola Filacuridi. — Un officier américain qui a quitté une Japonaise après l'avoir épousée, finit par causer le malheur de cette dernière en se remariant. — Beau spectacle. Photographie soignée. Excellente interprétation. — Suicide final. Thème pour **adultes.**

Samedi, 12 mai
11 heures 34:
"ASSASSINS ET VOLEURS"
Français. 1956. Comédie de Sacha Guitry avec Jean Poiret et Michel Serrault. — Un assassin mène une vie dévoyée et finit par tuer un cambrioleur qu'il avait fait condamner à sa place. — Rythme allègre. Nombreux gags. Excellente interprétation. — Présentation complaisante d'un adultère, de vols et de meurtres. Ensemble immoral. **A déconseiller.**

Lundi, 14 mai:
1 heure 30:
"LE CROISEUR SEBASTOPOL"
Suisse. 1939. Drame d'aventures de Karl Anton avec Camilla Horn et Werner Hinz. — Ce film raconte les exploits d'un officier de la marine pour délivrer sa fiancée prisonnière. — Une production de série. Violences. Pour **adultes.**

Mardi, 15 mai:
1 heure 30:
"LA VENGEANCE DE LA DEESSE ROUGE"
Italien. 1958. Film d'aventures d'Elia Marcelli avec Lua Manoa et Germano Longo. — En Amérique du Sud, un aventurier réussit, grâce à l'aide d'une Indienne, à découvrir des diamants. — Soutient l'intérêt. Beaux paysages. Interprétation convenable.

Mercredi, 16 mai
1 heure 30:
"L'AFFAIRE MACOMBER"
Américain. 1946. Film d'aventures de Zoltan Korda avec Gregory Peck et Joan Bennett. — Les aventures d'un couple et d'un chasseur professionnel partis chasser le lion dans la jungle africaine. — Banal. Dialogue trop abondant. Un certain intérêt documentaire. Interprétation convenable. — Adultère de désir. Fatalisme. **Adultes, des réserves.**

Jeudi, 17 mai
1 heure 30:
"LA VIE EN ROSE"
Américain. 1939. Comédie d'Irving Cummings avec Shirley Temple et Charles Farrel. — Par sa gentillesse et sa bonté, une fillette favorise le remariage de son père devenu veuf. — Film centré sur Shirley Temple. Beaucoup de gaité. **Tous.**

CFTM—10

Dimanche, 13 mai
3 heures 15:
"LE SONGE DE BUTTERFLY"
Italien. 1942. Drame musical de Carmine Gallone avec Maria Cebitari et Fosci Giachetti. — Une cantatrice italienne vit dans sa propre existence le drame sentimental de "Madame Butterfly" qu'elle interprète à la scène. — Plaire aux amateurs de "bel canto". Réalisation inégale. — Bonne interprétation — Liaison non désapprouvée. **Adultes.**
7 heures 30:
"LA POURSUITE INFERNALE"
Américain. 1956. Western de John Ford avec Henry Fonda et Victor Mature. — Un règlement de comptes entre deux familles, à la suite d'un meurtre. — Intéressante progression dramatique basée sur l'évolution psychologique des personnages. — Technique maniée de main de maître. Interprétation sobre et puissante. — Oeuvre âpre et poignante. — **Adultes.**
9 heures 30:
"ECHEC AU PORTEUR"
Français. 1958. Drame policier de Gilles Grangier avec Paul Meurisse et Jeanne Moreau. La police recherche un ballon chargé d'explosifs dont des enfanst se sont emparés par méprise. — Suspense assez intéressant. Parfois artificiel. Bons acteurs. **Adultes et adolescents.**
11 heures 10:
"LES AMOUREUX"
Italien. 1956. Etude de moeurs de Mauro Bolognini avec Antonella Lualdi et Franco Interlenghi. — La vie sentimentale des jeunes gens et jeunes filles d'un quartier de Rome. Peinture de moeurs fort intéressante, dans la meilleure tradition de l'école néo-réaliste. Beaucoup de naturel et spontanéité. — Oeuvre à tendance positive. Aventures d'une femme mariée. **Adultes, des réserves.**

Lundi, 14 mai
3 heures 15:
"SERVICE DE NUIT"
Français. 1944. Comédie dramatique de Jean Faurez avec Gaby Morlay et Jacques Dumesnil. — Grâce aux manoeuvres habiles de la téléphoniste d'un petit village, maints problèmes sont solutionnés. Scénario bien construit. Réalisation fraiche et limpide, parfaitement rythmée. Excellents interprètes. — **Adultes, des réserves.**
7 heures 15:
"LE NAIF AUX 40 ENFANTS"
Français. 1957. Comédie de moeurs de Philippe Agostini avec Michel Serrault et Jean Poiret. — Ses méthodes nouvelles valent à un jeune professeur enthousiaste l'estime de ses élèves et l'opposition de ses supérieurs et des parents. — Habile et attachant. Rythme alerte. Technique soignée. Bonne interprétation de Serrault. — Un flirt assez poussé. **Adultes.**
11 heures 10:
"LA VOIX DU REVE"
Français. 1949. Drame sentimental de Jean-Pierre Paulin avec Renée Saint-Cyr et Jean Chevrier. — Un homme joue la comédie de l'amour à une aveugle dont le fiancé est disparu à la guerre. — Inégal. Invraisemblances. — Interprétation correcte dans l'ensemble. **Adultes et adolescents.**

Mardi, 15 mai:
3 heures 15:
"L'ETRANGE NUIT DE NOEL"
Français. 1939. Drame policier de Yvan Noé avec André Brulé et Jean Servais. — On enquête sur le meurtre d'un châtelain assassiné mystérieusement à l'occasion d'une fête. Intérêt soutenu. Bonne interprétation. — Scènes impressionnantes. — Crimes. Suicide. **Adultes.**
11 heures 10:
"LE CRIME DU BOUIF"
Français. 1952. Comédie policière d'André Cerf avec Champi et Pierre Jourdan. — Aventures loufoques du bouif faussement accusé d'avoir tué son gendre. — Film au gros comique. Action assez bien menée. — Quelques scènes osées. **Adultes.**

Mercredi, 16 mai
3 heures 15:
"LA FEMME QUI FAILLIT ETRE LYNCHEE"
Américain. 1952. Western d'Allan Dwan avec John Lund et Audrey Totter. — Une jeune fille multiplie les actes héroïques après avoir pris la direction d'un bar que possédait son frère avant d'être tué dans une rixe. — Western très moyen, au thème plus qu'usé. — Atmosphère de violence et de jalousie. Idée de vengeance dominante. **Adultes, des réserves.**
11 heures 10:
"NE DE PERE INCONNU"
Français. 1950. Drame social de Maurice Cloche avec Jean-Pierre Kérien et Gaby Morlay. — Le triste sort fait par la société aux enfants naturels dénoncé lors d'un procès. Généreux mais inégal. — Tendance mélodramatique. Interprétation dominée par Kérien. — Thème pour **adultes.**

Jeudi, 17 mai
3 heures 15:
"LES PILLARDS"
Américain. 1948. Western de Joseph Kane avec Rod Cameron et Ilona Massey. — Un major de cavalerie et un bandit devenus alliés par un concours de circonstances ont à lutter contre une bande d'Indiens. — Scénario banal. Réalisation conventionnelle. Beaucoup d'action. **Adultes et ado'escents.**
8 heures 30:
"FILLE D'AMOUR"
Franco-italien. 1953. Mélodrame de Vittorio Cottafavi avec Barbara Laage et Armando Francioli. — Une femme de petite vertu sacrifie son amour pour sauver celui qu'elle aime. — Parfait mélodrame. Réalisation lourde. Interprétation inégale. Admission de l'amour libre. Amoralité de situations et de comportements. **A déconseiller.**
11 heures 10:
"LE SECRET DE MAYERLING"
Français. 1949. Drame de Jean Delannoy avec Jean Marais et Dominique Blanchar. — Histoire tragique des amours de Rodolphe de Habsbourg avec la jeune Maria Vetsera. — Réalisation froide mais soignée. — Situations inadmissibles sur le plan religieux. Lâcheté et légèreté des personnages. **A déconseiller.**

CHLT-TV—7

Dimanche, 13 mai
11 heures 30:
"NOUS LES FEMMES"
Italien. 1953. Film à sketches de Rossellini Visconti, Franciolini et Zampa avec Alida Valli, Ingrid Bergman, Isa Miranda et Anna Magnani. — Le prologue nous montre un concours dont les gagnantes trouveront un petit rôle dans un film: prétexte pour nous faire recueillir les confidences de quatre actrices célèbres. — Idée originale. — Film intéressant. Sujet de chaque histoire assez mince. Anna Magnani remarqquable. — Sous-entendus suggestifs. Images libres. **Adultes.**

Mercredi, 16 mai
"LE FILS DU PENDU"
(Moorise)
Américain. 1948. Drame de Frank Borzage avec Dane Clark et Gail Russell. — Le drame du fils d'un assassin, incompris et rejeté par tous. — Réalisation assez bonne d'un scénario intéressant mais mal développé. **Adultes.**



RENÉ LECAVALIER et JEAN-MAURICE BAILLY, deux commentateurs du *Baseball* télévisé au réseau français de Radio-Canada, chaque samedi après-midi. A l'occasion, trois autres annonceurs sportifs bien connus, Louis Chassé, Richard Garneau et Raymond Lebrun, font les commentaires et la description des matches des ligues Nationale et Américaine.

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
186, rue NOTRE-DAME
FI. 8-4789 Saint-Jean

POUR VOS REPARATIONS
TELEVISION — STEREO — RADIO
RECHERCHEZ POUR VOTRE PROTECTION CET ECUSSON
Membres qualifiés, spécialistes en électronique
VENTE ET SERVICE

FI. 6-5315 — **Laval Bessette Ltée** — 77, 1ère Avenue Iberville
FI. 6-6440 — **Aimé Bombardier** — RADIO TV SERVICE — 36, 5e Avenue Iberville
FI. 7-3913 Service Jour et nuit — **Champlain Té-Vé** — HI-FI - TV - RADIO DISQUES ET APPAREILS — 213a Champlain Saint-Jean
FI. 6-3070 — **Luc Charbonneau TV** — RADIO TV SERVICE — Village MONT ST-GREGOIRE
CH. 5-3307 — **Fortier Radio TV** — 255 de l'Eglise Napierville
FI. 6-9435 — **J. Maurice Gagné** — 281 St-Jacques Saint-Jean
FI. 7-2385 — **Normand Galipeau** — AGENCE "ZENITH" — 108 Richelieu Saint-Jean
FI. 6-9560 — **J.-P. Gouin Télévision** — Marcel Roy, prop. Spécialiste en télévision — 290 Champlain Saint-Jean
FI. 8-4545 — **Léopold Laurent** — RADIO TV SERVICE — SAINT-LUC
FI. 6-6290 — **Renald Leclerc** — RADIO - TV - ANTENNES — 33 Pinsonneault Saint-Jean
FI. 8-4552 — **Lord Radio Service Enr** — MARCONI TV - Hi-Fi - Radio - Stéréo — 112 St-Louis Saint-Jean
FI. 8-4383 — **Pierre Massé** — Radio TV Service Enr. — 160 Notre-Dame, coin St-Louis Saint-Jean
FI. 8-4002 — **Germain Marsan** — Radio TV Service Enr. — Antennes - Rotors - Hi-Fi Stéréo — 444 Rémillard Saint-Jean
FI. 7-2297 — **National Radio Télévision** — Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop. — 146 Place du Quai Saint-Jean
FI. 7-7383 — **Ouimet Radio-TV Service** — RADIO et TV — 64 Des Carrières Saint-Jean
FI. 7-4506 — **Radio-Télévision Clinique Enr.** — R. W. Hamel, prop. — 357 Mercier Saint-Jean

Les films de la semaine à Saint-Jean

Dans nos cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

*FILMS A VOIR:
L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

★ ★ ★

SAINT-JEAN

IMPERIAL ●

10-11-12 mai:

"BREAKFAST AT FIFFANY'S" ..... AR

Film américain, comédie réalisée par Blake Edwards avec Audrey Hepburn, George Peppard et Mickey Rooney.

► Appréciation: **L'atmosphère artificielle et invraisemblable dans laquelle baigne toute cette histoire en atténue la portée morale. Cette peinture de moeurs dossolues motive cependant des réserves.**

aussi

"VIOLENT WOMAN" ..... A

Film américain, drame réalisé par Barry Mahon avec Jennifer Statler et Joanne Kelly.

► Appréciation: **Le sujet de ce film et ses développements le font réserver aux adultes.**

13-14-15-16 mai:

"EN CAS DE MALHEUR" ..... P

Film français, drame passionnel réalisé par Claude Autant-Lara avec Jean Gabin, Brigitte Bardot et Edwige Feuillère.

► Appréciation: **Le sujet de ce film sordide ainsi que le comportement des personnages sont d'un immoralisme cynique. A proscrire.**

aussi

"SANS TAMBOUR NI TROMPETTE" ..... Aa

Film franco-allemand, comédie satirique réalisée par Helmut Kautner avec Jean Richard, Hardy Kruger et Dany Carrel.

► Appréciation: **Ce film plaide à sa façon la cause du pacifisme et de la fraternité humaine. Adultes et adolescents.**

CAPITOL ●

10-11-12 mai:

"CAUCHEMARS DE DRACULA" ..... A

Film britannique, drame d'horreur réalisé par Terence Fisher avec Peter Cushing, Christopher Lee, Carol Marsh et Melissa Stribbling.

► Appréciation: **Une oeuvre qui, par suite de la tension nerveuse qu'elle provoque, doit être strictement réservée aux adultes.**

aussi

"FRANKENSTEIN 1970" ..... AR

Film américain, d'horreur, réalisé par Howard W. Koch avec Boris Karloff, Jana Lund et Donald Barry.

► Appréciation: **L'accumulation des violences et des meurtres ainsi que les moeurs assez libres des personnages font réserver ce film aux adultes avertis.**

x x x

13-14-15-16 mai.

"LES NOMADES DU NORD" ..... Aa

Film américain, d'aventures réalisé par Jack Couffer et Don Haldane avec Jean Coutu, Emile Genest et Robert Rivard.

► Appréciation: **Des combats cruels entre animaux et une scène de violence rendent ce film contre-indiqué pour les enfants. Adultes et adolescents.**

aussi

"ULTIME CHEVAUCHEE" ..... Aa

Film américain, western réalisé par Albert C. Gannanway avec Jim Davis, Arleen Whelan et Farron Young.

► Appréciation: **Le bon droit triomphe, mais non sans quelques violences comme il est d'usage dans ce genre de films. Adultes et adolescents.**

CARTIER ●

12 au 18 mai:

"DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES" ..... D

Film français, drame de ganstérisme réalisé par Jules Dassin avec Jean Servais, Robert Manuel, Carl Mohner.

► Appréciation: **Même s'il apparaît à l'épilogue que le crime ne paie pas, la présentation sympathique de criminels, l'exposé détaillé de la technique d'un cambriolage et certaines scènes osées obligent à une cote sévère. A déconseiller.**

aussi

"LES FUGITIFS" ..... AR

Film français, drame réalisé par Marc de Gastyne avec Michel Martaguet, Jacqueline Danno et Claudine Maugey.

► Appréciation: **Ce film peut faire réfléchir sur les effets néfastes d'une mauvaise éducation des enfants. Des situations délicates et deux brèves scènes osées motivent des réserves.**

Vient de paraître

L'Eglise et les laïcs mariés

Les gens parlent beaucoup aujourd'hui d'Eglise, de laïcat, de laïcisme. Ces mots-là s'emploient à tort et à travers. D'une part, ceux qui défendent les droits de l'Eglise, on les accuse d'étroitesse d'esprit, de manque d'indépendance. D'autre part, ceux qui critiquent certaines attitudes de l'Eglise, on les dit catholiques de gauche, laïcisants et parfois même athées. Où se situer alors dans ce méli-mélo? C'est à cette question que veut répondre le volume **l'Eglise et les laïcs mariés.**

Pourquoi **laïcs mariés?** Tout simplement, parce que beaucoup analysent ces problèmes en fonction des individus, mais il faut penser que les individus font partie, généralement, d'une société conjugale (un époux et une épouse) qui a le droit d'exprimer son opinion. C'est pour cette raison que les auteurs développent un aspect très spécifique: les relations qui existent entre l'Eglise et le couple marié. Ainsi se retrouvent des questions aussi directes que celles-ci: qu'est-ce que les laïcs mariés attendent du prêtre? qu'apportent-ils au prêtre? le dialogue est-il possible entre les clercs et les laïcs mariés? qu'est-ce qu'un curé attend de ses paroissiens mariés?

Pour répondre à toutes ces interrogations, on a fait appel à la collaboration de 23 clercs et laïcs dont Alec et Gérard Pelletier, Madeleine et Claude Ryan, président diocésain de l'Action catholique de Montréal, le R.P. Emile Legault, c.s.c., etc. Le volume contient aussi une lettre liminaire de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

L'Eglise et les laïcs mariés qui vient de paraître aux Editions du Jour, dans la collection les "Idées du Jour", permettra aux prêtres et laïcs d'étendre leur action éducatrice dans les milieux conjugal, familial, paroissial. Il rendra de précieux services à toute la communauté chrétienne.

Un ouvrage de 160 pages en vente à $1.50 aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.



● Parmi les collaborateurs laïcs à "L'Eglise et les laïcs mariés" on compte M. et Mme Roland Germain. M. Germain est coordonnateur de l'assistance économique du Service Social diocésain de Saint-Jean.



L'Honorable Lester B. Pearson à Saint-Jean et Iberville

L'Hon. Lester B. Pearson

Chef national du Parti Libéral

sera à St-Jean et Iberville, le 12 mai

Pour la première fois dans l'histoire de Saint-Jean et Iberville, un chef National sera dans nos villes. En effet, l'Hon. Lester B. Pearson, chef national du Parti Libéral et futur Premier ministre du Canada, sera à Iberville et à Saint-Jean dès samedi prochain, alors qu'il fera entendre le premier coup de canon dans la province de Québec, à l'occasion des élections fédérales du 18 juin prochain.

Programme de la visite

4.30 h. p.m. – Réception civique à l'Hôtel de Ville de la Cité d'Iberville.

5.00 h. p.m. – Réception civique à l'Hôtel de Ville de la Cité de Saint-Jean.

8.30 h. p.m. – Soirée dansante en l'honneur de M. Yvon Dupuis, député fédéral de Saint-Jean-Iberville-Napierville.



SALLE DO-RE-MI (Saint-Luc)

● Allocution de M. Yvon Dupuis. ● Allocution de l'Hon. Pearson.

● Danse sous le charme d'un orchestre de grande réputation.

Les billets sont en vente au prix de $2.50 chacun

Informations: — — — — — — — — — — — — — Tél. Fidélité 6-3903 — 7-1660

Quel est le plus heureux du quartier?

Woodhouse

Vous pourriez l'être
...parce que les bicyclettes de SPORT RÉGENT fabriquées par Raleigh en Angleterre, sont d'un prix imbattable. La vôtre vous reviendra à moins de 50¢ par semaine! **$49.95**

Equipée d'un changement 3 vitesses Sturmey-Archer. Petite vitesse, démultiplée, pour les côtes, seconde pour "rouler à plat", et troisième pour longs parcours. Maniable, rapide, légère!

Départs rapides, arrêts sur place! Les freins du type caliper, montés sur les poignées, contrôlent les roues arrière et avant.

Complète avec miroir rétroviseur, pompe chromée, lumière de sûreté à l'arrière, et un support double.

Peinture bondérisée, fini métallique. Faite pour plaire et durer.



Autres modèles REGENT par C.C.M.

Cadres pour filles et femmes aussi disponibles.

Bicyclette d'enfant
Nouveau cadre de 14" pour enfant de 4 ans et plus. Selle deux tons, ajustable. Freins "Perry coaster". Roue de 20".
40¢ par semaine **$36.99**

Bicyclette pour Junior
Cadre léger à fini métallique bondérisé antirouille. Freins "Perry coaster". Plus pompe chromée, support double et lampe arrière de sécurité.
40¢ par semaine **$39.99**

Petite et Standard
Roue de 26" ou 28". Pneus Dunlop et chambre à air. Poignées de guidon blanches. Plus pompe, support et lampe arrière de sécurité.
45¢ par semaine **$42.99**

Woodhouse

Magasinez vendredi jusqu'à 9 h. 30 p.m. — Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

230 Champlain, Fl. 6-4136

WOODHOUSE LE QUARTIER GÉNÉRAL DE LA BICYCLETTE

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

Directeur: Paul L'ECUYER

JEUDI, LE 10 MAI 1962

Imprimé aux Editions du Richelieu Ltée



● SOUS LES AUSPICES DU CENTRE D'ART DE SAINT-JEAN et en collaboration avec le Comité de la Bibliothèque Municipale s'est ouverte dimanche dernier à la Bibliothèque de Saint-Jean une exposition de photos sur Rome et les trésors du Vatican. Cette exposition du photographe montréalais "Gaby" est en montre tous les jours de 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir, jusqu'au 20 mai. L'entrée est libre. Lors de l'inauguration de cette exposition on remarquait la présence de plusieurs notables de Saint-Jean et des environs. On voit ici, de gauche à droite: M. Laurent Hamel, député d'Iberville à Québec, Mlle Lorraine Forget, directrice du Centre d'Art de Saint-Jean, le photographe "Gaby" Desmarais, M. Fernand Roy, représentant le maire de Saint-Jean et M. Théo Picard, président du Comité de la Bibliothèque Municipale de Saint-Jean. (Photo Philippe Petiot)

Campagne en faveur des invalides en cas d'incendie

M. Antoine Morin, directeur de la Brigade des Incendies de la Cité de Saint-Jean, s'associe avec l'Association Canadienne de l'Ordre souverain et militaire de Malte pour lancer dans la Cité de Saint-Jean, une campagne en vue de venir en aide aux invalides en cas d'incendie.

On recommande de coller cet emblème bien en vue dans une fenêtre ou la porte principale donnant sur la façade des immeubles. Si un incendie se déclare dans un immeuble où l'emblème apparait, la personne invalide pourra être secourue plus rapidement.

Les personnes désireuses de se procurer gratuitement ces emblèmes



pourront le faire en s'adressant personnellement au Poste de Feu-Police, 250 rue Mercier ou faire des demandes soit par téléphone ou par écrit et nous nous ferons un devoir de vous répondre.

Comité Industriel

Demandé par le Conseil du Travail

A sa dernière assemblée, les membres du Conseil du Travail de St-Jean et district CTC ont discuté de la situation alarmante du chômage dans notre ville. Ceci est dû au départ d'industries dans Saint-Jean.

C'est pourquoi le Conseil du Travail de Saint-Jean et District hâte le Conseil de Ville de Saint-Jean pour la formation immédiate d'un comité industriel composé de représentants du Conseil de Ville et représentants des différentes associations telles le Conseil du Travail, la Chambre de Commerce et de plusieurs autres, afin que par son travail et sa coopération avec les autorités municipales et par ses recommandations il puisse faire servir au meilleur intérêt et bien-être des contribuables et de la population en général.

IBERVILLE

Les parents ont-ils droit à des loisirs?

Tel sera le thème d'un forum organisé par la LOCF samedi le 19 mai à 8 h. p.m. à la salle des Loisirs Saint-Athanase. La soirée débutera par une partie de cartes suivie du forum. M. le curé Beauregard, autrefois d'Iberville, donnera les conclusions de la veillée. Bienvenue à tous les parents. Venez passer une agréable soirée tout en discutant d'un problème crucial à notre époque. L'entrée est libre.

Le R.P. Brouillé, s.j.

Ce que doit être une presse catholique

Pour les membres du Club Richelieu, ce fut un souper spécial, mercredi dernier. Le conférencier, le R.P. Jean-Louis Brouillé, s.j., a dépassé d'une heure le temps ordinairement alloué. Pendant une heure et demie, le Père Brouillé a intéressé son auditoire sur la presse, les journalistes, l'influence du journal. On se souvient que le conférencier avait pris la vedette, il y a quelque temps, lorsqu'il avait réclamé une enquête sur les journalistes. Présenté par M. Romain Pelletier, le conférencier fut remercié par M. Vital Goulet.

Nous publions ci-après un résumé de cette conférence du Père Brouillé.

"Je pars du fait que le milieu québecois est catholique et tient à le rester. Dans ces conditions, que doit être la presse qui se veut à la fois reflet et éducatrice de ce milieu?

Equivoque à éviter

"Commençons d'abord par dissiper certaines équivoques. Une presse, parce que catholique, ne doit pas se résumer à être un épais almanach d'événements religieux. Elle ne doit pas non plus s'employer seulement à rapporter les déclarations ou faits et gestes du seul clergé, des seules communautés religieuses. Elle ne doit pas se croire obligée d'accepter béatement tout ce qu'un membre du clergé dit pour la seule et unique raison qu'il est du clergé. Tout au plus doit-elle se montrer plus prudente à cet égard. Un membre du clergé, consacré par vocation à dispenser aux fidèles la pensée de l'Eglise, devrait normalement s'acquitter de sa tâche correctement étant donné qu'il a reçu à cet effet une formation adéquate. En résumé, disons que le clergé n'a pas tort ou raison parce que clergé mais parce que essentiellement au service de l'Eglise et s'efforce d'en faire connaître et d'en dispenser l'esprit.

"Tout ceci dit pour dissiper toute confusion entre presse "cléricaliste" et presse catholique, venons-en maintenant à l'objet prémier de cet exposé.

Ce que doit être une presse catholique

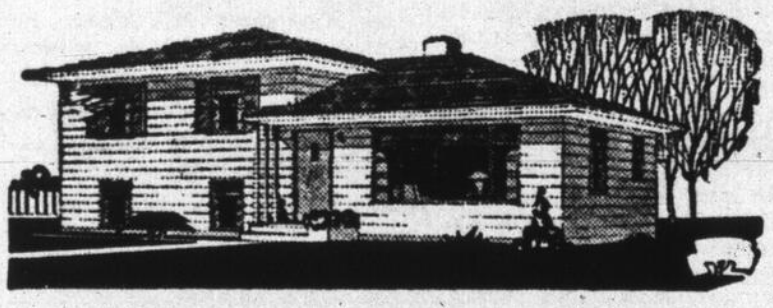
"Elle doit d'abord s'intéresser à tout ce qui est humain. En ce sens, matériellement, elle ne diffère en rien d'une presse neutre. Elle doit être, elle aussi, un reflet vivant de la société, de ses activités, de ses problèmes, de ses recherches, de ses goûts, etc. Comme la presse neutre, elle se doit d'informer aussi objectivement que possible, en rapportant les faits, les événements, les prises de positions dans toute leur exactitude.

"Là où elle diffère sensiblement de la presse neutre, c'est dans l'optique de son information, de ses commentaires et de ses éditoriaux. La presse catholique voit l'information comme un moyen de diffusion de la vérité alors que la presse neutre met, elle, l'accent d'abord sur la liberté de diffusion. Les conséquences de ces deux conceptions sautent aux yeux. Le choix que s'impose la presse catholique est plus rigoureux. Il nécessite un examen plus sévère des faits, des événements avant de les diffuser. Pourquoi? Parce que selon la philosophie chrétienne, c'est l'acquisition progressive de la vérité. D'où plus de circonspection pour éviter tout risque inutile d'induire le lecteur en erreur. Pour la presse neutre, au contraire la liberté est une donnée initiale à laquelle on donne

(suite à la page 10)

Assurance familiale complète

Notre NOUVELLE formule



des propriétaires occupants



PROTECTION COMBINEE!!!

COUVERTURES ETENDUES!!!

TAUX REDUITS!!!

La Cie F.-R. Lefebvre Ltée

Bureau d'Assurances Générales

62, rue St-Jacques Fl. 7-7585 Saint-Jean, Qué.

SOIR: Fl. 6-6491
Fl. 8-3675



● **LE POINT SAILLANT** de la 26e réunion annuelle de la division du Québec de l'Association canadienne des coloristes et chimistes du textile samedi (28 avril) a été la remise de la Médaille de bronze de l'Association à M. J.A. Clough, président de Clough Chemical Company Ltd., Montréal et Saint-Jean, P.Q., qui est un des membres fondateurs de l'association. La médaille signale "les services dévoués, soutenus et remarquables envers l'association". On voit ci-haut M. S.H. Chambers (à gauche) de Montréal Cotton Ltd., Valleyfield, un ancien président de l'association qui remet sa médaille à M. Clough.

Ce que doit être une . . .

(suite de la page 9)

en pratique une quasi-valeur absolue tandis qu'à la vérité on ne confère qu'une valeur relative. D'où suit une politique d'information moins contrôlée à même laquelle chacun se fait "sa vérité".

"A titre d'exemple, citons l'incident Chatelain. Un journal catholique, en présence de cet événement, lui aurait accordé une information prise sur la valeur et la compétence de l'intéressé, une importance très relative. Le Nouveau Journal, lui, en a fait un cheval de bataille. Pourquoi? M. Gagnon nous l'a dit en éditorial: il ne faut jamais sacrifier un brassage d'idées, peu importe à quel prix, il en sort toujours quelque chose. Du meilleur? du pire? Ça, c'est relatif aux individus. Le journal catholique ne raisonne pas ainsi. Il cherche à assurer le meilleur et à éviter le pire, en référant toujours implicitement à la loi, à la hiérarchie des valeurs, à l'ordre, toutes réalités nécessaires pour la vie en société. Cet exemple illustre bien la distance qui sépare le journal catholique du journal neutre. Il fait mieux saisir l'écart entre deux attitudes qui traduisent au fond deux conceptions de l'homme.

"Le journal qui s'adresse à une société catholique, cherche à satisfaire chez son lecteur deux besoins fondamentaux: le bien l'informer pour mieux l'instruire, le bien former pour l'amener à mieux agir. Or, qui est cet homme sur qui le journaliste travaille? Le dogme catholique nous dit que cet homme est bon mais blessé. La grâce, les secours divins lui sont nécessaires à l'accomplissement de sa double mission sur terre, c'est-à-dire pourvoir à son salut personnel et au salut des autres.

"Le journal catholique, reflet, comme le journal neutre, de l'homme individuel et social dans toutes ses implications terrestres, se doit de tenir compte de cette dimension surnaturelle. Dimension qui ne limite pas son travail et son action, au contraire puisqu'elle l'étend jusqu'à des horizons infinis, mais elle le contraint à des exigences dont le journaliste qui les ignore se trouve dispensé. Il n'est pas question de transformer la presse en prônes paroissiaux, en tribunes de morale, d'essayer à tout prix de faire du bien et d'être édifiant. Mais le journal qui se veut catholique, dévoué aux intérêts religieux du groupe, en conformité avec les exigences et les buts que poursuit l'Eglise, se doit, s'il veut réaliser ses fins, de recruter de préférence des journalistes imbus des principes chrétiens qui contribueront par leurs informations, le choix objectif qu'ils en feront, leurs commentaires et éditoriaux, à créer au sein de leur pages, un climat chrétien.

"C'est un premier pas. Un second consiste à bien dégager, aussi nettement que possible, les positions catholiques du journal à l'occasion par exemple d'un conflit d'idées, quand la foi est directement ou même indirectement intéressée. Un journal catholique, quand la foi peut de quelque manière être en jeu, ne doit pas se contenter d'exposer indifféremment les prises de positions diverses, laissant au lecteur le soin d'opter comme si toutes étaient équivalentes. Dans le cas d'une controverse entre catholiques, les divergences d'opinions doivent être exposées avec leur motivation. Il est bien évident alors, qu'une échelle de valeur s'impose. Toutes les opinions reçues n'ont pas même importance: celles qui reçoivent l'appui d'autorités reconnues et celles qui originent de groupes épars et inconsistants. On devrait donner priorité aux premiers. La raison en est que l'esprit de l'Eglise, tout en favorisant l'évolution, invite à une certaine prudence. Pour respecter cet esprit, le journal qui se veut catholique en regard d'opinions nouvelles, de tendances inédites, exposera constamment l'opinion traditionnelle. Ce qui aura pour résultat que le lecteur non averti ne sera pas troublé et que le lecteur mieux préparé pourra, lui, réfléchir sur ces innovations, mais toujours en référence avec la tradition.

"J'imagine combien plus constructives nos discussions auraient pu être en matière d'éducation, hôpitaux psychiatriques, etc... si nos journaux catholiques nous avaient présenté informations et reportages dans cet éclairage, au lieu de semer doute et confusion en laissant trop souvent à penser que tout devrait être remis en question.

"Pour répondre à ces exigences fondamentales, il va de soi qu'en plus des normes requises pour tout journaliste qui a du métier, je veux dire capacité d'objectivité, loyauté, tact, psychologie, le journaliste catholique doit posséder de solides notions de philosophie, de théologie, je veux dire au moins savoir et comprendre son catéchisme, rester à l'affût des enseignements du magistère de l'Eglise, de la hiérarchie et des écrits d'un authentique laïcat chrétien. Cette connaissance constitue la base élémentaire de tout journalisme catholique. Qu'il s'alimente ensuite ailleurs, qu'il cherche en vue de faire progresser la pensée catholique au rythme des besoins nouveaux au sein de philosophies libérales ou athées, qu'il s'ouvre au dialogue avec d'autres pensées religieuses pour y trouver des points de convergence, etc... tout cela est infiniment souhaitable et éminemment chrétien.

"Mais, je le répète, le rôle premier du journaliste catholique, avant l'attitude de la main tendue vers d'autres, consiste à traduire dans les pages de son journal la pensée de l'Eglise et à dispenser l'information dans son esprit.

"Le Bon Pasteur, parti à la recherche de la brebis égarée, s'est permis ce risque parce qu'il avait au préalable assuré la sécurité des 99 autres".

CHRONIQUE COLOMBIENNE

Conseil 1145 — SAINT-JEAN

Le Comité du respect du vendredi saint tient à remercier tous les marchands qui ont bien voulu répondre à la demande de Mgr Lucien Messier, aumônier des Chevaliers de Colomb de Saint-Jean, pour avoir si bien observé ce grand jour. Ce fut un succès complet et entier, et nous en sommes des plus heureux.

Nous espérons que cette tradition se continuera pour des années à venir et nous remercions très haut l'inspirateur de cette si louable initiative.

Une invitation s'adresse à tous les nouveaux membres de notre dernière initiation pour vous rendre à Asbestos, P. Q., pour assister à une initiation au trois degrés de l'Ordre, dimanche prochain le 6 mai, le départ se fera à 7 h. a.m. Les arrangements sont pris pour assister à leur parade et la messe à 11 h. a.m.

Ce voyage est organisé par "Les Gais Voyageurs". Le prix du billet aller-retour est de $5.50.

Tous les membres, anciens et nouveaux qui désirent assister à cette initiation, appelez FI. 6-9300 ou FI. 6-9547.

Ce sera une belle excursion dans l'est, et une belle journée colombienne.

L'assemblée de l'exécutif de notre Conseil aura lieu jeudi le 10 mai aux salles, rue Jacques-Cartier; tous les membres sont invités à assister à cette importante assemblée.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 1145 viennent de recevoir une invitation de la Ligue Industrielle et Commerciale pour rentrer dans cette ligue tout comme l'année dernière. Nous aurons plus amples détails à vous donner sur ce sujet.

Alphard Aubé

FI. 8-4874

René Grenier

● PLOMBIER
● FERBLANTIER

Installation à eau chaude

OUVRAGE GARANTI
SERVICE RAPIDE

416 Laurier Saint-Jean

FETE DES MERES

Dimanche, le 13 mai

Rien ne lui plaira autant que de recevoir des fleurs



★ Empaquetage délicat
★ Livraison à l'heure désirée.

x x x

NOUS EN AVONS UN BEAU CHOIX

Mlle M. A. Patenaude

FLEURISTE

226, rue Richelieu Fl. 6-6936 SAINT-JEAN

Spéciaux de la semaine du 10 mai au 26 mai

Chez GERVAIS

MERCERIE:

Complets pour hommes en worsted de la plus haute qualité de tissu Anglais, avec deux pantalons, derniers modèles sur le marché d'une valeur de $89.50; EN SPECIAL à $59.50

(Toutes réparations sont comprises sans frais)

Veston sport de marque "Semi-Ready", grandeurs 35 à 44 inclus., d'une valeur de $39.50; EN SPECIAL à $29.95

★ **A L'OCCASION DE LA FETE DES MERES:**
Pour les 10-11 et 12 mai un escompte spécial de 20% est accordé sur toutes les marchandises dont les MAMANS peuvent se servir dans le rayon de la mercerie seulement.

Une circulaire vous a été livrée à votre domicile; alors n'oubliez pas de bien la lire et de vous procurer ce qu'il vous faut avant la fin du mois. Le 31 mai est la date de l'expiration de cette grande vente.

Pour un service rapide signalez toujours FI. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

Le magasin général le plus complet de la région avec les plus bas prix dans la plus haute qualité

GROS ET DETAIL

Spécialiste en tapis posé (par des experts) mur-à-mur

148-150 rue Richelieu FI. 6-6865 Saint-Jean, Qué.

Assemblée fructueuse au . . .

(suite de la page 3)

s'oppose en disant que ça n'était pas compris lors de son engagement. "Vous devriez plutôt lui demander sa démission, dit M. Lorrain. On a eu deux grandes guerres pour obtenir la liberté et on est en véritable dictature à la police. On traite le monde comme des sauvages." M. le maire dit que ce n'est pas l'endroit pour analyser la valeur de nos employés municipaux. S'adressant à M. Lorrain, M. le maire dit: "Si vous voulez vous attirer le respect des citoyens, respectez-vous vous-même." L'échevin Fortier dit qu'il seconde la proposition de M. Roy, parce que notre Directeur de la Police est un homme honnête, probe, de grand jugement. L'échevin Roy ajoute que les approbations reçues de différents corps juridiques et publics sur le travail de notre corps de police et de son Directeur sont très encourageants.

M. Lorrain demande au secrétaire d'enregistrer sa dissidence.

Soumissions

Des demandes de soumissions avaient été adressées à tous les intéressés pour l'achat de conduits de polythène, une arroseuse, un cultivateur, une faucheuse et deux abreuvoirs. Le président du comité, M. Fortier, est autorisé à acheter la tondeuse à gaçon et le cultivateur de Gérard Brault & Frère, après démonstration satisfaisante. Le secrétaire et le président du Département feront étude pour déterminer la plus basse soumission pour le contrat des conduits de polythène.

Amélioration au Stade

Suivant l'avis de motion donné, on a adopté un règlement pour ordonner les travaux d'amélioration au Stade Municipal au coût de $23,000, suivant la formule des travaux d'hiver, ce qui réduira de $10,800. L'échevin Morin propose, secondé par l'échevin Fortier.

Droit de vote

L'Association des - Manufacturiers avait fait la demande du droit de vote lors des referendums. On décide de rescinder une proposition antérieure qui accordait aussi le droit de vote à une élection. L'échevin Lorrain demande au secrétaire d'enregistrer sa dissidence parce qu'il est d'avis qu'on devrait accorder le droit de vote aux compagnies, et pour les referendums et pour les élections.

Réception

La Cité accordera une réception civique à l'hon. Lester Pearson, samedi le 12 mai, à 5 heures, à l'hôtel de ville. Il y aura invitation pour 300 personnes.

Il y aura exposition provinciale des Centres d'Artisanat, les 21, 22 et 23 août. On demande une réception pour les congressistes et la permission de poser une banderolle au coin des rues Richelieu et St-Jacques ainsi que l'usage de la salle du sous-sol de l'hôtel de ville. L'échevin Lorrain se dit contre la réception parce que la ville "en retirera pas un gros profit. C'est correct pour M. Pearson, on peut avoir besoin de lui, mais les femmes de l'artisanat, ça rapportera rien à la ville." L'échevin Choquette dit qu'il s'agit du prestige de la ville quand on reçoit des participants à un congrès provincial. Une résolution est adoptée pour accorder les trois item ci-haut mentionnés. L'échevin Lorrain demande d'enregistrer sa dissidence quant à la réception.

Congrès des maires

M. le maire Desmarais dit qu'il ne pourra se rendre à Winnipeg du 11 au 15 juin pour le congrès de la Fédération des maires et des municipalités. On suggère d'envoyer le maire suppléant. M. Fortier dit qu'il lui sera impossible. L'échevin Lorrain est d'avis que ce congrès n'a aucune valeur pour les gens de St-Jean, parce qu'il y a trop de monde de partout. Ce qui n'est pas le cas, dit-il, pour les congrès des municipalités dans la province de Québec.

Divers

L'ingénieur est autorisé à acheter 1000 sacs d'alun à $41.00 la tonne.

On transmet au secrétaire-trésorier de la Cité le pouvoir d'autoriser la tenue des campagnes de charité, quêtes publiques, souscriptions, etc. M. Lorrain est d'avis que c'est une bonne chose parce que ce sont des affaires insignifiantes.

On rescinde une résolution antérieure pour annexer une partie du lit de la rivière Richelieu adjacente au lot 59 où la paroisse St-Eugène a aménagé son centre de loisirs.

M. Courville obtient permis de déménager une maison de 147 rue Mayrand jusqu'à la rue Lasalle, au sud du garage de M. Ernest Granger.

M. Maurice Lorrain offre de vendre à la Cité un terrain adjacent au terrain de la Cité, longeant le Grand Bernier, pour le prix coûtant, $2,199.25. On offrira à M. Lorrain la somme de $2,000, soit le montant offert à Mlle Langlois pour un terrain de même grandeur, dans le voisinage.

On se rend à une demande des paroissiens de St-Alexandre pour accorder le service de protection en cas d'incendie.

On accorde à la Cie de Téléphone Bell la permission de faire des transformations à son réseau suivant un plan approuvé par l'ingénieur de la Cité.

La firme Beaulieu & Dugré est réengagée comme vérificateurs aux mêmes conditions.

On adopte le projet de subdivision d'une partie du lot No 100 de la paroisse.

L'Association des Manufacturiers, division de St-Jean, demande et obtient un octroi de $100 pour la réception qu'elle a donnée lors de sa réunion annuelle, au mois d'avril.

L'ingénieur de la Cité est autorisé à aménager le terrain de stationnement, rue Richelieu, autrefois propriété de la Southern Canada Power.

On autorise le paiement des gardiens à l'Association Sportive de St-Gérard et à l'Association Sportive de St-Edmond jusqu'à ce que le budget définitif soit fixé à la Commission des Loisirs.

On annonce que le Cirque Wallace qui vient à St-Jean, sous les auspices du Club Lions a changé sa date du 4 juillet pour le 30 juin. La résolution est amendée à cet effet. M. Lorrain dit qu'il est encore contre la venue du cirque, comme il l'était lors de la première résolution. On explique que la permission a déjà été donnée et qu'il s'agit d'un amendement seulement.

Les comptes du mois sont autorisés au montant de $16,434.

Rapport feu et police

Les rapports du Département de la Police et du Département des Incendies sont déposés pour les mois de février et mars. Mentionnons qu'en février, il y eut 105 accidents d'automobile et 82 en mars. Les pompiers ont répondu à 18 appels en février et à 14 en mars.

En février, les compteurs de stationnement ont rapporté $2,184.06 et en mars, $2,461.46. Les billets de circulation ont rapporté $1,014. en février et $1,030. en mars. Les amendes à la Cour Municipale se chiffrent à $175.80 en février et $269.35 en mars.

L'assemblée est ensuite ajournée à mercredi soir, alors que le Conseil se réunira spécialement pour prendre connaissance des soumissions pour la vente de $425,000.00 d'obligations.

Nouvelle adresse

Le Dr L.-P. SAVOIE, chirurgien, avise sa clientèle que son bureau est maintenant à 230, rue Longueuil.

Pour rendez-vous, appelez
Fl. 6-9494 ou Fl. 6-9722

Chronique . . .

(suite de la page 3)

tence suspendue quand il a fauté à Saint-Jean, que la même chose était arrivée en Ontario. "Plouffe, dit-il, est de cette famille qui ne comprend pas, qui ne veut pas comprendre. Il s'est abandé avec des gens qui s'en servent et qui l'abandonnent ensuite, quand ça brûle. Plouffe ne connait pas d'autre règle que "oeil pour oeil, dent pour dent", et il doit recevoir une semblable sentence."

Plouffe recevra le 14 mai sa sentence pour une accusation de parjure.

Claude Pierre trouvé coupable

Claude Pierre avait subi son procès pour assaut avec lésions corporelles sur la personne de M. Jean Lévesque. Comme il y avait d'autres personnes impliquées dans cette bagarre et qu'il est difficile de savoir qui les a causées, le juge a trouvé Claude Pierre coupable d'assaut simple et l'a condamné à $25 d'amende. L'accusé a obtenu un délai d'un mois pour payer.

Le juge Régnier a dit son étonnement, cependant, du témoignage de certains témoins qui ont juré n'avoir à peu près rien vu.

100 milles à l'heure?

Peter Feldman a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit une voiture Jacquar, modèle 1962, le 5 mai, à St-Bernard à une vitesse dangereuse. Il appert que la voiture filait à 100 milles à l'heure. Sentence sera rendue lundi prochain.

Vol d'un veau

Alfred Lebeau, de St-Blaise, est accusé du vol d'un veau, propriété de Maurice Guay, de St-Blaise. C'est un veau de race "Holstein", de 4 mois, qui a été volé le 4 septembre 1961. Le premier témoin a été Ronald Pellerin, 18 ans, de Granby. Il dit connaître l'accusé depuis un an, qu'il était avec lui et Denis Laramée, et une jeune fille, Madeleine Lessard, de Montréal, l'amie de Lebeau, quand ils sont allés voler le veau. Le témoin a plaidé coupable déjà à cette accusation et il a purgé sa peine pour cette offense. C'est alors qu'on appelle un autre témoin, Denis Laramée, qui est justement en prison pour purger une peine pour cette offense. A ce stage, avant que Laramée témoigne, le procureur de Lebeau, Me Tremblay, se lève pour dire qu'il avait été mal renseigné au début par son client, que ce dernier vient de lui avouer que le témoignage de Pellerin était pas mal vrai et il a demandé l'ajournement à la semaine prochaine.

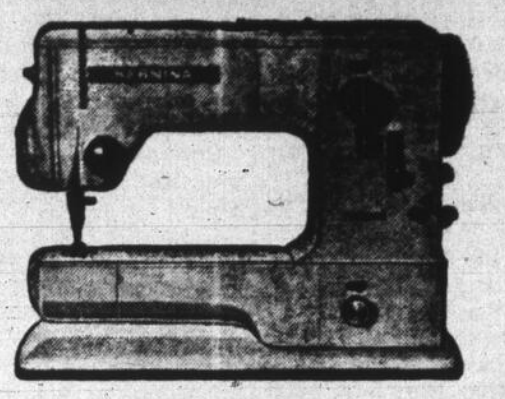
Autour d'une horloge

M. Marcel Primeau, ex-gérant de l'hôtel New Meredian, a été acquitté d'une accusation de vol d'une montre-horloge, propriété de la Brasserie Molson. Cet hôtel a cessé ses activités en fin de mars dernier pour faire place à une maison d'accueil pour vieillards et convalescents. Il se trouvait trois horloges publicitaires sur les murs, propriété de Molson. Une horloge a été remise à M. Roland Viau, représentant de Molson. Une autre horloge avait été enlevée, lors d'une soirée, par un employé de la Cie Labatt, histoire de s'amuser. Ce dernier avait avoué sa culpabilité, la semaine dernière. L'horloge-montre, la troisième des horloges Molson, a été retrouvée, au milieu du mois d'avril dans une chambre que M. Marcel Primeau occupait encore à l'hôtel. Primeau a déclaré qu'il l'avait placée là pour qu'elle soit en sûreté et ne subisse pas le sort de la deuxième horloge. Il a avoué qu'il aurait aimé la garder comme souvenir mais qu'elle était à la disposition de ses propriétaires. Il y eut bien conversation téléphonique entre M. Viau et M. Primeau à deux reprises, mais on ne s'est pas entendu, apparemment, sur l'identité des horloges, laquelle des trois. Dans son jugement, le juge Régnier a dit que l'accusé n'a pas eu l'intention de voler l'horloge, même s'il aurait aimé la garder. "Et c'est pourquoi, dit-il, je suis obligé de l'acquitter. La vie a encore ses bons moments", de conclure le juge.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

La Briqueterie Saint-Laurent
935, EDIFICE CARRE DOMINION
MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.
Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

BERNINA



Bienvenue
à votre Centre de Couture
BERNINA
situé à 137 Richelieu

Pour toutes informations concernant votre machine à coudre **BERNINA** ou pour une démonstration à domicile de la fameuse machine **BERNINA** automatique ou pour service sur votre machine à coudre quelle que soit la marque signalez:
Fl. 6-4144 — Après 6 h. p.m.: Fl. 8-2322

● Demandez MADAME COTE qui se fera un plaisir d'aller chez vous! Aussi consultez nos spéciaux au sujet de nos machines à coudre BERNINA.

BERNINA EST GARANTIE A VIE

J. Albert Côté Ltée
137, rue RICHELIEU
Tél. Bureau: Fl. 6-4144 Résidence: Fl. 8-2322

$ $ $ $

De beaux dollars pour vous bientôt!!

$ $ $

Surveillez cette annonce la semaine prochaine dans ce même journal

L'Amicale Mariste N.-D.-A. (Saint-Jean) Inc.

$ $ $ $

Au Conseil de Ville

L'hon. Lester Pearson à Iberville

Lors de l'assemblée mensuelle du Conseil de Ville d'Iberville, tenue lundi le 7 mai sous la présidence de S. S. le maire Dr Jean-Guy Lalanne, ce dernier informait ses collègues du passage à Iberville de l'honorable Lester Pearson, chef du parti libéral à Ottawa, samedi le 12 mai à 4 h. 30 p.m.

A cette occasion, M. Pearson déposera une couronne de fleurs au pied du monument de Sir Wilfrid Laurier et un cocktail sera servi par la Ville aux différentes personnalité invitées pour la circonstance.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée précédente, M. Alain Brault, demande et obtient la permission de niveler les rues tracées sur les terrains de la succession Raymond dont il vient de se porter acquéreur.

M. Jules Boulais, secrétaire du club de hockey "Les Renards" d'Iberville, dont les finances démontrent un déficit de $400 demande l'aide de la Ville pour combler ce déficit. Sur proposition de M. Monat, secondé par A. Chagnon, ce montant de $400 leur sera versé quand les autorités de la ville jugeront à propos de le faire.

Sur la demande de M. Philippe Demers, l'échevin Daudelin s'occupera de faire la réfection de la 7e Avenue entre la 1ère rue et le Bord de la rivière.

x x x

La Société Saint-Jean-Baptiste de Bleury demande la permission de se servir de la salle municipale jeudi soir le 15 mai. Accepté.

x x x

La Cie Baillargeon Ltée offre ses services à la ville pour réparation de rues de ciment, asphalte, etc.

x x x

Le secrétaire est autorisé à verser $20 au Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc pour une page d'annonce dans le programme souvenir que cette société fera imprimer à l'occasion du congrès national des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc qui sera tenu à Iberville en la paroisse Saint-Athanase, très prochainement.

x x x

Le secrétaire est autorisé à renouveller l'abonnement à la revue Cités et Villes.

x x x

Sur proposition de G. Daudelin, secondé par A. Gagnon, le secrétaire, M. Jean Paradis, est délégué au congrès des secrétaires-trésoriers municipaux qui sera tenu à Sherbrooke du 13 au 16 juin.

x x x

Le Chef de Police A. Houle assistera au congrès des Chefs de Police qui sera tenu à Percé les 26, 27 et 28 juin prochain.

x x x

La Société Prudentia invite le Conseil à se faire représenter au congrès que cette société tiendra fin mai au Château Frontenac à Québec. A l'étude.

x x x

M. Jacquqes Lalanne, 89, 7e Avenue, demande au Conseil de faire respecter le règlement concernant l'entretien des terrains vacants, car un tel terrain près de chez lui est dans un tel état qu'il est devenu dangereux pour les enfants. A l'étude.

x x x

La Commission Scolaire désire acheter le terrain situé à l'arrière de l'école Notre-Dame de Lourdes pour en faire une cour de récréation pour les enfants de cette école. Comme le garage municipal est sur ce terrain la ville ne peut acquiescer à ce désir. La question pourra être décidé plus tard si les demandes entreprises pour l'achat de l'ancien garage de la voirie provinciale se terminent comme les autorités municipales le désirent.

x x x

M. René Legendre, de Sainte-Foye se voit refuser la demande qu'il a faite pour ouvrir un bureau publicitaire commercial.

x x x

La Fédération Sportive demande la permission de tenir une fête champêtre (festival) en juillet prochain. Accordé. Elle demande aussi la construction d'un trottoir sur la rue Bessette, côté sud en face de la Palestre.

x x x

Une demande de souscription à la campagne de Prêts Etudiants de la Société des Artisans est refusée.

x x x

Une demande de contribution signée par M. Raymond Bériau, pour l'abolition du payage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier est aussi refusée.

x x x

Le secrétaire fait lecture du rapport de l'ingénieur C. Bessette, concernant l'analyse de dépôt sur une maison présumée détériorée par les émanations venant de l'usine Metal Powder. D'après cette analyse, ces dépôts contiendraient 22% d'acide Ferrique qui proviendrait de cette usine. Le Conseil après discussion, décide de vérifier le règlement et de reporter la question à l'assemblée spéciale de lundi prochain ou une décision sera prise pour forcer les représentants de cette compagnie à faire le nécessaire pour faire cesser cet état de chose.

x x x

Un montant de $25 est voté à la campagne de souscription des Sociétés Saint-Jean-Baptiste pour la survivance française en Colombie Canadienne.

x x x

Une résolution demandant à la Commission des Affaires Municipales un permis d'emprunt temporaire au montant de $11,000 pour faire face à certaines obligations est passées.

x x x

Un règlement pour travaux d'hiver à $21,436 est proposé par M. A. Gagnon, secondé par O. Fontaine.

En réponse à l'échevin A. Fontaine qui demande que des boulevards des Centres Héroux et Bleury, soient terminés, M. le maire répond qu'il y a d'autres travaux plus urgents à faire pour le moment.

x x x

Les constables J. Monette et R. Ruel ayant terminé leur stage d'essai de 6 mois, sont maintenant considérés comme membres permanents du corps du police.

x x x

Une résolution est passée pour que demande soit faite aux propriétaires de maisons incendiées de libérer la voie publique et faire le nécessaire pour éviter les accidents.

x x x

L'ingénieur Bessette est autorisé à demander des soumissions pour l'achat de compteurs d'eau aux marchands d'Iberville.

x x x

Le Conseil décide de s'en remettre au chef du département pour l'achat de peinture de circulation.

x x x

Le ramonage des cheminées sera fait par le même entrepreneur que l'année dernière et ce aux mêmes conditions.

x x x

Le Chef de Police est autorisé à suivre les cours d'Orientation et d'Opération de protection civile qui seront donnés à Armprior, Ontario, du 28 mai au 8 juin.

x x x

La Régie des Transports informe le Conseil qu'à la suite d'une ordonnance, Les Autobus Boulais ont obtenu le permis de hausser le prix du billet de 25c entre Saint-Jean et Montréal. A l'avenir les usagers paieront donc 75c au lieu de 50c comme auparavant.

x x x

Le projet d'éclairage au mercure sur la 5e Avenue reste à l'étude en attendant le plan que la Cié Southern Canada Power doit soumettre au Conseil.

x x x

La question des permis de bicyclettes est remise à lundi prochain.

x x x

L'achat par la Ville, des biens meubles et immeubles de l'Association Sportive OTJ est discuté malgré que les échevins Fontaine et Daudelin soient dissidents. La chose est acceptée en principe et les représentants des deux parties, Association et Conseil, se rencontreront bientôt pour passer le contrat.

x x x

Le secrétaire devra faire parvenir à l'hon. R. Pinard, copie d'une résolution pour l'achat de l'ancien garage de la Voirie Provinciale.

x x x

L'échevin Daudelin est autorisé à faire travailler au taux de $8.00 l'heure la niveleuse de la Voirie Provinciale quand il le jugera nécessaire.

x x x

L'ingénieur C. Bessette est autorisé à faire le nécessaire pour l'homologation de la 3e Avenue.

x x x

L'aviseur légal, Me H. Choinière, est autorisé à offrir à Mme Lague un montant de $350 plus les frais pour indemniser cette dame pour blessures qu'elle se serait infligées sur un trottoir.

x x x

Des soumissions pour l'achat de ciment seront demandées à la Cie Baillargeon Ltée et Carrière Ouimet.

x x x

PERMIS DE CONSTRUCTION

Mme Jean Thibodeau, 888 Champlain, Saint-Jean, 8 logis, 36-38 rue Montcalm: $40,000.

Canada Dye Works Ltd. 83, 2e Avenue, agrandissement: $15,000.

Normand Hébert, 30, Mercier, St-Jean, 444-332, 67 Bessette: $11,000.

Maurice Dubuc, 18, 1ère Rue, Iberville, 30-p208-7, 78 Riendeau: $10,500.

Jean-Paul Girouard, 92, 9e Avenue 30-115, 181 14e Avenue: $10,000.

Denis Lemaire, 123a 1ère Rue, 444-350, 29 Bessette: $10,000.

Maurice Raymond, 27a, 8e Avenue, P.115, 75, 8e Avenue: $10,000.

Lucien Durand, 13, 3e Rue, 30-111 166, 12e Avenue: $10,000.

Pierre Larocque, 420, Vaudreuil, Saint-Jean, 30-12, 148, 15e Avenue: $9,500.

Léopold Benjamin, Mont-Saint-Grégoire, 115-18, 105-107, 7e Avenue $6,000.

Gilles Beaudoin, 124, 12e Avenue, 126, 12e Avenue: $2,000.

Gérard Desgroseilliers, 25a 3e Ave. garage: $300.

Albert Monette à Chomodu Inc. 49-51, 2e Rue, lot p.302: $7,900.

Roma Rainville à Arthur Leblanc 59, 5e Avenue, lot p.230: $9,700.

Georges Dextraze à John Saplywyj, 141, 5e Avenue, lot 236-8: $3,800

Iberville Realty Ltd. à Jules Boulais, 27 Ave. Bessette, 444-351: $7,300

Iberville Realty Ltd. à Denis Lemaire, vacant, 444-350: $500.

Gaston Tétreault à Denis Patenaude, 11, avenue Goyette, 444-269: $6,850.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

REPARATIONS ELECTRIQUES

Laveuses automatiques, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et petits appareils domestiques.

L. DANIEL — 7-7358

138 Place du Quai — Fl. 7-4951

OFFREZ DES FLEURS pour la

FETE DES MERES



MAGNIFIQUE CHOIX:

★ Quatre-Saisons

★ Rosiers

★ Chrisanthèmes

LIVRAISON GRATUITE
VENTE AU DETAIL

Les Serres Toupin Enr'g.

49, 4e Avenue Tél. Fl. 7-4823 IBERVILLE

Richelieu Linoleum Enr.

Tapis - Tuiles - Prelarts - Draperies

SPECIAL : Tapis à partir de $2.49 la v.c.

Prélarts pour votre chalet

217, Chemin Richelieu Fl. 6-9988 SAINT-JEAN

Posage par EXPERTS

grâce,
sveltesse
et confort



Skippies
par
Formfit

$5.95



Montant jusqu'à la taille, la gaine Skippies No 937 vous donne la toute dernière silhouette de la mode . . . svelte, gracieuse et souple, plus un bien-être et une aisance incroyable. Légère et galbante en filet fort de nylon, elle vous moule fermement et vous fait paraître bien plus mince. Panneaux amincissants d'extension verticale en satin élastique au devant et au dos. Gaine modèle 937, grandeurs P.M.G., $5.95. (Disponible aussi en gaine-culotte, modèle 837, P.M.G., $5.95.
Montrée avec le soutien-gorge Confidential Formfit, légèrement rembourré, modèle 281, en coton broché, 32A à 38C, $4.00.

— HEURES D'AFFAIRES —

Lundi, mardi, mercredi, jeudi jusqu'à 6 h. p.m.

Vendredi jusqu'à 9 h. 30 p.m. — Samedi jusqu'à 6 h. p.m.

Le Salon de Corset Inc.

2 corsetières diplômées à votre service

216 Champlain Tél. Fl. 7-1150 Saint-Jean

Nouvelles d'Iberville

Saint-Noël Chabanel ★
Réunion C.E.D.

Ce soir, à 8 h., au sous-sol du presbytère, aura lieu la réunion des membres du Cercle d'Economie Domestique que toutes se fassent un devoir d'être présentes.

Aux prières

Joseph-Arsène Deland, décédé à L'Acadie, à l'âge de 71 ans. Il était le père de M. Roland Deland de cette paroisse.

"Les parents premiers responsables des loisirs"

Un nouveau prototype d'hommes est apparu: l'homme du sport, du bricolage, de la télévision et des vacances. L'homme des loisirs est né. Il offre à notre sagacité quelques problèmes anciens et neufs.

L'homme des loisirs est né du progrès moderne qui a engendré la diminution des heures de travail et l'accroissement constant des heures libres. Or le problème actuel provient justement du fait que la mauvaise commercialisation des loisirs s'est emparée des temps libres du citoyen contemporain, en exploitant chez lui les plus bas intérêts et en négligeant souvent de lui offrir des loisirs culturels.

Mais, d'autre part, on se pose la question: s'il faut éviter l'emprise de la mauvaise commercialisation sur les temps libres, que fera-t-on de ces heures de loisirs? A qui appartient-il de les organiser d'une façon saine et honnête?

Les loisirs doivent véhiculer les valeurs culturelles et éducationnelles. C'est donc la famille qui a la première responsabilité. (Extrait du bulletin paroissial Saint-Noël).

Naissances

Le 6 mai a été baptisée Marie, Marguerite, Sylvie, Francine, née le 18 avril, enfant de M. Elisée Boudreau et de Pierrette Piché. Le parrain a été M. André Alexandre et la marraine Marguerite Blais.

Le 6 mai a été baptisée Marie, Mignonne, Rita, Francine, née le 24 avril, enfant de M. Pierre Hemmings et de Rita Boucher. Le parrain a été M. Germain Boucher et la marraine Mignonne Perron, oncle et tante.

Décès de M. Arcade West

Mercredi le 2 mai est décédé à la demeure de son petit-fils, M. Nordmand Belouin, de Valleyfield, M. Arcade West, à l'âge de 83 ans et 7 mois.

Il était l'époux de feu Delvina Sauvage et avait habité à Iberville jusqu'à il y a deux ans où il était allé demeurer chez son petit-fils à Valleyfield. Il laisse pour pleurer sa perte M. et Mme Normand Belouin, de Valleyfield; M. et Mme Wilfrid Belouin, d'Iberville; M. et Mme Alex Start; M. et Mme Geo. Surprenant, de Springfield, Mass.; M. et Mme Tony McQueen, de Winoski, Vt.; plusieurs petits-enfants et un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 5 mai à 10 h. en l'église paroissiale de Saint-Athanase et son inhumation se fit au cimetière local.

Nos sincères condoléances à la famille.

Vente de fleurs

A l'occasion de la fête des Mères faites plaisir à vos mamans, tout en faisant une bonne action. Les Guides et les Jeannettes passeront chez vous les 10, 11 et 12 mai pour vous offrir des fleurs. Encourageons nos jeunes en leur faisant bon accueil.

Saint-Athanase ★
Ligue du Sacré-Coeur

Les ligueurs remettront désormais leur carte de membre durant l'heure sainte de dimanche soir.

Collecte de fleurs

La collecte de fleurs faite durant la semaine sainte pour orner le sanctuaire aux grandes fêtes a rapporté la somme de $329.39. Les autorités de la paroisse remercient les paroissiens de leur générosité.

Publications

Il y a promesse de mariage entre Georges Hurteau, de la paroisse St-Bruno et Isabelle Beauvais, de la paroisse St-Edmond de Saint-Jean.

Aux prières

Mme Dr Adélard Lebel, née Eugénie Lajoie décédée le 28 avril à l'âge de 75 ans et 7 mois. Elle était la soeur de Mgr Valmore Lajoie, curé de la paroisse.

M. Georges Bissonnette, décédé lundi le 30 avril à l'âge de 72 ans. Il était le frère de MM. Antonio, Oswald et Victor Bissonnette de cette paroisse.

M. Arcade West, époux de feu Délina Savage, décédé à l'âge de 83 ans et 7 mois. Ses funérailles ont eu lieu ici samedi à 10 h.

Assemblée à l'Amicale Mariste Iberville

Sous la présidence de Léon Barsalou, assisté par l'exécutif, se tenait dernièrement l'assemblée mensuelle du mois d'avril à l'école Secondaire St-Georges. Pour la première fois, à la suite de la distribution du Core des Amicales Maristes Canadiennes, l'assemblée fut conduite par notre président, suivant l'ordre du jour.

Claude Lecavalier, sec-arch, a lu les minutes de l'assemblée précédente. Elles furent adoptées après quelques corrections dues à la transcription. Normand Laflamme, sectrés. donne son rapport: l'argent sort plus vite qu'elle entre. Un S.O.S. doit être lancé si nous voulons remplir nos engagements pris avec la jeunesse étudiante des écoles d'Iberville.

Après la lecture d'un passage de l'encyclique Mater et Magistra, suivit un forum qui dura environ une demi-heure. Question par les Amicalistes et Réponses par notre aumônier, M. l'abbé Clément Gendron et les frères Désiré Gabriel et Etienne.

Les petits chanteurs de l'école St-Noël demandent l'aide financier pour l'achat d'un petit pantalon uniforme. Un montant de $25 est voté pour le moment avec l'assurance d'y revenir plus tard. Une invitation est reçue pour leur concert annuel qui aura lieu au sous-sol de l'église St-Noël à 8 h. dimanche le 13 mai. Bienvenue à tous.

Notre indulgencier, Colomban Daneau, responsable des activités religieuses au sein de l'Amicale, demande la coopération des membres pour l'heure d'adoration nocturne qui aura lieu le 17 mai à la chapelle Marie-Reine du Monde de l'église Notre-Dame de Montréal. Un autobus sera à notre disposition. Il y a encore quelques places de libres pour ceux qui voudraient s'unir à nous. Pour plus amples renseignements, adressez-vous par téléphone à FI. 6-4329.

Le 6 juin, à l'occasion de la fête du Bienheureux Marcelin Champagnat, fondateur des Frères Maristes il y aura une messe dialoguée à 9 h. et 30 du soir, en plein air à la grotte du Noviciat des Frères Maristes à Iberville. Au cas de pluie, elle aura lieu à la chapelle. Une invitation spéciale est lancée aux Amicales environnantes ainsi qu'à la population en général.

L'Amicale Mariste promet de collaborer dans les mesures du possible à la création d'un mouvement scout dans Iberville. M. Denis Charette, représentant, annonce qu'un comité est en préparation pour porter à bien cette réalisation.

Des félicitations sont adressées au Frère André-Robert, pour le magnifique succès remporté lors du concert sacré.

Le Frère Désiré-Gabriel, directeur de l'E.S.S.G. et notre aumônier, M. l'abbé Clément Gendron, tirèrent leur conclusion. Un goûter nous fut servi par le Frère Etienne.

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605

ROY & FILS

PORTES ET CHASSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison - Veneer - Masonité - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"

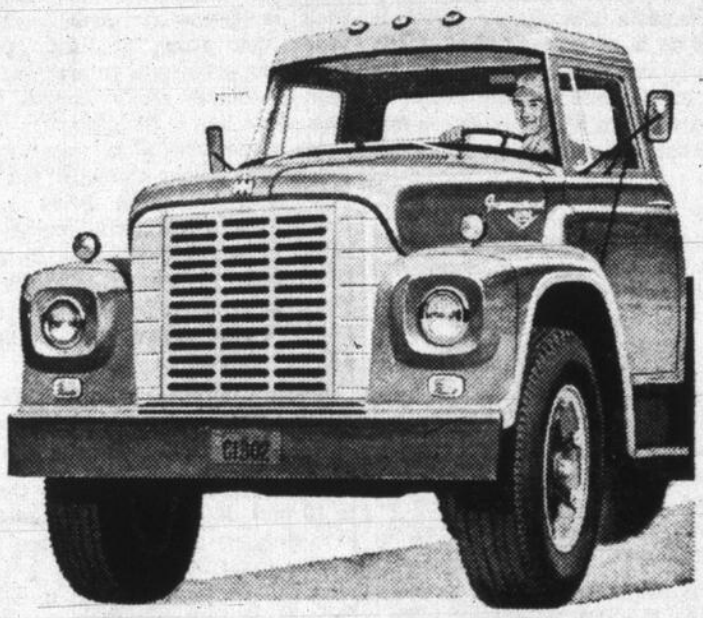
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

LA NOUVELLE SERIE

LOADSTAR

INTERNATIONAL

a VOIE LARGE:



Rayon de braquage plus court
et direction plus facile

Voici les camions mi-lourds les plus robustes et les plus durables qui aient jamais été construits. Mais en dépit de leur énorme puissance, ce sont les plus faciles à manier qui aient jamais pris la route. La nouvelle voie large permet de braquer à 40 degrés, d'où une très grande maniabilité. La nouvelle cabine de longueur réduite combine les avantages d'une cabine avancée et d'une cabine normale. La facilité d'accès au moteur rend l'entretien très simple, très facile. La cabine d'une conception nouvelle donne au conducteur un confort parfait. Allez voir aujourd'hui même les modèles de la série Loadstar International. Vous apprendrez tout ce qu'il y a de nouveau en matière de camions!

Allez les voir aujourd'hui même chez:

Garage

Donat Gingras

CAMIONS — AUTOMOBILES
Distributeur: International — Renault — Vente et Service

IBERVILLE: FI. 7-7515-16
MONTREAL: OL. 8-8991

67, 2e RUE IBERVILLE

Nous sommes déménagés

Roy & Goyette
7-4160

MAGASIN
Delorme Enr'g.
7-1913

146, Place du Quai — St-Jean

PROFITEZ DES BAS PRIX!!

SET DE CHAMBRE
SET DE CUISINE
MATELAS
CHAISE EN TOILE, ETC.

TELEVISION
STEREO
MACHINE A LAVER
SECHEUSE
PHONO-RADIO

La vente se continue à très bas prix

Congrès Lacordaire

Le Rév. Père Ubald Villeneuve, o.m.i., à Iberville, dimanche, le 20 mai

C'est dimanche, le 20 mai, que se déroulera dans notre ville le Congrès diocésain des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de tout Saint-Hyacinthe.

A cette occasion, le R.P. Ubald Villeneuve, o.m.i., et aumônier national sera le prédicateur attitré alors que le Docteur Réginald Grand'Maison, président national dirigera les assises de l'après-midi et de la soirée.

Pour ceux qui ne connaitraient pas encore le dynamique Père Villeneuve à la personnalité des plus attachantes, reprenons les paroles élogieuses que le Père Fabien Boucher, o.m.i. disaient à l'occasion des vingt-cinq années de sacerdoce de celui que tous appellent: "Le Père". — "Il a rendu la vie à nombre d'alcooliques que leur vice retenait dans les chaines, il a donné des prêtres à l'Eglise et il a donné des apôtres laïques à leurs frères; le Père Villeneuve, qui, à maintes reprises, a participé à des conférences internationales à titre de représentant officiel du mouvement, possède une vigueur d'esprit peu commune et est pour tous ceux qui l'ont approché, une inspiration d'optimisme et de courage".

Qui est le docteurs Gran'Maison? Le président national qui dirige, avec une maitrise parfaite les destinées du mouvement. Le docteur Grand'Maison, toujours à l'affût de méthodes modernes pour propager le mouvement, fut l'un de ceux qui ont pensé les cours d'été sur l'alcoolisme, donnés à l'Université de Sherbrooke, pendant la période des vacances d'été. Il sait se pencher amicalement sur toutes les catégories d'apôtres et leur donner le souffle d'enthousiasme qui semble diminuer, après une période plus ou moins longue donnée au mouvement; il sait réveiller les énergies languissantes; en un mot il possède les qualités qui font de lui, le chef idéal.

C'est lui qui disait, récemment, aux responsables diocésains: "Que votre congrès 1962 soit le mieux réussi, le plus enthousiaste, le plus vivant, le plus prometteur de succès pour l'avenir!"

Voici le programme du congrès 1962, dans la paroisse St-Athanase: Prédication par le R.P. Villeneuve; 1 h. 30: inscription des délégués à la salle St-Charles; 2 h.: forum pour tous, dirigé par MM. Ange-Aimé Raiche, Marcel Dumas et Paul Birtz; 4 h.: Parade des drapeaux à travers les rues de notre ville; 5 h.: messe des congressistes; 6 h.: Banquet au club Bellerive; 8 h.: Ralliement à la salle Saint-Charles, avec conférences par le Docteur Grand'Maison et partie récréative donnée par un artiste de chez nous, M. Agostino Vello.

Que tous réservent leur journée du 20 mai et participent au congrès qui sera ce que chacun le fera!

Filles d'Isabelle d'Iberville

Le joli coup d'oeil, en entrant au Cercle Saint-Charles le soir de l'assemblée du 3 mai. La disposition et la décoration des tables à l'occasion de la fête des Mères nous faisait oublier la température maussade.

Mme Bissonnette, régente, souhaite la bienvenue à Mme Irène Poirier, député de district, à toutes les mamans et jeunes filles, venues en grand nombre à l'occasion de la fête des mamans.

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à Soeur Clara Demers, vice-régente.

Nous sympathisons avec Mme Goyette et sa famille, pour le désastreux incendie de leur demeure à Clarenceville.

Le 20 mai, le départ pour le pèlerinage au Cap de la Madeleine est fixé à 7 heures moins quart au Cercle St-Charles. Aucun arrêt au cours du trajet. Apportez quelque chose à grignoter! Messe solennelle à 11 heures. Le dîner est libre. Celles qui le désirent peuvent apporter leur lunch. A 2 h. 30, procession et récitation du Rosaire. Uniforme si possible et l'insigne bien placé en évidence. Le retour aussitôt après le Salut du Saint-Sacrement. Souper à Montréal. Prix du billet: $3.40; on peut s'adresser à Soeur Geoffrion.

Tirage en cours d'un magnifique cadre, travail fait à l'aiguille. Les personnes qui désirent des billets s'adresseront à Soeur Lanoue, Henryville, Soeur Clarisse Lord et Aline Labelle.

Soeur Poirier offre ses félicitations et remet à Soeur Annette Surprenant la médaille de 25 ans membre des Filles d'Isabelle. Soeur Adrienne Campbell lui remet un joli bouquet de corsage. Soeur Surprenant joint donc les rangs avec Soeur Rancourt, Smith et Chaput.

Mme Bissonnette est élue "reine du mois".

Pour les membres intéressés à assister aux banquets de la Convention nationale au Reine-Elizabeth, s'il vous plait prendre note: le 15 août à 7 heures; prix du billet: $6.50 et le 16 août à 7 h.; prix du billet: $5.00.

Pour la fête des Mamans, les catherinettes avaient préparé un programme très intéressant. Puis ce fut le délicieux goûter, au cours duquel un cadeau-souvenir est remis à chaque maman. Soeur Rita Dupuis est élue "Maman de l'année 1962".

Ne pas oublier d'apporter un prix pour le social de juin. Que chacune fasse sa petite part. Je remercie Mlle Adrienne Campbell pour avoir eu l'obligeance de me remplacer durant mon absence.

J. CARREAU,
sec.-rédactrice

C. E. Domestique Saint-Noël Chabanel

Bien qu'en avril, la réunion fut remise au lundi le nombre de présence était satisfaisant, c'est que chacune réalise que toute assemblée a son importance et donne à chaque fois quelque chose de nouveau soit au sens moral, éducatif ou pratique.

Mme Goyette préside la soirée, après les mots d'usage, elle donne le rapport de la correspondance et fait part du cours de chapellerie qui se donne présentement. Elle remercie également Mme Mailloux qui a fait les rideaux qui enjolivent notre local.

M. le curé fait la partie morale ayant pour sujet "Le climat de santé morale de la société dépend des pouvoirs publics et de chaque citoyen". Il termine en souhaitant que la santé de notre peuple soit aussi vaillante que celle de notre cercle. Il nous suggère aussi de faire connaitre nos préférences dans les programmes aux postes de télévision, c'est-à-dire au commenditaire qui les présente, pour apporter et maintenir un meilleur choix de programmes.

Pour la partie éducationnelle, Madame Léo Goyette développe cet item "L'attitude de la femme dans la vie moderne: envers ses voisines, les membres du cercle". La résolution à retenir: faire aux autres ce que vous voudriez qu'il vous soit fait Mme Leclerc termine en donnant un résumé des qualités masculines pour l'éducation de la jeune fille.

Mme Bessette s'occupe du discutons: est-ce que le jeune homme ou la jeune fille doit soumettre sa vocation en contact avec le monde?

Pour les membres qui aimeraient assister au congrès diocésain, il aura lieu à Waterloo le 24 mai dans l'après-midi et le soir.

Une certaine somme d'argent est remise pour l'achat de fleurs qui orneront notre église ainsi que l'honoraire d'une messe à Notre-Dame du Foyer. Comme les années passées, nous participons à l'oeuvre des vocations ainsi qu'à l'oeuvre d'un séminariste.

Chaque membre reçoit un livret pour le tirage de deux carpettes tissées par Mme Mailloux, pour le cercle les personnes intéressées peuvent s'adresser aux membres, le tirage aura lieu le 14 juin.

Nous passons à la votation des déléguées. Mme Cadieux est élue 1ère déléguée, Mme Pilon la 2e. Comme 1ère substitut, Mme Barsalou et Mme Laflamme, 2e substitut. Mme la présidente étant toujours déléguée a besoin d'une substitut et c'est Mme Paul Denicourt qui est l'élue.

Félicitations à ces dames qui représenteront le cercle à différentes occasions.

La prochaine réunion se tiendra le 10 mai. le morceau à confectionner sera un sac à magasiner tissé, double; une chemise sport à manches courtes pour homme, modèle et tissu au choix; napperons pour corbeille à pain, avec broderie.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P.Q.

Tél. Fl. 7-3860
BOUDREAU & BEAUVOLSK ENR.
DEBOSSAGE ET PEINTURE
OUVRAGE GARANTI ● TOWING
● DEBOSSEURS DEMANDES
5 ans d'expérience — Pour débossage seulement.
285, rue Cousins Saint-Jean, P.Q.

Pour vos parkings et cours en asphalte
Adressez-vous à
PIERRE QUOIBION
242, rue Missisquoi, IBERVILLE



● Asphalte
● Pierre
● Sable
● Terre
● Tourbe à la verge

Spécialité: ● "Drive-way" et "Parking" en asphalte.
● Vente de tourbe à la verge.
Estimé gratuit sur demande — Machinerie moderne — Travail garanti — Ouvriers qualifiés — Longue expérience — Prix abordables.
Nous vendons au meilleur prix dans la région.

Trois ventes dans une
Au Carrousel Enr.

1 — 20% DE RABAIS sur tous les disques 33 tours en magasin

2 — VENTE A .01 Un choix varié de disques vous est offert dans une vente à 01¢. Avec l'achat d'un disque 33 tours à prix régulier vous obtiendrez un deuxième disque pour la modique somme de 01¢.

3 — VENTE D'APPAREILS

● Radio de table A.M. blanc Electrohome	Rég. $ 49.95	VENTE $ 37.95
● Radio de table AM-FM cabinet bois "Electrohome"	Rég. $139.95	VENTE $ 99.95
● Phono Stéréo portatif "Electrohome" No 605	Rég. $139.50	VENTE $ 99.50
● Phono Stéréo portatif "Electrohome" No 603	Rég. $ 89.95	VENTE $ 69.95
● Phono Monoral "RCA Victor" No 690	Rég. $ 54.95	VENTE $ 43.95
● Radio de table AM-FM "Radionette"	Rég. $139.95	VENTE $109.95
● Appareil combiné Stéréo haute-fidélité, AM-FM, modèle Calais "Electrohome"	Rég. $529.50	VENTE $395.95
● Haut-parleur "Satellites 1000" "Electrohome"	Rég. $ 44.95	VENTE $ 35.95

Au Carrousel Enr.
152, rue St-Jacques Fl. 7-4332 Saint-Jean, Qué.

À toutes les MARIÉES de JUIN 1962



Un cadeau d'articles D'ÉPICERIE de STEINBERG

Voici comment vous pouvez obtenir GRATUITEMENT votre panier de provisions de marques reconnues

(1) Demandez votre feuille d'application du Panier de la Mariée de Juin et votre Formule d'entrée du Concours la prochaine fois que vous irez magasiner chez Steinberg.

(2) Remplissez la formule d'entrée et mailez à:
Cadeau Steinberg pour les mariés,
a/s Steinberg's Limited
5400, rue Hochelaga
Montréal 5, Québec

(3) IMPORTANT: Envoyez une découpure de journal de votre faire-part de mariage ou une copie de votre invitation au mariage ou une lettre de la personne qui a présidé à la cérémonie.

(4) Les formules d'entrée doivent être mises à la poste au plus tard le 30 juin, date à laquelle cette offre expire.

LISTE DES PRODUITS ET DES FOURNISSEURS!

SHORTENING DOMESTIC paquet 1 lb
SARDINES SILD, A L'HUILE CROSSED FISH boite 1½ oz
POIS HONEY POD STOKELY boite 10 oz
FEVES AU LARD VAN CAMP STOKELY boite 8 oz
TOMATES PELEES GATTUSO boite 15 oz
MELANGE A SAUCE INSTANTANEE POUR SPAGHETTI GATTUSO paquet 1½ oz
JUS DE TOMATES HEINZ boite 20 oz
FLOCONS DE PERSIL FRENCH boite ½ oz
DENTIFRICE FLUORIDE PEPSODENT grand tube
NETTOYEUR MOUSSEUX AJAX Rég.
BISCUITS SOCIAL TEA DAVID paquet 1 lb

BISCUITS SANDWICH A LA CREME LIDO "SENSATION" paquet 1 lb
GUIMAUVES ANGELUS LOWNEY paquet 1 lb
TOAST MELBA OLD LONDON (blanc) paquet 4 oz
POUDINGS INSTANTANES ROYAL SAVEURS DIVERSES paquet 4 oz
VIANDE EN CONSERVE PARIS PATE boite 3 oz
GINGER ALE COTT bout. 30 oz
CHOW MEIN AUX NOUILLES CHUN KING boite 16 oz
CATSUP AYLMER bout. 11 oz
SOUPE AUX TOMATES AYLMER boite 10 oz
RIZ DAINTY boite 1 lb
SOUPE AUX NOUILLES-POULET LIPTON paquet 2¼ oz

FEVES AU LARD PURITAN pot 15 oz
MUFFETS QUAKER boite 9 oz
SPAGHETTI BRAVO paquet 1 lb
MARMELADE A L'ORANGE CHIVERS pot 12 oz
PATE DE FOIE GRAS CORDON BLEU boite 3 oz
SACS DE THE RED ROSE 30 au paquet
THON BLANC CLOVER LEAF boite 3¼ oz
DINER AU MACARONI ET FROMAGE CATELLI boite 7½ oz
CONFITURE DAMSON E. D. SMITH pot 9 oz
TRANCHES DE MARINADES CORONATION pot 16 oz
RAGOUT DE BOEUF CLARK boite 8 oz

PETITS BEURRES DU MATIN GRENACHE sac de 12
KETCHUP AUX TOMATES VERTES SUCREES, CANADIANA pot 16 oz
FROMAGE GRUYERE DE SUISSE TIGER, 12 portions, paquet 8 oz
HUILE A SALADE MAZOLA bout. 16 oz
MARGARINE MOM paquet 1 lb
MELANGE TEA BISK MONARCH paquet 19 oz
CRÈME GLACEE ICE CASTLE brique 1 chop.
PAIN BLANC TRANCHE BIG CITY miche de 24 oz
LAIT ECREME INSTANTANE PET (en poudre) boite 1 lb
LAIT EVAPORE CRINO boite 16 oz

PUREE DE POMMES DE TERRE INSTANTANEE BETTY CROCKER boite 6 oz
MELANGE A GATEAU "GINGERBREAD" TWINKLE boite 15 oz
SAUCE SOYA V.H. bout. 4 oz
FROMAGE COTTAGE AUX ANANAS ELMHURST cont. 16 oz
MELASSE GRANDMA pot 12 oz
BETTERAVES MARINEES "KRINKLE CUT" RAYMOND pot 24 oz
NETTOYEUR DOMESTIQUE SOLVEASE paquet 1 lb
CAFE INSTANTANE CREAM-O pot 2 oz
ORANGES MANDARINE OAK LEAF boite 11 oz

2 GRANDS PRIX: 2 VOYAGES DE NOCES!



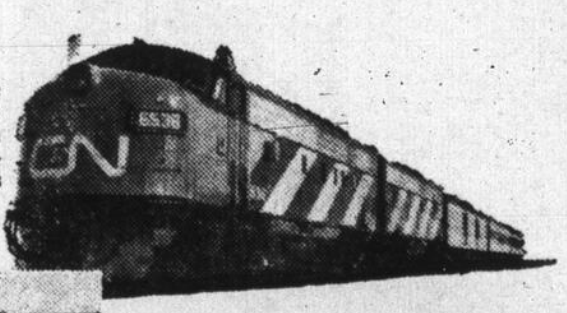
Une semaine à Nassau toutes dépenses payées par avion

TCA Vanguard

Sièges spacieux, fenêtres panoramiques, repas délicieux, service impeccable et spécial pour jeunes mariés.

Voyage de 11 jours à JASPER toutes dépenses payées via Canadien National

- Votre chambre privée
- sur le Super Continen-
- tal qui vous conduira
- en vitesse au merveil-
- leux Jasper. Et, oh! ces
- repas délicieux!



ET PLUSIEURS AUTRES PRIX





Brises embaumées au BALMORAL

Le Club le plus luxueux des Caraïbes! Séjour enchanteur et cuisine parfaite — PLUS — **Pas de droits douaniers** sur vos achats!

JASPER le paradis du CN pour les nouveaux mariés

Dans les Montagnes Rocheuses où vous pourrez pêcher, faire de l'équitation, nager ou jouer au golf!
Le rêve des jeunes mariés— JASPER !



N.B.—A tous les participants des Mariés de Juin 1961 de Steinberg:
Ecrivez-nous, donnez vos nom et adresse et le magasin Steinberg où vous magasinez. Nous serons heureux de rappeler votre premier anniversaire en vous envoyant un gâteau spécial !

Futures ménagères... achetez vos aliments chez STEINBERG

DÉCÈS

IBERVILLE

Décès de M. Napoléon Lemaire

Mardi midi, est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, M. Napoléon Lemaire, époux de Laura Boudreau. M. Lemaire était hospitalisé pour examens depuis quelques jours, rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Il était âgé de 69 ans et 6 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois fils: MM. Charles, Jean-Louis et Gérard Lemaire, ce dernier est sacristain à la Cathédrale de Saint-Jean; deux filles: Mme Joseph Blais (Jacqueline); Mme Gérard Audet (Marianne); trois soeurs Mme Laurent Galipeau, de Sainte-Brigide; Mme Josaphat Boucher, de Swanton et Mme Albert Delorme; un frère: M. Lorenzo Lemaire; ses gendres et ses brus; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Médéric Goineau et Wilfrid Dubuc, Mmes Delorme et Léonidas Lemaire; 16 petits-enfants, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles auront lieu samedi le 12 mai à 10 h. en l'église St-Noël Chabanel.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Léo Lalanne

A Hemmingford, le 5 mai, est décédé subitement à l'âge de 64 ans et 6 mois, M. Léo Lalanne, officier de douanes.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Cécile Coupal; une fille: Hélène, garde-malade; trois frères: Urgel et Zéphir, d'Iberville; Eugène, de Mont St-Grégoire; quatre soeurs: Yvonne et Thérèse (Mme Dyer), de St-Jean; Aline, religieuse du Bon-Pasteur à Laval-des-Rapides; Cécile (Mme Granger), de Hartford, Conn.; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Hector Coupal, M. et Mme Octave Thibodeau (Albina), de Napierville, M. Martial Coupal, M. et Mme Jos. Coupal (Delphine), M. et Mme Simon Coupal, de Montréal, M. et Mme Philippe Coupal, M. et Mme Joseph Coupal, de Hemmingford, Mme J.-B. Boisselle (Agnès), Mme Barbeau (Augustine), des Etats-Unis, M. et Mme Aurèle Barrière (Marie-Anne), de Ville Lemoine; plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 9 mai à Hemmingford et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Mme M. Lanoue est décédée

Mardi matin, est décédée à sa demeure, après une longue maladie Mme Michel Lanoue, née Georgianna Boucher. Elle était âgée de 84 ans. Son époux l'a précédé dans la tombe, il y a 11 ans.

Elle laisse dans le deuil cinq fils: MM. Georges, de Longueuil; Emile maître-barbier; Conrad, épicier; Roger, industriel et Guy, pharmacien, de Saint-Jean; trois filles: Mme Stanley Shatwell (Madeleine), de Thurso; Mme Norman Campbell (Mignonne), de Saint-Jean et Mme L. Ernest Grisé (Jacqueline), de St-Jean; un frère: M. Henri Boucher, d'Iberville; ses gendres et ses brus; 21 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à 10 h. à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Joseph Ostiguy

Samedi dernier, est décédé à l'hôpital de St-Jean, des suites d'un accident, M. Joseph Ostiguy, époux en premières noces de Anna Brault et en secondes noces de Valérie Lacroix. Agé de 82 ans, le défunt avait été maitre de chapelle à St-Alexandre durant la majeure partie de sa vie. Il avait succédé à son père et jusqu'à l'an passé, son fils, Roland, lui avait succédé.

Il laisse dans le deuil cinq fils: MM. Jean-Louis et Roland, d'Iberville; Jean-Paul, de St-Alexandre; Bernard, maitre de chapelle à la Cathédrale de St-Jean; Rodolphe, de Montréal; trois filles: Thérèse (Mme Osias Piédalue) de St-Jean; Paul (Mme Honoré Beaudry) de Saint-Alexandre, et Marie-Jeanne (Mme Jean Lequin), de Noyan; ses gendres et ses brus ci-haut mentionnés ainsi que MM. Louis Poirier et Arthur Piché; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Léopold Hamel; Mme Edouard Lacroix; Sr Marie-Clémence (Joséphine Brault) des Soeurs de la Présentation de Marie de St-Hyacinthe; Mme Gaston Hardy (Albertine Brault), de Montréal; Mme Jules Laurendeau (Rosianne Brault) de Farnham et M. et Mme Nérée Brault, de Montréal; 26 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église de St-Alexandre. M. le curé Laliberté, de Ste-Sabine officiait assisté de M. le curé J.-A. Bourgeault, de St-Alexandre, et de M. le curé Desparts de St-Sébastien; la levée du corps fut faite par M. le curé Bourgeault.

Assistaient au choeur Mgr Eugène Martineau, curé de la cathédrale de St-Jean; Mgr Bernard Courville, recteur du Séminaire de St-Jean; M. le curé Pierre Lanctôt, curé de la paroisse St-Eugène de St-Jean; M. l'abbé Maurice Fournier, aumônier de la maison Ste-Bernadette; M. l'abbé Jean-Paul Landry, du Séminaire de St-Jean; M. l'abbé Clément Morin, doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal et directeur du Choeur Pie X.

La chorale de la cathédrale de St-Jean sous la direction de M. Marcel Scott de Montréal, rendit la messe de Antonelli; à l'orgue M. l'abbé Léon Maurice Pepin, de St-Jean. Inhumation au cimetière de l'endroit.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Eugène Lasnier serait candidat

On apprend que M. Eugène Lasnier, ex-maire de Saint-Jean, serait sur les rangs à la convention progressiste-conservatrice de dimanche prochain, qui se tiendra à la Centrale Catholique, pour le choix d'un candidat pour la circonscription de St-Jean-Iberville-Napierville. M. Robert Sauvé sera aussi au nombre des aspirants. On croit même qu'il se pourrait qu'il y ait quatre ou cinq candidats. Interrogé par le représentant de notre journal, M. Lasnier n'a pas nié la nouvelle de sa candidature à la convention.

Contrats pour $218,906

Le Ministère de la Production de Défense vient d'accorder trois contrats à des firmes de Longueuil et Jacques-Cartier pour un montant global de $218,906.

Scott Uniform Co. Reg., de Longueuil a reçu un contrat de vêtements pour un montant de $157,156; Canadian Pratt & Whitney Aircraft a reçu un contrat pour son usine de Jacques-Cartier, au montant de $47,750 et un autre pour son usine de Longueuil, au montant de $14,000. A Jacques-Cartier, c'est un contrat visant des recherches et à Longueuil, le contrat est pour pièces et outils servant à des réparations.

On organise actuellement une grande partie de cartes qui aura lieu, prochainement, et dont les profits seront versés aux Louveteaux de la paroisse Cathédrale.

Congrès diocésain de C. W. League

Samedi prochain, 12 mai, à la Maison Ste-Bernadette à St-Jean, se tiendra le septième congrès annuel de la Catholic Women's League du diocèse de Saint-Jean, qui compte sept conseils.

Mme M. Ford, 3e vice-président, diocésaine, présidera l'assemblée principale qui débutera à 1 h. 30 p.m. Il y aura présentation de rapports d'activités et élection d'un nouvel exécutif.

Nouveau chiropraticien à Lacolle

Le Dr Henri Pelletier annonce l'ouverture de son bureau au No 46, rue St-Bernard, à Lacolle; tél. CHarlotte 6-3291.

Originaire de Shawinigan, le Dr Pelletier a étudié à l'école de Chicago, a complété son cours classique au Séminaire Saint-Sacrement chez les Pères du Très-Saint-Sacrement, et gradué de l'Ecole d'Indianapolis en 1961.

Il a également suivi les cours du fameux Dr O'Neil en réhabilitation musculaire.

Le Dr Pelletier est membre du Collège des Chiropraticiens et de Canadian Chiropratic Association.

● Le bureau du Dr Pelletier sera ouvert le mercredi et le vendredi de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.; le jeudi après-midi de 2 h. à 10 h. p.m. et les autres jours sur rendez-vous.

SOYEZ DE LA DANSE!



Très spécial
$1.79

Le plus populaire à New-York et au magasin

J.-B. Lefebvre

36, rue Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

Spécial du Printemps

DU 9 AU 19 MAI

SOULIERS "Pandora et Demosette"

Forme "Tripple Pointe"

dans les couleurs suivantes: bleu, rouge, vert, doré gris, lilas, beige

Valeur de $16.00 à $18.50

Réduit à $7.95

Ne manquez pas l'occasion – 10 jours seulement

G. ST-GERMAIN & FILS LTEE

252, RUE RICHELIEU SAINT-JEAN, P.Q.



● En marge du Renouveau '63 pour la région de Saint-Jean le Service de Conférences aux religieuses réunissait la semaine dernière quelque 175 religieuses du secteur sociologique diocésain de Saint-Jean. Le conférencier invité à cette première réunion était S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre qui a traité des trois voeux des religieuses dans la vie d'aujourd'hui. On voit ici Son Excellence entouré des Supérieures des Maisons religieuses représentées dans le secteur. Le prochain conférencier à la réunion des 26 et 27 mai au Pensionnat de Saint-Jean sera Mgr Lucien Foucreault, chancelier du diocèse. Ces réunions mensuelles comportent en plus de la conférence donnée par un religieux ou un laïc, un Salut, des prières liturgiques, etc.

(Photo B. Brouillette)

Jeunes talents de St-Jean à la TV

Les jeunes talents de St-Jean seront à la télévision Canal 7 samedi le 12 mai. Voici la liste des participants par ordre d'entrée:

François et Pierre Gay, trompette.
Titre: Le Moulin.
Diane' L'Heureux, accordéon.
Titre: Sharp Shooter's March.
Les Disciples de la joie, chanteuses.
Titre: Carnaval de Venise.
Jocelyne Boucher, chanteuse.
Titre: Je voudrais un mari.
Louise Therrien, chanteuse.
Titre: Sur l'eau.
Alain Martel, chanteur.
Titre: Les Enfants du Pirée.
Alain Vervaet, chanteur.
Titre: Une modeste pâquerette.
Marie Paquette, pianiste.
Titre: L'Anglaise.

Le programme débutera le 12 mai, à midi, au Canal 7 Sherbrooke. L'organisateur est M. Réal Bisaillon. Le transport est une gracieuseté des Autobus Fortin, de Napierville, et du Garage Daigneault et Frères rue St-Jacques, St-Jean. Nous les remercions beaucoup.

C'est ce soir, jeudi, que les Scouts passeront par les rues de la ville pour recueillir bouteilles, bocaux et tout article dans le domaine du verre.

Filles d'Isabelle de Saint-Jean

Le 14 mai prochain aura lieu l'assemblée régulière des Filles d'Isabelle de St-Jean. Venez nombreuses; plusieurs points importants seront discutés. Il y aura aussi le tirage de notre jolie petite Isabelle. Toutes celles qui ont des billets de tirage voudront bien les remettre au plus tôt à la cheftaine afin que lundi soir prochain le tirage ait lieu. Merci à toutes celles qui se sont dévouées pour la vente des billets.

Initiation

Dimanche dernier, Mme Irène Poirier, en sa qualité de député de district, présidait les cérémonies d'une brillante initiation à Cowansville. Mme Eugène Proulx, régente de St-Jean, et Mme Armand Bissonnette, régente d'Iberville, y assistaient, ainsi que plusieurs membres de nos cercles.

Ce soir, jeudi 10 mai, assemblée des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse Cathédrale à la salle 108 de la Centrale. Il y aura célébration de la Fête des Mères.

Dimanche 13 mai, ce sera l'ouverture du terrain de tir de l'Association Chasse et Pêche, à 1 h. 30 p.m.

NOTES PAROISSIALES

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 6 mai, a été baptisé Joseph, Philippe, Richard, né le 26 avril, enfant de M. Gilles Lasnier et de Thérèse Paquette. Le parrain a été M. Louis-Philippe Lasnier et la marraine Léona Davignon, grands-parents.

x x x

A la Cathédrale, le 6 mai, a été baptisée Mary, Susan, Katherine, née le 27 avril, enfant de M. D'Arcy McCarthy et de Jeanne Ouellet. Le parrain a été M. Paul Simard et la marraine Susan McCarthy, cousin et soeur de l'enfant.

x x x

A la Cathédrale, le 6 mai, a été baptisée Marie, Cécile, Sylvie, née le 26 avril, enfant de M. Paul-Emile Rochefort et de Marie-Rose Beauregard. Le parrain a été M. Adélard Beauregard et la marraine Cécile Desmarais, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 6 mai, a été baptisé Joseph, Lynwood, Pierre, né le 28 avril, enfant de M. Roland Kruse et de Rita Tremblay. Le parrain a été M. Lynwood Kruse et la marraine Lucienne Clark, grands-parents.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice le 6 mai a été baptisée Marie, Alice, Monique, Lyne, née le 28 avril, enfant de M. Denis Laplante et de Denise Lemaire. Le parrain a été M. Philippe Lemaire et la marraine Alice Roman, grands-parents.

x x x

A Notre-Dame-Auxiliatrice le 6 mai a été baptisée Marie, Thérèse, Johanne, née le 19 avril, enfant de M. Fred Gray et de Pauline Audette. Le parrain a été M. Gilles Halde et la marraine Thérèse Mathieu, oncle et tante.

x x x

A Saint-Gérard Majella le 6 mai a été baptisé Joseph, Antoine, Maurice, Denis, né le 12 avril, enfant de M. Gilles Hamel et de Myrtha Rochon. Le parrain a été M. Maurice Hamel et la marraine Rolande Bourassa, grands-parents.

MARIAGES

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Jean-Guy Brosseau, fils de M. Jean Brosseau et de Blanche Payant à Mlle Denise Lambert, fille de M. Charles Victor Lambert et de Simonne Gravel. Les témoins ont été MM. Jean Brosseau et Charles Victor Lambert.

x x x

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Gérard Lamoureux, fils de M. Angelo Lamoureux et de Mercédès Goyette à Mlle Louise Choquette, fille de M. Lucien Choquette et de Lyette Latour. Les témoins ont été MM. Angelo Lamoureux et Lucien Choquette.

x x x

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Yvon Bilodeau, fils de M. Florian Bilodeau et de Marie-Reine Turcotte à Mlle Denise Buger, fille de M. Wilfrid Buger et de Estelle Desrochers. Les témoins ont été MM. Florian Bilodeau et Wilfrid Buger.

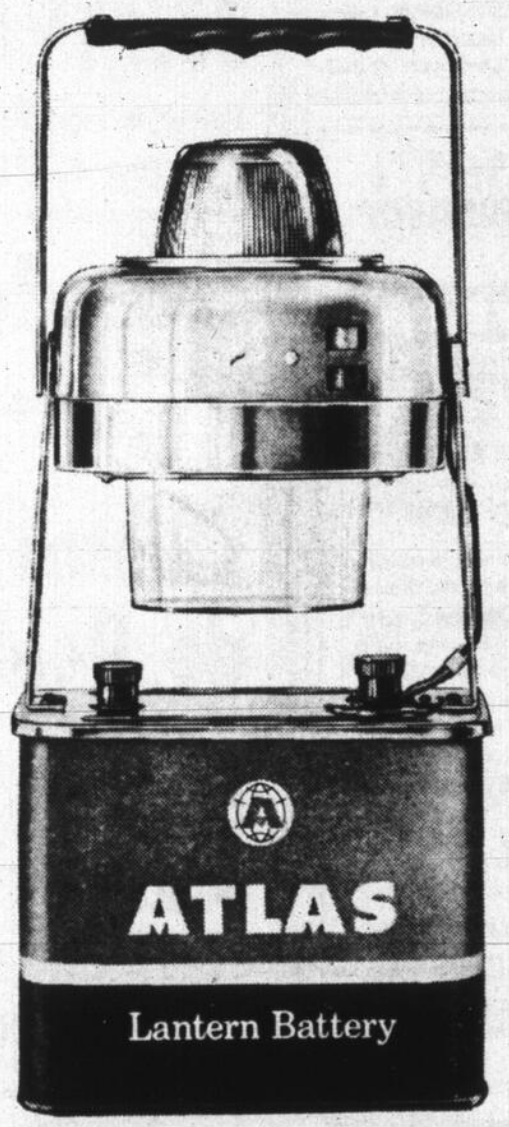
x x x

En l'église Cathédrale, le 25 avril a été célébré le mariage de M. Gilles Larivière, de Halifax, fils de M. Jean-Paul Larivière et de Hélène Mailloux à Mlle Marie-Andrée Provost, fille de M. Euclide Provost et de Françoise Chagnon. Les témoins ont été MM. Jean-Paul Larivière et Euclide Provost.

x x x

En l'église Cathédrale, le 28 avril a été célébré le mariage de M. Paul-Emile Crète, fils de feu Jean-Baptiste Crète et de feu Corona Ouimet à Mlle Olive Casavant, fille de M. Antonio Casavant et de Olive Renaud. Les témoins ont été MM. Roméo Robidoux et Antonio Casavant.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



PROCUREZ-VOUS UNE LANTERNE DE SÉCURITÉ ATLAS TOUT-USAGE

C'EST UNE LANTERNE capable d'éclairer une grande surface.

C'EST UNE PROJECTEUR puissant à longue portée.

C'EST UN PHARE DE SÛRETÉ à feu rouge clignotant en cas d'urgence.

Que ce soit chez vous ou au champ, sur la route, en forêt ou sur l'eau, vous trouverez que la lanterne Atlas tout-usage est la plus commode et la plus utile qui soit. Cette offre n'est valable que pour une période limitée. Hâtez-vous donc d'acheter votre lanterne de sécurité Atlas tout-usage!

SEULEMENT $3.95 (avec pile Atlas "Heavy Duty")

BIEN MOINS QUE LE PRIX DE DÉTAIL (plus la taxe provinciale)

EN VENTE SEULEMENT CHEZ L'AGENT ESSO IMPERIAL DONT LE NOM APPARAÎT CI-DESSOUS

Bruno Boulé — Lacolle
C. Larose — Verchères
Y. Prince — Saint-Jean

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 50¢ lb SPECIAL	STEAK 35¢ lb HACHE	FILET 89¢ lb MIGNON	PRIX SPECIAL POUR CONGELATEURS	STEAK 59¢ lb SIRLOIN	FAUX 65¢ lb FILET	STEAK 49¢ lb DELICATISE

G. A. PARADIS – 203 Champlain, Saint-Jean

Viande approuvée
Livraison gratuite

Fl. 6-9461

Représentants au Comité d'urbanisme

EVECHE: Mgr Lucien Foucrault, 218 rue Jacques-Cartier et M. Gilles Roy, géographe.

COMMISSION SCOLAIRE NDA: M. Bernard Milot, rentier.

COMMISSION SCOLAIRE PROTESTANTE DE SAINT-JEAN. M. C. Arthur Smith, évaluateur du Bureau des douanes.

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-JEAN: M. Réal Désourdy, entrepreneur en construction.

JEUNE COMMERCE: M. Jacques McNulty, notaire.

ASS. DES MANUFACTURIERS: M. Gordon Clough, gérant d'usine.

CONSEIL DU TRAVAIL DE ST-JEAN ET DISTRICT: M. Gérard Docquiers, représentant international des Syndicats des Métallurgistes Unis.

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX: M. Télesphore Vigneault, journalier.

COMMISSION DES LOISIRS: M. André Leduc, directeur de la Récréation de la Cité de Saint-Jean.

CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA: M. Denis Baillargeon, ingénieur du développement dans la Cité.

CIE SOUTHERN CANADA POWER: M. Roland Grenier, gérant et M. Jean Camaraire, assistant-gérant.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE SAINT-JEAN: Sera nommé à l'assemblée de la Commission Scolaire qui doit avoir lieu le 16 mai 1962.

CONSEIL MUNICIPAL: M. Marcel Bernard, ingénieur et M. Conrad Camaraire, commissaire-industriel.

Assemblée du Syndicat, ce soir

Grande assemblée générale du Syndicat Catholique National de la Construction de Saint-Jean, jeudi le 10 mai à 7 h. 30 p.m. à la Centrale Catholique.

Tous les membres sans exception sont priés d'y assister. Le problème le plus urgent à discuter est sans contredit le système des arrêts de travail, lorsque les ouvriers de la construction sont en chômage; en n'assistant pas à l'assemblée, nous ne pouvons connaitre votre opinion; votre syndicat vous appartient, c'est à vous de faire vos règlements qui puissent convenir à vos conditions, de façon équitable pour rendre justice à tous.

Soyez tous présents à l'assemblée du 10 mai, votre devoir vous appelle.

Le Syndicat Catholique National de la Construction de St-Jean

Le Club de Ski et son tirage

Le Club de Ski de Saint-Jean dit merci à tous ceux qui l'ont encouragé, lors de leur récente souscription soit leurs généreux dons, soit l'achat de livrets ou dons de prix. Merci aussi à ceux qui ont aidé à la vente.

Les heureux gagnants sont: Mlle Micheline Potvin, 27 Marchand, St-Jean; Mlle Nicole Dubois, 58, 1ère Rue, Iberville; Mlle Nicole Brodeur Ste-Angèle de Monnoir; Mme Reina Brault, 26, 4e Rue, Iberville; Ronald Desbiens, 32 rue Parenteau, Saint-Jean.

Voulez-vous faire une carrière dans la vente?

Si vous êtes âgés de 25 à 40 ans, avec degré d'instruction de 9e année ou mieux et possédant une automobile, nous avons une proposition à vous faire.

Nous vous offrons un programme d'entrainement. Vous recevrez durant cette période salaire et dépenses. L'expérience n'est pas nécessaire. En plus d'une période de vacances, vous avez droit à neuf jours de fêtes payées. Vous recevrez gratuitement bénéfices de la Croix-Bleue, assurance-vie et fonds de pension et dépenses d'automobile. Si vous êtes intéressés à gagner plus d'argent et à vous bâtir un avenir avec une compagnie responsable:

Ecrire à C.P. 400 Saint-Jean, P.Q.

Code d'honneur

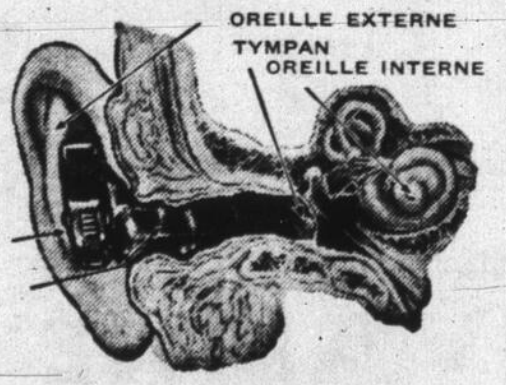
Nous nous engageons à

- Vous assurer avec les meilleures compagnies
- Vous fournir un service rapide
- Demander des primes raisonnables
- Exécuter un travail parfait
- Vous renseigner constamment sur les méthodes modernes de l'assurance
- Respecter toutes nos obligations
- Annoncer honnêtement
- Protéger les biens de nos clients
- Apporter une attention continue à vos réclamations, jusqu'à un règlement satisfaisant.

Maurice Gamache Inc.
ASSURANCES
11, Place du Marché
Saint-Jean, P.Q.
Signalez: Jour: FI. 7-1832
Soir: FI. 8-4310; 6-9725

DECOUPEZ CETTE ANNONCE

appareil UTOPIAN CONE DANS L'OREILLE



La PERTE DE L'OUIE vous isole-t-elle de votre famille et de vos amis?

Voyez comme vous pouvez maintenant entendre clairement grâce à cette étonnante nouvelle capsule électronique. Voir figure ci-dessus. Voyez comme la capsule s'ajuste naturellement à l'oreille — se glisse et s'enlève facilement... comme ça! PAS de cordon, PAS de fil, PAS de tubes en plastique.

Découvrez comment vous pouvez poursuivre une vie active et agréable dans votre famille, en société, à l'église et parmi votre entourage. Demandez dès aujourd'hui le livret descriptif GRATUIT emballé discrètement. Ecrivez à: Dept. L.R., SERVICE AUDITIF BELTONE, Case Postale 96, 1574 Chemin Chambly, Cité Jacques-Cartier, P.Q.

MARCHÉ ECONOMIQUE

3 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

304 LAURIER – SAINT-JEAN – TEL. FI. 7-3734 - 5

370 SAINT-JACQUES – NAPIERVILLE – TEL CH. 5-3840

CANTIC (en face de l'hôtel Riverview)

TIMBRES EN DOUBLE JEU. - VEN. - SAM.

JAMBON-EPAULE lb. 35¢
Fumé à l'ancienne
Pesanteur 6 à 7 livres

Steak T-Bone lb. 69¢
Le choix des connaisseurs

Cuisses ou poitrines de Poulets Grade "A" lb. 49¢

ROTI de PORC lb. 39¢
EPAULE

– MARCHE No 6 –

3 lb. Boeuf à rôtir
3 lb. Rôti porc frais
3 lb. Poulet à griller
2 lb. Steak délicatisé
2 lb. Steak haché
1 lb. Saucisse au boeuf
1 lb. Foie de porc frais

15 livres de viande **$5.99**

– MARCHE No 8 –

3 lb. Boeuf à rôtir
4 lb. Jambon épaule
3 lb. Poulet à griller
2 lb. Steak tendre
2 lb. Steak de porc
2 lb. Steak haché
1 lb. Saucisse fraîche
1 lb. Boudin frais

18 livres de viande **$6.79**

BOEUF HACHE
BOLOGNA
4 lbs **99¢**

SAUCISSE
Fraîche ou fumée
3 lbs **99¢**

OEUFS A PETIT
2 ½ douz. **89¢**

Réflexions sur la déchristianisation

★ Par Jean-Paul HÉTU

Un de nos collaborateurs livre ici à nos lecteurs les constatations et les réflexions que lui a fournies une enquête en son milieu. Enquête? Faut-il vraiment dire enquête? Ne serait-il pas plus juste de dire "une prise de contact"? Car en somme notre correspondant n'a fait que prendre un contact chrétien avec des foyers qui l'entouraient. Un contact charitable!

Nous livrons cette expérience à nos lecteurs... évidemment pas par souci de jaunisme... mais bien pour faire jaillir en eux une étincelle d'apostolat.

L'apostolat des laïcs est devenue d'une urgente nécessité en notre société. On nous l'a dit souvent, mais chaque fois que ce devoir nous a été rappelé, le mot apostolat a pris en notre imagination des proportions qui semblaient nous dépasser.

Et pourtant! Pour des foyers chrétiens adultes, quoi de plus simple que d'ouvrir les yeux sur ces autres foyers qui les entourent et se soucier de leur bonheur; se soucier de la possibilité de les aider! Ce sera déjà une révélation que de mieux connaître ces autres humains qui évoluent autour d'eux.

On ne changera évidemment pas ce milieu du jour au lendemain; mais si, petit à petit, on pouvait discrètement y apporter un peu plus de lumière, de paix et de joie. — Petit à petit, la société se transformerait... par suite de ce souci de charité chrétienne.

P. L.

J'ai habité dans une maison, à quatre logements. Le dimanche, ma femme et moi étions le seul couple qui allions à la messe. Je suis resté 14 mois dans cette maison. Et le même phénomène s'est renouvelé chaque dimanche. Au cours de cette période, deux locataires ont déménagé, deux foyers nouveaux les ont remplacés. Il n'y eut pas de changement: on boudait l'église.

Au premier étage, il y avait deux jeunes couples: le foyer R. était enrichi d'une jeune fille de deux ans, tandis que le foyer Z comptait quatre enfants. Au deuxième étage, le foyer L comprenait trois enfants. Sur les huit enfants, trois étaient d'âge scolaire. Six mois après notre tre arrivée, les ménages Z et L ont été remplacés par les familles N et T. La famille N avait un bébé de quatre mois, tandis que celle de T avait deux grands garçons qui ne fréquentaient plus l'école.

Ayant été chômeur pendant trois mois, nous avons fait connaissance très facilement avec les autres locataires. Ce fut très rapide, parce que sur quatre pères de famille, nous étions trois en chômage, (moi, plus Z et L). Même si Z était plombier licencié, il chômait régulièrement de deux à trois mois par année. L qui était journalier dans la construction était atteint par le chômage au moins trois mois par année, quand il était chanceux.

LE CAS DU PLOMBIER

Nous avons causé ensemble de longs après-midis. Nos discussions portaient invariablement sur les mêmes sujets: leur vie. Z avait 40 ans. Ses études n'ont pas été longues. Il les a terminées après l'obtention de son diplôme de 7e année. Il a pris le chemin du travail et après quelques déboires, il a appris le métier de plombier, qu'il exerce avec passion depuis 20 ans. Marié depuis 20 ans aussi, son foyer est brisé depuis cinq ans. Sa femme, qui habite toujours avec lui, sort une fois par semaine avec le frère de son patron. Il le sait depuis le premier jour. Z avait un petit défaut: il prenait un p'tit coup. "Juste les fins de semaine", comme pour se justifier. "Pourquoi bois-tu?" "J'ai ça dans le sang", répondait-il.

LE JOURNALIER

L avait 26 ans, il avait de la misère à écrire son nom. Pourtant il avait été à l'école jusqu'à la sixième année. L ne pouvait pas travailler dans une usine, "Ça me prend de l'air", c'est pourquoi je veux travailler dans la construction, disait-il au fonctionnaire du bureau de placement. Dans son ménage, ça allait bien! Il n'y avait qu'un anicroche: il n'avait pas contracté mariage. Ce qui l'empêchait de poser ce geste: le mari de sa conjointe vivait encore. Et il n'était pas question de la quitter, parce qu'elle était la mère de son fils.

L'OUVRIER DES PRODUITS CHIMIQUES

R n'était pas chômeur, il travaillait dans une usine de produits chimiques. Il était âgé de 23 ans et marié depuis trois ans. Il avait une nature fermée, il ne se joignait jamais avec nous pour discuter. Sa femme, par ailleurs, bavardait beaucoup avec la mienne.

On sait mieux pourquoi les foyers Z et L ne se dérangeaient pas le dimanche matin pour participer à la messe. Le foyer R, c'était différent: il n'assistait pas à la messe parce qu'il était apathique. Avant son mariage, R se rendait à l'église tous les dimanches matins. Ses parents n'auraient pas toléré qu'il manque la messe le dimanche. La femme de R elle, ne fréquentait plus l'église depuis qu'elle avait cessé de fréquenter l'école. Ses parents qui ne pratiquaient plus n'ont pas cultivé cette pratique religieuse, qu'elle avait acquise comme étudiante.

Au mois de mai, les foyers Z et L ont déménagé dans un autre quartier de la ville. Fait étrange, leurs successeurs, les familles N et T, ne pratiquaient pas, eux non plus. Ne vous surprenez pas! car les familles des quatre logements voisins ne fréquentaient pas l'église, elles non plus. Excepté un famille qui, de temps à autre, ne manquait pas le rendez-vous du dimanche.

LE PEINTRE

N avait 20 ans sa femme: 18 et son enfant: quatre mois. Il exerçait le métier d'apprenti-peintre, pour son père qui était un sous-contracteur. Il était le beau-frère de R, dont nous avons parlé précédemment. Comme sa soeur, il a cessé toute pratique religieuse dès sa sortie de l'école. Nous avons dit que ses parents n'étaient plus pratiquants. Un jour, son père m'a expliqué:

"C'est une vieille histoire: il faut remonter dans le temps de la crise économique de 1932 à 1939. C'était précisément en 1938. Il était marié depuis cinq ans et avait trois enfants. Il avait perdu son emploi et il n'avait plus de revenu, ni aucune économie. Comme beaucoup d'autres, il vivait au crochet de la charité publique. Vint un jour, où il n'y eut plus de pain sur la table. Ses enfants criaient famine. Son épouse et lui étaient désespérés. Ils ont quêté, et ont trouvé le minimum requis pour apaiser la faim des enfants. Il pratiquait à ce moment-là. Un dimanche, pendant le sermon, il écoutait le curé qui expliquait que le chômage était une punition de Dieu, parce que les hommes avaient trop péché, et qu'il fallait faire pénitence pour réparer les fautes commises. Cette explication du chômage l'avait estomaqué. Il ne pouvait croire que Dieu voulait punir ses enfants. Malgré tout, il s'est résigné, mais à contre-coeur. Plus tard, il rencontre Guy Caron, qui a été pendant plusieurs années le chef du parti communiste de la province de Québec. On lui expliqua les causes politico-économique du chômage. Il comprit. Et il s'engagea à fond pour l'instauration d'un nouveau régime, qui éliminerait à jamais le chômage. Après la guerre, il quitta les rangs du parti. Et depuis, il ne s'occupe plus activement de politique. Mais, il n'a plus remis les pieds dans l'église, sauf pour marier deux de ses enfants. Il croit en Dieu. Il ne hait pas les prêtres. Il a une passion: la chasse et la pêche.

L'autre locataire, qui s'appelait T était un pompier, âgé de 42 ans. C'était un brave type, que rien n'effrayait. Il a cessé de fréquenter l'église comme ça! Tout comme l'hiver cède sa place au printemps.

QUELQUES CAUSES

Jusqu'à quel point ces quelques faits de non-pratique religieuse sont-ils des types isolés dans le contexte québécois?

Si l'on repasse les cas du plombier et du journalier, on constate que ces foyers sont submergés, écrasés par des problèmes sociaux d'envergure; tandis que l'apprenti-peintre, l'ouvrier des produits chimiques et le pompier sont victimes d'un déracinement sociologique et d'un manque d'éducation religieuse dans leur famille. Le sous-contracteur peintre, pour sa part, a subi les contrecoups d'une crise de conscience qui s'est transformée avec les années, en un préjugé-indifférent.

Par ailleurs, ces facteurs constituent quelques-unes des principales causes de la déchristianisation d'un peuple. La sociologie religieuse l'a démontré depuis plusieurs années.

LA DERNIERE ETAPE

L'abandon de la pratique religieuse, c'est la dernière étape visible du processus de déchristianisation. S'abstenir de fréquenter l'église et les sacrements, par indifférence ou par volonté, c'est une attitude qui se contracte progressivement, non brutalement. On ne rompt pas brusquement les liens avec une communauté religieuse avec laquelle on croit, on espère et on fraternise dans le Seigneur. Cette rupture est due à une absence de la vie surnaturelle ou à un éclatement d'un drame intérieur. La grâce n'agit plus. La communauté chrétienne a failli envers un de ses membres. La communauté des saints sait le drame qui se joue, **mais la communauté terrestre est aveuglée**, c'est-à-dire n'est plus une, ni sainte, ni catholique. Elle vacille. Si elle se ressaisissait, elle aurait le réflexe du pasteur qui part à la recherche de la brebis qui manque à l'appel. C'est une attitude d'esprit plus que virile, que celle qui donne $5 d'une main et qui de l'autre, exploite un plus faible. Cette mentalité qui veut que la religion soit une chose, que les affaires, la politique, l'économie une autre. Tout le problème en somme de la morale sociale! Nous sommes loin de l'esprit du Pasteur qui a pour objet et fin: l'amour de Dieu et du prochain, qui se projette dans la cité par l'instauration de la justice et de la charité entre les hommes.

Ce divorce entre la vie et la religion se répercute plus profondément avec la venue de l'urbanisation. Ce choc provoqué par la transplantation de la vie rurale à la vie citadine bouleverse l'homme, le chrétien, dans tout son être, de même que ses rapports avec l'église et vice-versa. Le chrétien de l'ère rurale est dépassé, la physionomie du nouveau chrétien se dessine. Comme l'accouchement d'un enfant, c'est douloureux; la revalorisation d'un christianisme nouveau, dégagé de son symbolisme rigide, s'enfante victorieusement.

LE CONCILE OECUMENIQUE

Mais le chrétien sera-t-il vivifié par ce renouveau? La déchristianisation qui a étendu son filet donnera-t-elle le coup de grâce? Des engagés ont diagnostiqué que, selon leur vision, les chrétiens se débattaient dans une crise spirituelle, voire de conscience. Quel est le degré de cette crise? Est-elle consciente? Prend-on des vessies pour des lanternes? Le renouveau liturgique, les équipes de jeunes foyers, sont par contre significatifs. Ils sont une amorce, un élément dans ce renouveau prometteur. Le Concile Oecuménique en est la pierre angulaire. Les laïcs embarquent, parce qu'ils se sentent intégrés dans le coup, c'est-à-dire dans l'Eglise. Non seulement comme des chrétiens qui ont la mission de diffuser un message, de l'incarner, mais plus encore, on leur taille une place.

La déchristianisation est combattue par les laïcs, par leur pouvoir de collaborer à la mission de l'Eglise. Les mouvements d'Action catholique revêtent des formes appropriées et adaptées du milieu, au sexe et à l'âge. La responsabilité des laïcs est réelle. Ils ont la possibilité de l'exercer. La colombe de l'esprit agit en eux, comme dans le missionnaire aux Indes. Cette participation du laïcat est indispensable, parce que la déchristianisation bouillonne dans tous les milieux sociaux.

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu,** le journal qui publie, chaque semaine, **en primeur,** les nouvelles locales.

Première communion

Il faut conserver un souvenir de cet unique jour de sa vie

LE STUDIO LORD

est à votre service pour vous assurer des photos exclusives et à des prix spéciaux pour les communiants

UN SOUVENIR EST REMIS A CHAQUE COMMUNIANT

Pour être sûr d'une photo originale et de distinction

Faites rendez-vous en appelant Fl. 7-7569

Studio Lord

195, rue CHAMPLAIN SAINT-JEAN, P.Q.

Pour un bon équipement de bureau,

— CONSULTEZ —

Philippe Ouellet, Inc.

29 St-Charles, St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868

agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"

— TOUT POUR LE BUREAU —

Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Filières Calculateurs, etc...



FALOTS

POUR PROCESSIONS AUX FLAMBEAUX

Si vous projetez une procession aux flambeaux, nous vous invitons à nous confier... A L'AVANCE... votre commande pour cette occasion.

Nous vous offrons... à votre choix:

- Falots du Sacré-Coeur avec cantiques appropriés.
- Falots images comportant 4 illustrations différentes.
- Falots de la Vierge avec cantiques appropriés.

Nos falots sont en carton épais imprimés en deux couleurs et comportent 4 fenêtres avec les cantiques les plus populaires.

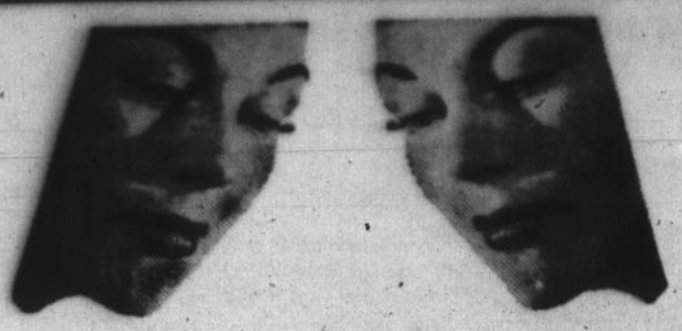
PRIX ET MODÈLES ENVOYÉS GRATUITEMENT SUR DEMANDE

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Victor 2 Comté de Laprairie, Qué. 9467

MONTRÉAL I 51 Notre-Dame Ouest

Entre nous Mesdames



* * *

Aux mères

J'aime entre les beautés, la beauté d'une mère.
La souffrance lui crée un sourire si bon!
Et la ride creusée à son front brun ou blond
S'estompe dans l'amour et n'a plus rien d'austère.

Toujours son dévouement est un geste sincère,
Berceur comme l'espoir, fort comme le pardon.
J'aime, entre les beautés, la beauté d'une mère;
La souffrance lui crée un sourire si bon !

Aux saintes charités toute son âme adhère
L'amour en son creuset, prend son coeur et le fond.
Sans l'épuiser, chacun y puise: il est profond!
Et c'est le seul vraiment qui jamais ne s'altère...

J'aime, entre les beautés, la beauté d'une mère . . .

S.S.A.

La mère

MERE, c'est toi qui le fis; petit c'est toi qui, à ses débuts, le façonnas; pour toi, il fut l'être nouveau, tu inclinas jusqu'à ses yeux tout neufs le monde amical et écartas le monde étranger.

Qu'elles sont loin hélas! les années où ta silhouette élancée suffisait pour lui masquer le chaos moutonnant! Tu lui cachas ainsi tant de choses; l'obscurité suspecte de sa chambre, tu la rendis inoffensive; dans ton coeur, refuge sans embûche, tu puisas, pour le mêler à l'espace de la nuit, un espace plus humain. Ce n'est pas dans l'obscurité, non, mais dans ta présence plus proche que tu plaças la lumière nocturne comme une lumière d'amitié. Nul craquement que ton sourire n'ait expliqué, comme si, depuis toujours, tu savais quand le parquet se comporte ainsi... Et il écoutait et s'apaisait. Il y avait un tel pouvoir en toi, qui te dressais avec tendresse.

Rainer Marie Rilke

Ce sera, dimanche, la fête des Mères!

La charmante coutume d'honorer nos mères s'est implantée chez nous durant les cinquante dernières années.

Les mamans, avec leur déjeuner servi au lit et leurs corvées faites, ce jour-là, par les enfants, se verront probablement aussi entourées d'oeillets, symbole de force, de pureté et de dévouement maternels.

Les oeillets, nous apprend Harry D. Dale, vice-président du Dale Estate Limited de Brampton, ont été associés à la Fête des Mères dès la première célébration qui eut lieu en 1908 dans une petite église de Pennsylvanie.

Anna M. Jarvis, elle-même célibataire, conçut l'idée de la Fête des Mères en l'honneur de sa mère décédée en 1905. Ses démarches auprès du clergé et du gouvernement aboutirent à l'institution d'une journée commémorative, chaque année, en l'honneur des mères.

Au tout début on donna des oeillets à tous les fidèles qui assistaient au service religieux, en souvenir de Mme Jarvis qui les aimait beaucoup et les cultivait dans son jardin.

En peu de temps les gens prirent l'habitude d'avoir des oeillets blancs pour les mères défuntes et des rouges pour les mamans vivantes, pour symboliser « la pureté, la fidélité et le dévouement des mamans ».

Bien avant l'institution américaine de la Fête des Mères, partout dans le monde on honorait les mamans. Les Grecs et les Romains avaient un festival, au printemps, en l'honneur de la mère des dieux. Les premiers chrétiens consacraient le quatrième dimanche avant Pâques à Marie, mère de Dieu.

La fête probablement la plus proche de notre actuelle Fête des Mères était le dimanche des Mères anglais qu'on observait le quatrième dimanche du carême.

Ce jour-là les enfants faisaient toutes les corvées ménagères et offraient à leur mère un « gâteau maternel » spécialement décoré.

Là encore les fleurs jouaient un rôle important. On offrait alors des bouquets de primevères à la maman.

La variété des fleurs et leurs usages se sont maintenant largement accrus mais l'esprit de la Fête des Mères s'est conservé intact.

Roses, oeillets, fleurs printanières de toutes sortes se portent et s'offrent maintenant le second dimanche de mai.

Que ce soit un simple bouquet de corsage ou un arrangement élaboré, leur signification demeure la même et exprime toute la tendresse et le dévouement maternels.

Menu pour la fête des Mères

Pour vous aider à la gâter

Les mères ont bien droit à la reconnaissance de leur famille... et ce n'est pas de trop de leur dire — une fois l'an — que nous apprécions leur dévouement.

Aux jeunes filles et garçons désireux de préparer un dîner de fête, les Economistes ménagères offrent un menu simple, facile à exécuter et excellent.

APERITIF

Peut-être papa voudra-t-il mettre lui-même la main à l'apéritif... peut-être laissera-t-il aux jeunes le soin de choisir eux-mêmes et d'offrir un jus de fruit... un jus de légume... ou une coupe de fruits...

POULET GLACE

Tout récemment les Economistes ménagères ont expérimenté une recette de "Poulet glacé" et elles sont heureuses de la présenter en première à leurs jeunes amis. Le secret du succès de cette recette réside dans la sauce: on la prépare avant ou durant la cuisson du poulet car elle n'est utilisée qu'au dernier acte.

La préparation de cette sauce peut sembler un peu longue à cause des nombreux ingrédients qu'elle contient mais elle en vaut la peine car l'ensemble constitue le fumet particulier. D'ailleurs, le menu est tellement simple à part cela et ce n'est pas tous les jours la fête des mères!

Voici la sauce en question. Dans une poêle à frire, faire sauter cinq ou six tranches de bacon coupé en petits morceaux et une demi-tasse d'oignon haché. Le tout peut être légèrement doré mais non bruni. Ajouter ensuite une cuillerée à table de cari, autant de cassonade, deux cuillerées à table de farine. Mêler et ajouter graduellement une boîte de 10 onces de bouillon de boeuf concentré. Brasser et quand la sauce est lisse, ajouter un quart tasse de sauce aux pommes et deux cuillerées à table de chacun: noix de coco, jus de citron et catsup. Amener à ébullition en brassant et laisser mijoter une dizaine de minutes. Et la sauce est prête.

Voici maintenant les renseignements au sujet de l'achat et la cuisson du poulet.

Pour servir six à huit personnes, il faut bien acheter deux poulets démembrés pesant au moins trois livres chacun ou l'équivalent en morceaux de son choix: poitrines et cuisses.

Sur un papier ou dans un sac déposer et mêler une demi-tasse de farine, une cuillerée à table de sel et une cuillerée à thé de gingembre en poudre. Brasser ou retourner les morceaux de poulet dans ce mélange de façon à les enfariner légèrement mais également. Ranger les morceaux de poulet dans la rôtissoire l'un à côté de l'autre, la peau sur le dessus. Arroser de beurre fondu. Cuire à découvert, à four modéré (350° F.), 30 minutes. Tourner le poulet, arroser du fond de rôtissoire et continuer la cuisson 15 minutes. Ajouter le reste de la sauce et continuer la cuisson, environ 20 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre à piquer. Accompagner le plat de résistance de légumes tels que:

ASPERGE AU BEURRE: asperges fraîches, congelées ou en conserve, selon les disponibilités du marché local.

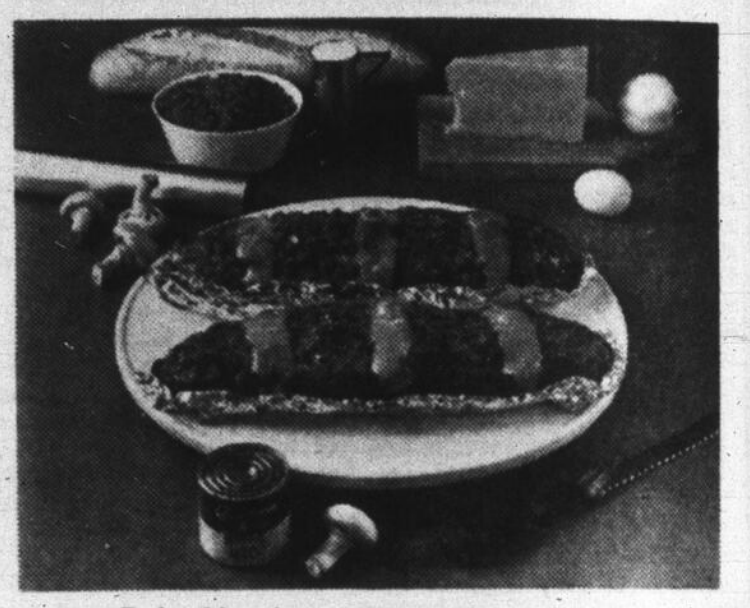
POMMES DE TERRE PERSILLADE: pommes de terre bouillies, enrobées de beurre et de persil.

Et comme dessert: un gâteau léger: gâteau éponge, des anges, chiffon, accompagnant une coupe de PECHES ALEXANDRA: Egoutter et placer au réfrigérateur des demi-pêches en conserve. Faire décongeler un paquet de fraises de 15 onces. Garder au congélateur une chopine de crème glacée. Au moment de servir placer dans une coupe froide une portion de crème glacée; couvrir d'une demi-pêche et napper de fraises. Saupoudrer d'un nuage de sucre à glacer.

Pour la cuisinière

Un plat soutenant et économique

Vous aimeriez servir des repas nouveaux et remarquables, mais votre budget vous oblige à être modeste? Essayez alors cette nouvelle recette mise au point par les économistes ménagères de Carnation: une repas appétissant sur un morceau de pain! C'est un plat soutenant, économique et facile à préparer où la viande reste juteuse et tendre, grâce à un des ingrédients, le lait évaporé, riche et crémeux. Ce lait concentré, doublement nutritif, empêche le boeuf haché de sécher ou de durcir pendant la cuisson, et de perdre ainsi beaucoup de sa saveur. C'est un vrai régal!



Pain Hambourg aux champignons

⅔ de tasse (petite boîte) de lait évaporé non dilué
1½ livre de boeuf haché
½ tasse de miettes de biscuits soda
1 oeuf
½ tasse d'oignon haché
1 c. à table de moutarde préparée
1½ c. à thé de sel
¾ de c. à thé de glutamate de sodium
⅛ de c. à thé de poivre
1 tasse (4 onces) de fromage Cheddar râpé
1 tasse de champignons cuits ou en conserve, hachés
1 baguette (pain français) de 15 pouces
Papier d'aluminium épais
Tranches de fromage pour garnir

Mêler les onze premiers ingrédients. Couper une baguette par la moitié, sur la longueur, puis étaler le mélange sur la face coupée de chaque moitié. Entourer les pains de papier d'aluminium épais, jusqu'à la hauteur de la garniture, laissant celle-ci à découvert. Mettre sur une plaque à biscuits. Cuire 25 minutes à four modéré (350° F.). Garnir de morceaux de fromage. Cuire encore 5 minutes. Pour servir, trancher droit ou en diagonale. Donne 6 portions.

LA FEMME ET L'AMOUR

(Loretta YOUNG)

Une star d'Hollywood a donné ses pensées là-dessus. On est tellement habitué à lire dans les journaux l'annonce des 5e ou 6e mariages des vedettes, qu'on est presque étonné d'entendre dire que l'une ou l'autre d'entr'elles est profondément croyante et qu'elle a des idées saines sur la question. Loretta Young vous parle:

"Y a-t-il deux mots qui caractérisent mieux l'âme féminine que "dévouement" et "service".

"Si une femme se marie, son désir d'aimer est naturellement dirigé vers son mari et ses enfants.

..."Notre amour terrestre peut, il est vrai, se donner également à d'autres êtres: père, mère, frères et soeurs, amis et connaissances. Mais l'expérience prouve que toutes ces amours ne peuvent nous satisfaire complètement. Que leur manque-t-il? Une seule chose: Que toute notre activité soit prise dans l'engrenage d'un plan de vie dont Notre-Seigneur est l'architecte.

"Avec cet idéal en perspective, chaque jeune fille, qu'elle fasse carrière dans une profession ou qu'elle devienne épouse et mère de famille, est capable de réaliser le désir profondément ancré dans son âme, de se dévouer à plein pour son idéal. Et pourquoi en est-elle capable? Simplement parce qu'elle considère sa vie, non pas comme une activité quelconque, mais comme le chemin conçu par Dieu même".

S.V.P. DITES-MOI

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités . . . dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à:
"S.V.P. DITES-MOI"
journal *"Le Richelieu"*, C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

* * *

Les "pompes" du démon, c'est quoi?

Q— *De temps en temps notre curé nous fait renouveler nos promesses du Baptême et alors la paroisse en choeur articule: "Je renonce aux pompes du démon". Je fais partie de la petite minorité des gens qui aiment savoir ce qu'ils disent quand ils parlent; quelles sont donc ces "pompes" là?*

R Dans l'ancienne Rome, les païens faisaient parfois, à l'occasion de funérailles ou de mariages importants, des défilés solennels dans lesquels on transportait des statues de faux dieux. Ces défilés s'appelaient en latin "pompa". Et parce que ces processions impliquaient un culte idolâtre, les candidats qui désiraient recevoir le baptême étaient appelés à y renoncer: "Renoncez-vous à Satan et à ses pompes?

Ce serait là "une" explication. Mais il y en a une autre, de l'avis de Villien qui a étudié l'histoire des Sacrements: le mot "pompes" aurait été à l'origine "au singulier" un peu comme on dit en français "la pompe de ces lieux" (Racine) dans le sens d'apparence magnifique et somptueuse, ou la "pompe funèbre" dans le sens de riche spectacle d'un enterrement. On aurait donc demandé aux disciples du Pauvre de Nazareth et du Crucifié de Jérusalem de renoncer à la vanité brillante et vide du monde orgueilleux.

De nos jours, que faut-il donc mettre de côté comme baptisés? Sans nul doute, le péché, qui est "l'oeuvre" de Satan; mais aussi, dans la mesure des appels de la grâce chrétienne, les choses ostentatoires et vaniteuses et mondaines, éphémères et suggestives de vaine gloire (comme une attache exagérée à la forme du corps humain, telle qu'on l'admet dans des fameux concours de beauté). Et l'étalage vain et prétentieux de toilettes et de bijoux et d'automobiles luxueuses que nous offrent certaines réunions mondaines ne serait-il pas, en quelque façon, une "pompe" à laquelle un vrai disciple du Christ jette un regard souverainement dédaigneux?

* * *

L'Eglise d'Espagne serait riche!!!

Q— *Il paraît que l'Eglise possède, en Espagne,* quatre-vingt pour-cent *des terres. C'est un soldat américain (qui a fait son service militaire par là-bas) qui me dit cela. N'est-ce pas épouvantable?*

R Oui, c'est épouvantable, non pas la richesse de l'Eglise, mais la calomnie du soldat!

Les prétentions que l'Eglise catholique, dans un pays ou dans l'autre, serait terriblement riche sont régulièrement exagérée: en 1950, "LIFE" prétendait que l'Eglise possédait, en Calabre (Italie) 20% des terres et, en fait, c'était environ 2%.

Ces prétentions sont, habituellement, encore plus exagérées quand il s'agit de l'Espagne contemporaine. Vous verriez dans un manuel impartial d'histoire que l'Eglise de ce pays-là a été dépouillée "successivement" par les révolutionnaires de 1812, de 1835, de 1837, de 1868 et surtout de 1931!

Certes depuis le succès "nationaliste" de 1837, l'Eglise d'Espagne a retrouvé son légitime "DROIT" de propriété; mais des observateurs fiables assurent qu'elle ne peut guère détenir "qu'un et six dixièmes pour cent" (1.6%) de toutes les terres arables et de tous les territoires forestiers.

En outre, l'Eglise n'a jamais été opposée à la redistribution des vastes territoires qui sont détenus par un unique propriétairre (voir le discours de Pie XI, en 1957, au 4e Congrès international de la Vie rurale, à Santiago). Mais elle insiste sur d'équitables compensations; car elle sait, d'expérience, que les confiscations uniques de terrains ont rarement profité à personne, sauf aux amis des gouvernants confiscateurs (qui ont servi les spoliations faites en Angleterre, en Prusse et au Danemark, lors de la Réforme protestante).

Enfin, la "modeste" richesse de l'Eglise d'Espagne sert surtout aux oeuvres de charité et d'éducation. Les évêques d'Espagne reçoivent en moyenne $2,550 par année, c'est-à-dire la moitié et "même le quart" de ce que touchent les rabbis américains et les "ministres" canadiens.

Fluoration au Canada

Trente-neuf localités nouvelles se sont mises à fluorer leur eau au Canada au cours des six mois qui se sont terminés le 1er avril 1962, nous dit la Ligue Canadienne de Santé. Six de ces localités se trouvent à Québec, sept en Ontario, treize en Saskatchewan, une en Alberta et deux dans le Nord.

Ceci porte à 112 le nombre de localités canadiennes qui bénéficient de cette mesure de santé publique, leur population totale est de 1,589,579 personnes.

Ça vous regarde!

par Henri Béchard, s.j.
vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

La vénérable Kateri Tekakwitha a vécu dans une époque de guerre et de tristesse. Elle, que nos ancêtres priaient comme "la protectrice de la Nouvelle-France", comprend, bien sûr, notre angoisse devant la perspective de cet esclavage — la course aux armements!

Les Papes, comme l'a si bien montré S. E. Mgr Guerry, archevêque de Cambrai, dans sa causerie "L'Eglise dans la mêlée des peuples" (Editions de la Bonne Presse), ont posé les cinq conditions indispensables à un désarmement efficace:

1. Qu'il soit simultané et mutuellement consenti;
2. Qu'il soit organique, c'est-à-dire appuyé sur des institutions internationales;
3. Qu'il soit progressif, autrement dit, qu'il procède par étapes successives, inspirées par la prudence;
4. Qu'il soit contrôlée;
5. Qu'il soit précédé et accompagné par un désarmement spirituel que l'Eglise enseigne de façon irremplaçable par sa doctrine d'unité et de paix.

Autrement, 'niet"!

Le regretté Pie XII, dans son message de Noël 1955, liait les trois problèmes: 1. la renonciation aux expériences avec des armes nucléaires; 2. La renonciation à l'emploi de telles armes; 3. Le contrôle général des armements. Le Saint Père affirmait que "l'ensemble de ces trois mesures comme objet d'une entente internationale et un devoir de conscience des peuples et de leurs gouvernements".

La vénérable Kateri Tekakwitha, si nous avons un peu de foi — autant qu'un grain de sénévé — nous aidera à comprendre et à faire comprendre à notre prochain l'importance de cet enseignement pontifical. Le Lys des Agniers peut obtenir aussi des grâces spirituelles et matérielles pour ses clients. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga, Qué.

LITURGIE

M A I

11 Vendredi (R.) Saints Philippe et Jacques, apôtres. — 2 cl. Cr.; pr. Ap.
12 Samedi (R.) Saints Nérée, Achillée, Domitilde et Pancrace, martyrs. — 3 cl.
13 Dimanche (Bl.) IIIe Dimanche après Pâques. — 2 cl. Cr. — II vp. du dim.
14 Lundi † (Bl.) Férie. — 4 cl. Messe du dimanche précédent; Gl. (2e or. saint Boniface). — Ou (R.) saint Boniface; (2e or. dim.)
15 Mardi (Bl.) Saint Jean-Baptiste de la Salle, confesseur. — 3 cl.
16 Mercredi (Bl.) Saint Isidore le laboureur, confesseur. — 3 cl. Messe dans le propre pour certains lieux. (2 or. saint Ubald).
17 Jeudi (Bl.) Saint Pascal Baylon, confesseur. — 3 cl.

La Bible vous parle . . .

Dans ma colère je t'avais frappé, mais dans ma bienveillance, j'ai eu pitié de toi. (Is 60, 10). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Kateri Tekakwitha



SEIGNEUR Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

Vie de Kateri Tekakwitha
Chapitre IVe

* * *

Le Père Jacques de Lamberville vient se fixer dans le village de Tekakwitha... Joie de Catherine à cette nouvelle, son empressement à assister aux prières et aux instructions... Elle est baptisée le jour de Pâques, 1675.

* * *

Catherine avait passé dix-huit ans dans l'infidélité, lorsque Dieu qui avait sur elle des vues de miséricorde, inspira au Révérend Père Jacques de Lamberville à qui les Sauvages avaient donné le nom d'Onesent, la pensée d'aller s'établir au village où elle demeurait. Tous les printemps, elle avait coutume d'aider aux travaux des champs les gens de sa cabane, mais cette année un mal de pied l'avait obligée de rester à la maison. Ce missionnaire n'entrait pas dans cette cabane, surtout à cause de l'oncle de Catherine, qu'il savait hostile aux Français. Tout en permettant à ses gens de prier au pays, il usait de toute son influence pour les empêcher de se rendre à la colonie française de Montréal pour y pratiquer la religion chrétienne. Un jour, cependant, le Père de Lamberville ayant passé près de la cabane de Catherine eut la pensée d'y entrer. A la vue du ministre de l'Evangile, son coeur tressaille de joie. Ses vaines appréhensions disparaissent, elle n'entend plus que la voix de Dieu qui l'appelle, elle déclare hautement devant plusieurs jeunes filles qui l'entourent l'impression profonde qu'ont faite sur elle les instructions du Père de Lamberville. Celui-ci, lisant dans l'âme de la jeune fille sauvage, ne tarda pas à connaître sa candeur, sa naïveté, son courage. Elle lui fit part du désir ardent qu'elle avait d'être baptisée; mais elle ne lui dissimula pas qu'elle rencontrerait des obstacles de la part de son oncle et de ses parents, à cause de la crainte qu'ils avaient qu'elle ne vînt à quitter le pays comme tant d'autres l'avaient fait. Mais elle ajouta qu'elle était bien décidée à se faire chrétienne, malgré tous les obstacles. Le Père admira la fermeté de sa résolution, mais il ne se rendit pas aussitôt à ses voeux; il remit son baptême à un terme de plusieurs mois pendant lesquels il l'instruisit parfaitement des vérités du salut et s'informa quelles étaient ses moeurs et sa conduite. Les gens de sa cabane et du village rendirent hommages aux vertus de la pieuse catéchumène ; ceux-là même qui l'avaient d'abord méprisée et maltraitée avaient pour elle la plus grande estime.

Le Père de Lamberville crut ne devoir différer plus longtemps de se rendre à ses pieux désirs, et jugeant qu'elle était assez instruite et suffisamment disposée, il décida qu'elle serait baptisée solennellement dans la chapelle de la mission le jour de Pâques 1675, avec deux autres personnes. On lui donna le nom de Catherine. Le Saint-Esprit prenant possession dans le baptême de cette âme d'élite, en fit son épouse bien-aimée et l'éleva en quatre ans à la plus haute sainteté.

Il n'en fut pas d'elle comme de plusieurs Sauvages qui, après leur baptême, se laissaient vaincre par le respect humain, par les mauvais exemples et les sollicitations au mal qu'ils rencontraient de la part de ceux de la nation avec qui ils devaient vivre. Jamais elle ne se relâcha de sa première ferveur; sa vertu fut reconnue de tout le monde, tant des infidèles que des fidèles. Non seulement elle s'abstint de paraître aux festins de songe, aux danses, aux orgies d'ivresse et autres réunions licencieuses des Sauvages païens, mais elle s'assujettit avec la plus grande fidélité au règlement de vie et aux pratiques pieuses qui lui furent prescrites par le Missionnaire, au point d'exciter son admiration.

(A suivre)

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

ENTREPOSAGE
VOS FOURRURES EXIGENT UN CLIMAT IDEAL
Venez visiter l'entrepôt de fourrures
● Confection de haut style ● Remodelage ● Estimation gratuite
● Nettoyage "Lusterized" ● Réparations ● Entreposage parfait
ATTENTION! TIRAGE D'UNE ETOLE DE VISON avec chaque coupon d'entreposage
Morin Fourrures Enr.
LOUIS MORIN, prop.
242, rue Chaussé — Téléphone: FI. 6-4121 — St-Jean, P.Q.

Service Social du diocèse de Saint-Jean

Fondation de l'Association des Services de Réhabilitation sociale (Section du Québec)

Le 30 mars 1962 les lettres patentes étaient émises, constituant en Corporation l'Association des Services de Réhabilitation Sociale (Section du Québec).

Notre agence de service social peut être considérée membre de cette Association, puisqu'elle offre toutes les qualités voulues. Nous sommes donc heureux de nous rallier à l'Association nouvelle dont les buts nous sont expliqués ci-après dans le communiqué que nous envoyait cette semaine M. Emmanuel Grégoire, t.s.p., secrétaire de l'Association.

Buts de cette Corporation:

1. Grouper dans la province de Québec les services sociaux génériques et/ou spécialisés intéressés à la réadaptation sociale du prisonnier et du délinquant des deux sexes.
2. Seconder les services sociaux plus particulièrement en ce qui concerne:
   a) les services aux détenus dans les institutions pénales, les ex-prisonniers et leurs dépendants;
   b) la réforme pénale, la prophylaxie et les mesures préventives;
   c) la diffusion des informations propres à éclairer l'opinion publique sur les problèmes et les programmes de traitement du délinquant;
   d) la réalisation et le maintien des services de haute valeur.
3. Travailler en collaboration avec les services publics et privés dans les différents secteurs correctionnels.
4. Aider et conseiller les services membres de l'Association.
5. Promouvoir la création d'institutions ou de services aux prisonniers et/ou délinquants et les assister dans le processus d'organisation.

Les motifs qui ont poussé les initiateurs à l'exécution de ce projet sont multiples et les principaux sont les suivants:

Motifs d'ordre historique:

1. Depuis au moins dix ans, il y eut des tentatives faites en vue de grouper dans une association nationale les agences ou services d'assistance aux prisonniers.
2. Le Rapport Fauteux (1955) en fait l'objet de ses recommandations à l'article 40.
3. Le Ministre de la Justice, M. Davie Fulton et ses adjoints les Commissaires des Pénitenciers et de la Libération conditionnelle ont fait des recommandations en ce sens depuis quelques années.

Motifs d'ordre particulier:

1. Devant l'évolution de la pensée pénale au Canada et dans notre province, les services sociaux intéressés au bien-être des délinquants et des prisonniers sentent le besoin de se grouper pour mieux coordonner les efforts et unifier les pensées dans ce domaine.
2. Jusqu'ici seul les grands centres ont développé des services spécifiques pour aider le criminel. Le problème de la criminalité et du traitement du criminel se pose à des degrés divers dans tous les milieux de la province. Chacun est appelé à assumer la part de responsabilité qui lui incombe. L'association aidera à la généralisation des services à rendre à cette catégorie d'individus à travers la province.
3. La population des institutions pénales fédérales est composée de personnes de toutes les régions de la province. A cause de cette centralisation des institutions dans la région métropolitaine, il y a nécessité pour les services sociaux éloignés de Montréal d'avoir un medium de communication des idées et des informations. On ne peut en toute justice concevoir à Montréal ou à Québec un mode de procédure quelconque ou une législation en matière pénale sans consulter toutes les régions de la province; ces échanges seront possibles grâce à une association.
4. La complexité des problèmes auxquels l'ex-prisonnier a à faire face dans notre société moderne, les facteurs tels que le chômage, l'automation, les préjugés que nourrit le public à leur endroit, etc., sont autant de sujets qu'une association devra étudier en vue de suggérer les solutions les meilleures.
5. Le problème des relations avec le Ministère de la Justice, la Commission des Pénitenciers, la Commission des libérations conditionnelles, le département du Procureur général et les autres organismes publics exige une action concertée de la part des services sociaux intéressés.
6. La nécessité d'un mode de financement adéquat pour les agences est un autre motif qui demande aussi une action concertée et qui sera rendue possible par une association provinciale.

Membres: L'association comptera trois groupes de membres:

1. Toute agence ou service social dont la fonction principale est l'assistance aux prisonniers, prisonnières et à toutes les personnes des deux sexes ayant un problème de délinquance.
2. Toute agence ou service social dont l'une des fonctions est l'assistance aux prisonniers, prisonnières et à toutes les personnes des deux sexes ayant un problème de délinquance.
3. Tous organismes distincts et ou bénévoles s'intéressant à l'un des problèmes de la réadaptation sociale du prisonnier et ou délinquant.

Dans la province de Québec nous comptons présentement quatre agences spécialisées de service social pour les prisonniers et les délinquants et 17 services sociaux diocésains. Trois agences spécialisés sont à Montréal et l'autre dans la ville de Québec.

A Montréal nous avons la **John Howard Society of Quebec** pour les protestants, la **Catholic Rehabilitation Service**, pour les anglais et irlandais catholiques et la **Société d'Orientation et de Réhabilitation sociale** pour les catholiques de toutes autres nationalités.

Dans la ville de Québec, le **Service de Réadaptation Sociale** dispense ses services aux délinquants et aux prisonniers de toutes nationalités et de toutes croyances religieuses.

Il y a également la Salvation Army, organisme national, qui dispense des services dans quelques villes de la province de Québec.

A part ces quatre agences spécialisées nous avons dans chacun des 17 diocèses de la province de

(suite à la page 23)

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

MONTREAL
OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.
SAINT-JEAN
FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette, b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés.: FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P.Q.

BUREAU:
227, rue Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.
COMPTABLE AGREE
RESIDENCE:
568, Larnarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-6377
Alex-J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques, Saint-Jean
Expérience et compétence réunies

SAINT-JEAN:
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL:
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIÉS
INGENIEURS-CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
Optométriste - Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 9 à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement)
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, Richelieu SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi 9 h. à midi—Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (Coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

Me Marc-André Lazure
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain, St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé
Pour rendez-vous: FI. 7-3488

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h.
Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Loisirs municipaux et loisirs paroissiaux

D'une brûlante et épineuse actualité, tel a été le thème étudié lors du congrès de la Fédération Otéjiste Provinciale, ou COP, tenu les 27 et 28 avril dernier.

L'Office d'Information et de Recherches en Loisirs désire faire de ce thème une étude objective à la fois sur le plan des principes et des applications dans notre diocèse.

Depuis longtemps existent un peu partout où se fondent encore des structures de loisirs au niveau paroissial. Dans les cités et villes, un Conseil interparoissial, nommé Comité général ou central, groupe divers organismes paroissiaux. Ses objectifs sont les suivants:

1. Unifier les efforts de chacun tout en sauvegardant l'autonomie des groupes affiliés;

2. Présenter des requêtes solidaires aux autorités municipales et provinciales;

3. Mettre sur pied pour le bénéfice de l'ensemble, certaines catégories de loisirs impraticables par un groupe restreint, faute de fonds ou défaut de personnel.

L'accroissement progressif des besoins des comités paroissiaux, motivé par l'augmentation des populations et une meilleure prise de conscience de la nécessité des loisirs organisés, dépassent leurs capacités budgétaires ordinaires. Pour obvier, ces derniers présentent aux municipalités des pétitions d'octrois plus substantiels. Au chapitre des investissements pour les loisirs, plusieurs d'entr'elles leur font déjà une bonne place dans leurs budgets: aménagement de terrains de jeux, aréna piscines, octrois aux divers groupements de loisirs, etc. De là, petit à petit, nait, chez les édiles municipaux, le désir d'une politique d'intervention toujours plus directe et plus poussée. Cette politique se manifeste régulièrement, par la création, au sein du Conseil, d'un Département ou Service de la Récréation confié à un échevin pour réglementer les apports de la Cité dans le domaine des loisirs. Jusqu'ici, rien de plus légitime.

Pour l'aider dans son travail, l'échevin responsable requiert les services d'un Directeur de la Récréation — généralement diplômé en éducation physique — secondé ou non d'une Commission municipale de Loisirs. Encore là, on ne peut que souscrire à la sagesse de cette attitude. De telles Commissions se rencontrent d'ailleurs dans d'autres départements: police, urbanisme parcs, bibliothèques, etc. Ces Commissions ne peuvent jouir de pouvoirs réels, indissociables qu'ils sont du Conseil, mais elles peuvent apporter des opinions valables si elles sont judicieusement choisies et dirigées. Dans un autre article,, nous étudierons ce qui peut assurer la valeur et le succès de telles Commissions.

En de nombreux cas, les groupements paroissiaux et interparoissiaux de loisirs sont efficaces. Ils groupent les bonnes volontés, connaissent les besoins immédiats et progressent raisonnablement selon les moyens à leur disposition. Ils sont seulement indigents. On doit les aider sans les détruire. D'où viennent les difficultés? Elles surgissent au moment de la rencontre, ou mieux, au moment de la synchronisation de l'organisme municipal avec les structures déjà établies et presque naturelles sur le plan de base.

Il est évident que ces deux facteurs de l'édification des loisirs: municipalité et paroisses, doivent s'accepter l'un l'autre, travailler sans méfiance et collaborer. Est à éviter cependant le genre de collaboration proposé par le fabuliste dans "Le pot de fer et le pot de terre'. Le pouvoir d'octroyer n'est pas absolu ni même prioritaire sur le droit premier des structures de base. Le père ne saurait réclamer toute l'organisation du foyer parce qu'il y apporte l'argent. La mère est plus près des besoins réels de l'enfant et de son coeur. Le foyer s'édifie dans l'entente mutuelle des rôles respectifs des parents. Ainsi voyons-nous la municipalité et les paroisses dans l'édification des loisirs.

Dans un prochain article nous verrons ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter pour parvenir à cet accord.

L'Office d'Information et de Recherches en Loisirs

Fondation d'un . . .

(suite de la page 22)

Québec un service social générique dont l'une des fonctions est l'assistance au délinquant, prisonnier et ex-prisonnier. Plusieurs services sociaux diocésains ont déjà un secteur particulier pour l'assistance au prisonnier; dans les autres ce projet est à l'étude ou en voie de se réaliser.

L'association provinciale du Québec groupera ces 21 organismes dans le but de promouvoir la cause du bien-être des délinquants et des prisonniers. Une autre étape à franchir sera la fédération sur le plan national de tous les groupements intéressés soit individuellement ou par le truchement de l'association provinciale où elle existera.

Le 27 avril dernier avait lieu la première assemblée officielle de cette nouvelle association dont le secrétariat est au 1320 est rue Craig, Montréal.

Le Conseil d'administration se compose des personnes suivantes: M. Raymond Carthright, président de la Catholic Rehabilitation Service. M. Ronald Cheffins, membre du Conseil de la John Howard Society of Quebec. M. l'abbé Marius Côté, directeur, le Service Social du diocèse de Rimouski. M. Gérard Duchaine, assistant-directeur du Centre de Service Social de Trois-Rivières. M. J.-Arthur Filteau, président de la Société d'Orientation et de Réhabilitation Sociale. M. Percy Flynn, avocat, président du Service de Réadaptation Sociale du Québec. M. l'abbé Lucien Girard, directeur du Centre de Service Social du diocèse de Sherbrooke. M. Roger Lacoste, c.r., secrétaire de la Société d'Orientation et de Réhabilitation Sociale. M. le chanoine Paul Manseau, directeur du Service Social de Saint-Jérôme. M. Leeds Nelson, président de la John Howard Society of Quebec.

Les officiers élus sont: Président: M. J.-Arthur Filteau; vice-président: M. Percy Flynn; vice-président: M. Leeds Nelson; secrétaire: M. Emmanuel Grégoire, directeur-administrateur de la Société d'Orientation et de Réhabilitation Sociale; trésorier: M. Frank Roberts, directeur du Catholic Rehabilitation Service.

Vous avez besoin du Service Social?

Pour les résidents des comtés de Saint-Jean et Napierville, 190 rue Laurier, Tél. FI. 7-7553.

●

Pour les résidents du comté de Laprairie, 226, rue Saint-Ignace, Tél. OL. 9-1958. Filiale à Caughnawaga pour rendez-vous, appeler à OL. 9-1958.

●

Pour les résidents des comtés de Chambly et Verchères, 1530 boulevard Tremblay, Ville Jacques-Cartier, Tél. OR. 4-1553.

Autres filiales à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Laflèche, Notre-Dame du Bon-Secours, pour jours et heures de bureau, appeler à OR. 4-1553.

La Bible vous parle . . .

Imposez à vos enfants l'obligation de faire la justice et l'aumône, de se souvenir de Dieu, de bénir son Nom en tout temps, en vérité, et de toutes leurs forces. (Tob 14, 8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



Pour un séjour

agréable

dans une atmosphère de rêve, un ensemble charmant de distinction, de tranquillité et d'accommodations. Dans le chic quartier Mayfair voisin de Central Park . . . près des théâtres, des restaurants et de l'exclusif centre de magasinage. Chambres et suites richement meublées.

Site du très populaire restaurant Passy.

The Lowell

28 est, 63e Rue, entre Madison et Park Avenue

NEW YORK



utilisez la

LAWN BOY



La Lawn-Boy coupe l'herbe uniformément à la hauteur appropriée pour donner à la pelouse une apparence de tapis vert. La lame de la Lawn-Boy en est partiellement le secret. En acier à ressort cémenté (le même dont les couteaux de boucher sont fabriqués), cette lame toujours coupante n'arrache pas la pelouse. Chaque lame possède un renfort exclusif qui empêche la force centrifuge de l'incurver et la tient horizontale pour couper uniformément. La hauteur de la lame se règle facilement. Avec la plupart des modèles vous pouvez acheter un nouveau ramasse-herbe qui fonctionne comme un aspirateur pour nettoyer le gazon en le coupant. La Lawn-Boy vous permet de tondre parfaitement la pelouse. Demandez une démonstration à votre marchand Lawn-Boy.

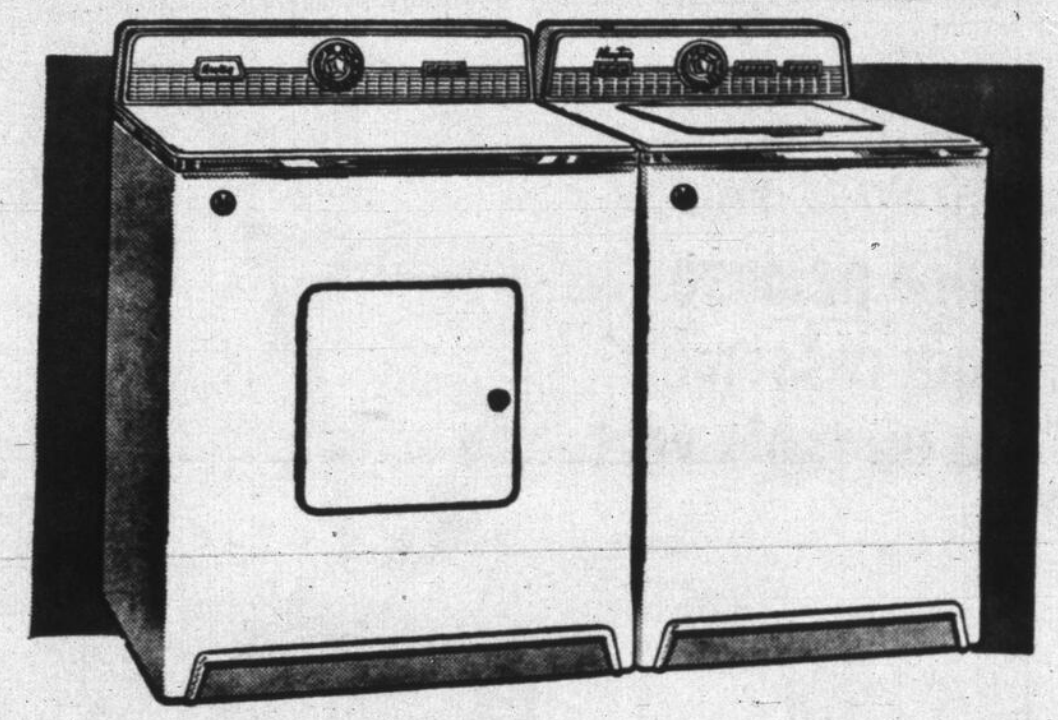
OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LIMITED
Peterborough, Ontario

Normand Galipeau
108, rue Richelieu
SAINT-JEAN, P.Q.

Germain Boucher
303, rue Missisquoi
IBERVILLE, P.Q.

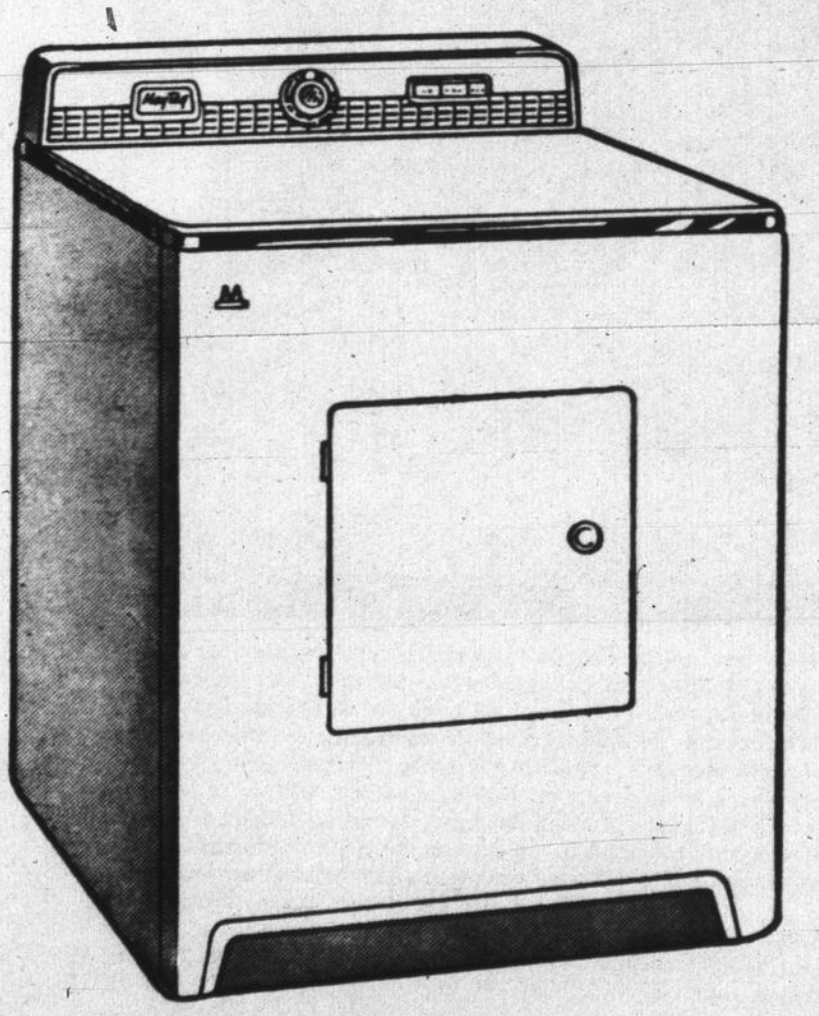
Ferronnerie Idéal Ltée
149, rue Champlain
SAINT-JEAN, P.Q.

Ne vous posez-plus cette question
mais qui donc à St-Jean vend la fameuse
MAYTAG
votre réponse la voici...
LORD RADIO SERVICE ENR.
112, rue St-Louis **St-Jean**

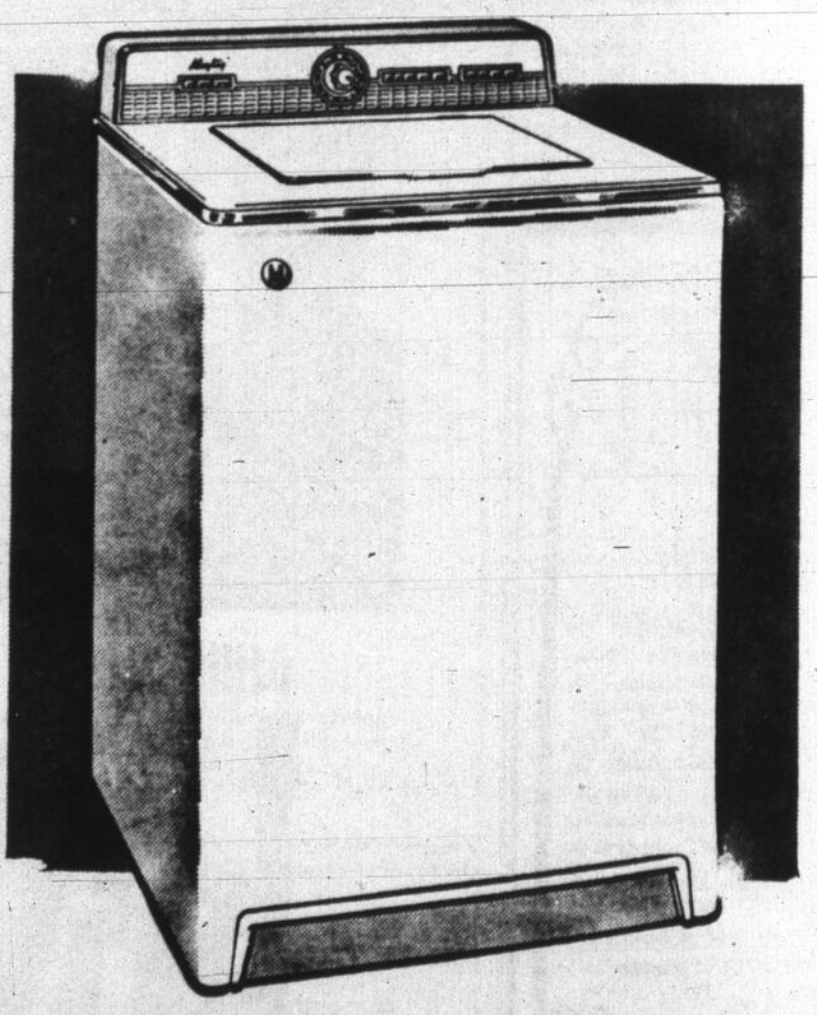


Le magasin de plus en plus en évidence pour son service rapide, son personnel toujours concilliant et ses meilleurs prix dans Saint-Jean.

Le magasin de toutes les classes. Ouvriers comme professionnels votre encouragement est pour nous la meilleure récompense de notre dévouement.



QUALITÉ



Finis, les troubles avec MAYTAG
Finies, les dépenses de service d'entretien avec MAYTAG

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

JEUDI, LE 10 MAI 1962

Imprimé aux Editions du Richelieu Ltée

L'évaluation de J.-Cartier dépasse $81 millions

JACQUES-CARTIER (DNC) .— Les prévisions budgétaires 1962 révèlent que l'évaluation imposable pour fins de taxes générales s'élèvent à $81,633,690.00, compte tenu des corrections et des exemptions.

On se rappelle que lorsque le Conseil de Ville a déposé le rôle en date du 4 janvier dernier, le montant global se chiffrait à $88,493,410.00. Le budget nous indique que les corrections autorisées par le Conseil à la suite de la revision des plaintes atteint le chiffre de $2,735,500.00.

En outre, le Conseil a accordé pour $4,124,220.00 d'exemptions. Ce montant comprend $3,634,800.00 d'exemptions en vertu des règlements nos 139, 140 et 198 qu'on accorde pour la construction de résidences nouvelles ou améliorées, plus $110,620.00 pour les propriétés homologuées sur les lots 134 et 135. Enfin, la Canadian Pratt & Whitney bénéficiera d'une exemption de $278,720.00.

L'évaluation imposable pour fins de taxes spéciales se chiffre à $1,029,550.00. Cet item comprend l'évaluation de fabriques et d'églises au montant de $602,240.00. L'évaluation du terrain du cimetière St-Georges au montant de $75,000.00, et enfin l'évaluation des terrains des écoles au montant de $332,310.00.

LES SALAIRES

Les quelque 145 employés de la ville retireront approximativement $1 million et demi en salaires, en allocations et en traitements.

Voyons comment se répartissent les salaires:

Les employés des services du secrétariat et des finances: $10,950. Les employés de la Cour municipale: $12,230. Les employés du service des estimations: $18,850. Les employés du service d'imprimerie et de papeterie: $9,440. Les employés du service d'urbanisme et de construction: $25,160. Les employés du service du bien-être social: $41,940. Les employés du service de la police: $203,520. Les employés du service des incendies: $48,740. Les employés du service des travaux publics: $140,140. Les employés du service d'aqueduc: $89,460.

RAPPORT FINANCIER 1961

Le rapport financier de la ville révèle que le 27 février 1962 la situation financière à Jacques-Cartier était la suivante: l'actif et le passif se chiffraient à $24,570,614.-24.

Danc l'actif, on remarque que les taxes à recevoir sont de l'ordre dre $1,009,763.43, et que les arrérages des taxes atteignent le chiffre de $437,512.87.

A l'item des immobilisations, on a évalué l'hôtel de ville à $489,-601.36, l'aqueduc et les égouts à $16,391,052.21, le pavage et les trottoirs à $1,254,321.40, le garage municipal à $344,272.13.

Dans le passif, nous remarquons que le Conseil doit aux Ministères Bien-Etre social et santé, la somme de $1,871,457.58 et que la dette au Ministère des finances atteint le chiffre impressionnant de $2,-118,614.81.

Les candidats du maire Provost n'ont pas été élus à Laflèche

Jacques-Cartier (dnc) — Les électeurs de Laflèche n'ont pas élu les deux candidats du maire P. Provost. En effet, MM. Guy Desgroseillers, échevin sortant de charge, a écrasé son adversaire M. Noël Dowlan par une majorité de 154 voix, tandis que Gerry Philipps a eu raison de ses trois adversaires.

Voici maintenant comment se répartit le vote entre les candidats des deux quartiers:

QUARTIER No 1

M. Guy Desgroseillers	235 votes
M. Noël Dowlan	81 votes

QUARTIER No 2

M. Trudel	90 votes
G. Philipps	127 votes
M. Corbeil	55 votes
M. Cavanagh	50 votes

Seulement 706 électeurs se sont prévalu de leur droit de vote sur 1222 qui étaient sur la liste électorale.

Cette élection a été très mouvementée. Le président d'élection a été obligé de demander l'aide de la police provinciale. L'assistant-procureur général a délégué quelque 10 policiers. Car, la vingtaine de policiers municipaux avait perdu le contrôle de la situation.

Au cours de la journée, le président a dû faire arrêter deux personnes. La première arrestation survenue pendant l'avant-midi alors qu'on a incarcéré M. Maurice Nadon. Vers une heure et demie de l'après-midi, M. Marcel Daigneault a été arrêté à son tour. Et c'est sur l'ordre de son médecin que les policiers municipaux l'ont sorti des cellules.

GREENFIELD PARK

L'élection de deux échevins à Greenfield Park a été très calme. 1721 contribuables sur 2140 ont porté au pouvoir MM. Ernest Tombs et Roland Dion.

Voici le résultat du scrutin:

QUARTIER No 1

M. Ernest Tombs	425
M. Dan Hill	334

QUARTIER No 2

M. Roland Dion	399
M. Walter Tourigny	363

Caisse Populaire de Saint-Jean Vianney

LES SOCIETAIRES ELISENT DE NOUVEAUX OFFICIERS

Jacques-Cartier (dnc) — Lors de la septième assemblée générale annuelle, les sociétaires de la caisse populaire de Saint-Jean Vianney ont élu de nouveaux responsables au sein du Conseil d'administration de la commission de crédit, et du conseil de surveillance.

Ce fut une élection surprise. Les sociétaires ont exigé la tenue d'une élection générale, c'est-à-dire pour tous les postes éligibles au niveau des trois comités. M. Léo Garneau, qui agissait comme président d'élection, a donné suite à la requête des sociétaires à cause de l'article 80.

Ce fut une élection surprise parce qu'il ne devait y avoir élection que pour quatre postes. MM. Hosanna Lefebvre et Marc Lambert, respectivement président et secrétaire-gérant, n'ont pas été réélus. Devant la tournure des événements, ils ont refusé d'être mis en nomination.

De l'ancien groupe, seuls MM. G. Johnson et Georges Lépine ont été réélus. Ils occupent maintenant la charge de sec.-gérant et de vice-président. Ont été élus MM. Jean-Paul Bélanger, président; Claude Lefebvre, Marcel Pelletier, René Henneymand, Camille Brulé, P. Lefebvre, O. Tessier, J.-P. Hétu, etc.

Les inspecteurs de l'Union régionale font une inspection détaillée de la situation de la caisse. Ils soumettront bientôt un rapport aux nouveaux officiers élus.

Le 28 février dernier, l'effectif de la caisse s'élevait à $526,378.73. Sur ce montant, la Commission Scolaire avait un dépôt de $200,000. La caisse a prêté à date pour $196,741. dont $177,012 pour hypothèques et $19,729 pour reconnaissance de dettes.

Beau succès du souper-causerie des Principaux

Au club Lemoyne, de Longueuil, avait lieu, jeudi dernier, un souper-causerie organisé par l'Association des Principaux du diocèse de St-Jean. Etaient présents, comme invités d'honneur, MM. les inspecteurs Gignac, Gagnon, Gélinas et Baril.

M. Gélinas, principal de Lacolle, a rendu hommage aux distingués visiteurs, après quoi M. Gignac, qui possède à son octif 33 ans d'inspectorat, se fit le porte-parole de son groupe et entretint les Principaux sur les trois formes d'exercice de l'autorité: l'autocratie, la démagogie et la démocratie. "L'heure est à la démocratie", dit-il. "Il faut regarder les problèmes en face et accepter la discussion à tous les niveaux".

Cette affirmation fut mise à l'épreuve au cours d'une forum qui suivit, et où les Principaux d'écoles ont réellement senti chez Messieurs les Inspecteurs, cette volonté et cette acceptation du dialogue. L'ouverture de l'assemblée régulière mit fin à la discussion.

Plus de 45 principaux du diocèse de Saint-Jean ont répondu à l'invitation de leur Exécutif.

L'emprunt de $70,000 adopté à Longueuil

LONGUEUIL (DNC). — C'est le samedi-saint que le Conseil municipal a adopté en deuxième et troisième lectures le règlement 678, autorisant la ville à dépenser $70,000 de plus pour travaux se rapportant aux loisirs, particulièrement le chalet de Saint-Pierre-Apôtre. Le Conseil a également fixé au 30 la réunion publique pour entendre les objections à l'adoption du règlement. Personne n'ayant eu connaissance de l'adoption du règlement, aucune protestation n'a été faite ce soir-là et on ajoute $70,000 pour les dépenses capitales pour loisirs.

A la même réunion il a été décidé que dès la formation de la Commission des Loisirs, il sera établi que tous les citoyens de la Cité, sans distinction seront admis sur les terrains de jeux administrés par la ville, sauf les exceptions prévues par les règlements de la Cité.

A cette même séance le Conseil a adopté l'avance de l'heure du 28 avril au 28 octobre.

Rappelons pour l'information des lecteurs, que cette dépense de $70,000.00 s'ajoute à plusieurs travaux déjà entrepris et dont le coût a été augmenté depuis.

A LONGUEUIL

Le règlement du taxi adopté et diverses soumissions acceptées par le Conseil

LONGUEUIL (DNC). — Le principal item étudié à la séance du conseil la semaine dernière, fut le règlement du taxi, qui a été amendé avant la troisième lecture, au paragraphe deux qui prévoit que le postulant devra remplir une formule préparée par le conseil, pour avoir un permis, formule qui sera alors remise au chef de police qui l'étudiera, l'approuvera ou la rejettera, tenant compte de l'ancienneté.

Rappelons que Longueuil aura 45 taxis désormais, soit sur des terrains publics ou privés.

Le greffier, M. Jean Béland a déclaré avoir reçu 13 plans ou suggestions en marge de la formation d'une Commission de loisirs à Longueuil.

Une Commission sera nommée pour étudier ces suggestions et plans et faire rapport au Conseil.

Le Conseil, en comité a autorisé le gérant à mettre en demeure les entrepreneurs qui ont fait la construction des trottoirs dans les limites de la Cité de Longueuil et dont la garantie de travaux n'est pas encore expirée, de voir à en effectuer la réparation qui s'impose.

Le gérant, M. L.-Paul Gagnon a déclaré qu'il y aurait 15 à 20,000 pieds de trottoir à réparer et qu'on pourrait le faire à bon compte avec une machine spéciale dont le coût s'élèverait à $4,000.

Le Conseil a décidé de faire enquête sur cette machine pour connaître les résultats obtenus ailleurs.

Le Conseil a adopté les soumissions de A. Gendron Enr., pour chemises, à William Scully, pour képis, à Scott Clothing pour uniformes d'un total de $2,137.25; à Merceries et Chaussures pour chaussures pour police, $899.00. Le Conseil a décidé d'accepter les signaux lumineux installés à l'essai, angle des rues Saint-Jean - Saint-Laurent et angle Chemin de Chambly - Gentilly, au coût de $8,800.

Le Conseil étudiera la demande des contribuables de la partie est qui désirent l'installation de jeux pour les jeunes au Parc LeMoyne.

Voici les autres décisions adoptées par le Conseil:

La mutation du constable René Paul Séguin, du service de la police au service des incendies de cette Cité, ratifiée; le gérant ou le directeur du Service de la Police, soient autorisés à procéder à l'engagement d'un nouveau constable.

Le Dr Pierre Jodoin, médecin chirurgien et résident de Longueuil est nommé officiellement médecin de la Cité.

Lorsqu'un employé s'absente, pour cause de maladie, un certificat médical soit exigé à compter de la troisième journée consécutive d'absence.

Le médecin de la Cité sera requis par le chef de service concerné de visiter tout employé malade à compter de la 7e journée consécutive d'absence au travail.

Il sera loisible à l'employé d'obtenir du médecin de la Cité au lieu de son médecin de famille le certificat médical requis à l'alinéa 2 ci-dessus.

Qu'un avis en conséquence soit affiché à la vue de tous les employés de la Cité.

Que le rapport du directeur du service de la police soit versé au dossier.

La démission du constable Guy Provost est acceptée à compter du 27 avril 1962.

Le Gérant de la Cité ou le Directeur du service de la police est autorisé à procéder à l'engagement d'un nouveau constable.

Le Conseil a aussi accepté la soumission de A. Gendron Enr., pour chemises pour le service des incendies, au coût de $509 et de Raymond Limitée pour appareil de gymnastique.

A Longueuil

Un projet de construction auquel des propriétaires s'objectent

LONGUEUIL (DNC). — Un imposant groupe de citoyens du quartier No 6 a rencontré, avant la séance du Conseil la semaine dernière, l'échevin Jean Armand, pour protester à l'avance contre tout projet en marge de la rumeur qui veut que le propriétaire de Stowell Screw se propose d'étendre la propriété qu'il possède, entre Montarville, de Châteauguay et Saint-Laurent et la voie du chemin de fer, pour un projet qu'on ignore encore.

Officieusement il serait question d'un centre d'achats moderne, ayant de vastes terrains de stationnement. Les promoteurs du projet auraient même approché les propriétaires des rues en question et auraient pris des options sur touts les terrains et maisons.

Les propriétaires ont fait valoir le fait que semblable projet déprécierait la valeur des propriétés et qu'il en serait fait de la tranquillité dans ce quartier.

M. Jean Armand a expliqué que le propriétaire de l'ancienne fabrique de Stowell Screw, ne peut pas s'agrandir pour fins industrielles, en vertu d'un règlement adopté en 1917 et que la ville ne lui permettra pas de le faire. De plus il ne pourrait pas employer plus de 50 personnes, pour fins industrielles.

Du reste, M. Armand a déclaré que la ville n'avait rien entre les mains pour semblable projet et qu'il était aussi opposé à un centre d'achat.

Il a cependant remercié les citoyens de l'intérêt qu'ils portent à la chose publique.

Il reste que le propriétaire du terrain en question, M. Auclair, semble bien déterminé à en disposer.

Et officieusement nous avons appris qu'il s'agit bel et bien d'un centre d'achat moderne, muni de plusieurs stationnements et d'un aspect tout nouveau.

La discussion s'est poursuivie assez longuement, les délégués étant anxieux de savoir ce que la ville avait l'intention de faire.

On saura donc prochainement de quoi il retourne dans cette affaire. Et M. Armand a dit que les propriétaires des zones voisines, advenant un référendum, auraient aussi droit de voter.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

CEREMONIE D'INSTALLATION DE LA VIERGE DES PAUVRES

Comme précédemment annoncé, la statue de la Vierge des Pauvres est maintenant installée dans notre église sur l'autel latéral.

Cette cérémonie commença par le magnifique cantique de la Vierge des Pauvres interprété par la chorale des filles de l'école Ste-Louise, sous la direction de Mme Gaston Ledoux. Mme J. P. Trottier touchait l'orgue.

M. le curé J. L. Bourdon salua les gens présents, l'assistance était assez nombreuse, et remercia les personnes par l'entremise desquelles la statue de la Vierge des Pauvres a sa place parmi nous.

Voici en quelques mots d'où vient cette statue. Mlle Juliette Champagne avait formulé le désir avant de mourir que la statue soit donnée à une institution ou une église humble, et ceci après sa mort, son souhait fut exaucé. Nous remercions donc la Providence de nous donner l'honneur de posséder cette statue de la Vierge de blanc vêtue avec un ceinturon bleu.

M. le curé nous donna l'historique de la Vierge de Banneux. Elle est apparue en 1933 dans un petit village de Banneux, Belgique, village ouvrier et agricole. C'est dans un vallon que la Vierge apparue à une petite fille peu pratiquante, Mariette Béco, un dimanche soir vers 7 heures, alors qu'elle surveillait son petit frère. Les parents eux-mêmes ne pratiquaient guère leur religion, mais à la suite de ces apparitions, ils se convertirent. Ce fut lors d'une de ces apparitions que la Vierge dit: "Je suis la Vierge des Pauvres" priez beaucoup, et elle demanda de construire une petite chapelle. Il y avait une source près de là et cette eau guérissait les malades et les infirmes. Et M. le curé d'ajouter que nous devons voir dans cette source l'image du Christ, que cette eau soulage et les maladies morales et physiques, que la sainte Vierge nous ne pouvons pas l'adorer, mais la vénérer et nous conduit à son Fils. Que le monde ne se sauvera pas s'il ne prie pas. Pour terminer, un chapelet fut dit à toutes nos intentions, suivit du Salut du Saint-Sacrement, pendant lequel Mme Hélène Lévesque-Nantel, de Rosemont, Montréal chanta l'Ave Maria de Gounod.

Dans l'assistance, il y avait un groupe de Montréal et parmi eux, l'organisatrice de l'oeuvre de la Vierge des Pauvres au Canada, Mme Marie Côté-Desjardins.

Merci très sincères à notre dévouée organisatrice dans notre paroisse.

Ce serait une magnifique dévotion à établir dans notre paroisse que celle de la Vierge de Banneux, spécialement les malades et les infirmes devraient l'invoquer avec conviction, car elle a promis de soulager les misères physiques et morales.

Et pour clore cette belle cérémonie, M. le curé nous fit lecture d'un télégramme qui lui fut adressé par Mgr Kerkhofs, évêque de Liège.

NAISSANCES

Le 6 mai a été baptisée Marie, Yvonne, Céline, née le 25 avril enfant de M. Léon Pérusse et de Suzanne Chevalier. Le parrain a été M. Réjean Chevalier et la marraine Yvonne Beauregard, oncle et tante.

Le 6 mai a été baptisé Joseph, Fernand, François, né le 21 avril, enfant de M. Roméo Henri et de Lise Duguay. Le parrain a été M. Fernand Plante et la marraine Antoinette Thibault, oncle et grand-tante.

Le 6 mai a été baptisé Joseph, Roger, Michel, né le 19 avril, enfant de M. Jean Ostiguy et de Denise Duhamel. Le parrain a été M. Roger Lamarre et la marraine Monique Duhamel, oncle et tante.

Le 6 mai a été baptisée Marie, Nicole, Louise, née le 29 avril, enfant de M. Yvon Thibodeau et de Aline Brouillard. Le parrain a été M. Raoul Brouillard et la marraine Berthe Brouillard, oncle et tante.

Le 21 avril a été baptisée Marie, Marguerite, Carole, née le 17, enfant de M. Clément Daneau et de Jocelyne Arcand. Le parrain a été M. Adrien Arcand et la marraine Marguerite Delorme, grands-parents.

Le 22 avril a été baptisée Marie, Berthe, Sylvie, née le 12 avril enfant de M. Eddy Lanteigne et de Bertha Doiron. Le parrain a été M. Lucien Bourdon et la marraine Gilberte Brault.

MARIAGE

En l'église Sainte-Louise de Marillac a été célébré le mariage de M. Roger Saint-Pierre, fils de M. Herménégilde Saint-Pierre et de Adrienne Tremblay à Mlle Lisette Lamarche, fille de M. Joseph Lamarche et de Délima Tanguay. Les témoins ont été MM. Herménégilde Saint-Pierre et Joseph Lamarche, pères.

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

NAISSANCES

Le 1er avril a été baptisé Joseph, Robert, Sylvain, né le 23 mars, enfant de le M. Gérard Lalumière et de Murielle Cappiello. Le parrain a été M. Robert Cappiello et la marraine Marie-Ange Dubuc.

Le 21 avril a été baptisée Marie, Madeleine, Raymonde, Christine, née le 12, enfant de M. Normand Hamel et de Murielle St-Laurent. Le parrain a été M. André Ste-Marie et la marraine Raymonde St-Laurent.

Le 21 avril a été baptisée Marie, Luce, Suzanne, Martine, née le 13, enfant de M. Paul-Emile Lavergne et de Raymonde Baril. Le parrain a été M. Armand Lavergne et la marraine Marie-Jeanne Desbiens.

Le 21 avril a été baptisé Joseph, Maurice, Alain, né le 16, enfant de M. Joseph Grabesky et de Marie-Blanche Samuel. Le parrain a été M. Maurice Prince et la marraine Dora Grabesky.

Le 22 avril a été baptisé Joseph, Arthur, Pierre, né le 16, enfant de M. Marcel Chevalier et de Jacqueline Vadeboncoeur. Le parrain a été M. Arthur Vadeboncoeur et la marraine Hélène Côté.

Le 29 avril a été baptisé Joseph, Gaston, Paul, né le 18, enfant de M. Armand Bernard et de Alida Caissie. Le parrain a été M. Paul Caissie et la marraine Dorothée Caissie.

SEPULTURE

Le 1er avril est décédé en cette paroisse à l'âge de 10 ans et 11 mois Michel Bérubé, fils de M. Roland Bérubé et de Monique Morin.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Visite des députés à Saint-Amable

ST-AMABLE (DNC). — La soirée dansante de samedi 5 mai était organisée par l'Association libérale locale. Cette soirée fut précédée d'un souper aux fèves.

La salle était remplie et les paroissiens de St-Amable ont eu l'honneur de recevoir leur député, M. G. Lechasseur. Après avoir adressé ses félicitations aux organisateurs et quelques bonnes paroles aux paroissiens, M. Lechasseur accompagné de son épouse, ouvre la danse par une valse qui en entraine plusieurs sur la piste.

Maintenant M. Lechasseur doit nous quitter. Il doit, dit-il, se rendre à deux endroits encore. Si c'est à regret que les gens laissent partir M. Lechasseur et sa dame, ils se consolent de les avoir compté parmi eux les premiers ce soir!

Un peu plus tard, dans la soirée, M. Cardin, député libéral fédéral nous fait aussi l'honneur de sa visite. Ses félicitations font écho à celles de M. Lechasseur. Afin que la danse continue bon train jusqu'à la fin, M. Cardin et son épouse exécutent eux aussi les premiers pas d'une valse à laquelle se mêlent plusieurs paroissiens.

x x x

SOIREE RECREATIVE PAR "L'OEUVRE DES LOISIRS"

Samedi, 12 mai, soirée récréative organisé par L'Oeuvre des Loisirs de Saint-Amable. Admission $1.00. Bienvenue à tous!

Nous vous attendons nombreux car une surprise vous attend. Notez bien à votre horaire hebdomadaire, samedi 12 mai, soirée récréative à la salle des Loisirs.

Rencontrez vos amis et suggérez-leur cette merveilleuse soirée pour samedi.

x x x

AU COUVENT SAINT-JOSEPH

Au Couvent Saint-Joseph de St-Amable, les écoliers s'appliquent de plus en plus. L'oisiveté ne saurait trouver place chez eux. Les raisons? D'abord le devoir d'état commande et chacune s'applique à comprendre qu'il n'y a rien de plus précieux. Les minutes sont comptées, car il y a 1e, la préparation des examens finals, 2e la préparation des hommages pour la fête des Mères.

Malgré tout l'effort n'appeure pas les écolières vaillantes et voici les succès obtenus pour avril:

10e année:
- Lise Gemme 91.6
- Gisèle Williams .... 88.
- Jeannine Drapeau 86.3
- Lucie Gemme 74.1

9e année:
- Stella Gemme 84.8
- Mariette Daunais 83.4
- Lucille McDuff 73.2
- Lise Drapeau .... 72.

8e année:
- Aline Huneault 85.8
- Yolande Charbonneau 79.9
- Pauline Charbonneau 78.6
- Suzanne Pelland 76.8

7e année
- Micheline Williams 84.2
- Yvette Belleville 83.2
- Mireille Drapeau 80.3

6e année "A":
- Pauline Lacoste 78.7
- Diane Gemme 78.4
- Nicole Daunais 73.9
- Ginette Gemme 70.8

6e année "B":
- Jacqueline Beaudry 86.4
- Diane Gagnon 82.5
- Huguette Gemme 81.5
- Noëlla Gemme 80.2

5e année "A":
- Yvonne McDuff 72.9
- Rita Huneault 69.1
- Nicole Huneault .... 68.
- Claudette Bazinet 65.3

5e année "B":
- Chantal Pelland .... 82.
- Micheline Gemme .... 81.
- Francine McDuff .... 81.
- Denise McDuff .... 79.

4e année "A":
- Angèle Charbonneau .... 82.
- Lise Gemme .... 82.
- Claire Bazinet .... 81.
- Jeanne d'Arc Dalpé .... 78.

4e année "B":
- Louise Gemme 90.1
- Francine Ethier 89.1
- Johanne Roy 88.2
- Micheline Blain 85.3

5e année "C":
- Françoise Duclos 88.3
- Sylvianne Horbaty 85.2
- Francine Charbonneau 84.5
- Diane Tremblay .... 83.

3e année:
- Danielle Pelland 86.9
- Noëlla Blain 86.7
- Michelle Charbonneau 85.4
- Yolande Beauchemin 84.9

2e année "A":
- Johanne Giulbault 85.5
- Hélène Dalpé 84.8
- Danielle Caouette .... 80.
- Danielle Boisjoli 77.6

x x x

HOMMAGES A NOS MERES PAR LES ELEVES DU COUVENT ST-JOSEPH

Dimanche le 13 mai, les parents sont cordialement invités à se rendre à la salle du Couvent Saint-Joseph. Un programme est organisé pour l'après-midi de la fête des Mères. Il y aura du chant, des saynètes, des numéros de gymnastique, des mimes, etc. Vous toutes, chères mamans, êtes cordialement invitées à cette fête puisque ce sera "votre" fête. Nous attendrons surtout toutes les mamans de St-Amable. Venez entendre vos enfants qui sincèrement vous exprimerons leur profonde reconnaissance et leur éternel amour.

Soyez au rendez-vous, c'est à ne pas manquer, soyez-en certaines!

x x x

M. LE CURE PARTAGERA SA LOURDE TACHE POUR LE MOIS DE MAI

Le R.P. Lussier, o.m.i., vient aider M. le curé Gabriel Martin, dans son ministère pour le mois de mai.

Nous savons tous que les tâches sont nombreuses et difficiles à remplir pour un seul prêtre. Malgré le grand dévouement de M. le Curé, nous comprenons qu'il ait besoin de partager sa lourde tâche. C'est avec grand plaisir aussi que les paroissiens bénéficieront des services du Révérend Père Lussier.

A l'unissons, nous lui disons bienvenue chez nous; espérons qu'il s'y plaira. Chose évidente, les paroissiens se réjouissent de sa présence parmi nous.

x x x

MERCI A L'ADRESSE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Parents, professeurs et élèves remercient M. le président et les commissaires pour les magnifiques livres de bibliothèque reçus la semaine dernière au Couvent Saint-Joseph.

Un merci spécial est adressé à notre Révérende Soeur Supérieure. Malgré sa lourde besogne elle s'est rendue elle-même dans une librairie de Montréal. Là, comme une bonne maman, un seul souci l'occupait: répondre aux désirs mais avant tout aux besoins de ses nombreux élèves. Il fallait choisir des livres que nos bibliothèques ne contenaient pas déjà et pour cela consulter de nombreuses listes. Ensuite il fallait faire un choix judicieux en ce qui concerne la moralité des livres et la renommée des auteurs.

L'intérêt, l'instruction, la détente enfin tout le cachet que ces livres devaient apporter aux lecteurs et lectrices n'étaient pas à oublier non plus. Si nous en jugeons par les résultats, c'est avec beaucoup d'adresse que notre Révérende Supérieure s'acquitta de sa tâche; nous l'en félicitons et remercions!

Merci encore à nos commissaires qui ont autorisé cet achat.

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu,** le journal qui publie, chaque semaine, **en primeur,** les nouvelles locales.

Benoît Brouillette



PHOTOGRAPHE

Mariages et service de photos à domicile

179, rue Trahan

Fl. 6-5676 Saint-Jean

Aux élèves qui termineront et REUSSIRONT leur 11e année du cours général ou leur 4e année du cours latin-sciences:

12e ANNEE COMMERCIALE SPECIALE

(Ecole secondaire Notre-Dame-Auxiliatrice, filles)

But du cours: initiation aux fonctions du monde des affaires: vente, tenue des livres, sténographie, dactylographie, secrétariat . . .

Admission: s'adresser: Titulaire de 12e année
143, rue Notre-Dame

Inscription: se présenter entre le 10 et le 21 mai 1962.
Saint-Jean, P.Q. — Tél. Fl. 8-4747

N.B.—Les frais de scolarité qui seront établis plus tard, sont à la charge des parents.

Boucherville

ENTENDU AU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil autorise le maire et le secrétaire à signer tous documents se rapportant aux servitudes entraînées par les différents plans de construction. Ceci pour gagner du temps et accélérer la procédure.

La création éventuelle d'un fonds industriel est à l'ordre du jour et pour répondre aux recommandations du Ministère de l'Industrie et du Commerce, l'on retire le règlement 305 pour en établir un nouveau. Une importante décision, conséquence de nombreuses entrevues avec les organismes intéressés, devrait être annoncée sous peu.

Les pourparlers avec Québec au sujet des contributions municipales à l'Unité Sanitaire et à l'Assistance Publique ont abouti à un accord: La ville paiera dès cette année, le reliquat dû à l'Unité Sanitaire et sa contribution à l'Assistance Publique à raison de $1,000 par an.

Il faut préciser que les municipalités possédant un taux d'évaluation scientifique sont toujours défavorisés par rapport à celles se contentant d'un taux plus faible (40 à 50 pour cent). Les contributions à l'Unité Sanitaire étant basées sur l'évaluation déclarée, les conseils municipaux comme Boucherville payant en réalité plus du double sont victimes d'injustice.

L'on comprend mal que les autorités provinciales ne fassent pas preuve d'autorité dans ce domaine.

Le Conseil de Ville unanime a décidé de protester auprès du ministère provincial des Affaires Municipales et d'envoyer une recommandation dans ce sens à l'Union des Municipalités de la province.

UNE PHOTOGRAPHIE AERIENNE DU TERRITOIRE DE BOUCHERVILLE

2,850 acres s'avère indispensable compte tenu de l'aménagement routier de la Rive-Sud. Et il faut, c'est le cas de l'écrire, regarder les choses de haut.

Trois firmes avaient présenté des soumissions; celles-ci demandent une étude approfondie, le Conseil fera diligence car le temps presse.

A partir de ce document, l'on pourra établir un relevé topographique, contacter le ministère de la Voirie Provinciale et, en possession de ses données, tracer un plan directeur.

CONNAISSEZ-VOUS LE REGLEMENT 359?

Il se rapporte à la pose de conduite d'eau aux limites sud-est de la ville et sur le boulevard Fort St-Louis. Un emprunt de $46,000 sera émis, recouvrable par une taxe spéciale. Si les contribuables le veulent, bien entendu; à ce sujet, une réunion publique se tiendra le 11 mai.

PAIERA . . . PAIERA PAS . . . PAIERA . . .

Quelques instant de gaieté sont toujours bienvenus au cours d'une séance municipale.

Un commerçant, donc contribuable, se plaint avec apparemment l'énergie du désespoir, de la concurrence déloyale que lui font ses collègues-étrangers de la place. Comme il n'a pas encore payé ses taxes, la situation devient tendue et l'on s'attend au pire. Quelques conseillers donnent des explications à notre homme qui tout à coup sort son portefeuille et rubis sur l'ongle s'acquitte de son dur devoir de contribuable. Pour rester sérieux, signalons une juste remarque du conseiller René Caron qui demande à la population de collaborer avec la police pour éloigner de Boucherville les commerçants ambulants et parasites non-payeurs de taxes.

EN BREF . . .
SEMAINE DE L'APOSTOLAT LAIC: DU 13 AU 20 MAI

Le comité paroissial formé à cette fin comprend notamment M. R. Therrien, président, et J. G. Maheu, secrétaire. Dans le cadre de cette semaine, une conférence est prévue le lundi 14 mai. L'orateur invité: M. Denis Lefebvre, docteur en théologie, professeur d'instruction religieuse à Montréal.

MISE AU POINT: COMITE PEDAGOGIQUE

Dans un article publié récemment et ayant trait au Comité Pédagogique, nous avons omis bien involontairement de signaler que ce comité est dirigé par le président de la Commission Scolaire, M. Marc Contant, à qui nous présentons nos excuses.



● LE COMITE DIRECTEUR DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — De gauche à droite, assis: MM. M. Goudreau, chef du secrétariat; E. Petit, vice-président; A. Daigneault, président; D. Lanctôt, président sortant: M. H. Côté, secrétaire; debout: M.M. H. Guibert, E. St-Louis, J.-C.-A. Menier, J. Lefebvre, O. Dubois, A. Chartier, directeurs; M. J. Garceau, directeur n'apparaît pas sur la photo.

La Chambre étudie l'épuration des eaux

BOUCHERVILLE. — Au cours de ses délibérations, la Chambre de Commerce de Boucherville a soulevé un problème capital: l'épuration des eaux usées.

La Régie d'Epuration des Eeaux refusant tout permis de construction de nouveaux égouts collecteurs, certains secteurs résidentiels vont se trouver défavorisés et l'essor de Boucherville ralenti.

La Chambre, consciente de cet état de fait, entretiendra des contacts étroits avec les corps publics responsables: Régie d'Epuration, Conseils Municipaux.



NORTHWAY
Drive-In Theatre

Coin de la route 11
et Northway à
Champlain, N.Y.

Vendredi - Samedi — 11-12 mai

— PROGRAMME DOUBLE —

"Back Street"
Eastman COLOR
avec
Susan Hayward
John Gavin

"The Last Sunset"
Eastman COLOR
avec
Rock Hudson
Kirk Douglas

Dimanche, lundi, mardi — 13-14-15 mai

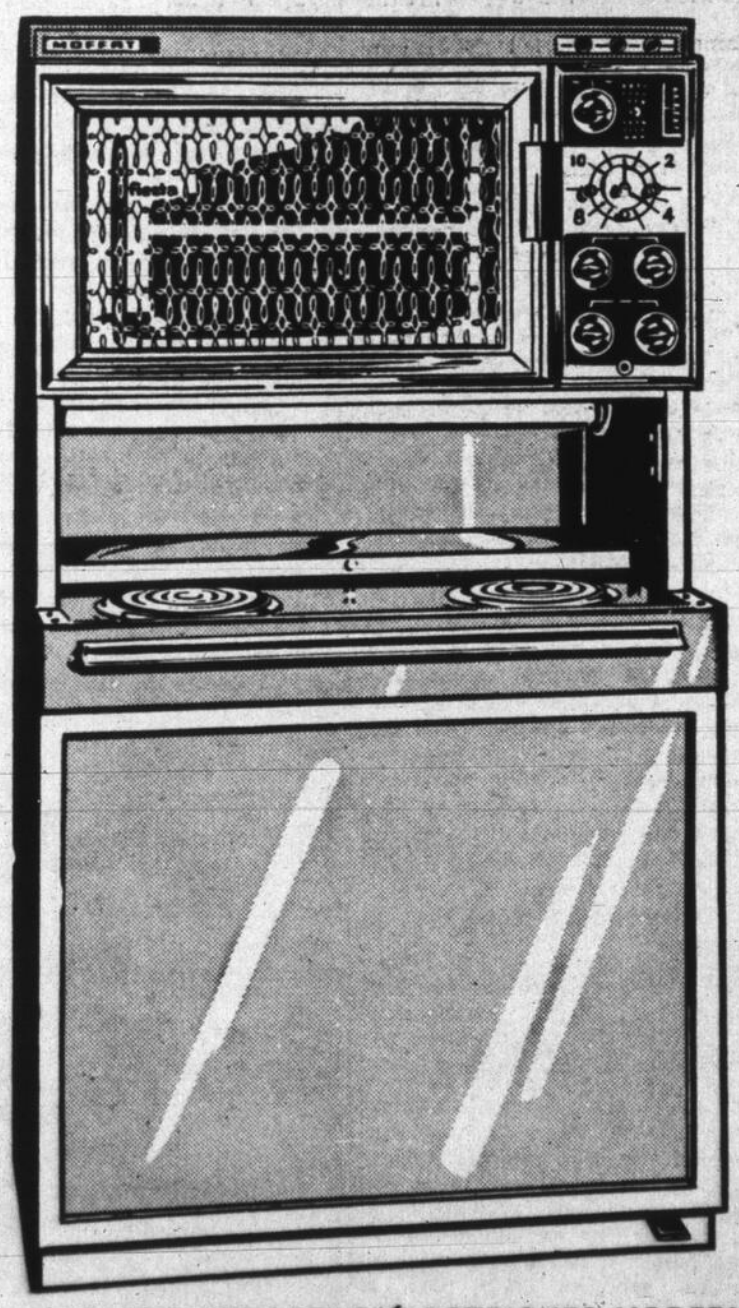
"Susan Slade"
TECHNICOLOR
avec
Troy Donahue
Connie Stevens

"Claudelle Inglish"
avec
Diane McBain
Arthur Kennedy

SUJETS COURTS ET NOUVELLES

Le film principal commence à 12 h. p.m.

fiesta
MOFFAT



Voici quelques exemples des nombreuses caractéristiques excitantes du nouveau "Fiesta" Moffat. Le four comporte une "servo-grille" à fonctionnement électrique; on peut en ajuster la hauteur sans ouvrir la porte du four. Une étagère chauffe-plats au-dessous du four est réglée par thermostat si bien qu'elle est absolument sûre même pour les plus fines porcelaines. Une surface de cuisson escamotable vous permet d'utiliser 2 ou 4 éléments selon la nécessité. Une armoire de base à rayons pivotants, s'ouvrant au touché d'une pédale, offre tout l'espace nécessaire pour batterie de cuisine et autres accessoires de cuisinière.

Et le prix de la "Fiesta" Moffat n'est seulement que

$449.00

(base en plus)



POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
voyez votre marchand favori ou

Southern Canada Power

6112FR-1

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

Le problème du parc public de Contrecoeur

On y apporterait une réponse définitive sous peu

CONTRECOEUR (DNC). — S'il faut en juger par le nombre des personnes qui à bonne heure avaient pris place dans la salle d'audience de l'Hôtel de Ville, le sujet qui devait être étudié intéressait certes la majorité des gens.

La séance d'assemblée spéciale devait être ouverte devant une salle comble. De tous les coins, l'on chuchottait, et cela à juste titre, que jamais l'on avait vu une foule si dense se presser autour de la "grande table des délibérations". Et même, a-t-on remarqué, un chat força l'entrée, se faufila à l'avant, peut-être se disait-on pour relever le recensement des personnes présentes ou pour connaître le motif qui attirait une si grande foule sur les lieux; chose certaine, son enquête fut brève et il fut poliment invité à quitter l'endroit sacré pour laisser la race humaine discuter sérieusement du sujet.

Il n'y eut pas d'assemblée

M. Rémi Lamoureux, à titre de maire se devait de faire une mise au point dès l'ouverture de la session.

Il s'agissait pour lui d'annoncer que la convocation était nulle vu qu'elle n'avait pas été proposée par deux conseillers. Il n'y eut donc pas d'assemblée municipale proprement dite, mais sur l'invitation de M. Lamoureux l'on procéda en un forum et cela à la satisfaction de tous.

Elaboration du projet

Comme il se devait, le promoteur du projet dut expliquer à quoi ce dernier se résumait. Ainsi, M. l'abbé Bellerose, vicaire et directeur des loisirs de Contrecoeur Inc., fit une brève mais éloquente allocution sur le besoin intense de loisirs pour l'homme du XXe siècle. Après avoir fait un rapprochement avec l'étude faite ces jours derniers lors du Congrès Provincial des Loisirs, l'aumônier en vint au cas du village de Contrecoeur pour qui il est d'une nécessité quasi urgente de se donner un parc public où l'on organiserait des loisirs pour tous.

Projet lui-même

La suggestion proposée par les Loisirs, de dire le directeur, se résume à deux principes. En premier lieu, l'organisation impliquée dans cette affaire soumet aux autorités municipales et à la population entière la suggestion suivante: l'achat de terrains en vue d'établir un parc public où tous pourraient se rendre pour s'amuser sainement dans une atmosphère cordiale et plaisante. Pour ce qui est du deuxième point qui consiste en l'endroit à choisir, le groupe des Loisirs en propose un magnifique au coût d'achat de $42,000.00 mais, comme l'a souligné le directeur des Loisirs, ce n'est là qu'une suggestion d'un terrain qui conviendrait mais tous seraient quand même prêts à accepter tout autre terrain qui serait utilisable pour la fin proposée.

Divergeance d'opinions

Ceci dit, M. Georges Lacroix demanda au nom de l'assistance à chaque membre du Conseil son opinion personnelle sur le sujet. Personne ne se fit prier et voici dans l'ordre où elles ont été émises ces diverses opinions.

M. le maire: M. Lamoureux est entièrement d'accord sur la nécessité d'un parc public dans le village et est prêt à travailler pour que ce projet soit mené à bien pourvu qu'il n'entraine pas une dépense aussi coûteuse que celle proposée. Il s'objecte totalement à l'achat du terrain proposé car, à son dire, connaissant l'état financier actuel de la municipalité et prévoyant d'immenses travaux urgents à faire effectuer — comme la réfection complète de la rue Ste-Trinité — il ne peut songer à endetter la ville pour une somme aussi considérable et cela pour une période de vingt ans.

M. L. Bouthillette: Certes, il approuve ce besoin urgent d'un parc public mais semble contre la réalisation de tout ceci disant que l'évaluation est déjà assez haute et qu'il s'opposerait à ce que la municipalité fasse un emprunt.

Dr Gilles Brunet: Ce conseiller, confiant que Contrecoeur a grandement besoin d'un tel développement, se fait un peu l'avocat de la défense dans cette cause.

Il déplore avec raison que des efforts méritoires déjà faits s'éteignent dans le coeur des braves gens qui ont su donner à Contrecoeur les loisirs organisés tels qu'ils sont aujourd'hui et qui font l'orgueil de la Municipalité.

M. Brunet serait pour que les Loisirs ne courent plus au petit bonheur de terrains ne sachant si demain ils ne se retrouveront pas dans la rue; qu'on mette plutôt à leur disposition un emplacement stable où ils pourraient s'établir sur une base permanente.

Ce ne serait pas là une perte pour le village mais bien une acquisition dont tous pourraient profiter d'une façon ou d'une autre. Certes, ce conseiller est en faveur que tous payent pour aider à défrayer le coût de cet achat. Il rappela par ailleurs que de nos jours où selon M. Gérin-Lajoie: "l'homme est un homme de loisirs" (40 heures de travail—128 heures de temps libres), il est une quasi obligation d'être responsable devant les Loisirs.

Pour conclure, il encourage donc la population de faire quelques petits sacrifices, car ça en vaut la peine. "Quand il s'agira d'avoir des octrois, nous les aurons, dit-il, car le député, M. Guy Lechasseur, lors d'une entrevue que nous avons eue, l'a promis à condition que nous achetions, dépensions, construisions quelque chose".

M. Edouard Papin: Après le vibrant et sincère exposé du conseiller Brunet, M. Papin avoua qu'il corroborait entièrement avec ce premier et que s'il avait à s'expliquer plus longuement il ne répéterait que les idées énoncées par l'orateur qui l'a précédé.

M. Gilles Deslauriers: M. Deslauriers approuve entièrement ce projet mais trouve que le coût d'achat du terrain proposé est de beaucoup trop élevé pour les moyens de la municipalité et propose, qu'avant de prendre toutes décisions, une étude sérieuse soit faite sur le prix et les conditions de tous les terrains disponibles.

M. Rodrigue Simard: Le conseiller Simard seconde entièrement la déposition du Dr Brunet et se dit disponible en tout temps pour le seconder et défendre cette cause vu son extrême importance et sa grande urgence.

M. Auclair: Quoique M. Auclair s'objecte entièrement contre le coût si élevé d'un terrain, il accepte le projet comme nécessaire. "Il est d'une grande importance, dit-il, de voir à garder notre jeunesse chez nous". Enfin, ce conseiller, loin de rejeter ce projet, serait pour qu'il y ait une rencontre entre les deux conseils municipaux et que la question soit étudiée à fond.

La "vox populi"

Dans l'étude d'une telle question, le peuple a certes son mot à dire et plusieurs personnes ne se sont pas laissées intimider par les opnions déjà émises.

Il est un fait que tous acceptent, c'est qu'il est un désir bien légitime et même un besoin urgent que Contrecoeur ait, comme les autres localités, son petit coin de verdure où l'on se donne rendez-vous pour faire la causette ou prendre quelques ébats dans la pratique des sports.

Les locataires présents étaient d'accord à ce que, comme les propriétaires, ils participent à défrayer le coût d'achat d'un tel terrain; la réticience ne provenait cependant pas de ces premiers mais bien de ces derniers.

En fait, certains contribuables semblent absolument opposés à apporter leur appui dans cette cause. Pourtant n'est-il pas juste que tous se donnent la main pour faire de ce projet une réussite; il en vaut la peine.

Sans compromettre les finances municipales devant les travaux urgents à faire, si tous les citoyens veulent bien coopérer et s'appliquer à avoir les octrois d'usage de Québec, Contrecoeur aura son Parc Public et d'ici quelques années son Centre Civique.

Politique immédiate

Comme politique immédiate, les autorités municipales du village fixeront probablement une entrevue avec le conseil municipal de la paroisse pour discuter du projet. Il est possible que l'on en vienne à une décision finale.

Pour sa part, les autorités des Loisirs de Contrecoeur Inc. se rendront ces jours-ci à Québec, rencontrer le Ministre Gérin-Lajoie afin d'obtenir un octroi pour aider la jeunesse de Contrecoeur et combler par le fait même un désir cher aux jeunes et aux moins jeunes.

Tous souhaitent sincèrement qu'un bon support moral et financier soit apporté à ces jeunes remplis d'idéal et par le fait même qu'on encourage le beau travail déjà accompli.

Remerciements à trois échevins

Texte de M. le maire Henri Lacroix

"Avec la séance régulière du mois de mai, finit le terme d'office de trois de nos dévoués conseillers municipaux. Je m'en voudrais de ne pas remercier en mon nom personnel et au nom de tous les contribuables de la municipalité ces Messieurs pour l'esprit de dévouement et de loyauté qu'ils ont démontré durant l'exercice de leurs fonctions. Je me dois de les remercier très sincèrement pour l'appui et la confiance qu'ils m'ont apportés durant tout ce temps qu'a duré leur mandat. A MM. Albert Leblanc, J.-Bte Gervais et J.-Marie Gervais, je dis du fond du coeur un grand merci. L'ensemble des contribuables conteste à regret que ces Messieurs aient pris la décision très catégorique de ne plus revenir au sein du corps municipal et pour ma part, je serais le premier à me réjouir d'une décision contraire".

S.H. le maire
LACROIX

A Contrecoeur

DE BON COEUR

● par Fernand LÉVEILLÉ

La Police Provinciale en retard

Vendredi le 20 avril, dans le Rang du Ruisseau de Contrecoeur survenait un accident mortel où M. Hector Berthiaume et son fils Marc-Aurèle perdaient la vie. La Police Provinciale demandée immédiatement sur les lieux, se fit longuement attendre au dire de certaines gens. Avant de blâmer qui que ce soit, s'est-on jamais interrogé sur les motifs de ce retard?

Ce manque de diligence tout à fait involontaire ne provient pas d'une négligence ou d'un manque de coopération de la Sûreté Provinciale mais est plutôt dû à ce que l'information donnée concernant le point exact où avait eu lieu l'accident manquait de précisions.

De plus, ce retard est aussi une suite du fait que les rangs de Contrecoeur ne sont identifiés extérieurement d'aucune façon et sont difficilement retraçables par un étranger ou un visiteur.

Aussi la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur, confiante de ses responsabilités, a très rapidement saisi la situation et avant de jeter tout blâme sur la Sûreté Provinciale, se propose de faire en sorte que tous les noms de chemins ou routes soient clairement indiqués à tous les carrefours.

De cette façon, on évitera que des faits aussi malheureux se répètent de nouveau et annullera l'occasion, du moins en ces circonstances, que la P.P. soit blâmée inutilement, chose qui arrive malheureusement trop souvent.

Raffinerie à Contrecoeur ?

La Compagnie Imperial Oil demandait ces jours derniers à la Municipalité de la Paroisse de Contrecoeur qu'on lui accorde un permis de construction pour ériger une station de service (projet de $10,000 dollars) sur la terre de M. Arthur Mandeville.

Personne ne s'étant objecté à cette requête, il a été résolu lors de l'assemblée régulière du Conseil, tenue le 1er mai dernier, que ledit permis soit émis sans aucune restriction.

Si ce fait demeure tout ce qu'il y a de plus officiel, il y a un autre point concernant la même compagnie qui reste en suspens. En effet, il appert que la Cie Esso construirait une raffinerie dans la région de Contrecoeur et toujours selon les dires de l'informateur, l'usine en question ne serait pas moins importante que celle qu'elle a déjà en Ontario.

Inutile, cher lecteur, de vous plaindre immédiatement des senteurs (comme c'est arrivé lors de la réunion) car le tout n'est encore qu'au stage de possibilité et de projet.

Une lutte contestée

La Ligue de Bowling de la Salle Dollard a terminé sa saison et connait maintenant son équipe championne.

C'est après une lutte acharnée et très contestée que l'équipe No 5 sous la direction de M. Jean-Paul Piché et qui compte comme membres M. et Mme Rodrigue Gosselin, M. G. Vallières, Mme Bouchard, Mlle Odette Coallier a vaincu en finale, jeudi soir le 26 avril, l'équipe No 6 dont M. Julien Jacques était capitaine.

Un réseau électrique

La Shawinigan Water & Power a fait savoir à la paroisse de Contrecoeur qu'elle avait l'intention d'apporter certains développements à un projet déjà en élaboration. Tel que mentionné dans sa lettre explicative, elle "a demandé à la Régie de l'Electricité et du Gaz la permission de construire, maintenir et exploiter une ligne pour la transmission de l'énergie électrique à partir de sa station-terminus à Tracy, comté Richelieu, jusqu'à ses propriétés à Varennes, comté de Verchères.

A l'étude du plan du projet, annexé à la correspondance en question, l'on en vient à la conclusion que ce réseau électrique formera une parallèle à la ligne déjà existante à l'orée du bois, situé dans la partie sud de la localité.

La route No 3 redressée

Il y a quelque temps le Conseil Municipal de la Paroisse de Contrecoeur adressait une requête au Ministère Provincial de la Voirie pour que la route No 3 soit redressée à la hauteur de la courbe Radio-Canada à l'entrée ouest de sa localité.

La paroisse de Verchères faisait savoir peu après qu'elle appuyait cette demande et ces jours derniers la ville de Tracy ainsi que la municipalité de St-Roch-sur-le-Richelieu annonçait à la municipalité demanderesse qu'elles étaient résolues à entreprendre les mêmes démarches auprès des autorités concernées et à seconder le premier projet.

Les habitués des grands chemins ont d'ailleurs qualifié cette partie de la route No 3 comme étant très dangereuse et formulent sincèrement le voeu qu'une attention spéciale soit portée relativement à cette demande. Le redressement de ce tronçon de chemin diminuerait de beaucoup pour ne pas dire annullerait les chances d'accidents aux suites regrettables comme il en arrive malheureusement beaucoup trop dans les présentes circonstances et conditions actuelles.

SAINT-AMABLE
EXPOSITION D'APPAREILS ELECTRIQUES
présentée par CALIXTE WILLIAMS
marchand autorisé des produits L'ISLET
en collaboration avec les compagnies
"L'ISLET" et "SHAWINIGAN"
2 h. p.m. à 4 h. 30 p.m. — 7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 p.m.
les 16 et 17 mai prochains en la salle de Saint-Amable
BIENVENUE A TOUS !

Echos Scouts à Contrecoeur

Historique

Avant la dernière grande guerre mondiale, le diocèse de Saint-Jean comptait environ trois ou quatre paroisses où le mouvement scout avait pris racines de façon tangible et la paroisse Ste-Trinité de Contrecoeur était du nombre.

Malheureusement avec le début de la guerre de 1939, le groupe dut cesser toutes ses activités comme la grande majorité des autres associations du genre.

Aussi avec un passé élogieux, l'esprit du scoutisme dans ladite localité ne pouvait somnoler plus longtemps. Ainsi, il y a déjà près de deux ans et cela grâce à une famille dont le dévouement sans limite est digne de mention, Contrecoeur ajoutait à la liste de ses organisations paroissiales un groupement de jeunes enrôlés sous la bannière du Scoutisme.

Le père et la mère de cette "renaissance" sont sans contredit M. et Mme Alfred Deguire, lesquels ont voulu de plein gré sacrifier leurs moments libres à amuser, aider et diriger les jeunes dans leurs ébats.

Après un stage d'études à la meute St-Antoine de Longueuil, M. Deguire formait en octobre 1960 la meute de louveteaux de Contrecoeur, moins de cinq mois après le début de son entraînement.

De son côté, Mme Deguire accompagnée de sa fille Claudette et de quelques jeunes filles voyait à se préparer sérieusement dans le but de pouvoir apporter à la paroisse son groupe de jeannettes et de guides.

Dès leurs fondations, le groupe des louveteaux ainsi que celui des jeannettes et guides demandèrent à l'unanimité à M. le curé Antonin Legendre de devenir leur aumônier. Ce dernier accepta de bon coeur, se rappelant peut-être du temps où il agissait comme aumônier diocésain du même groupement.



Effectif actuel

M. Alfred Deguire, chef de meute C.S., assisté de MM. Frs Féréal, R. Deguire, P. Labelle et J.-M. Tougas, doit voir à la bonne marche d'une meute de 17 louveteaux partagés en 4 sizaines, lesquelles s'établissent comme suit:

Blanc: L. Papin (sizainier), D. Ducharme (second), R. Audet, M. Chaput.

Gris: S. Maheu (sizainier), M. Laporte (second), J.-P. Boyer, P. Boileau.

Bruns: D. Grenier (sizainier), M. Papin (second), P. Allen, M. Gervais.

Noirs: P. Papin (sizainier), D. Boisseau (second), P. Boisseau, S. Jussaume, M. Desgagné.

Du côté féminin, Mme Armande Deguire, cheftaine a la lourde tâche de s'occuper des jeannettes et des guides. Elle est secondée dans son travail par sa fille Claudette ainsi que par Mlle Monique Bonin. La ronde est composée de 21 fillettes divisées en quatre sizaines suivantes:

Bleu: C. Gaudette (sizaine), J. Jussaume (seconde), S. Paradis, S. Tessier, S. Brunet, M. Beauvais.

Blanche: L. Gosselin (Sizaine), C. Ranger (seconde), M. Chrétien, C. Parrot, D. Tessier.

Rose: L. Delorme (Sizaine), H. Renaud (seconde), D. Papin, C. Plante, C. Dupré.

Verte: C. Mandeville (Sizaine), H. Berthiaume (seconde), L. Dupré, L. Detonnancour, B. Raboin.

La Compagnie de Guides de Contrecoeur, fondée depuis un an à peine, compte quelque 15 membres divisés en trois équipes:

Colibris: D. Papin (chef d'équipe), M.-C. Bonin (seconde), C. Papin, J. Chrétien, S. Perron.

Hirondelles: M.-P. Bonin (chef d'équipe. G. Cormier (seconde), N. Plante, L. Lamoureux, L. Desiauriers (aspir.).

Gazelles: L. Grindlair (chef d'équipe), M. Derome (seconde), F. Audet, J. Papin, M.-M. Bonin.

Comité protecteur

Devant l'ampleur que prenait le mouvement dans la paroisse de Contrecoeur, les autorités diocésaines ont suggéré qu'un Comité Protecteur soit formé pour pourvoir à procurer l'appui pécunier nécessaire à la bonne marche du groupement et ainsi enlever aux dirigeants les soucis financiers afin qu'ils puissent se donner plus entièrement auprès des jeunes.

Le comité proprement dit se compose donc comme suit: président d'honneur: Dr Gilles Brunet; président actif: M. Gérard Bonin; vice-président d'honneur: M. Guy Papin; vice-président actif: M. Pierre Papin; trésorier: M. Antoine Derome; secrétaire: M. L. Bonin. D'autre part, pour seconder ce premier conseil, il y eut lieu d'organiser un comité d'aides, lequel comprend: MM. J.-T. Gaudette, Victor Grenier, C.-O. Paradis, Raymond Boileau, Maurice Papin, Flavien Beauvais, Claude Chrétien, Fernand Rabouin, Marcel Jussaume ainsi que leurs épouses.

Sollicitation

Tel que l'été dernier, les dirigeants des trois sections sont actuellement occupés à préparer les divers camps mais les enfants seuls ne peuvent subvenir à leurs besoins et pensent que vous aurez à coeur de les aider comme par le passé.

Le Comité Protecteur a aussi confiance qu'eux en votre générosité envers une bonne cause et c'est là le motif qui l'incite à vous adresser la requête suivante: "Dirigeants et membres du Comité Protecteur nous avons préparé soigneusement un budget à la suite de quoi nous en sommes venus à la conclusion suivante: pour mener à bien sa tâche, le Mouvement aurait besoin de $600 dollars. Nous avons donc cru bon de nous adresser à vous pour nous aider à recueillir ces fonds. Espérant, Mesdames et Messieurs, que vous répondrez généreusement à cette demande, nous vous remercions très cordialement à l'avance". — Toute souscription devra être remise au président du Comité, M. Gérard Bonin et ceci avant la fin de mai en autant que c'est possible.

Inutile d'énumérer ici tous les bienfaits apportés par le Scoutisme aux jeunes, car nous sommes aussi assurés que ces derniers que vous n'hésiterez pas à démontrer combien vous tenez à les encourager fortement, les remercier sincèrement pour les mille petits services qu'ils ont rendus à la paroisse ainsi que faire savoir du même coup à la famille Deguire en son complet pour son travail inhumain fourni pour l'acheminement vers le bien de cette cause.

"Un petit coup de pouce aiderait grandement, une bonne poignée de main serait cordialement appréciée".

CONTRECOEUR

DECES DE M. LUCIEN AUCLAIR

A l'hôpital de Sorel, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Lucien Auclair. Les funérailles ont eu lieu le 30 avril au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Il laisse dans le deuil, son épouse née Louiselle Gélinas; neuf enfants: François (son épouse Berthe Bouthillette); Marguerite (Madame Marcel Leclerc); Jean-Claude (son épouse Céline Deslauriers); Monique (Mme Clément Castonguay); Suzanne (Soeur Hélène des Anges); Georgette (Mme Gaston Beauchemin); Maurice, Pierre, Denis.

Le défunt était né à Saint-Sauveur de Québec, il habitait parmi nous depuis plusieurs années. Il était bien connu dans le monde des affaires plus particulièrement dans l'industrie de la chaussure.

Nos sincères condoléances à la famille.

x x x

ECOLE MERE-MARIE-ROSE

Les cinq premières de chaque classe pour le mois d'avril:

10e année: Nicole Viau, Suzanne Renaud, Odette Gendron, Lucie Pagé, Louise Fagnan.

9e année: Pierrette Viau, Diane Jacques, Suzanne Mauger, Francine Salvail, Micheline Cormier.

8e année: Francine Lavigne, Micheline Gendron, Denise Giard, Monique Dupont, Ginette Langevin.

7e année: Ginette Gendron, Monique Lamonde, Michelle Perron, Michelle Salvail, Marthe Bonin.

6e année "A": Josée Papin, Louise Gosselin, Sylvie Perron, Jocelyne Chrétien, Cécile Mitchell.

6e année "B": Raymonde Tessier, Colette Godin, Louise Gervais, Hélène Giard, Marjolaine Bienvenue.

5e année: Carole Giguère, Chantal Ranger, Louise Jacques, Céline Gaudet, Johanne Lamoureux.

4e année: Ginette Gaudette, Monique Giard, Nicole Hamel, Michelle Chagnon, Francine Phaneuf.

3e année: Renée Tessier, Madeleine Jussaume, Suzanne Brunet, Céline Ducharme, Diane Tétreault.

2e année "A": Johanne Tétreault, Hélène Laforest, Chantal Houle, Francine Gaudette, Louise Handfield.

2e année "B": Murielle Gendron, Marie Malo, Claire Berthiaume, Jacqueline Handfield, Carole Dansereau.

1ère année: Thérèse Jusseaume, Lucie Beaudoin, Lisette Lacroix, Chantal Dansereau, Nicole Gervais.

Retraites fermées à la Villa Saint-Jean

M A I

Du 11 au 13:
Officiers et chefs de groupe des Ligues du Sacré-Coeur. M. P.-R. Belleau, 210 rue Quinn, Longueuil OR. 4-6432.

Du 13 au 16:
Ecole Centrale. M. Raoul Vézina, principal, 9 rue Préfontaine, St-Basile le Grand.
Ecole Carillon. M. Arcade Trudeau, principal 440 rue Lamarre, Cité Jacques-Cartier.

Du 18 au 20:
Notre-Dame-Auxiliatrice. M. Timothée Bienvenue, 110 rue St-Louis, FI. 8-4045.
M. Jean-Paul Harbec, 368 Laurier FI. 6-3655.
M. Georges Benoit, 95, DeSalaberry. FI. 6-6427.
Saint-Gérard Majella. M. Omer McCraw, 351 St-Hubert. FI. 8-2192.

Du 20 au 23:
Ecole Maurice Duplessis. R. F. Joseph-Armand, s.c., directeur, 3245 Windsor, Ville Laflèche. OR. 6-3551.
Ecole Vinet-Souligny. M. W. Brosseau, principal. 13 St-Régis, Saint-Constant. NE. 2-2880.

Du 25 au 27:
Comité du Bien-Etre Social Industriel. M. Léo Marquette, 96 St-Louis, Saint-Jean. FI. 8-4715.
Charpentiers, menuisiers de Montréal et banlieue Inc. M. O. Gosselin, 1231 est Ave. Demontigny Montréal.

Du 27 au 30:
Ecole Secondaire Daigneault. M. J. C. Rousseau, principal, rue St-Luc, Napierville. CH. 5-3535.

J U I N

Du 1er au 4:
Collège Maisonneuve (12e année). M. Hugh Maire, directeur. M. Marcel Charbonneau, directeur, Boucherville et Montréal. OL. 5-5656; CR. 7-8339.

Du 17 au 22:
Retraite sacerdotale. R. P. Emile Muller, s.j., prédicateur. R. P. Supérieur, directeur.

x x x

Récollection mensuelle tous les premiers jeudi du mois à 7 h. 30 du soir pour les anciens retraitants et leurs amis, avec leurs femmes et leurs amis. Confessions à partir de 7 heures.

Avis: chaque retraite s'ouvre à huit heures le soir. Tous arrivent pour le premier exercice et ne partent qu'après le dernier.

Villa Saint-Jean-de-la-Lande
Tél. FIdélité 8-3871

Une journée scoute

La Troupe Scoute: le chef J.-P. Beauchamps, M. l'abbé G. Lamarche son aumônier;

Le Comité des Dames présidé par Mme E. Saint-Louis;

Le Comité de Régie: président: M. Jos. Lefebvre; M. E. St-Louis, vice-président; M. E. Petit, secrétaire; H. Demers, trésorier; Mgr J. Poissant, aumônier honoraire; MM. O. Lauzon, G. Schneider, T. Van der Meerschen, vous invitent à participer à toutes les manifestations de la JOURNEE SCOUTE du 13 mai.



"O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!"

Au pays du Québec, quoi de plus agréable qu'une excursion de pêche ... On parle dramatiquement des "gros" qui se sont échappés, alors que le lac est calme et ceux qu'on a pris sont mis sur la glace ... C'est aussi le temps d'ouvrir quelques bouteilles froides de bonne bière O'Keefe! La bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur *naturelle*, fait partie des plaisirs de la pêche. (O'Keefe est aussi disponible en canettes pour la commodité du voyage).

BUVEZ O'Keefe ... LA BIÈRE Douce!

62-23F

SAINT-LAMBERT

PARTIE DE CARTES

Les Filles d'Isabelle de Saint-Lambert organisent une grande partie de cartes au profit de leurs oeuvres. Cette soirée aura lieu lundi soir le 14 mai, à 8 h. en la salle des Chevaliers de Colomb. De magnifiques prix de présence seront distribués ainsi qu'un beau prix à chaque table. Des billets seront en vente à la porte. Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez composer OR. 1-6801, Mme R. Boisvert.

LE JEUNE COMMERCE DE SAINT-LAMBERT INC.

Le Jeune Commerce de Saint-Lambert nommé officiellement parrain du kiosque du parc Gordon. Nombreux records brisés samedi après-midi, 28 avril, au parc Gordon de la rue Victoria. Il y eut record de population (assistance) exactement 469 personnes; temps pris pour compléter une beauté à ce vétuste monument de la belle Epoque: exactement une heure, 36 minutes et 59 secondes, selon le chronométreur officiel, M. Lucien Emard.

Nombreux témoins de l'incident mémorable, entre autres, le maire Byron, T. Kerr, le gérant de la cité, J. Jacques Perreault, M. Osmond Dubois, industriel bien connu de la rive-sud.

Ici, il me faut faire une pose et remercier chaleureusement M. Lalonde, gérant du magasin Sherwin-Williams et la compagnie elle-même, dont le geste, la collaboration et la spontanéité ont contribué au succès de l'inauguration de notre campagne d'embellissement.

MM. L. Rolland et Raymond Soucy nous ont avoué leur immense stupéfaction devant l'esprit d'équipe et la technique des apprentis-peintres du Jeune Commerce sous l'habile direction du maitre-peintre Rolland Dionne. "Jamais, dirent-ils nous aurions pu accomplir une telle tâche et en si peu de temps.

De toutes les réflexions entendues et receuilies durant l'après-midi, celle du président actuel, Jacques Lévesque, me parut la plus juste. Je vous la transmets: "Nous avons peinturé le kiosque en une heure, mais en une heure de moins que vous le pensiez".

N.B. — N'oubliez pas votre congrès régional le 13 mai et votre cotisation.

EXPOSITION DE TIMBRES

Le Club Philatélique de la Rive Sud organise une exposition de timbres pour le 26 mai prochain à St-Lambert. Pour les philatélistes intéressés, veuillez composer OR. 1-2500, chez M. Roger Trudeau.

A LA BIBLIOTHEQUE

Livres nouveaux: "Connaissez-vous la loi?", par Robert Millet.

L'ignorance de la loi n'est pas une excuse devant les tribunaux. Cet ouvrage de vulgarisation légale étudie simplement une série de jugements d'intérêts général, en évitant les termes et la phraséologie didactiques et professionnelles de façon à ce que le lecteur, qui n'est pas magistrat, notaire ou avocat, puisse assimiler facilement les conclusions tirées par nos différentes cours de justice.

Ces jugements n'apportent pas de réponses définitives à tous les problèmes semblables. Chaque cas, chaque cause, présente un aspect particulier, que seul un avocat en consultation, peut définir ou résoudre.

Le but de ce livre est d'attirer l'attention du public sur les prescriptions de la loi et de détruire certaines légendes, certains dictons faux et dommageables dans leurs conséquences. En parcourant ce volume, les lecteurs réaliseront que l'observance de la loi leur évitera maintes déceptions, et s'habitueront à consulter leur avocat avant de prendre des décisions ou de poser des actes là où la loi intervient.

SECTION DES JEUNES

Encyclopédies en couleurs pour les plus de 13 ans.

Amérique du Sud. Des pays et des Hommes. Le Monde des oiseaux. Histoire des bateaux. Les Indiens d'Amérique. Transports et Civilisation. Cinéma et télévision. Léonard de Vinci. Notre amie: la lune. Tous les poissons et la pêche. Pasteur. Galilée.

POUR AIDER LES ALCOOLIQUES
Mon ami dépasse la ligne de sécurité

Mon ami, as-tu reconnu ton portrait dans mon précédent article? Sais-tu ce qui t'arrivera si tu n'appliques pas les freins énergiquement? Tu passeras à la seconde phase.

Cette seconde période, beaucoup plus longue, généralement que la première, que sera-t-elle? Comment un observateur la reconnaitra-t-elle? A des signes qui ne trompent pas et dont l'aggravation s'accentue progressivement.

A ce stage en effet, l'alcoolique de demain voit tout d'abord s'incruster manifestement le double symptôme déjà signalé: il recherche de plus en plus le plaisir de la boisson, il se tient à l'affût des occasions de consommer de l'alcool, au point que ça devient chez lui une préoccupation majeure. Entre deux invitations d'inégale importance, il choisira invariablement celle où son système nerveux, démesurément sensible à l'alcool, trouvera son comble, son engourdissement temporaire. Les amis qu'il visitera à répétition, négligeant même les parents rapprochés, mais trop peu empressés à multiplier les consommations alcooques; les amis qu'il ne s'ennuiera jamais de rencontrer, ce seront ceux chez qui les libations s'offriront fréquentes. D'ailleurs, dans une veillée quelconque, ce qui l'intéresse surtout ce n'est ni conversation, ni la rencontre d'amis, ni les chants ou la danse, ni l'atmosphère joyeuse; non, ce qui prime de beaucoup pour lui, c'est l'alcool qu'il pourra ingurgiter! Du reste, pourquoi s'en inquiéterait-il? Ne porte-t-il pas bien cela? Aussi, le verra-t-on plutôt rarement ivre.

Mais, phénomène qui ne trompe jamais et qui trahit son homme, phénomène qui commence à troubler même l'intéressé, après avoir bu abondamment, sans aucune manifestation sérieuse d'ébriété, soit de démarche, soit dans sa conversation, il retournera à la maison, conduira parfaitement sa voiture, se comportera exactement comme il en a l'habitude. Mais, le lendemain, il ne se rappellera plus de rien des événements survenus après ses consommations. Il regardera à l'extérieur pour vérifier si son auto est bien là, car il ne se souvient pas de l'avoir garée à l'endroit coutumier; il interrogera sa femme sur l'heure où l'on a quitté ses hôtes, sur l'heure où l'on est arrivé; s'accrochant à de vagues souvenirs, il tentera, par des questions discrètes, de défricher la plaine embroussaillée des événement. Symptôme alarmant s'il en est un.

Cependant, le ver rongeur continue à pénétrer. Je veux dire que la dépendance à l'égard de l'alcool s'infiltre toujours plus profondément déchirant aiguillon dans sa chair. Même si l'entourage maintient son observation que notre homme porte bien cela; l'épouse, par contre, d'autres parents peut-être, s'alarmant, car vraiment on constate qu'il boit beaucoup, que les excès se répètent, que les intervalles d'abstention deviennent rares. Dans une soirée, il manigance habilement pour boire plus que les autres. S'il prévoit, au départ, qu'on ne servira pas assez d'alcool, il usera de trucs pour absorber un verre ou deux avant de quitter la maison; il glissera même, à la cachette de sa femme, un flacon dans sa poche de gilet. La veillée sera trop longue si l'on ne s'empresse pas de "payer la traite" et si on ne renouvelle pas le service à plusieurs reprises. Dans ce cas, notre homme sortira de temps à autre pour "prendre l'air", pour se rafraichir, pour causer d'affaires avec un copain, en vérité, pour prendre quelques gorgées d'alcool. Ou encore, il se retirera plusieurs fois à la chambre de bain, moins pour "déboire" que pour ingurgiter de nouveau une rasade de son indispensable liquide.

Par surcroit, notons-le, il ne boit pas exactement comme la plupart. Alors que ses amis prennent plusieurs minutes avant d'atteindre le fond de leur verre, parce qu'ils se contentent de petites gorgées espacées, lui, au contraire, vide le sien d'un seul trait ou peu s'en faut.

A-t-il encore la conscience en paix, croyez-vous? Que non! Un profond sentiment de culpabilité l'accable; mais il n'en fait l'aveu à personne. N'allez pas lui parler d'excès; ne lui adressez pas de reproches sur l'abondance de ses consommations; n'intervenez pas pour lui faire observer que trop fréquemment "il lève le coude". Non! car il éclatera. Une colère vous apprendra que monsieur n'est pas un "brûlé" comme vous. Et notre buveur fera savoir à son imprudente épouse qui a glissé un mot, laissant pointer ses appréhensions devant ses excès, il lui fera savoir qu'il sait se modérer: "Je connais mon affaire! M'as-tu vu saoul comme X? Je sais quand m'arrêter! Ne me parle plus de cela, ça ne te regarde pas; ça me regarde tout seul." Même un prédicateur qui, du haut de la chaire aborderait la question ne trouverait pas grâce à ses yeux. Qu'est-ce qu'il connait là-dedans, lui?

Non, décidément notre homme n'aime pas parler du problème de l'alcool, si ce n'est avec ceux qui abondent dans son sens.

J'ai parlé de l'homme dans cette description, l'évolution de la femme n'accusera pas une forte différence. Mais, si par malheur elle reste seule au foyer, tout le long du jour, elle abusera étrangement de sa solitude pour s'adonner à sa propension abusive.

Eh bien! quel jugement porterons-nous sur cet homme, sur cette femme? Sont-ils alcooliques? Ne le sont-ils pas encore? J'ai entendu un médecin compétent affirmer que ce buveur n'est pas encore alcoolique. Un autre a riposté: Mais qu'est-il donc alors? Ce qu'il est? C'est fort simple: nous sommes en présence d'un alcoolique naissant, d'un alcoolique dans l'enfance de la maladie. Les signes avant-coureurs éclatent au grand jour; les signaux d'alarmes résonnent avec force. Il n'y a plus pour lui de recul possible; demain il requerra certainement des soins médicaux. Alors, tous seront d'accord pour le déclarer alcoolique.

Est-ce à dire que, pour le moment son cas est désespéré? Non pas et loin de là! Sans doute, l'épouse, dans la majorité des situations, sera à peu près impuissante à sauver son mari. Mais grâce à Dieu, les apôtres de l'extérieur ne sont pas complètement démunis, eux. Ce pourra être un ami, un voisin; ce sera surtout un Lacordaire, ancien buveur ou non, mais bien informé, habitués à ces contacts par un copain ou par la fréquentation des forums Matt Talbot, ce sera lui qui rendra visite au buveur. Avec charité, compréhension, diplomatie, non sans avoir recommandé sa difficile démarche au Sacré-Coeur de Jésus et à la sainte Vierge, il rendra visite à cet homme déjà pleinement engagé sur la pente noire, dans la nuit ténébreuse. Cette visite pourrait bien être l'étoile du Salut!

P. E. Vadeboncoeur, c.ss.r.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

AUX PRIERES

Mme Adélard Garceau, de St-Thomas de Joliette, mère de M. J. Garceau.

Sincères condoléances à la famille.

NAISSANCES

A Ste-Louise-de-Marillac, le 22 avril 1962, a été baptisé Joseph, Romain, Claude, Pierre, né le 13 avril 1962, enfant de M. Jean-Jacques Desparois et de Françoise Larocque. Le parrain a été M. Claude Desparois, oncle, et la marraine Pauline Desparois, tante.

—A Ste-Louise-de-Marillac, le 22 avril 1962, a été baptisée Marie, Marguerite, Carole, née le 17 avril 1962, enfant de M. Clément Daneau et de Jocelyne Arcand. Le parrain a été M. Adrien Arcand et la marraine Marguerite Demers, grands-parents.

—A Ste-Louise-de-Marillac, le 22 avril 1962, a été baptisée Marie, Bertha, Sylvie, née le 16 avril, enfant de M. Eddy Lanteigne et de Bertha Doiron. Le parrain a été M. Lucien Bourdon, et la marraine Mme Lucien Bourdon.

FEU Mme R. DENIS

Le 18 avril 1962, est décédée en cette paroisse à l'âge de 79 ans, Mme Rosalda Denis, épouse de feu Joseph Badeau, demeurant sur la rue Marmier. Elle était la mère de Mme Filiatrault.

Le service a été chanté le 23 avril 1962 en l'église paroissiale par le R.P. André Badeau, c.s.c., assisté de M. l'abbé J.-L. Bourdon, curé et de M. l'abbé Michel Bernard, comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial St-Georges, de Ville Jacques-Cartier.

Nos sincères condoléances à la famille.

"Nous avons refait la toilette de notre maison pour le printemps!"

Rénovée, notre maison est chic comme un nouveau chapeau du printemps. Et ce que les voisins nous envient! N'allez pas vous imaginer cependant que la nouvelle toilette de notre maison nous ait coûté aussi cher que son aspect actuel pourrait le faire croire. Nous avons financé les travaux au moyen d'un prêt de la B de M pour l'amélioration des maisons. C'est la façon la plus économique de faire faire *vos* travaux d'amélioration. Dès la première occasion, consultez à ce sujet le personnel de votre succursale de la B de M — il se fera un plaisir de vous renseigner.

"MA BANQUE" B de M

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada



D344597F



TORO® 19" Whirlwind®

PRESENTATION

Voici une tondeuse qui non seulement coupe mieux l'herbe mais elle la ramasse, coupe près de la terre et élimine le ratelage des feuilles pour toujours.

Ce rotateur rencontre les exigences de "ASA Safety Standards"

SPECIALITES

Changement de hauteur de coupage en quelques secondes. Protection de 360° avec une couverture sur les couteaux. Un petit vilebrequin augmente la force de 300%. Peut facilement se remiser.

GARANTIE D'UN AN

A. BARABY & FILS INC.

229 rue Champlain FI. 7-1212 SAINT-JEAN



● LE COMITE DIRECTEUR DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-BRUNO. — De gauche à droite, assis: MM. A. Faucher, vice-président, C.-E. Plamondon, président, J.-M. Demers, secrétaire; debout: Cl. Quesnel, ex-président, M. Brown, M. Hébert, G. Allaire, A. Lalande, H. Caillé, directeurs. N'apparaissent pas sur la photo: MM. R. Mandeville, trésorier, J. Ponton, S. Pratte, E. St-Pierre, directeurs.

M. Charles E. Plamondon, président de la Chambre de Commerce de St-Bruno

Mercredi, 25 avril, une soixantaine de membres assistaient à l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Saint-Bruno.

M. C. Quesnel, président sortant de charge présente le rapport de l'année écoulée. La Chambre a tenu quatre assemblées générales en plus des rencontres mensuelles du comité directeur.

10e anniversaire

Les 150 membres de la Chambre de Commerce de St-Bruno fêteront cette année le dixième anniversaire de fondation de leur organisme.

Ses activités sociales ont été multiples et variées: parade Saint-Jean-Baptiste, partie d'huitres, réception du nouvel an.

La plus belle réalisation est certainement l'hébergement d'une famille de réfugiés allemands handicapés et sa réadaptation à une vie normale; belle réussite si l'on songe que depuis le 1er mars, cette famille peut se passer de l'aide financière de la Chambre.

Sur le plan de l'expansion industrielle, c'est la suggestion de la Chambre qui a permis l'installation d'un commissaire industriel dans la région.

Sur proposition de M. Jacques Bédard, l'assemblée générale, à l'unanimité, décide de nommer membre à vie, M. Gérard Filion, maire de Saint-Bruno, récemment nommé vice-pésident du Conseil des Arts du Canada.

Précisons que la Chambre de Commerce a compté comme premier président, le sénateur Henri C. Blois.



● CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BRUNO. — La cérémonie de la présentation du maillet présidentiel: à droite, M. Claude Quesnel; à gauche, M. Gérard Normandin.

Fête de Fatima à Cité Laflèche

Cordiale invitation à tous de venir fêter Notre-Dame de Fatima d'une façon toute spéciale à Cité de Laflèche du 12 au 13 mai prochain. Voici le programme:

Samedi soir le 12 mai: Procession au flambeau: ralliement à 8 h. 30 p.m. devant l'église Saint-Jean-Eudes, 2000 boulevard Marie. Départ 9 h. pour l'église Notre-Dame de l'Assomption de la même ville, Laflèche, où aura lieu une messe à 9 h. 30 après retour en procession à l'église St-Jean-Eudes où aura lieu une nuit de prières qui se terminera par une messe à 6 heures du matin. Du café et des biscuits seront servis durant la nuit.

Dimanche le 13 mai: Messe solennelle à 10 h. a.m. avec chorale mixte en la paroisse Saint-Jean-Eudes. Heures mariales de la journée, aussi en la paroisse St-Jean-Eudes. 1 h. à 2 h. p.m.: organisée par le Frère Lachance et les jeunes; 2 h. à 3 h. p.m.: organisée par les Filles d'Isabelle; 3 h. à 4 h. p.m.: par les paroissiens de langue anglaise de la paroisse "Our Lady Queen of the World". 4 h. p.m.: Bénédiction des cloches par Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean, après quoi les heures mariales se continueront jusqu'à 7 h. 30 p.m. où aura lieu la clôture par la Consécration à la Sainte Vierge et Salut du Saint-Sacrement.

Les membres de La Légion de Marie de la paroisse Saint-Jean-Eudes de Cité de Laflèche. Pour tous renseignements, M. André Gadbois, 676-3140, 2036 rue Gladstone, Cité de Laflèche.

Amendements à l'article 232 du code scolaire

La C.I.C. rejette le projet de la Fédération des Commissions scolaires

Le président de la Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec, M. Léopold Garant, s'objecte au projet d'amendement aux articles 232 et 235 de la loi de l'Instruction publique, tel que formulé par la Fédération des Commissions scolaires de la province. Contrairement à ce qu'a déclaré le président de la Fédération, M. Paul Desrochers, la teneur des amendements projetés ne répond pas au désir de la Corporation des Instituteurs et le texte proposé ne résulte en rien d'une entente intervenue entre ces deux organismes.

Article 232

Les Commissions scolaires proposent l'amendement suivant à l'actuel article 232 qui autorise les Commissions scolaires à congédier un instituteur sans lui en donner le motif:

> **Article 232.** — "Les commissaires et les syndics d'écoles, après avoir décidé, par résolution adoptée à une session régulièrement tenue, de ne pas engager un instituteur pour l'année suivante doivent, avant le 1er juin qui précède. l'expiration de l'engagement de cet instituteur, lui signifier, par écrit, leur intention à cette fin".
>
> "Tout instituteur ainsi avisé a le droit de connaître la ou les raisons qui ont motivé la décision des commissaires ou des syndics et ceux-ci devront le lui faire connaître, s'il en fait personnellement la demande par écrit".
>
> "Aucune poursuite judiciaire ne pourra être intentée contre les commissaires et les syndics d'écoles quant au non-réengagement".
>
> "Cependant, pour les trois premières années d'enseignement d'un instituteur, les commissaires et les syndics d'écoles ne seront pas tenus de donner la ou les raisons motivant le non-réengagement".

Dans son récent mémoire au gouvernement, la C.I.C. avait par contre émis le projet d'amendement suivant:

> **Article 232.** — "Les commissaires et les syndics d'écoles, après avoir décidé pour cause, par résolution adoptée à une session régulièrement tenue, de ne pas engager un instituteur pour l'année suivante, doivent, avant le 1er juin qui précède l'expiration de l'engagement de cet instituteur, lui signifier, par écrit, leur intention à cette fin. Si l'instituteur concerné en fait la demande, ils sont tenus de lui donner, par écrit, les raisons de son non-réengagement".

La Corporation des Instituteurs constate avec stupeur que, dans le projet d'amendement proposé par les Commissions scolaires, il n'est aucunement question de congédiements ou de non-réengagements "POUR CAUSE" ni aucunement question de donner "PAR ECRIT" les raisons du congédiement ou du non-réengagement.

L'amendemant suggéré par la Fédération ne modifie donc en rien l'arbitraire de l'article qu'elle désire "amender" puisqu'il laisse la porte ouverte aux renvois injustifiés, tout comme par le passé.

"Nous ne nous surprenons donc pas, en l'occurrence, déclare M. Garant, de ce que les commissaires d'écoles s'objectent à voir leur décision contestée devant les tribunaux. En conséquence, la Corporation s'oppose énergiquement à un projet d'amendement qui n'amende rien... ou si peu et réclame de nouveau l'amendement déjà proposé dans son mémoire de février dernier au gouvernement".

Article 235

La Fédération des Commissions scolaires propose l'amendement suivant à l'article 235:

> **Article 235.** — "L'instituteur qui ne veut pas s'engager pour l'année suivante doit donner avis par écrit de son intention aux commissaires ou aux syndics d'écoles, suivant le cas, avant le 1er juin qui précède l'expiration de cet engagement".
>
> "Le fait, pour un instituteur, alors que son contrat d'engagement est toujours en vigueur, de signer un autre contrat d'engagement avec une autre Commission scolaire ou une autre institution, lui fait perdre automatiquement son droit d'enseigner pour l'année scolaire suivante, sous réserve de tout recours que de droit".

"Nous croyons comprendre, dit le président de la C.I.C., que par cet amendement les Commissions scolaires veulent prévenir la signature par les titulaires de plusieurs contrats d'engagement pour la même année scolaire. Nous reconnaissons que cette pratique est condamnable. Tout en admettant que quelques individus ont pu se rendre coupables dans le passé d'un tel accroc à notre Code d'Ethique professionnelle, nous nions catégoriquement les chiffres mentionnés à ce sujet dans les déclarations de M. Desrochers".

Dernier film au Ciné-Club de St-Bruno

Dernier film de la saison avec James Dean et N. Wood le 13 mai: "Fureur de vivre".

Cette histoire esquisse la vie de trois adolescents dans une ville de Californie. Le personnage central est Jim. Une incompréhension tacite le sépare de son père. Au seuil de l'âge adulte, il dissimule sa sensibilité et ses aspirations sous une assurance fausse et cynique. Cette révolte le conduit vers un groupe de collégiens qui cherchent des sensations fortes dans des rites d'initiation sauvage et des épreuves d'endurance: duels de couteaux, courses aveugles dans un tunnel obscur avec des autos volées. Un accident mortel survient lors de la course. Eve se lie d'amitié avec Jim et c'est la révélation de l'amour.

La bande, qui représente pour les adolescents une force et une puissance, satisfait leur besoin de sécurité et d'affirmation de soi.



● LA MANECANTERIE de l'Ecole secondaire Jean XXIII à Laflèche présentera son 4e concert annuel à l'école Jean XXIII, le 10 mai prochain. La chorale qui groupe près de 60 chanteurs est habilement dirigée par le R.F. Lachance, des Frères des l'Instruction Chrétienne. Cette photo nous fait voir 4 membres de la manécanterie, de gauche à droite: Pierre Laporte, Robert Daviault, Michel Lacourse et Pierre-Paul Desgroseilliers. (Photo R. Charpentier, J.-Cartier)

Dans les cadres du renouveau liturgique à Varennes

Varennes (m.a.p.) — L'importance du renouveau liturigque devient de plus en plus grande au fur et à mesure qu'approche le Concile Oecuménique.

Les laïcs étant les artisans d'une nouvelle flambée de vie chrétienne au Canada, ils se doivent de voir à l'amélioration de la vie paroissiale et d'apporter leur soutien à leur curé et à leur vicaire.

Ainsi nous parle M. R. Chartier, président du "Renouveau liturgique" de Varennes lors de la dernière assemblée tenue le lundi 30 avril.

Il nous annonce une grande semaine de l'apostolat des laïcs à travers tout le diocèse qui se tiendra du 13 au 20 mai et qui aura pour thème "Les laïcs engagés dans le Concile".

Il ne faut pas, dit-il, que les initiatives du clergé soient rendues inefficaces par l'indifférence des fidèles initiés, les personnes qui assistent à nos assemblées deviennent le ferment de la paroisse; elles doivent voir et entendre et partager leurs connaissances avec toute la communauté paroissiale.

M. le vicaire citant l'abbé C. Poirier, dans la catéchèse de la messe: Le fidèle, pour participer pleinement à l'Eucharistie a droit de savoir. La catéchèse est une oeuvre de longue haleine, le renouveau liturgique d'une communauté paroissiale est lent parce qu'il faut compter avec la faculté d'assimilation des fidèles.

Il parle également du rôle des chorales: si celles-ci sont vives et alertes, les chants montent allègrement, si au contraire elles sont molles, toute l'assemblée chantera sans vigueur. Dans l'exécution des chants celles-ci alternent avec l'assistance mais exécutent les plus difficiles.

Pourquoi pas dans une paroisse d'assez grande importance, plusieurs chorales, les unes se réservant telles cérémonies, les autres tel et tel dimanche.

Quelques suggestions des participants:

Pour ceux qui ne prient pas par indifférence ou par peur, pourquoi pas une messe face au peuple?

La vie spirituelle augmenterait si tous entendaient les commentaires à la messe dominicale.

A ce sujet, M. Chartier lance un appel: "Notre école de commentateurs manque d'élèves. Nous souhaiterions que des personnes convaincues acceptent cet honneur".

Plus prosaïques mais toutes aussi intéressantes sont les suggestions d'un autre participant qui demande pourquoi nous ne parlerions pas des attitudes à prendre durant l'Elévation, ainsi qu'à l'aller et au retour de la sainte Table; le port de l'aube ne pourrait-il pas se généraliser?

Il parle également du chapeau des dames, perpétuelle distraction pour les unes et les autres — surtout les unes — on suggère même le port de la mantille.

M. le président profite de la présence des trois marguilliers MM. René Jodoin, Jean-Aimé Choquette et Aimé Gervais, pour les remercier de leur collaboration et leur demander s'il serait possible de faire installer de nouveaux haut-parleurs non pas que ceux qui y sont sont mauvais, mais il y aurait certainement intérêt à apporter de l'amélioration au système acoustique de l'église.

Mise en nomination le 9 mai

Un peu partout dans la région notamment à Boucherville-paroisse, Ste-Julie, St-Amable, Varennes, les mises en nomination seront closes mercredi 9 mai. Eventuellement les élections auront lieu le lundi 14 mai.

Nouvelles de VERCHERES

● par MADELEINE

Au Conseil de paroisse, le 3 mai: un octroi de $2,023.15 a été reçu du Ministère de la Voirie pour l'entretien des chemins d'hiver.

Une requête a été présentée à l'Office du Drainage pour demander à la municipalité de Saint-Amable de ne pas commencer les travaux de drainage du cours d'eau Parent dans Saint-Amable et Verchères, avant que les études pour le détournement de ce cours vers le fleuve ou le déversement dans le Richelieu par le ruisseau Coderre ne soient terminées par la Commission spéciale dépendant du Conseil de Comté.

L'inspecteur municipal se rendra rue St-Antoine pour examiner et faire exécuter les travaux nécessaires pour rendre cette rue carrossable.

Une résolution est passée par le Conseil en vue d'autoriser le secrétaire à rencontrer le régistrateur pour qu'il puisse faire les recherches nécessaires au sujet des dimensions exactes des lots de la municipalité.

L'inspection des bases du pont de la montée du Moulin sera faite par l'inspecteur municipal qui en fera rapport au Conseil.

VARENNES

Mur de soutennement

Varennes (spécial) — Le Ministère des Travaux Publics a adjugé à P. Baillargeon de Saint-Jean, Qué., le contrat $53,430, pour la construction d'un mur de soutennement sur la rive sud de Varennes. Ces travaux ayant pour but de protéger contre l'érosion dureront huit mois environ. Le mur aura un pied et demi d'épaisseur et sera long de dihuit cents pieds. M. J. Goudrau, ingénieur régional (ponts et rivières) à Montréal sera chargé de la surveillance des travaux.

RENCONTRE DES EVALUATEURS

MM. les évaluateurs du village et de la paroisse ont tenu plusieurs assemblées conjointes et rencontreront incessamment leur conseil respectif.

x x x

Les cours d'art culinaire offerts par le Ministère de la Jeunesse dans le cadre des Instituts familiaux rencontrent un vif succès.

Ces cours qui se donnent au gymnase Ludger Duvernay dans la soirée des lundi et mercredi et dans l'après-midi des mardi et jeudi de 2 à 4 h. sont suivis par plus de cinquante dames et demoiselles qui tout en sachant très bien faire la cuisine, trouvent qu'elles apprennent là des choses fort intéressantes.

Les premiers cours ont traité des biscuits, de l'art d'apprêter une salade. Aux dires des participantes: des recettes succulentes convenant à tous les budgets et ce qui est très agréable: il ne faut rien écrire; toutes les recettes vous sont données en même temps que le cours.

Toutes les personnes qui auront assisté aux trois quarts des cours donnés pourront continuer la seconde, puis la troisième année et ainsi de suite puisqu'il existe cinq années de cours successifs allant des bases de la cuisine jusqu'aux secrets des fins "cordons-bleus".

Il ne reste malheureusement plus de places pour les cours du soir; seuls les cours donnés dans l'après-midi ont encore quelques places disponibles. Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement au gymnase aux jours et heures ci-dessus.

Cette belle réussite est due à la collaboration des Loisirs de Verchères et des dames de l'UCFR.

x x x

Quatre-vingt-dix petits communiants s'approchaient pour la première fois de la sainte Table, dimanche 29 avril, en l'église Saint-François Xavier de Verchères, accueillis par M. Antonio Rousseau, curé de la paroisse.

x x x

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les élections auront lieu lors de l'assemblée générale qui se tiendra au gymnase L. Duvernay, le lundi 14 mai 1962. Le banquet annuel de clôture se donnera le 19 mai.

LOISIRS DE VERCHERES

L'assemblée générale suivie des élections se tiendra au gymnase le mardi 15 mai à 8 h. 30.

LE CHANOINE RACICOT A VERCHERES

Le Service d'Education Familiale organise une soirée avec conférence sur le thème "Importance de l'entente et de la psychologie conjugale dans l'éducation", le mercredi 16 mai à 8 h. 15 p.m. Le conférencier sera M. le chanoine Armand Racicot.

A tous les membres de l'Union des Familles, ainsi qu'à tous ceux que la question intéresse nous souhaitons une cordiale bienvenue.

INCENDIE

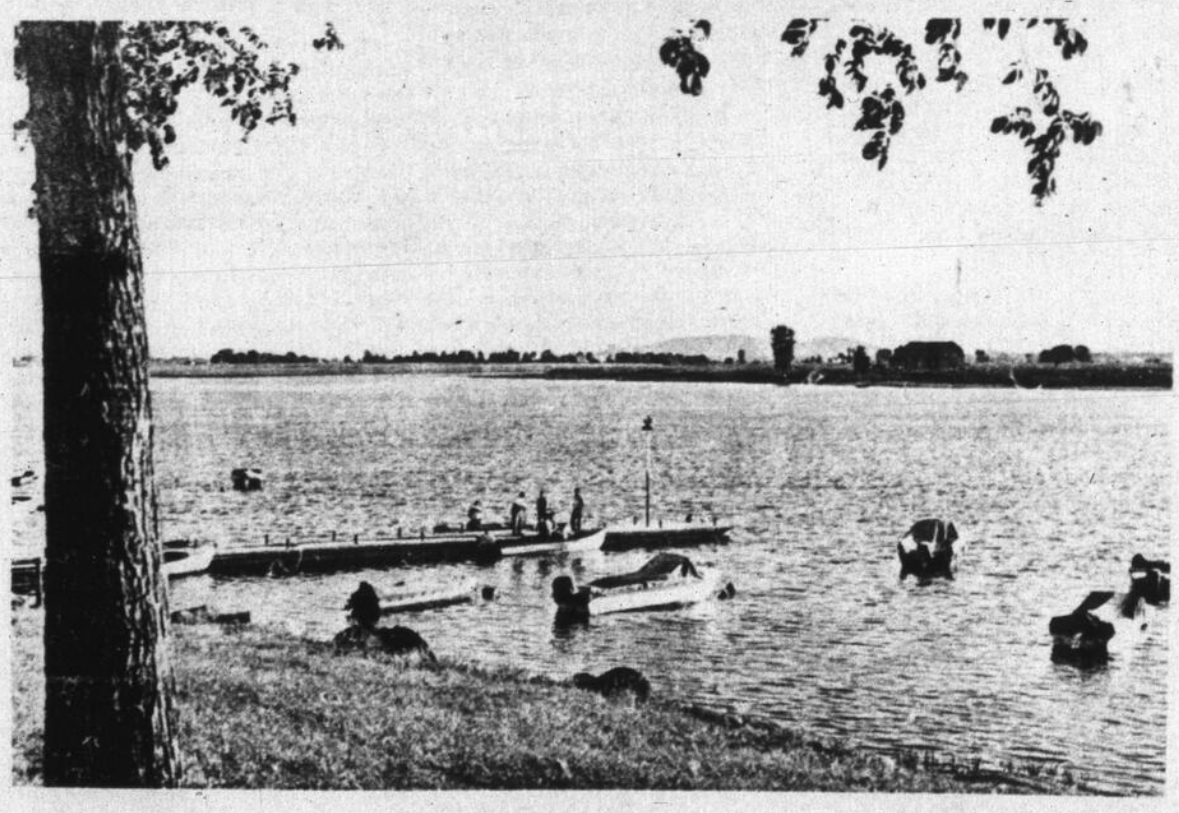
Un futur ménage, le fils de M. Léandre Chagnon, devant se marier prochainement, venait juste de terminer l'aménagement intérieur de son logis lorsqu'un incendie s'y déclarait brûlant à peu près tout l'intérieur et le mobilier neuf. Ce qui n'a pas été détruit par le feu a été fortement endommagé par l'eau.



● M. SERGE LEDUC est l'un de nos candidats au Concours de Jeunesses Musicales de Chambly. Il poursuit ses études au Séminaire des Oblats de Marie-Immaculée à Chambly.



Le Club Nautique de Boucherville



La belle saison approche rapidement et bientôt les fervents de l'onde pourront retrouver leur élément préféré.

Les amateurs de sports nautiques de Boucherville et des environs trouveront au Club Nautique de Boucherville tout ce qu'il faut en fait de services, installations et activités.

Une entrevue avec M. Robert Moreau, Commodore, nous a permis de constater que l'Association, après huit années d'existence, escompte une très bonne saison estivale.

Elle mettra notamment à la disposition des propriétaires de yachts et d'hydravions un quai spécialement aménagé par la compagnie Esso délivrant les différents carburants spéciaux à chaque type d'embarcation. Le principal avantage sera le suivant: le mélange essence et huile sera livré tout préparé ce qui évitera bien des tracas aux usagers. De plus la carte de crédit Esso simplifiera les formalités financières.

Le Club Nautique offre bien entendu toutes les commodités habituelles: eau, glace électricité, ancrage, surveillance jour et nuit.

Un personnel compétent sera mis à la disposition des membres du Club.

Le Comité des Régates se compose de MM. J. Desmarais de Verchères, R. Thomas, de Varennes, W. Poulin, G. Mathieu.

MM. Patenaude, E. Lalonde et A. Favreau dirigent le comité de réception.

Le 18 mai, soirée d'ouverture, sous la responsabilité de M. A. Favreau, à l'hôtel de Boucherville.

CLUB NAUTIQUE

Commodore: Robert Moreau; Vice-Commodore: Maurice Tardif; Past-Commodore: Harold A. Corbett; Secrétaire-trésorier: Marcel Laliberté; Aviseur légal: Rémi Geoffrion; Comité de maintenance: J.-L. Dubois, directeur responsable; Organisation: A. Favreau R. Cadieux et J. Leblanc; Recrutement: E. Lalonde, G. Cadieux et J. Lord.

Faites

Combien valez-vous réa
niser votre revenu, façon
sabilités? Votre pro
élaboré? Est-ce qu
pension? Avez-vo
financière de votre
dès le début, votre
avec l'aide d'un e
ces questions.

Vérification de Sécurité Familiale

LA VÉRIFICATION
SÉCURITÉ FAMILIA
SA NATURE ET SES

Avec l'aide de votre repr
de la Metropolita

A CHAMBLY

Concours de Jeunesse Musicale

Voici la liste des concurrentes qui participeront au Gala Concours de Jeunesse Musicale à Chambly qui aura lieu au Séminaire des Oblats, samedi le 12 mai, à 8 h. p.m.

Georges Paul Raby, étudiant au Séminaire des Oblats de Marie Immaculée à Chambly. Il jouera au piano "Menuet en fa", Hanold, et "8e Etude" opus 740 Ezerny.

Louise Benoit, étudiante au couvent de Chambly. Elle jouera "Menuet en fa", Handel et "Fugue" de Bach.

Isabelle Jean: "Invention" à deux voix en fa majeur de Bach et "Prélude en D flat" opus 43 No 1 de R. Glière.

Lise Lafrance, étudiante au couvent de Marieville. Elle jouera: "Fantasy" en D mineur de Mozart et "Jardins sous la pluie", de C. Debussy.

Nicole Lambert, étudiante au couvent de Chambly. Elle jouera "Invention" à deux voix de J. S. Bach et "Fughetta" andante mesto de J. S. Bach.

Claire Dagenais, de Marieville. Elle jouera "Invention" à deux voix en Fa majeur de J. S. Bach.

Cécile Mondou, de Marieville. Elle jouera "Menuet No 8" de Bach et J. Rogers, opus 16 No 2.

Francine Lavallée jouera au piano "Sonate Re majeur K 204" et "3e ballade de Chopin".

Jacques Carrière jouera au piano "Menuet en sol mineur" de J. S. Bach et "Andantina en fa" de Steibelt.

Alain Brodeur jouera "Son op 138 No 2" Reinecke 1er mouvement vol. No 1594 et "Menuet" de Mozart.

Mireille Varin jouera "Minuetto en F" Handel et "Fantasi" de Teleman.

Mercedès Roy jouera au piano "Reinedecke op 36 No 2 1er mouvement" et "Les pièces chevaux de bois" Baris Berlin.

Mlle Claudette Beauchamp jouera "Piano Minuette in F" Handel et "Allemande" Bach.

Serge Leduc jouera à l'orgue "Petite Fugue en Sol mineur" de J. S. Bach et "Menuet Gothique" extrait de la suite Gothique de Boëllmann.

La chorale de Fort-Chambly, dirigée par M. Julien Boucher, chantera "Monsieur Soleil" et "Boom Badi Boom".

La chorale du Séminaire des Oblats de Marie Immaculée dirigée par le Père Véronneau, chantera "Laltentur" et "Domine Dominus Noster".

Unité Sanitaire de Chambly

Lundi, le 14:
Longueuil (111 Guilbeault):
9 h.: Cartes de santé.

Mardi, le 15:
Boucherville (St-Sébastien):
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Ecole La. H. Lafontaine.
Cité Jacques-Cartier (N.-D.-G.):
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Ecole St-Jean de la lande, 1711 Tremblay.

Mercredi, le 16:
Longueuil:
9 h. a.m.: Cartes de santé.

Saint-Basile:
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Ecole, rue Principale.

Amateurs de Yatching propriétaires d'hydravions

ADHEREZ AU

Club Nautique de Boucherville

536, Boulevard Marie-Victorin

Renseignements: OLympia 5-1220 — OL. 5-5215

SITE IDEAL ● CLUB HOUSE ● TOUTES COMMODITES



...s que votre avenir financier ait autant d'attrait que vos rêves...

...réalité? Comment allez-vous organiser votre avenir, de façon à parer à de nouvelles responsabilités? Votre programme d'assurance est-il suffisamment souple pour qu'il y tient compte de votre plan de vie? Avez-vous dressé des plans pour la sécurité future de votre famille? Il est bon de connaître, votre situation. Et un plan solide, préparé par un expert, répondra pour vous à toutes ...

Plus qu'une entrevue—un service

Voici que la Metropolitan, de laquelle vous vous attendez de recevoir des renseignements de bonne source touchant la santé physique, vous offre un moyen de vérifier la "santé financière" de votre famille. Ce moyen c'est la *Vérification de la Sécurité Familiale*. Ce service est à la portée de tous—qu'ils aient ou non besoin d'assurance ou qu'ils détiennent ou non une police de la Metropolitan.

Les représentants de la Metropolitan ont été formés dans les écoles de la compagnie et ont la compétence qu'apporte l'expérience pour vous rendre ce service. Ils disposent de tableaux et de tables qui sont établis selon des principes scientifiques et qui vous font voir clairement où vous en êtes exactement en fait de sécurité familiale.

Appelez votre représentant de la Metropolitan aujourd'hui-même pour faire vérifier la *sécurité de votre famille.*

Ce service ne comporte pas d'obligation—sauf *envers les êtres qui vous sont chers.*

...ON DE LA ...ILIALE... ...ES EFFETS ...représentant ...olitain

1. Vous vérifiez les faits: votre maison, votre assurance vie, votre plan de pension, vos épargnes et vos autres biens. Vous serez peut-être surpris d'apprendre combien vous valez.

2. Vous pesez vos obligations: remboursements d'hypothèque ou paiements du loyer, instruction, retraite, imprévus en cas d'accident et de maladie; ce qu'il en coûterait à votre famille pour vivre sans vous.

3. Vous découvrez votre situation. Vous déterminez vos points forts et vos points faibles . . . si les dispositions que vous avez prises pour votre famille satisferont les fins que vous visez. Vous avez les faits en mains.

4. Vous prévoyez pour l'avenir. Vous fondant sur ces faits, vous décidez quelles mesures il y a lieu de prendre afin d'apporter à votre famille un *plan de sécurité* qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos ambitions—c'est-à-dire, un plan qui *vous* convienne.

Metropolitan Life

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
Direction Générale au Canada, Ottawa 4, Ontario

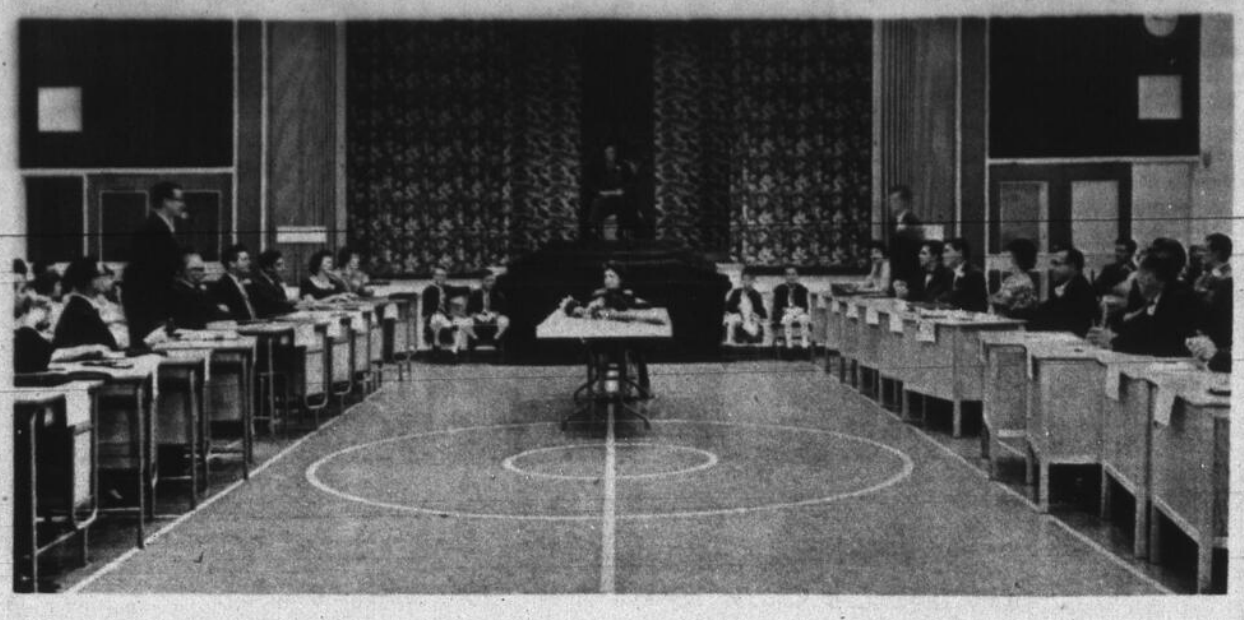
BUREAU SAINT-JEAN

J.-René ALLARD, gérant adjoint

192-200, rue Richelieu, Saint-Jean, P.Q. Téléphone: Fl. 7-4769 et Fl. 7-4313

DISTRICT DE VALLEYFIELD: Jean-Noël Hogue, gérant

Varennes a eu son parlement-école



(A.P.) — Dimanche soir, le 6, au Gymnase Marie-Victorin, il ne manquait absolument rien pour respecter les traditions les plus parlementaires: il y avait une reine digne et majestueuse Mme Jeannine Petit, un premier ministre défendant ses projets de lois: le Cher Frère Urbain, un chef de l'opposition attaquant avec fougue le gouvernement M. J.-Marie Gauthier, des députés convaincants et combattifs, un orateur Yvon Ménard spirituel et énergique, bref tout l'appareil utile à la bonne marche d'une démocratie.

Beaucoup d'esprit et d'humour, des répliques bien senties, mais toujours avec dignité.

Ce parlement-modèle constituait une des étapes du cours de personnalité dirigé par M. Yvon Ménard, auquel prenaient part une trentaine de résidents de Varennes et des environs.

(Photo François Préat Enr.)

Commentaire sur des commentaires

Dans l'édition du 26 avril, l'article intitulé "Commentaires sur une réunion" aurait dû être signé A.P. car j'en étais l'auteur. Et je suis assez grand pour penser mes écrits et les rédiger sans influence de qui que ce soit.

Depuis très longtemps, je considère, pas tout seul d'ailleurs, que le problème de l'alimentation en eau est capital pour une municipalité, au point de vue quantité et qualité. Et la décision prise par le Conseil du village de supprimer les pompes à pression sur le réseau de le Côte d'en Haut rendra justice aux "petits usagers" qui devaient jusqu'ici se contenter des restes.

Le Conseil municipal du village a d'ailleurs invité le Conseil de la paroisse à discuter, et à régler du moins nous l'espérons, ce problème du réseau d'aqueduc qui intéresse tout le territoire.

Le rôle d'un journaliste n'est pas toujours facile: il doit parfois, pour le bien de tous, rendre compte de ce qui se fait et aussi hélas de ce qui ne se fait pas.

André Pardoen

Les nouvelles municipales de Verchères

★ par MADELEINE

Le Conseil du village faisait salle comble lundi soir, 7 mai, où une discussion particulièrement animée s'engageait au sujet des égouts de surface du développement Bissonnette. Le secrétaire-trésorier invite tous les propriétaires du lotissement à rencontrer l'aviseur légal, l'ingénieur municipal et les membres du conseil le lendemain soir à 8 h. 30, pour discuter de cession des rues et égouts.

La prise d'eau de l'aqueduc est réparée, les tuyaux étaient en bon état, tous les joints ont du être remplacés.

Pour faire suite à la demande de licence de vente de bière par les épiceries et en réponse à la lettre envoyé par la municipalité de la paroisse, le Conseil décide de demander à la Régie des Alcools un extrait de la loi actuellement en vigueur.

M. J.-M. Moreau, maire de la paroisse, présent dans la salle, demande au Conseil du village la permission de faire une mise au point: jamais et à aucun moment que ce soit, il n'a fait paraitre ou dit de faire paraitre certains articles dans la presse. "Quand j'aurai quelque chose à dire ou à écrire, je le signerai moi-même".

La journaliste présente à l'assemblée demande la parole à son tour pour dénoncer un certain hebdomadaire qui se permet de plagier les articles qui paraissent dans "Le Richelieu".

Nous revenons aux choses sérieuses: M. Gérard Jodoin est nommé secrétaire pour les estimateurs.

Sur le tapis de la salle du Conseil revient l'avis de motion d'un conseiller concernant l'amélioration du réseau d'aqueduc de la Côte d'en haut remplacé par une convocation à une assemblée publique spéciale du Conseil de la paroisse afin d'exposer l'état du réseau d'aqueduc sur la côte d'en haut et en discuter conjointement, étant donné que cette section est dans le territoire de la municipalité de la paroisse. La date suggérée: lundi prochain le 14 mai.

Résolution visant à supprimer toutes les pompes à pression se trouvant sur le réseau de la Côte d'en Haut.

De l'avis de certains, ces pompes soutireraient l'eau la nuit aux heures où l'eau est plus abondante pour se déverser dans un puits et servir de réserve.

Rue Madeleine: un recouvrement d'asphalte sur le trottoir devant "La Madeleine".

Un avis de motion pour ramener à l'étude le projet d'usine de filtration et d'épuration présenté par M. J.-G. Choquet, désirant profiter des subventions octroyées si les travaux sont effectués avant 1963.

M. G. Trudeau stipule qu'avant de traiter le seaux usées, il faudrait d'abord s'occuper de l'eau que nous buvons...

Une dame dans l'assemblée se lève pour dire très poliment qu'elle ne voudrait créer d'ennui ni de désagrément à personne, mais qu'elle souhaite que le Conseil fasse en sorte que cet été toute la Côte d'en Haut puisse avoir de l'eau. Le Conseil l'écoute bienveillant et formule le même souhait.

● VERCHERES
A VENDRE
Maison de pierres
Site historique, terrain bordé de haies, 200' de façade sur 140' de profondeur, deux étages, 11 pièces, deux salles de bains, grand garage 27 x 30. Conviendrait à garderie d'enfants, Hôpital privé, etc.
Renseignements:
Le jour: LU. 3-3525
Le soir: LU. 3-3954

Un événement politique de première importance, un début de campagne sans précédent dans le comté

sous la présidence du Sénateur Eugène LEFRANCOIS

La Convention Libérale de Richelieu-Verchères

en prévision des élections du 18 juin prochain

se tiendra

Dimanche à deux heures trente

en l'école DUVERNAY de Verchères

Une foule record est attendue pour ovationner le candidat qui sera choisi et entendre les personnalités du parti exposer le dynamique programme du prochain gouvernement libéral

Orateurs invités: Hon. Gérard Cournoyer, Me Guy Lechasseur, Me Alexis Caron, Me Y. P. Deschatelets

Activités des Jeunes Abstinents

LAPRAIRIE (DNC). — Lundi dernier, le 30 avril avait lieu à l'école Saint-Joseph la troisième réunion du cercle des Jeunes Abstinents de Laprairie. Cette réunion se tint après la classe à quatre heures et quart dans une des classes de l'institution et 17 jeunes gens de douze à seize ans y assistaient. La réunion a débuté par la prière habituelle propre à l'association. M. l'aumônier ensuite nous a dit quelques mots regardant la discipline afin que notre réunion soit intéressante. Puis, M. Jean Montpetit, grand responsable de notre cercle souhaita la bienvenue à l'assistance et félicita les gars d'être venus si nombreux assister à cette réunion. Comme c'était une des premières fois que nous nous réunissions si nombreux et de façon officielle nous n'avions pas de rapport à lire car nous n'avions pas de secrétaire auparavant. M. l'aumônier prit alors la parole et nous expliqua ce que devait être le cercle des Jeunes Abstinents et ce qu'il n'était pas. Ce n'est pas une association de loisirs quelconques, ni un club de hockey ou de quilles ni un cercle d'amis pour avoir du "fun" mais un mouvement d'apostolat, de charité et de travail contre les abus de l'alcool et l'intempérance.

Ensuite on forma le conseil des Jeunes Abstinents qui fut constitué comme suit: Président: Claude Golden; vice-président: Yvon Bouchard; secrétaire: Serge Brossard; trésorier: Jean-Claude Bélisle, puis on a aussi trois conseillers qui agiront en même temps comme chef d'équipes; ce sont: Gilles Carbonneau, Raymond Désilets, Roger Dufort.

Félicitations à ceux qui ont été choisis pour travailler et non pour être félicités car M. notre aumônier nous a dit que cela était une charge avant d'être un honneur. Nous espérons qu'avec de si excellents chefs notre cercle va prospérer et faire beaucoup de bien. Puis il a ensuite été question des cotisations, montant que tous doivent acquitter pour la bonne marche et organisation du mouvement. Pour les Jeunes Abstinents: le montant se chiffre à $1.00 par année. M. l'aumônier a bien précisé que cet argent ne doit pas être demandé aux parents mais bien sacrifié sur nos économies personnelles car ce ne sont pas nos parents qui sont jeunes abstinents mais nous-mêmes: donc à nous de voir et d'acquitter nos obligations. M. l'aumônier a aussi demandé et fortement conseillé que tous les jeunes abstinents initiés aient leur bouton ou insigne de jeunes abstinents et le porte sans respect humain. Cet insigne est en vente au presbytère. On nous a aussi demandé que lorsque nous sommes invités à assister aux assemblées des Lacordaire de le faire avec politesse, distinction et savoir-vivre et se retirer vers 9 h. 30 pour ne pas être trop fatigués le lendemain.

M. l'aumônier nous a ensuite donné quelques conseils spirituels pour notre bien et celui de nos compagnons. Le mouvement des Jeunes Abstinents est une organisation de tempérance totale et complète. C'est un mouvement qui doit nous inciter à prier et à faire des sacrifices: alimenter la vie de la grâce par la réception fréquente des sacrements car sans état de grâce dans l'âme comment peut-on faire du bien? sans la présence du Christ en nous: comment pouvons-nous le donner aux autres? aussi il fut décidé que le lendemain de chacune de nos réunions nous assisterions tous ensemble à la messe de quatre heures et quart afin de demander à Dieu de nous aider.

Puis on fit tirer un prix de présence, une plume réservoir qui fut gagnée par Jean-Claude Bélisle. La réunion se termina par la prière. Nos réunions se tiendront toujours le deuxième lundi du mois au même endroit à la même heure; elles dureront environ une heure. Bienvenue à tous.

x x x

FEU M. A. MERCILLE

Le 2 mai, est décédé en cette paroisse à l'âge de 75 ans, M. Albéric Mercille, époux de Thérèse Babeu. Il est décédé presque subitement après quelques heures de maladie muni des sacrements de l'Eglise.

Il laisse pour pleurer sa perte, deux fils: MM. Paul-Emile Mercille et Maurice Mercille; ses filles: Mme Paul-Emile Brosseau (Antoinette), Mlle Louise Mercille; son frère: M. Joseph-Henri Mercille de Chambly; ses soeurs: Mme Ovide Ménard (Marie Mercille), de Montréal; Mme veuve Abraham Dubois (Marie-Rose Mercille) de Montréal.

Le service a été chanté samedi le 5 mai en l'église paroissiale par M. le curé Paul Lapointe, assisté de MM. les abbés Guy Larose, aumônier de l'Action catholique à St-Jean et Bernard Savoie, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Paul Lapointe qui fit la levée du corps. Assistaient au choeur: Mgr Joseph Chevalier, P.D., ancien curé à Laprairie et M. l'abbé Edouard Goyette, curé à Ste-Julie; MM. les abbés Jean-Louis Yelle et Yvan Grégoire. Conduisaient le deuil: ses fils: MM. Paul-Emile et Maurice Mercille.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de La Nativité de Laprairie.

Nos sincères condoléances.

x x x

FEU M. A. DESRUISSEAUX

Le 29 avril dernier est décédé à l'hôpital St-Lambert à l'âge de 74 ans, M. Antonio Desruisseaux, époux de feu Corina Dumas. Le défunt est décédé muni des sacrements de l'Eglise.

Conduisaient le deuil, M. Gérard DesRuisseaux et M. J.-B. Cléroux.

La dépouille mortelle fut inhumée le 2 mai dans le cimetière paroissial de Laprairie.

Nos sincères condoléances.

x x x

FEU Mme E. BRAZEAU

Le 29 avril dernier est décédée chez son frère à l'âge de 79 ans, Alice Racine, épouse de feu Evariste Brazeau, décédée chez son frère M. Ernest Racine à Saint-Irénée de Montréal munie des sacrements de l'Eglise.

Conduisaient le deuil: MM. Ernest Racine et Jean Racine.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Laprairie, le 2 mai.

Nos sincères condoléances.

x x x

NAISSANCES

A la paroisse de La Nativité de Laprairie, le 6 mai dernier, a été baptisée Marie, Jacqueline, Linda, née le 26 avril dernier, enfant de M. Claude Perron, chauffeur de camion et de Alice Beaudin, de cette paroisse. Le parrain a été M. Michel Perron, de St-Bernard de Montréal, cousin de l'enfant (étudiant), et la marraine Ginette Perron, soeur de l'enfant.

—A La Nativité de Laprairie, le 6 mai dernier a été baptisé Joseph, Jean, Guy, né le 29 avril dernier, enfant de M. Ernest Chouinard, journalier et de Doris Goupil, de cette paroisse. Le parrain a été M. Jean Surprenant, du Christ-Roi, et la marraine Mme Alphonse Surprenant née Berthe Laplante.

—A La Nativité de Laprairie, le 6 mai dernier, a été baptisé Joseph, Claude, Bruno, né le 29 avril dernier, enfant de M. Léopold Fournier, journalier et de Francine Filion, de cette paroisse. Le parrain a été M. Emilio Fournier, journalier de cette paroisse, et la marraine Irène Favreau, son épouse, grands-parents de l'enfant.

x x x

FETE DES MERES

Il y aura deux grandes soirées récréatives à Laprairie à l'occasion de la fête des Mères: l'une se tiendra à l'Auditorium du Collège St-François-Xavier, à 540 boulevard Ste-Elisabeth, pour les parents, samedi le 12 mai à 8 h. du soir, et l'autre soirée aura lieu pour jeunes gens et jeunes filles, le même soir, à la même heure à l'école St-Joseph, rue St-Charles.

Bienvenue à tous!

LAPRAIRIE
(CHRIST-ROI)

PREMIERE COMMUNION

Dimanche prochain le 13 mai aura lieu la première communion de nos petits enfants. Ils sont très bien préparés pour ce grand jour par les institutrices et chacun des parents se doivent d'accompagner leur enfant à la sainte table en ce grand jour. Les premières communions se feront aux messes de 8 h. 30 et 9 h. 30.

x x x

NAISSANCES

Au Christ-Roi de Laprairie, le 29 avril a été baptisé Joseph, André, Pierre, né le 16 avril, enfant de M. André Robidoux et de Jeanne Lafontaine. Le parrain a été M. André Duquette et la marraine Ivelyne Lafontaine, oncle et tante. Porteuse: Mme André Robidoux, mère de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 29 avril, a été baptisé Joseph, Stéphan, Luc, né le 12 avril, enfant de M. Jean-Paul Meunier et de Marielle Maheu. Le parrain a été M. Réal Racine et la marraine Réa Maheu, oncle et tante. Porteuse: Mme Jean-Paul Meunier, mère de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 6 mai, a été baptisé Joseph, Paul, Denis, né le 30 avril, enfant de M. Armand Giroux et de Lucille Dumont. Le parrain a été M. Paul Giroux et la marraine Hélène Roy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Giroux, grand-mère de l'enfant.



● **PHOTO DES MEMBRES DE L'EXECUTIF de la Fédération provinciale des Principaux d'écoles du Québec, réélus ou élus lors de la dernière assemblée générale tenue au Motel Lucerne à Montréal. 1ère rangée: (de gauche à droite): M. Rolland Héon (organisateur); Mlle Emma Massie, vice-présidente (présidente de l'Association des Principaux d'écoles du diocèse d'Ottawa); M. Gérard-A. Tittley, président (Ex-président de l'Association des Principaux d'écoles du diocèse de Saint-Jean); Mlle Thérèse Bourbonnais, secrétaire (et secrétaire de l'Association des Principaux d'écoles, section Verdun-LaSalle); M. Elphège Lacasse, vice-président (Président de l'Association des Principaux d'écoles de Langue Française de Montréal). 2e rangée (même ordre): les quatre conseillers: M. Dominique LeSieur (Président de l'Association des Principaux d'écoles du diocèse des Trois-Rivières); Mlle Gabrielle Rochette, (Membre de l'Association des Principaux d'écoles du diocèse de Québec); M. Ulric Chainé (Président de l'Association des Principaux d'écoles du diocèse de Sherbrooke); M. Claude Poirier (Président de l'Association des Principaux d'écoles du diocèse de Chicoutimi, et Président du Conseil de Recherches et d'Informations de notre Fédération Provinciale.**

Confiez-nous aujourd'hui . . .
. . . vos problèmes de demain



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

THE Great-West Life ASSURANCE COMPANY

COMITE ELECTORAL LIBERAL
du comté de Châteauguay - Huntingdon - Laprairie

Avis est par la présente donné, que la CONVENTION du Parti Libéral sera tenue à l'Ecole du Sacré-Coeur de Sainte-Martine, samedi le 12 mai 1962, à 8 heures du soir.

Philippe Bourdeau, sec.
Laprairie, P.Q.

Valmore Sénécal, prés.
St-Urbain, P.Q.

LIBERAL ELECTORAL COMMITTEE
of Châteauguay - Huntingdon - Laprairie

Notice is hereby given that the CONVENTION of the Liberal Party will be held at Ecole du Sacré-Coeur of Ste-Martine, Saturday, May the 12th, 1962 at 8.00 hrs. P.M.

Philippe Bourdeau, sec.
Laprairie, P.Q.

Valmore Sénécal, prés.
St-Urbain, P.Q.

SAINT-REMI

Clôture des cours de préparation au mariage à St-Edouard de Napierville

Afin de clore religieusement la série de conférences données aux fiancés durant le cours de SPM à l'école Clothilde Raymond, les dernières séances se sont tenues à St-Edouard de Napierville les 27 et 28 avril, jours de récollection, sous la présidence de M. l'abbé Fernand Ostiguy, aumônier du SPM. Dimanche, le 28 avril, à l'église St-Edouard M. l'aumônier célébrait à 11 h. 30 la sainte Messe aux intentions des fiancés en retraite. Avant le saint Sacrifice, 20 couples présents sur les 34 qui avaient suivi les cours, se sont présentés pour la bénédiction solennelles de leurs fiançailles quelques-uns en présence de leurs parents qui avaient tenu à être les témoins de cette touchante cérémonie. M. l'aumônier prononça l'allocution de circonstance.

Le programme se continua durant l'après-midi. L'entrevue se termina par un goûter intime gracieusement offert par MM. Louis et Raymond Lemieux, propriétaires du marché "Metro" et par la boulangerie Daoust & Fils, deux marchands de Saint-Remi. Merci pour leur générosité.

Au nom des organisateurs et des fiancés inscrits au cours, un merci aux Commissions scolaires de St-Remi, Sherrington, Saint-Edouard, pour les locaux mis à la disposition du groupe. Un gros merci également à M. le curé Deland, pour son bon accueil, à tous les conférenciers et à tous ceux qui ont facilité la tâche des organisateurs.

Plus que jamais, les cours du SPM prennent de l'ampleur, les fiancés de 1962 qui en ont profité, pourront maintenant propager la "Bonne Nouvelle" c'est-à-dire la leçon pratique retenue de cette série de conférences enrichissantes qui ont servi à développer leur compréhension, leur prudence et leur expérience. Ceci, permettra aux couples de s'épanouir, de se comprendre et de pouvoir se supporter mutuellement, de se soutenir dans l'épreuve, afin que leur vie à deux soit pratique et la route facile à parcourir.

NUIT DE PRIERES

Le mois de Marie n'est-il pas favorable à nous stimuler à la dévotion envers la sainte Vierge?

Pour ce fait, nous organisons une nuit de prières à la chapelle Notre-Dame de Lourdes de Montréal, dans la nuit du samedi au dimanche 19 et 20 mai prochain.

Cette organisation est sous les auspices des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc mais tous sont invités à y participer.

Allons représenter notre paroisse et solliciter la grande générosité de la sainte Vierge, la mère de chacun de nous, elle sera certainement touchée de la confiance de ses enfants.

Toutes les personnes qui désirent faire ce pèlerinage, pourront s'informer à Gilles Morissette, Tél. 454-2520 ou à Mlle Carmen Riendeau, Tél. 454-2553.

Le départ se fera au Centre Lacordaire à 9 h. 30 le samedi soir.

Ça vaut la peine d'y réfléchir.

TIERS-ORDRE

Tous les membres du Tiers-Ordre sont invités à prendre note qu'une réunion se tiendra au sous-sol de l'église, lundi le 14 mai à 8 h. p.m. Profitons de cette belle occasion de nous réunir pour accomplir la règle qui nous le demande, pour mieux connaître notre Tiers-Ordre et pour écouter la parole de Dieu, qui attend beaucoup de ses amis.

ENFANTS DE MARIE

Mercredi le 16 mai, toutes les Enfants de Marie sont convoquées pour l'assemblée mensuelle. A l'occasion du beau mois de Marie répondez plus généreusement. Lors de cette rencontre, nous aurons une réception d'Enfants de Marie, donc avis à toutes celles qui désireraient offrir davantage à la sainte Vierge, de venir s'unir aux membres de la Congrégation. Si vous désirez plus de renseignements, informez-vous au directeur de l'association ou à Mlle Thérèse Potvin, présidente.

Nous comptons sur votre présence le 16 mai à 8 h. p.m.

CONCOURS LOCAL DE LANGUE PARLEE DES SSJB

Dimanche après-midi, le 29 avril se tenait en présence de professeurs et élèves un concours de bon parler français, dans la salle de l'école Clothilde Raymond, désigné aux élèves de 8e et 9e année des paroisses St-Remi et St-Michel.

Cet examen était basé sur le programme de l'Instruction Publique. M. Paul Yelle, de la Société Saint-Jean-Baptiste, émis tous les détails du concours et souhaita du succès aux concurrents.

Les membres du jury comprenait: Soeur Marie Salvator s.s.a., supérieure de St-Michel; Mlle Monique Yelle étudiante à l'Institut du cardinal Lèger et M. Donald Beaudin, professeur de Saint-Isidore de Laprairie.

M. Claude Létourneau était le chronométreur tandis que M. J.-Guy Yelle de l'Université de Montréal, agissait comme animateur.

Pour détendre quelque peu l'assistance, un programme musical et des chants ont été rendus par Mme Françoise Zbikowski, Mlles Rolande et Carmen Soucy toutes nos félicitations et sincères remerciements.

Voici qu'après une belle lutte les vainqueurs furent élus: Mlle Yolande Rémillard, 8e année et M. Jean-Marc Laplante, 9e année Saint-Michel, Mlle Hélène Boyer, 9e année et M. Gilles Houle, 9e année, de St-Remi.

Ces derniers participeront à l'éliminatoire diocésaine dans cette même école, dimanche le 13 mai et ce programme sera radiodiffusé au poste CHRS de Saint-Jean.

Nous invitons les parents et amis à venir encourager ces élèves qui font notre honneur.

Le concours provincial se clôturera à Trois-Rivières, le 1er juin prochain.

Bienvenue à tous.

A TOUTES LES ANCIENNES

Pour répondre au désir depuis longtemps exprimé par plusieurs d'entre vous, la Supérieure et les religieuses du couvent de St-Remi vous invitent cordialement, chères anciennes, le 20 mai prochain, à une rencontre-souvenir qui sera présidée par révérende Mère Marie-Louis-Alfred, préfète générale des études.

Que ce carrefour de l'amitié vous soit une halte au chemin de la vie!

Voici le programme de ce beau jour du 20 mai 1962:

1 h. 30: Arrivée.
2 h. 00: Mot de bienvenue par la Supérieure actuelle. Messages de la présidente, Mère Marie-Louis-Alfred, préfète générale et des anciennes Supérieures, maitresses et élèves.
3 h. 00: Visite de la maison. Joie des revoirs. Rappel des souvenirs.
4 h. 30: Salut du Saint-Sacrement à l'église paroissiale. Echanges de prières pour les vivantes et les défuntes.
5 h. 00: "Autour de la même table" à l'école Clothilde-Raymond (Goûter servi par la Maison Normandin). Invités d'honneur: Mgr J.-O. Thouin, p.d.; M. l'abbé Laurent Delorme, desservant de la paroisse; M. l'abbé Camille Boucher, vicaire.

Retour au couvent pour toutes celles qui veulent prolonger cette rencontre chaleureuse en une veillée familiale.

Il est très difficile de rejoindre chacune des anciennes élèves, alors on est prié de considérer cette invitation comme personnelle.

Plusieurs anciennes maitresses et élèves seront présentes pour vous recevoir, avec le même coeur, le même amour qu'autrefois.

NAISSANCES

Le 6 mai a été baptisé Joseph, Lucien, Robert, Yves, enfant de M. Réal Robidoux et de Thérèse Perras. Le parrain a été M. Lucien Robidoux et la marraine Andréa Lefort oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Gérald Hamelin, tante.

Le 6 mai a été baptisée Marie, Laurette, Raymonde, enfant de M. Raymond Bourdon et de Jacqueline Bourdon. Le parrain a été M. Roméo Bourdon et la marraine Laurette Bourdon, grands-parents de l'enfant. Porteuse: la mère du bébé.

Tél. 454-2117
Bourdon Système de Chauffage Enr.
Marcel Bourdon, prop.
Chauffage à air chaud
84 Notre-Dame
Ville Saint-Remi

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
St-Remi 454-9732
Napierville, P.Q.

Yvon Dupuis, VOTRE DEPUTE OUVRE SA CAMPAGNE

VENEZ EN FOULE



YVON DUPUIS, député fédéral
CANDIDAT LIBERAL OFFICIEL

Salle du Collège St-Remi
(NAPIERVILLE)
dimanche le 13 mai, à 2 h. 30 p.m.
Venez entendre le défenseur des intérêts de
SAINT-JEAN – IBERVILLE – NAPIERVILLE

PROCHAINES ASSEMBLEES

En plus de la grande manifestation du 12 mai, alors que L'HON. LESTER B. PEARSON VISITERA SAINT-JEAN, notre député tiendra les assemblées suivantes durant la semaine qui vient:

Dimanche (13 mai) Saint-Remi, 2 h. 30 p.m.
Lundi (14 mai) Sabrevois, 8 h. p.m.
Mardi (15 mai) Saint-Paul, 8 h. p.m.
Mercredi (16 mai) Saint-Edouard, 8 h. p.m.
Jeudi (17 mai) Saint-Alexandre, 8 h. p.m.
Vendredi (18 mai) Saint-Blaise, 8 h. p.m.

Comité Centrale de
M. YVON DUPUIS, M.P.
230, rue MERCIER
Téléphone: Fidélité 6-3993
Fidélité 6-4635

SOYEZ BIEN RENSEIGNES
SUIVEZ NOS ASSEMBLEES

NAPIERVILLE

Académie Daigneau

7e année:
Carole Fortin .... 88.
Christiane Fortin 85.2
Nicole Babeux 85.1
Inst.: Sr M.-François-Joseph

6e année:
Manon Bourgeois 89.5
Marguerite Côté 87.7
Francine Lefebvre 86.4
Inst.: Sr M.-Suzanne-de-Jésus

5e année:
Lucie Leblanc 90.4
Jacinthe Poupart 90.3
Ghislaine Dupuis 90.2
Francine Fortin 90.2
Inst.: Mme Réjane Lemieux

3e année:
Huguette Lamoureux 91.6
Nadège Valque 89.5
Ghislaine Grégoire 87.5
Inst.: Mlle Nicole Landry

2e année:
Lyne Bédard 93.6
Joëlle Fortin 92.7
Lucie Lapré 91.6
Manon Lavarière 91.6
Inst.: Mlle Rollande Morin

1ère année:
Nicole Beauchamps
Ghislaine Varin
Marielle Lamoureux
Inst.: Sr M.-Yves D'Auteuil

x x x

CONFIRMATION

Voici les noms de ceux qui ont été confirmés le 7 mai:

Réjean Babeux, Mario Beaudin, André Beauregard, Mario Béchard, Gilles Bélair, Jean-Pierre Benjamin, Richard Bolduc, Marcel Bouchard, Normand Bouchard, Mario Bourgeois, Pierre Bourgeois, Georges Bouvier, André Brault, Serge Caron, André Charbonneau, Michel Chopin, René Clément, Jean-Pierre Coache, Pierre Coache, Réjean Coallier, Pierre Cyr, Mario Daigneault, Réjean Deneault, Christian Dubreuil, Gilbert Dumesnil, Jean-Luc Dumesnil, Normand Dupont, Claude Dupuis, Reynald Fortier, François Fortin, Guillaume Fortin, Jean Fortin, Jean Fortin, Jacques Gamache, Yves Gaudreau, Gaétan Greer, Christian Grégoire, Michel Guérin, Pierre Guérin, Jean-Claude Hébert, Bernard Jannelle, Pierre Lamoureux, Réal Lavarière, Robert Leblanc, Gilles L'Ecuyer, Jean-Claude Lefebvre, Normand Lestage, Alain Lussier, Jacques Marion, Jacques Martin, Michel Martin, Yves Martin, Michel Morin, Serge Morin, Paul-André Phaneuf, Richard Piédalue, Marc-André Provost, Michel Rémillard, Roger Rémillard, Laurent Richard, Serge Roberge, Pierre Simioni, Marc Sorel, Richard Tremblay, Jean-Marc Trudeau, Serge Verdon, Jean Waddell.

Diane Babeux, Nicole Beauchamp, Murielle Beaudin, Lyne Bédard, Ginette Bélair, Liette Benjamin, Lucette Boire, Noëlla Boire, Line Bourdeau, Isabelle Bourgeois, Denise Bouvier, Carmen Chalifoux, Sylvie Côté, Hélène Cyr, Lise Daigneault, Lyne De Gagné, Claire Deland, Denise Deslauriers, Céline Fortier, Christiane Fortin, Joëlle Fortin, Pierrette Fortin, Suzie Fortin, Réjeanne Frédette, Sylvie Gagnon, Diane Gordon, Noëlla Gordon, Claudette Grégoire, Hélène Grégoire, Céline Hébert, Réjeanne Hébert, Hélène Jannelle, Carole Laberge, Nadine Labrie, Marguerite Lamoureux, Marielle Lamoureux, Line Landry, Suzie Landry, Sylvie Landry, Diane Langlois, Lucie Lapré, France Laurin, Liliane Lavallée, Manon Lavarière, Ghislaine Lussier, Denise Marier, Carole Marion, Diane Marshall, Danielle Martineau, Diane Mastrojoseph, Ghislaine Patenaude, Micheline Patenaude, Claire Pelletier, Carole Pépin, Diane Roberge, Lorraine Ruel, Jocelyne Simioni, Danielle Trudel, Diane Trudel, Ghislaine Varin.

x x x

FEU Mme J. BOURDEAU

Le 28 avril est décédée en cette paroisse à l'âge de 75 ans, Mme Cécile Tremblay, épouse de feu Jules Bourdeau.

Elle laisse pour pleurer sa perte cinq fils: Léonce, de Saint-Jean, Gérald, de Saint-Jean, Gabriel de Saint-Jean, Marcel et Jean-Paul de Napierville; sept filles: Mme Armand Provost (Juliette) Mme René Fortin (Lucille), Mme Honoré Grégoire (Thérèse); Mme Gérard Bombardier (Madeleine); Mme Jacques Fortin (Jacqueline); Mme. Léo Coache (Pauline) Mme Martin Dubreuil (Jeannine); deux soeurs: Mmes J.-L. Trudeau, de Montréal et R.Sr St-Paucaume, CND; une nièce: R.Sr St-Clémence de la Charité, CND; ses brus: Mme Léonce Bourdeau (Gaétanne Grégoire) ; Mme Gérald Bourdeau (Blanche Hébert); Mme Gabriel Bourdeau (Thérèse Dupuis); Mme Jean-Paul Bourdeau (Hella Rémillard); ses gendres: MM. Armand Provost, de St-Edouard; René Fortin, de Napierville; Honoré Grégoire, de Cohoes, N.Y.; Gérard Bombardier, de St-Edouard; Jacques Fortin, de Napierville; Léo Coache, de Saint-Jean; Martin Dubreuil, de Napierville.

Elle laisse aussi 38 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

La quête fut faite par Mmes Henri Faille et Gérard Van Chestein, nièces.

Nos sincères condoléances.

x x x

FEU M. L. MORIN

Le 26 avril est décédé en cette paroisse à l'âge de 99 ans et trois mois, M. Lucien Morin, époux de feu Marguerite Dupont.

Il laisse pour pleurer sa perte, trois fils: René, de Saint-Jean; Paul et Gabriel, de Napierville; une fille: Mme Amédé Brosseau (Aurore), de Saint-Jean; ses belles-filles: Mme René Morin (Alice Couture), Mme Paul Morin (Marie-Rose Rameau), Mme Gabriel Morin (Anita Halde), Mme Armand Morin (Alexina Bibeau) de Gravelbour, Alberta; un beau-fils: M. Amédé Brosseau, de Saint-Jean.

Le service a été chanté le 30 avril en l'église paroissiale par M. le curé Robert Corriveau, assisté de MM. Philémon Corriveau, curé de Saint-Blaise et Guy Landry, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé de la paroisse qui fit la levée du corps.

On remarquait au choeur, Mgr Lucien Foucrault, chancelier à l'évêché; M. Adrien Dupuis, curé de Mont Saint-Grégoire; M. Armand Rancourt, curé de St-Jacques-le-Mineur.

La collecte fut faite par ses petits-fils. Conduisaient le deuil: M. Hubert Morin et Guy-Léo Simard.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

x x x

REMERCIEMENTS

La famille Jules Bourdeau remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Jules Bourdeau.

La famille Lucien Morin remercie pour toutes les marques de sympathie qu'il sont reçues lors du décès de leur père M. Lucien Morin survenu la semaine dernière.

NAISSANCES

A Napierville, le 29 avril, a été baptisée Marie, Jeanne, Micheline, Louise, née le 19 avril dernier à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. Fernand Foucault, aviculteur et de Catherine Fortin. Le parrain a été M. Réal Foucault, étudiant et la marraine Micheline Foucault, étudiante, frère et soeur de l'enfant.

—A Napierville, le 22 avril, a été baptisé Joseph, Gilles, Luc, né le 17 avril dernier à l'hôpital St-Jean, enfant de M. Yves Grégoire, cultivateur et de Rita McGrail. Le parrain a été M. Gilles Guinois, cultivateur et la marraine Cécile McGrail, son épouse, de Ste-Clotilde, oncle et tante.

x x x

SOIREE LE 20 MAI

On nous annonce qu'une soirée récréative et instructive aura lieu à l'Ecole Secondaire dimanche le 20 mai. Le sujet de la conférence portera sur le Concile oecuménique et sera donné par le R.P. Prieur de Pères Prémontrés de Saint-Bernard de Lacolle. Que chacun se propose d'y assister. Un goûter sera servi. L'entrée sera libre.

x x x

CONCOURS DE CATECHISME

Paroisse St-Cyprien
Ecole Daigneau, 5e année
Mme Réjane Lemieux, inst.

Pauline Aubry, Francine Beaudin, 94; Ginette Blais, 90; Lise Boulé, 94; Thérèse Bouvier, 82; Ginette Cyr, 94; Carmen Deneault, 98; Francine Deneault, 86; Ghislaine Dupuis, 100; Francine Forget, 82; Chantal Fortin, 100; Denise Fortin, 98; Francine Fortin, 100; Juliette Fortin, 96; Lisette Gagnon; Lucette Gamache, 96; Diane Gar.eau, 86; Gisèle Grégoire, 100; Francine Guay, 98; Francine Jannelle, 100; Lucie Leblanc, 100; Angèle Lefebvre, 94; Micheline Martin, 92; Lise Ouimet, 70; Lisette Patenaude, 92; Monique Patenaude, 100; Lise Pépin, 86; Aline Pinsonneault, 98; Odette Poissant, 100; Jacinthe Poupart, 100; Lise Provost, 100; Michelle Sorel, 92. Moyenne: 94 pour-cent.

3e année (filles)

Liette Beauchamp, 96; Lorraine Beaudin, 92; Linda Bédard, 88; Marielle Bisaillon, 100; Rita Bisaillon, 38; Murielle Blais, 80; Nicole Bouvier, 68; Lucette Charbonneau, 88; Johanne Chaput, 84; Johanne Deslauriers, 100; Céline Fortin, 64; Hélène Fortin, 100; Dodette Fortin, 88; Sylvianne Fortin, 82; Sylvie Fortin, 82; Martine Fortin, 100; Monique Foucault, 100; Denise Gagnon, 64; Céline Grégoire, 88; Ghislaine Grégoire, 100; Mireille Guay, 92; Nicole Guay, 96; Gisèle Hébert, 96; Claire Labonté, 84; Louise Lacroix, 86; Huguette Lamoureux, 100; Manon Lamoureux, 96; Annette Landry, 100; Suzanne Lareau, 92; Carole Leblanc, 84; Sherry Leblanc, 100; Nicole Marion, 33; Michèle Pépin, 92; Andréanne Pinsonneault, 96; Jacinthe Poissant, 84; Lucie Poissant, 96; Réjeanne Rémillard, 72; Annette Richard, 92; Ginette Riendeau, 100; Ginette Trudeau, 88; Nadège Valque, 100; Johanne Deslauriers, 100.

Distribution de prix à l'Ecole d'Agriculture de Saint-Remi

C'est sous la présidence conjointe de M. Paul-Emile Houle, représentant l'hon. Alcide Courcy, et du Frère C.-E. Desormeaux, directeur de l'Ecole, qu'a eu lieu la distribution des prix et diplômes à l'Ecole d'Agriculture de Saint-Remi.

Après les félicitations d'usage, M. Houle a souligné le bel héritage que représente pour un agriculteur le fait de détenir un diplôme d'une école spécialisée; plus tard, dans la vie, grâce à une curiosité bien en éveil, on se tiendra au courant des multiples problèmes d'une agriculture en perpétuelle évolution.

Invité à prendre la parole, M. l'abbé Laurent Delorme, vicaire de la paroisse, a expliqué qu'en agriculture le travail d'équipe s'impose chaque jour davantage si l'on veut s'assurer des succès permanents.

M. André Poissant, président de la promotion de cette année, s'est fait l'interprète de ses confrères pour remercier les parents et les professeurs. M. Bernard Prieur a lu le palmarès. Diplômes avec grande distinction: MM. André Giroux, de Sherrington; André Poissant et Robert Roy, St-Blaise, Gérard Sabourin, Moose Creek et Claude Lacasse, St-Constant, ex aequo; avec distinction: Jean-Guy Ste-Marie, Sherrington; avec succès: Gaston Paquette, St-Eustache; Marcel Deschambault, Ste-Scholastique; Yvan Thibodeau, St-Blaise; André Lalanne, Mont St-Grégoire; Fernand Roy, St-Michel; André Dubois, St-Amable; Louis Allard, l'Epiphanie; Daniel Hamel, Marieville; Renald Viens, Marieville et Georges Laframboise, St-Placide.

MM. Gaétan Trahan et André Bourdon se sont classés en tête des élèves de 1ère année. M. Victorien Maher, troubadour de Valleyfield, était au programme.

Dixième anniversaire du cercle des Filles d'Isabelle de Saint-Remi

Pour célébrer le dixième anniversaire de fondation, les membres du Cercle Marie de France de Saint-Remi se réunissaient lors d'un souper dansant à l'hôtel Windsor de Saint-Remi, le 24 avril dernier.

M. l'abbé Camille Boucher aumônier du cercle et Mlle Z. Gauthier députée-régente, rehaussaient de leur présence cette soirée, au cours de laquelle il y eut danses, jeux et différents concours, où tous s'amusèrent ferme.

On présenta un cadeau et des fleurs à Mme Germaine Provençal pour son assiduité au cercle, elle a manqué aucune assemblée durant 10 ans; on offrit des fleurs à Mme Z. Gauthier, députée-régente, à Mlle Jeanne Lamoureux, régente et Mme Lucille Verner, secrétaire-financière, ces dernières occupent respectivement leur poste depuis la fondation du cercle.

On eut la surprise d'entendre une chanson composée par Mme Perron, qui nous donna un aperçu des fonctions de chacune dans le cercle. Ce chant était interprété par Anita Charbonneau, Denise Barbeau, Gertrude Primeau, Geneviève Yelle et Alice Perron.

Un bouton-souvenir, emblème de l'Ordre, fut remis à toutes celles qui ont contribué fidèlement à la caisse du cercle depuis 10 ans.

ASSEMBLEE DES FILLES D'ISABELLE

L'assemblée régulière le 15 ma' prochain. A cette occasion, nous aimerions souligner le Fête des Mères.

Bienvenue à nos soeurs nouvelles que nous avons bien hâte de rencontrer.

C'est un rendez-vous. Inscrivez-le sur votre carnet de notes.



Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

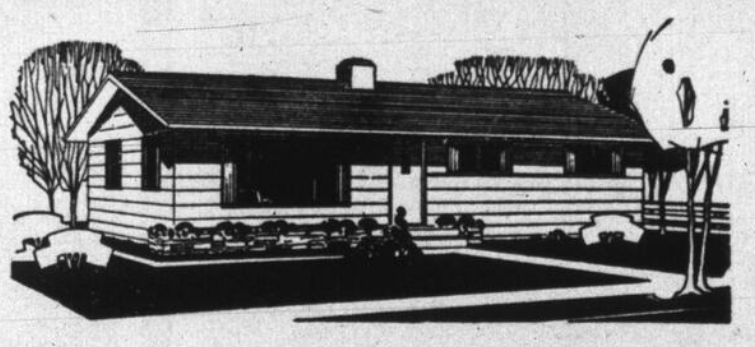
RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture "Conant"

- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
- Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DÉTAIL À DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

Visite pastorale à Saint-Edouard

ST-EDOUARD (DNC). — Samedi le 5 mai, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, assisté de MM. les abbés Armand Rancourt, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, Philippe Martin, curé de Sherrington, Paul Deland, Fernand Ostiguy, Raymond Brodeur, de l'évêché de Saint-Jean, Louis-Georges Deland, curé de notre paroisse, confirmait 44 petits enfants: 24 garçons et 20 filles.

Son Excellence en profita pour rencontrer M. le maire et les conseillers municipaux, M. le Président et les commissaires d'écoles, MM. les marguilliers.

Dimanche le 6 mai, Son Excellence Monseigneur l'Evêque célébrait le saint sacrifice à la messe de 8 heures; il distribuait la sainte Communion à nos petits enfants qui recevaient Jésus pour la première fois, ceux-ci étaient accompagnés de leurs parents.

La grand-messe était chantée par M. l'abbé André Foisy.

Son Excellence, au trône, était assisté de M. le curé, MM. les abbés Fernand Ostiguy et Raymond Brodeur.

Monseigneur adressait la parole aux deux messes; il sut toucher nos coeurs et nous mettrons en pratique ses bons conseils.

x x x

MARIAGE

Riendeau - Thibert

En l'église de Saint-Edmond, le 5 mai a été célébré le mariage de M. Paul-Emile Riendeau, fils de M. Alexandre Riendeau de St-Remi et de Noëlla Senécal, à Mlle Jacqueline Thibert, fille de M. Aurèle Thibert et de Alexina Yelle.

Les témoins ont été MM. A. Riendeau et A. Thibert.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à l'heureux couple.

x x x

NAISSANCE

Thibert

A Saint-Edouard, le 6 mai, a été baptisé Joseph, Marc, Réal, Gilbert, né le 25 avril, à l'hôpital Ville Lasalle, enfant de M. Jacques Thibert et de Jacqueline Guérin. Le parrain a été M. Réal Toupin, de Saint-Mathieu de Laprairie et la marraine Bernadette Thibert, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme Thomas Durivage, grand'tante.

Félicitations aux heureux parents.

x x x

NOTES D'AVRIL

Ecole Sainte-Bernadette

7e année:
- Mario Lécuyer 94.7
- Jean-Marie Boulerice 89.4
- Françoise Yelle 88.4
- Diane Trudeau 87.6

Mme E. Douchin, inst.

6e année:
- Gilbert Lécuyer 90.5
- Normand Circé 79.2
- André Thibert 78.3
- Nicole Levert 69.7

5e année:
- Francine Palin 89.3
- Reina Cardinal 86.1
- Gaëtane Yelle 85.6
- Lorraine Senécal 83.8

Mme J.D. Senécal, inst.

5e année:
- Jacqueline Serres 87.2
- Madeleine Yelle 79.5
- Diane Thibert 75.9
- Yves Lussier 64.8

4e année:
- Gilles Thibert 95.5
- Marjolaine Circé .... 93.
- Diane Palin 91.6
- Denise Lécuyer 91.5

Mme P. Gibeau, inst.

3e année:
- Marjolaine Legault 95.5
- Jean-Claude Viau 95.4
- Nicole Lécuyer 94.9
- Gaston Yelle 94.6

Mme R. Lamoureux, inst.

2e année:
- Serge Thibert .... 99.
- Mireille Lussier .... 98.
- Jean-Pierre Thibert 92.1
- Lucie Cayer 86.8

1ère année:
- Louise Trudeau 100
- Claire Thibert 99.6
- Louise Yelle 99.4
- Diane Durivage 99.1

Mme R. Lestage, inst.

x x x

SHOWER MIXTE

Il y aura un shower mixte à la salle de l'école de Sherrington, samedi le 12 mai en l'honneur de Mlle Lise Poissant et de M. Dollard Gaboriault. Orchestre: Paul Lemire. Goûter servi. Entrée: $1.25 par personne. Bienvenue à tous.

SAINT-ISIDORE

Ecole Langevin

Résulta des notes d'avril.

Cours Primaire

7e année:
- Hélène Poupart 93.4
- Lise Pagé 89.7
- Lise Doyon 89.6

6e année:
- France Desgroseillers 91.7
- Françoise Vinet 90.3
- Rita Gervais .... 87.

5e année "A":
- Denise Bellefleur 90.3
- Madeleine Gervais .... 86.
- Gaétane Vary 85.5

5e année "B":
- Suzanne Beaulieu 83.8
- Ghislaine Dumouchel 78.3
- Micheline Dubuc 76.6

4e année:
- Diane Richer 92.7
- Lise Poupart 89.7
- M.-Claire Dubuc .... 87.

3e année:
- Armande Payant 92.1
- Louise Philie 87.4
- Marie-Paule Déniel 87.1

2e année "B":
- Claudine Trudeau 91.1
- Danielle Poupart 90.2
- Gisèle Dubuc 89.7

UCC

Rosaire Clément

Courtier d'assurance agréé

VIE — INCENDIE

AUTOMOBILE

•

Service d'assurance

UNIQUE

COMPLET

CHEZ-NOUS

VENDREDI

ouvert de 7 à 9 heures p.m.

71a St-Charles, St-Jean

Tél. Fl. 7-3633

Nous achetons CHEVAUX et VACHES

Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

S'adresser à Oscar Rémillard

CH. 6-3826 LACOLLE, P.Q.

SAINT-BLAISE

SOIREE

Il y aura grande soirée paroissiale lundi le 14 mai en la salle de l'Ecole; ce sera une réunion conjointe de toutes les associations religieuses paroissiales pour parler du prochain Concile oecuménique et spécialement pour entendre Mlle Angèle Patenaude, ancienne présidente diocésaine de la J.A.C. et fondatrice des "Auxiliaires Rurales Catholiques".

MARIAGE

En l'église de Saint-Blaise, le 28 avril a été célébré le mariage de M. Jean Trudeau, fils de M. Georges-Emile Trudeau et de Emilia Plantier, à Mlle André Tougas, fille de feu Eucharist Tougas et de Marguerite Durocher. Les témoins ont été MM. Georges-Emile Trudeau et Georges-A. Daniel.

NAISSANCE

A Saint-Blaise, le 6 mai 1962, a été baptisée Simonne, Rosemary, née le 27 avril, enfant de M. Ernest Robert et de Mary Pelkey. Le parrain a été M. Roger Fortin, de Saint-Valentin et la marraine Simonne Girard, épouse du parrain. Porteuse: Mlle Alice Robert, soeur de l'enfant.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

SHOWER MIXTE

Samedi soir le 12 mai en la salle de l'Ecole Centrale de Sherrington, aura lieu un shower mixte en l'honneur de Mlle Lise Poissant et de Dollard Gaboriault. L'orchestre Paul Lemire de la T.V. fera les frais de la musique de 9 h. à 2 h. a.m.

Du plaisir assuré à tous. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous! Entrée à $1.25 chaque.

NAISSANCE

A Notre-Dame du Mont-Carmel, Lacolle, le 6 mai a été baptisée Marie, Anne, Lise, née le 27 avril à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Louis Trépanier et de Mariette Guay. Le parrain a été M. Armand O. Guay et la marraine Maria Poirier.

SAINT-PHILIPPE

SOIREE

Une soirée dansante samedi le 12 mai organisée par les Loisirs à la salle paroissiale de Saint-Philippe. L'orchestre Eugène Demers, de 6 musiciens. Une attraction spéciale sera présentée.

NAISSANCES

Le 6 mai a été baptisée par M. le curé R. Lauzon, Joseph, Gilles, Emile, Jean, né le 29 avril enfant de M. Stanley Lafleur et de Reina Longtin. Le parrain a été M. Gilles Desponts et la marraine Huguette Longtin, porteuse: Mlle Claudette Longtin.

Le 27 avril est née Marie, Rose Anne, baptisée le 6 mai, enfant de M. Valmont Duguay et de Lise Bleau. Le parrain a été M. Roger Duchesneau et la marraine Jeannine Bleau, oncle et tante. Porteuse: Mme Odile Duguay.

Félicitations à ces heureux parents.

VISITE PASTORALE

Samedi soir, 19 mai, notre paroisse recevra officiellement Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, qui viendra confirmer nos petits enfants. Le lendemain, ils recevront le bon Jésus pour la première fois. Aidons-les à préparer la venue de l'Esprit-Saint et rendons grâces à Dieu avec eux.



The Dutch Greenhouses

Routes 9a et 36, à Napierville

Nos serres contiennent les plus belles fleurs et une grande variétés de plants. Arrangements pour toutes occasions.

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

Livraison gratuite CH. 5-3226



Oui, c'est le temps d'activer la pousse du gazon!

. . . de le rendre vert, frais et sur la bonne voie d'une beauté permanente

avec le programme de fertilisation AGRICO pour gazon

Cette année désirez-vous posséder plus de bonne heure un beau gazon et le voir s'enjoliver d'année en année? Appliquez maintenant AGRICO pour gazon 10-6-4. Cette formule bien équilibrée d'éléments fertilisants nécessaires pour gazon, préparée avec de l'urée (ingrédient magique) dégage continuellement de l'azote afin de subvenir tout le printemps aux divers besoins nutritifs de votre gazon.

Ensuite durant l'été et l'automne suivez le Programme de Fertilisation AGRICO pour gazon, 1-2-3, qui vous indique quand et comment satisfaire aux exigences des plantes afin d'obtenir une beauté permanente. Vous épargnerez plusieurs heures de travail ardu ainsi que beaucoup d'argent, tout en évitant les réparations coûteuses à votre pelouse.

AGRICO pour GAZON 10-6-4 ne brûle pas, est granulaire — sûr et s'applique aisément en tous temps et sous n'importe quelle température.



Nourritures pour gazon

AGRICO

brin pour brin d'herbe, le meilleur pour la beauté de votre gazon... dollar pour dollar, le meilleur fertilisant de qualité pour votre gazon...

1 Dès maintenant, activez la pousse de votre gazon—rendez-le touffu et fort avec AGRICO. Combattez l'envalissement des mauvaises herbes et du chiendent.

2 Cet été, appliquez AGRINITE qui est de l'azote organique naturel à 100% pour maintenir votre gazon ve rtrésistant à la brûlure du soleil. Evitez le coût d'un nouvel ensemencement plus tard!

3 A l'automne, une application d'AGRICO rapporte des bénéfices durables — des racines profondes, saines, et une végétation dense et touffue — et votre gazon demeurera splendide jusqu'au début de l'hiver!

AGRICO pour gazon

Meunerie Gamache Inc.

185, rue Saint-Georges, Saint-Jean — Tél. Fl. 7-7201

LACOLLE — Téléphone CH. 6-3110

SAINT-BERNARD
(DE LACOLLE)

FEU M. GEO. BARRIERE

Le 12 avril est décédé accidentellement en cette paroisse, à l'âge de 23 ans, M. Georges Barrière, époux de Léona Daigneault.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, trois enfants dont deux fils: Pierret et Daniel; une fille: Rita; trois soeurs: Cécile, Germaine, Jeannine; ses beaux-parents: M. et Mme Léo Daigneault; trois belles-soeurs: Dolorès, Réjeanne et Francine Daigneault; six beaux-frères: Emile, Denis, Jean-Marie, Marcel, Réjean, Gaétan Daigneault.

Le service a été chanté en l'église paroissiale par le R.P. Curé E. Volant, assisté des RR. PP. Vlaminckx et Romme, comme diacre et sous-diacre. C'est le R.P. E. Volant, curé, qui fit la levée du corps. Les porteurs étaient: MM. Lucien Garceau, Wilfrid Bérubé, Paul Caillé, Jean-Guy Huard, Roger Sicotte et M. Grégoire.

Conduisaient le deuil: M. Emile Daigneault et Marcel Duteau, cousins.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

A la famille en deuil, "Le Richelieu" présente ses sincères condoléances.

Remerciements

Mme Georges Barrière ainsi que M. et Mme Narcisse Barrière, M. et Mme Léo Daigneault remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ,tributs floraux et autres à l'occasion de la mort de M. Georges Barrière.

x x x

FIANÇAILLES

A l'occasion de Pâques il y eut les fiançailles de M. Roger Beaudin avec Mlle Julienne Fortin.

x x x

SHOWER MIXTE

Samedi soir le 12 mai en la salle de l'Ecole Centrale de Sherrington aura lieu un shower mixte en l'honneur de Mlle Lise Poissant et de M. Dollard Gaboriault. L'orchestre Paul Lemire de la T.V. fera les frais de la musique de 9 h. p.m. à 2 h. a.m. Du plaisir assuré pour tous; en plus un goûter sera servi.

Bienvenue à tous. Entrée: $1.25 par personne.

x x x

NAISSANCES

Le 21 mai, dans la nuit de Pâques, a été baptisée Marie, Lise, Lilianne, née le 10, enfant de M. Marcel Landry et de Fernande Babeu. Le parrain a été M. Willie Landry et la marraine Lilianne Faille.

Le 21 mai, dans la nuit de Pâques, a été baptisé Joseph, Bruno, Christian, né le 13, enfant de M. Lionel Coupal et de Dorilla Faille. Le parrain a été M. Omer Coupal et la marraine Claudette Coupal oncle et soeur du bébé.



● LISE PREMIERE EST COURONNEE. — Au cours d'une brillante soirée, Mlle Lise GUAY a été couronnée "Reine des Sports" de Saint-Bernard, dimanche soir. On voit ici les principaux membres de son cortège: Mlles Suzanne Dupuis, Nicole Laroche, Lise 1ère, Mlles Micheline Mathieu et S. Tremblay, Héraut d'armes, le petit page Y. Patenaude et la bouquetière M. Guay.

Au couronnement de Lise 1ère à Saint-Bernard

Dimanche soir, un groupe imposant de quelque 400 personnes se rendaient à la salle paroissiale de St-Bernard pour assister au couronnement de la Reine des Sports sa majesté Lise 1ère.

La soirée qui devait débuter à 8 h. ne commença qu'à 9 h. 15 dû au retard causé par une forte pluie.

Le cortège royal était formé par les deux duchesses qui étaient concurrentes au titre de reine, Mlles Micheline Mathieu et Nicole Laroche, le héraut d'armes, la bouquetière, le petit page, ainsi que la reine Suzanne 1ère qui vinrent prendre place sur les trétaux de la salle.

Parmi les invités, on remarquait M. le maire Doria Tremblay ainsi que Mme la mairesse; le R. P. Fredette, des Prémontrés et plusieurs dirigeants de groupements.

Après les présentations et les acclamations de la salle, Mlle Lise Guay fut couronnée reine des sports 1962. Sa Majesté Lise 1ère remercia tous et chacun qui l'ont aidé à parvenir à ce titre.

On s'amusa et on dansa jusqu'à une heure assez tardive au son de la musique des infatigables "Gais Chevaliers", de Saint-Jean. Le tout était dirigé par M. Noël Lemaire, maitre de cérémonie, on procéda au tirage des prix de $25, $10 et $5. Le premier fut gagné par Mme Camille Duteau, de Saint-Jean, le 2e par Mme R. Trudeau de Ville St-Laurent et le 3e par Mme Gertrude Langlois, de St-Paul.

Le président des Loisirs de Saint-Bernard, M. Jacques Guay, désire remercier publiquement la reine et les duchesses d'avoir prêté leur précieux concours à la cause des loisirs de Saint-Bernard.

—o—

FEU M. L. LALANNE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Léo Lalanne, survenue subitement le 5 mai. Ses funérailles ont eu lieu à l'église St-Romain de Hemmingford.

—o—

CONFIRMATION

La confirmation des enfants a eu lieu lundi le 7 mai. Nous donnerons les détails la semaine prochaine.

Voici la liste des cinq premiers de chaque classe

1ère année:

Ghislaine Gamache	96
Carole Martin	94
Nicole Beaudin	93.5
Carmen Chauvin	93
Maurice Richard	91

Mme Carmen Couture

2e année:

Micheline Beaudin	90.3
Norbert Verstricht	89.9
Daniel Coupal	87.5
Lise Duquette	86
Agathe Brisson	86

Mme Henri Barrière

3e année:

Carmen Fournier	92
Rita Boucher	90.2
Ginette Dumouchel	89.9
Serge Duteau	87.1
Anna Brisson	86.4

Mme Adalbert Martin

4e année:

Colette Richard	90.5
Lise Boucher	90.5
Claudette Guay	87.5
Josée Duclos	85.9
Ginette St-Hilaire	84.7

Mlle Micheline Barrière

5e année:

Daniel Richard	90.4
Michel Duhaime	86.9
Ginette Pomminville	84.5
Willy Verstricht	80.2
Pierre Martin	80.1

Mme Adrien Desbois

6e année:

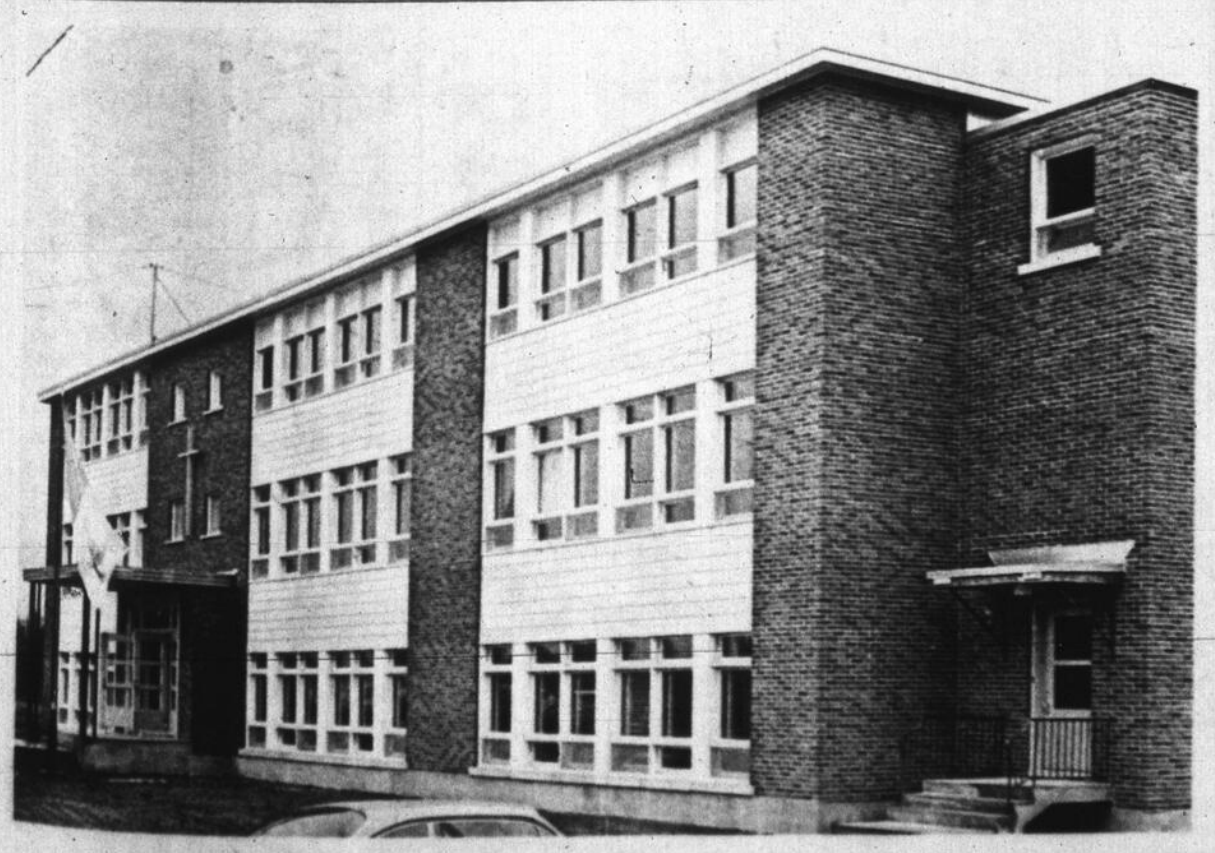
Guy Dupuis	89.7
Rachel Coupal	88.7
Suzanne Guay	85.7
Michel Landry	85.6
Patricia Duquette	85

7e année:

Diane Fournier	92
Louis Boucher	90.6
Pierre Trudeau	84.4
Jean-Maurice Leavey	81.7
Monique Major	81.5

Institutrice et directrice:
Mme Elzéar Bouchard

Félicitations aux institutrices pour leur admirable dévouement.



● LA NOUVELLE ECOLE CENTRALE DE SAINT-BERNARD que S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre a béni dimanche le 29 avril. Les plans conçus par l'architecte Gérard Charbonneau ont été réalisés par l'entrepreneur R. Martel de Saint-Jean. Sobre de lignes, la nouvelle école est bien aménagée et peut, avec ses 10 classes, répondre amplement aux besoins de la gent étudiante de Saint-Bernard. Environ 175 élèves fréquentent actuellement cette institution. Photo Ken Wallett)

Attention cultivateurs

Avant d'acheter un tracteur neuf ou d'échanger votre vieux tracteur, venez voir, comparer, essayer nos tout nouveaux tracteurs DAVID BROWN avec moteur diesel à injection directe.



Plus d'économie à l'ouvrage et à l'entretien, ainsi que les plus nouveaux perfectionnement qu'exigent les tracteurs d'aujourd'hui.

Nous avons aussi les machines aratoires qui s'adaptent à tout tracteur hydraulique trois points.

— DEPOSITAIRE —

GARAGE MARCEL BROSSEAU

VENTE ET SERVICE

L'ACADIE, P.Q. Tél. Fl. 6-4060

REFRIGERAMA

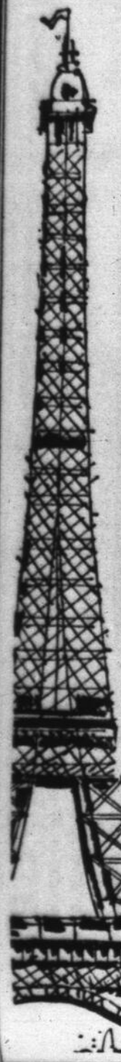
CHEZ LES PIONNIERS DES BAS PRIX



CONGELATEURS

15 PIEDS CUBES 525 LIVRES	219.
17½ PIEDS CUBES 703 LIVRES	239.
21½ PIEDS CUBES 753 LIVRES	259.

C'est la grande semaine du refrigérateur. Jamais auparavant vous n'avez vu une si grande quantité de refrigérateurs mis en vente à des prix aussi bas dans toute la région. Profitez-en pour échanger votre vieux refrigérateur durant cette grande vente. Nos achats massifs nous permettent de vous les offrir à des prix aussi bas, c'est une vente sans précédent, frisant le prix coûtant



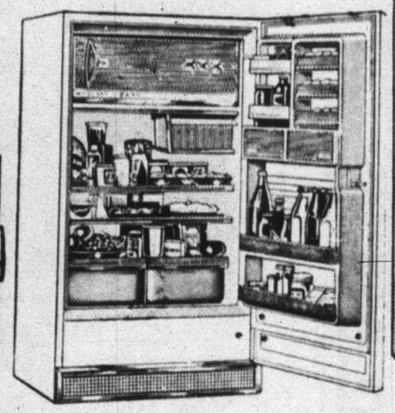
CHOIX DE MARQUES

5 ANS DE GARANTIE

Admiral — G.E. — Frigidaire — Roy
Westinghouse — Beatty — Kelvinator
avec échange

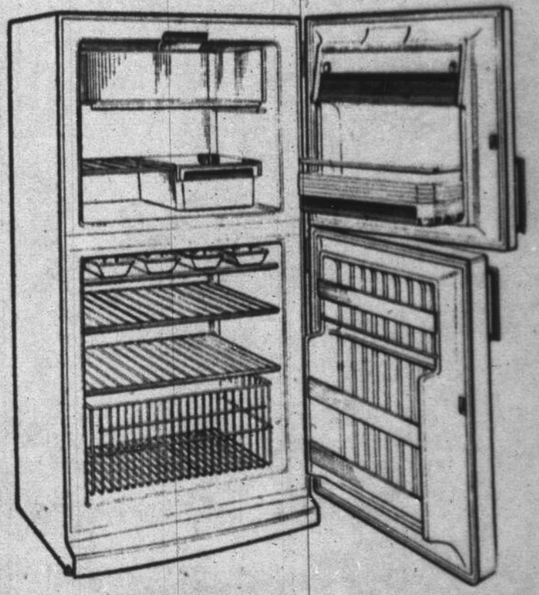










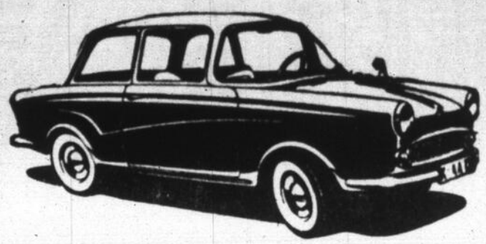


4 PIEDS CUBES	9 PIEDS CUBES	11 PIEDS CUBES	12 PIEDS CUBES	13 PIEDS CUBES	13½ P. CU. AUTO.	14 P.C. AUTO. 2 PORTES
139.	149.	169.	179.	189.	209.	229.

PAYEZ MEILLEUR MARCHE ET GAGNEZ CES MAGNIFIQUES PRIX

Voyage à Paris

POUR 2 PERSONNES
pour 10 jours par avion
KLM toutes dépenses payées
ou $1000.00 en argent,
plus un ciné-caméra.



- 1 auto "ISARD" 7-700
- 1 Réfrigérateur "Roy"
- 1 Radio — 2 Montres
- 1 Caméra — 1 Bouilloire
- 1 Grille-pain
- 2 Grillettes électriques
- 25 prix surprises.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 11 heures

Pour rendez-vous, signalez Fl. 6-3122
une auto ira vous chercher gratuitement.

Jusqu'à 36 mois pour solder

LE RAYON DE MEUBLES LE PLUS COMPLET DE LA REGION

Ethier & Frères Enr.

SAINT-BLAISE, Qué.

Demandez à votre médecin d'appeler FI. 8-4321
Pour une livraison rapide de vos PRESCRIPTIONS
PHARMACIE LAFONTAINE
410 LAURIER SAINT-JEAN

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

JEUDI, LE 10 MAI 1962

● Petites annonces: FI. 7-7529

Concours diocésain de langue parlée

A l'école Clotilde-Raymond de Saint-Remi le 13 mai

Les éliminatoires des Concours de Langue parlée des Sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean qui ont eu lieu sur le palier paroissial le dimanche 29 avril, ont remporté partout un beau succès et ont suscité beaucoup d'intérêt, voire même d'enthousiasme chez la majorité des participants, élèves de 8e et 9e années de nos institutions d'enseignement.

Les gagnants connus à date sont les suivants: Mlle Mireille Bessette et Mlle Jeannine Dendark, 9e année et MM. Louis Richer 9e année et Charles Dupont, 8e année pour Saint-Jean; Mlle Cécile Greffe et M. Jean Grimard, 9e année de Saint-Luc; Mlle Yolande Rémillard 8e et M. Jean-Marc Laplante, 9e année de Saint-Michel; Mlle Hélène Boyer 9e et M. Gilles Houle, 9e année de Saint-Remi.

A tous ces concurrents et concurrentes, nous souhaitons bonne chance pour l'éliminatoire sur le palier diocésain qui aura lieu dimanche soir le 13 mai, à 8 h. à l'école Clotilde-Raymond de Saint-Remi, les prix attribués étant comme suit: $50.00 au 1er; $25.00 au 2e; $15.00 au 3e et $10.00 au 4e avec des volumes offerts à tous les autres participants.

Le jury sera composé de M. le curé Paul Patenaude, de Saint-Hubert, ex-professeur de littérature au Séminaire de Saint-Jean, M. Bernard Quesney, bachelier en pédagogie du Collège St-Joseph de Poitiers France et licencié en Orientation scolaire et professionnelle, et M. Gérald Robillard, de St-Luc, professeur à l'Ecole Normale de St-Jean, avec M. Elie Dulude, professeur à l'Ecole Supérieure Beaulieu de Saint-Jean, comme meneur de jeu, M. Roland Collette, Saint-Remi, préposé à la boîte aux textes et M. Claude Létourneau, maître horloger de Saint-Remi, comme chronométreur. M. Gustave Signori, président diocésain agira comme maître de cérémonies et le concours sera irrédié du Poste CHRS Saint-Jean - Rive-Sud. Au programme musical, l'on entendra dans des chansons de folklore Mlles Carmen et Rolande Soucy et Mme Françoise Szbikowski de Saint-Remi. Pour informations: J.-R. Robert, Saint-Jean; tél. FI. 6-4232.

Jeune Commerce

Congrès régional à Saint-Lambert

C'est dimanche prochain, le 13, qu'a lieu à Saint-Lambert, l'événement par excellence des Jeunes Chambres de la région, leur congrès régional, sous la présidence de M. Claude Senécal.

Si chacun y contribue de sa présence en y ajoutant celle de son épouse où de son amis, le congrès est sans aucun doute un succès.

Par ailleurs, à moins d'une imposante délégation des diverses cités de la région, le congrès peut manquer de couleur et d'intérêt. Donc, c'est un devoir en tant que membre et un geste de solidarité, de se rendre à Saint-Lambert et de participer à cette convention de jeunes voulant apprendre l'art de devenir un chef de file dans la vie. L'endroit choisi est l'Académie St-Michel rue Lorne, édifice voisin du presbytère et de l'église.

Parmi les personnalités invitées, nous retrouvons le maire de Saint-Lambert, Byron T. Kerr, ou son délégué; le président honoraire régional M. Philippe Baillargeon; le vice-président provincial le président honoraire du Jeune Commerce de Saint-Lambert, M. Osmond Dubois; le président fondateur de St-Lambert, M. Raymond Soucy; les différents présidents des Chambres de la région; les distingués membres accompagnés de leur épouse ou amie.

Donc, n'oubliez pas, dimanche le 13 mai, est la fête des Mères, mais c'est aussi le jour du congrès à St-Lambert.

André Duquette, prés. du congrès

Les libéraux en convention

A Verchères, dimanche après-midi

On s'attend à une forte assistance dimanche le 13 mai prochain à Verchères, à l'occasion de la convention libérale que marquera le véritable début de la campagne électorale dans le comté de Richelieu-Verchères.

Outre Me Lucien Cardin, député libéral actuel, qui représente la circonscription depuis 1952, on croit que deux membres actifs du parti de la région de Verchères ont également l'intention de poser leur candidature à la convention. Immédiatement après que les 260 délégués des différentes villes et municipalités du comté auront arrêté leur choix sur un candidat officiel, plusieurs orateurs bien connus se succéderont pour exposer les grandes lignes du programme de la campagne et d'un gouvernement libéral dirigé par Lester B. Pearson.

On connaît d'ailleurs déjà par les déclarations de ces dernières semaines, plusieurs articles de ce programme et les observateurs s'entendent pour dire que les penseurs du parti n'ont pas perdu leur temps depuis que l'opposition est leur partage aux Communes. Le programme qu'ils ont préparé sous la direction de M. Pearson et de ses lieutenants semble particulièrement consistant et il laisse présager une campagne des plus vives et des échanges pour le moins spectaculaires. C'est sans doute ce qui explique en partie, l'intérêt considérable que suscite d'un bout à l'autre du comté le ralliement de dimanche, auquel on attend qu'il donnera le ton à la lutte.

Cette manifestation, qui débutera à 2 h. 30 dimanche après-midi, se tiendra en l'école Duvernay de Verchères.

Le calme est revenu à l'école Duvernay

Verchères — Pour faire suite à notre article paru dans Le Richelieu du 25 avril, nous publions ci-dessous la mise au point de M. H. Foucault

"Après avoir pris connaissance des communiqués parus dans les journaux du 24 avril, je me dois de me disculper. Je n'ai aucunement l'intention d'en faire éclat, il y en a eu assez. Je suis malade depuis assez longtemps et je me suis tenu à mon poste malgré tout, même je sentais que je ne résisterais pas longtemps à toutes les intrigues qui se tramaient. J'avais même fait application pour ma pension.

Je déclare et j'insiste pour dire:

Que je n'ai pas participé à l'installation du système d'écoute des professeurs et que je n'y suis pour rien.

Que je n'ai jamais assisté à ces séances d'écoute d'aucune façon.

Que j'ai appris les noms des organisateurs du système il y a un peu plus de deux semaines, alors que les quatre professeurs incriminés, par sympathie, m'ont appris ce que la Commission Scolaire tramait dans mon dos.

Que ma seule faute, si faute il y a, est de ne pas les avoir déclarés immédiatement.

Pourquoi ne l'ai-je pas fait?

Par faiblesse et par sympathie pour mon personnel.

Que je n'ai pas approuvé leur geste, et que je leur ai demandé de se défaire de ce système d'écoute.

On a refusé en disant que c'était "safe".

Qu'une personne, pour se créer un certain crédit m'a impliqué dans la combine des quatre professeurs.

(signé) Hervé Foucault

Aux jeunes filles de 18 ans et plus

Apprenez l'anglais tout en gagnant de l'argent au cours de l'été

En devenant aides maternelles en Ontario

Les "Visites Interprovinciales" veulent concourir à resserrer les liens d'amitié entre Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française en permettant le séjour de personnes d'un groupe dans les foyers de l'autre.

Les jeunes filles de 18 ans et plus, institutrices ou étudiantes peuvent gagner un peu d'argent au cours des vacances d'été tout en apprenant l'anglais. Les "Visites Interprovinciales" offrent, en effet aux jeunes filles de demeurer dans des familles de langue anglaise comme "aides maternelles" et y gagner $10 par semaine comme gardiennes d'enfants.

Les familles de langue anglaise, faisant la demande pour une "aide maternelle", versent un don de $10 à la société.

La jeune fille de langue française venant en Ontario comme "aide maternelle", verse de son côté un don de $5 lors de sa demande et y joint un certificat de naissance attestant qu'elle est âgée d'au moins 18 ans.

Notre représentante fait habituellement une visite préalable à la famille de langue anglaise afin d'en justifier la recommandation à une jeune fille de langue française. Le but des "Visites" est de faire comprendre à la famille la nécessité de collaborer de leur mieux avec cette jeune fille. Il arrive qu'une jeune fille ne puisse pas toujours s'adapter à un foyer donné: dans ce cas, nous nous efforçons de corriger la situation.

De son côté, la jeune fille de langue française doit aussi faire de son mieux vis-à-vis la famille si elle veut que sa visite réussisse. Nous devons établir certaines normes, mais comme toute famille a son caractère propre, il nous est impossible d'être très précis dans nos recommandations. Il faudra que la jeune fille s'ajuste aux circonstances de chaque cas. Toute invitée réellement prévenante est bienvenue.

DETAILS

1. Les demandes pour une "aide maternelle" nous viennent surtout de familles avec deux enfants ou plus. Il est donc absolument nécessaire que la jeune fille de langue française, venant en Ontario, aime naturellement les enfants. En général, l'on demande qu'elle se plaise avec les enfants, qu'elle accepte de leur faire faire de courtes promenades, dans la journée ou la soirée, qu'elle veuille jouer avec eux et leur faire de la lecture (moyen excellent d'apprendre l'anglais) et qu'elle accepte ce que peut comporter de routine la vie dans une famille où il y a des enfants.

2. Le salaire est de $10 par semaine. La jeune fille de langue française défraye le coût de son voyage aller-retour, de chez elle.

3. Elle bénéficiera de temps libres, mais ne doit pas s'attendre à des sorties régulières, soit le jour, soit le soir. Elle pourra aller à l'église, faire des amplettes, voir ses amis et jouir d'une journée de congé par semaine. Sauf dans des cas bien spéciaux, et déjà arrêtés avec la famille, elle doit rentrer à une heure raisonnable, le soir, avertir la famille de l'heure de son retour et, si possible, de l'endroit où elle va. De cette façon, on évitera à la famille de l'inquiétude et des soucis inutiles. L'on insiste sur la collaboration de la demoiselle sur ce point.

4. Les demoiselles ne doivent pas s'attendre à ce que les "Visites" les changent régulièrement d'un foyer à un autre. Si pour une raison valable, et motivée, une jeune fille est mal à l'aise dans une famille après un essai de 10 jours, notre bureau de Toronto se fera un plaisir de lui chercher un autre endroit.

5. Les jeunes filles de langue française se rappelleront qu'elles viennent en Ontario pour apprendre l'anglais et les coutumes anglaises. NON pour y mener une vie mondaine.

Pour information, s'adresser à: Mlle Simone Fortin, Tél. 6-5284, le soir et 7-7529, le jour.

Les chantiers de construction et l'embauche dans la région de Varennes

(a.p.) — A la demande des résidents de Varennes sans emploi, M. O. E. Guèvremont avait entrepris des démarches auprès des employeurs et des unions pour obtenir que les emplois prévus sur les chantiers de construction dans Varennes soient réservés en priorité à la main-d'oeuvre locale.

Pour renseigner le Conseil et l'assistance, M. le maire présente M. Ménard, président du Conseil des métiers du bâtiment et de la construction de Montréal et de sa banlieue.

Dans son exposé, M. Ménard résume ses entrevues avec les dirigeants de la compagnie chargée de la construction de l'usine de la Shawinigan Chemicals qui emploierait un effectif maximum de 400 à 600 ouvriers durant une péroide d'un an à un an et demi.

De ces discussions, découlent plusieurs décisions. Le Conseil des Métiers de la région de Sorel a complète juridiction en la matière. La préférence à compétence égale bien entendu, est accordée aux résidents de la région de Varennes, Verchères, Contrecoeur, Sorel et Yamaska.

L'enregistrement doit s'effectuer aux locaux des Conseils Sorel pour beaucoup, ou à l'endroit le plus rapproché Longueuil pour les charpentiers-menuisiers par exemple. Enfin pour les intéressés il faut être membre d'une union affiliée au Conseil.

(a.p.) — La Corporation du gaz naturel dans une circulaire aux municipalités et aux corps publics demande à chacun de se renseigner avant d'effectuer des travaux pouvant occasionner des dégâts aux conduites de gaz. Ceci pour éviter des accidents.

(a.p.) — Les soumissions pour les conduites d'eau des rues Beauregard et Lachapelle ont été rendues publiques.

Le contrat sera accordé au plus bas soumissionnaire M. Denis Jodoin.



● REMISE DES ETENDARDS DE L'ARC AUX ESCADRILLES AUXILIAIRES 401 ET 438 A ST-HUBERT. — Le Lieutenant Gouverneur de la province de Québec, l'Honorable Paul Comtois, présentait officiellement les étendards de l'Aviation Royale du Canada aux Escadrilles Auxiliaires 401 et 438 lors d'une imposante cérémonie qui eut lieu à la base de Saint-Hubert samedi le 5 mai dernier à 2 heures p.m. En présence de nombreux dignitaires civils et militaires, les étendards ont été acceptés au nom des escadrilles par le Commandant d'Escadre T. Bowie, Officier Commandant de l'Escadrille 401 et par le Commandant d'Escadre J.-L.-Y. Gagné, Officier Commandant de l'Escadrille 438. La remise d'étendards aux escadrilles est autorisée dans l'ARC à condition que l'escadrille ait au moins 25 ans d'existence.

SAINTE-BRIGIDE

UN EVENEMENT DANS NOTRE MESSE COMMUNAUTAIRE. — SEMAINE DES JEUNES RURALES. — PETIT CARNET

Un événement que l'on pourrait qualifier de majeur, par les répercussions qui en découleront, s'est déroulé dimanche dernier à Sainte-Brigide, quand la Jeunesse Rurale Catholique a pris l'initiative d'une messe dialoguée ou communautaire à laquelle participaient des laïcs; lecture de l'Epitre, de l'Evangile, des Oraisons et commentaires faits par des étudiants de la paroisse.

C'est à mon sens, l'événement religieux paroissial le plus significatif depuis cinquante ans, à l'exception de la première messe du R. P. Herménégilde Brisson, missionnaire en Afrique. Du choeur de l'église, MM. Louis Colette et Claude Lemaire, établirent le dialogue entre le célébrant et les fidèles, le premier, par la lecture de l'Epitre et de l'Evangile, le second par les commentaires et les oraisons.

Plusieurs étudiants et étudiantes ou membres de la Jeunesse Rurale occupaient les bancs de l'allée centrale. La quête fut également faite par deux étudiants, MM. Yves Benoit et René Gagnon. A la fin de la messe, un cantique de toute beauté "Dieu est mon berger", fut interprété par M. Gérard Southière, dont le refrain fut repris timidement par l'assistance.

MESSE ET PRIERE

Il semblait que le célébrant, les officiants et les fidèles formaient un tout au cours de cette messe et qu'une mystique nouvelle, plus communautaire, enveloppait l'assemblée des fidèles en ce deuxième dimanche après la résurrection du Christ.

Cet événement communautaire est certes la pièce maitresse de toutes les manifestations de la Semaine des Jeunesses Rurales Catholiques. La veillée de dimanche prochain pourrait avoir plus d'éclat, elle ne saurait avoir autant d'universalité.

SEMAINE RURALE

Les Jeunesses Rurales Catholiques ouvraient officiellement une semaine consacrée à l'étude des loisirs chez les ruraux. Il était de bon ton d'arborer un pavillon (tag) à la boutonnière, que des étudiants et étudiantes offraient en vente. Le soir, de ce jour dominical, fut couronné par un souper; plus précisément par des agapes réunissant les jeunesses de la paroisse, puis suivirent un forum et des divertissements populaires.

LES RESPONSABLES

C'est M. Denis Colette qui a assumé la présidence de ces manifestations des jeunes ruraux; Mlle Denise Gagnon en occupe la vice-présidence et Mlle Claudette Benoit le secrétariat. M. Gilles Trinque a organisé la messe communautaire. Dimanche soir, le 13 mai, les Jeunesses Rurales Catholiques donneront un spectacle en public.

Le jour, où un chrétien, qu'il fut jeune ou âgé, lit une page d'Evangile, un épitre de saint Paul, les oraisons de la messe, ce jour-là, sa vie est transformée, car la méditation de la parole de Dieu au sein d'une communauté paroissiale comme il le fut dimanche dernier, à la messe, ouvrent des perspectives infinies sur la cité chrétienne.

Puisse la messe dialoguée dirigée par les étudiants s'implanter dans notre paroisse!

Une exposition de travaux tant manuels qu'artistiques a mis en vedette samedi dernier, les talents des élèves du couvent. Variété des créations! Tricots, couture, broderie, dessins, mosaïques, autant de créations para-scolaires, qui tiennent de la vie étudiante et du champ connexe des loisirs. M. le maire J.-Paul Lussier, M. et Mme Henri-Ls Mailloux, M. René [illegible], Mme Edouard Brisson représentent les domaine scolaire et civil, assistaient à ce défilé de travaux, une foule nombreuse s'est portée à cet événement scolaire.

Les élèves ont affiché de nombreux talents, et d'esprit inventif; n'oublions pas le talent des institutrices tant religieuses que laïques dans cet effort constant de l'éclosion des vocations et le rôle de la directrice de ce couvent.

PETIT CARNET

Plusieurs des nôtres sont présentement hospitalisés à savoir) M. Sylva Lague, Mmes Treflé Bonneau, Adrien Casgrain, Armand Robert, Noël Landry, cette dernière anciennement de la place et la mère de votre serviteur; à chacun et chacune, nos voeux sincères de rétablissment.

Samedi le 5 mai, Mlle Geneviève Boulais, fills de M. et Mme Oscar Boulais (née Eva Patenaude) unissait sa destinée à M. Gaétan Lamer, de Beloeil. M. l'abbé Laliberté, curé de Beloeil, a béni le mariage de ce jeune couple qui s'établira à Saint-Dominique.

HENRYVILLE

SOIREE DES PARENTS

Comme à l'habitude cette année encore aura lieu le 31 mai, à 8 h. 30 à l'école Marie-Immaculée, "La Fête des Parents" préparée par nos grands garçons et nos jeunes filles de la paroisse.

Tous seront bienvenus à cette soirée récréative. Il y aura matinée pour les enfants.

CIMETIERE

Les beaux jours revenus avec mai il faut songer à faire une toilette nouvelle à la demeure de nos chers disparus; notre cimetière en été, a de nombreux visiteurs étrangers; pour cet entretien, il faudrait que chaque possesseur de lot donne $3 tel que convenu et ceci dans le cours du mois de mai. N'oublions pas nos personnes les plus chères qui dorment du sommeil de la paix, en ce lieu bénit.

NAISSANCE

Le 2 mai a été baptisé Joseph, Eugène, Mario, Denis, enfant de M. et Mme Guy Méthé (Gloria Lord). Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Méthé, grands-parents. Porteuse: Mme J.-Marie Lord, grand-mère.

SAINT-SEBASTIEN

DECES

Le 18 avril est décédée après quelques mois de maladie, à l'âge de 81 ans et 11 mois, Mme Hormisdas Forget (Eva Bonneville). Son époux l'avait précédé dans la tombe, il y a 12 ans.

Lui survivent: deux filles: Rév. Soeur Saint-Rodrigue; des Soeurs de Saint-Joseph (Yvette) et Mme Calixte Comeau (Marguerite); quatre fils: Gilles, Georges-Aimé, et Jean-Marc, de Saint-Sébastien; Rodrigue, notaire, de Montréal; deux beaux-fils: Armand, de Saint-Jean et Alcidas, de Holyoke, Mass; ses gendres: MM. Calixte Comeau, Mathias Caron, ses brus: Mmes Gilles Forget (Cécile Boudriault); Geo.-Aimé Forget (Rachel Tougas); J.-Marc Forget (Bernadette Dupuis); Armand Forget (Lida Maney); Alcidas Forget (Médora Viens); Mathias Caron (Angéline Messier); 36 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants; une soeur: Mme Philias Fournier (Maria); ses frères: MM. Armand et Oscar Bonneville; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. P. Fournier et Mme Armand Bonneville.

Les funérailles eurent lieu le 23 avril en l'église paroissiale. Mgr Bernard Courville, du Séminaire de Saint-Jean, fit la levée du corps, le R. P. Jean-Lu[illegible] Many, o.m. officiait assisté de MM. les abbés Philémon Corriveau et Jean-Marc Dupuis.

Dans le choeur, on remarquait Mgr Bern[illegible]d Courville, Mgr J. A. Beauséjour, [illegible] l'abbé J.-P. Beauregard et M. le curé Jean-Paul Desports.

Le chant fut exécuté par la chorale de Saint-Jean sous la direction de M. Ostiguy.

Les porteurs étaient: André, Jacques, Raymond et Michel Forget, Marcel Comeau, Nantel Caron, tous petits-enfants de la défunte.

La quête fut faite par deux dames de Ste-Anne: Mmes Laurent Labonté et Jean Lamoureux. Les porteuses d'honneur: Mmes Sylva Bélanger, Patrick Lavertu, Stanislas Mandeville, Joseph Méthé, Hervé Beaudin et Francis Lamarre.

Les rubans de la bannière de Ste-Anne étaient portés par Mmes L. Labonté, Hervé Duval, Omer Frégeau et Jean Lamoureux.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

NOCES D'OR

Dimanche le 6 mai était chantée une messe d'actions de grâce à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Oliva Lebeau (Elisa Smith) entourés de leurs enfants et petits-enfants ainsi que plusieurs parents et amis.

COMMUNIQUE

Vendredi soir à 8 h. à la salle de l'école, réunion de l'UCFR partie technique recette avec rhubarbe et suggestions pour jardins.

On nous prie d'annoncer que le voyage annuel au Cap de la Madeleine pour le Rosaire perpétuel aura lieu cette année le lundi 28 mai de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Tous ceux et celles qui désireraient faire le voyage sont priés de s'adresser à Mme Edouard Lecomte ou Mme Bruno Labonté aussitôt que possible afin de faire les réservations nécessaires.

SABREVOIS

MOIS DE MARIE

Un bon nombre de fidèles suivent avec piété les exercices du mois de Marie qui ont lieu tous les soirs à 7 h.

Dimanche le 13, aura lieu l'ouverture des Quarante-Heures à la messe de 9 h. 30 les paroissiens sont invités à suivre tous les exercices en l'honneur du Saint-Sacrement.

BAPTEME

A M. et Mme Paul Normandeau, née Fernande Raymond, est née une fille baptisée Marie, Lucienne, Sylvie. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Normandeau. Porteuse: Mme Paul Normandeau, mère du bébé.

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à M. Jacques Beaudin et à sa famille arrivée parmi nous pour y demeurer.

Nous souhaitons bonne chance à M. Jean-Louis Lefebvre et à sa famille, qui nous ont quitté pour aller demeurer à Iberville.

M. Oscar Benoit, d'Henryville s'est acquis la propriété de M. Ovila Brunelle qui doit nous quitter pour aller demeurer à Iberville.



10e ANNEE DU ROSAIRE PERPETUEL A NOTRE-DAME-DU-CAP: — Environ 247,000 pèlerins du Rosaire Perpétuel ont assuré la récitation continuelle du CHAPELET au sanctuaire canadien du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, depuis le 1er mai 1953, date où l'Eglise entière se préparait à l'année mariale. Des dix diocèses du centre du Québec, 85% des paroisses ont participé à cette "croisade de prière et de pénitence". Ces groupes de pèlerins prièrent huit heures au pied de la statue miraculeuse de la Vierge du Cap à l'intention de la paix dans le monde et de la protection du Canada. En ce mois de Marie, rappelons que, le chapelet médité, riche de substance évangélique, de contacts personnels avec le Christ et la Vierge, est la grande prière mariale telle que la veut l'Eglise.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

CONSEILS
DE
Meunerie Gamache Inc.
SUR LA FAÇON
DONT CHECK-R-MIX
PEUT VOUS AIDER



Si vous voulez obtenir les meilleurs résultats et les meilleurs bénéfices possibles de votre ferme, il ne suffit pas de nourrir vos animaux avec votre propre grain. Mais cette question apporte plusieurs problèmes: "Quelle quantité d'antibiotiques?", "Quels minéraux?", "Combien de *telles* hormones?"

Seules des recherches intensives en laboratoires et un grand nombre d'expériences faites sur la ferme peuvent développer un guide sûr pour le choix que vous devez faire des ingrédients "miraculeux" . . . et quelle quantité employer.

C'est pourquoi nous nous fions sur les Concentrés Purina pour la partie "non-grains" des ingrédients composant les rations que nous fabriquons pour vous. Mélangés à votre grain, selon les formules exactes Purina, expérimentées et éprouvées, les Concentrés Purina fournissent la quantité exacte des ingrédients qu'il faut pour vos volailles et vos bestiaux.

Ils vous aideront à obtenir les bénéfices que vous aimeriez obtenir de votre lait, de votre viande et de vos oeufs.

Venez me rendre visite et permettez-moi de vous en dire plus long sur la façon Check-R-Mix de rendre votre grain plus payant! Apportez-nous votre grain, notre Service Check-R-Mix, approuvé par Purina, est tout désigné pour prendre soin de vos besoins de mouture et de mélange, d'une façon rapide et efficace.

Demandez-nous des précisions sur les nombreux services que nous pouvons vous rendre avec votre grain.

pour un service rapide et efficace, voyez

Meunerie Gamache Inc.
185 Saint-Georges SAINT-JEAN FI. 7-7201
LACOLLE CH. 6-3110

Les Canadiens, qui veulent des bénéfices demain, emploient Purina aujourd'hui!

M. Arsène Deland décédé à L'Acadie

Vendredi dernier, décédait subitement M. Joseph Arsène Deland, époux de Florida Caron. Il était âgé de 71 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois fils et ses brus: M. et Mme Roland Deland (Hermine Auclair), d'Iberville; M. et Mme André Deland (Alice Côté), de L'Acadie; M. Robert Deland, de L'Acadie; huit filles et ses gendres: M. et Mme Léon Rouillier (Marguerite), de Montréal; Mlle Rita, de L'Acadie; Rév. Sr Odile Deland, des Soeurs Grises à l'hôpital Maisonneuve; M. et Mme Roger Marcil (Simonne), de Saint-Jean; Mme Annette Noël, de Saint-Jean; M. et Mme Jean-Marc Cloutier (Germaine), d'Iberville; M. et Mme Marcel Laplante (Anita), d'Iberville et M. et Mme Gabriel Rouillier (Constance), de L'Acadie; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes P.-Emile Grégoire, de Saint-Jean; Adrien Caron, de Detroit; Arthur Caron, de la Saskatchewan; Mme Emile Caron, de Saint-Jean; Mmes Fortunat et Armand Caron; Rév. Soeur Marie des Cinq Plaies, en Afrique; 32 petits-enfants et un arrière-petit-fils; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles eurent lieu lundi matin au milieu d'une foule considérable de parents et amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé P.-Emile Dumas, curé de L'Acadie, et le sevice fut chanté par M. l'abbé Paul Deland, assisté de M. l'abbé Louis-Georges Deland comme diacre, tous deux cousins du défunt et de M. l'abbé Réal Adam, vicaire à St-Edmond.

Les porteurs étaient ses petits-fils MM. Jacques, Jean, Alain et Normand Rouillier, Michel Noël et Yvan Marcil.

La quête fut faite par MM. Jacques et Normand Rouillier, petits-fils. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

Mme Joseph Arsène Deland et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Joseph Arsène Deland.

NAISSANCE

Le 24 avril à M. et Mme Romain Lemieux est né un fils, baptisé le 7 mai sous les prénoms de Joseph, Claude, Réal, Parrain et marraine M. et Mme Réal Guertin de St-Luc, née Madeleine Brosseau, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Chez les Chevaliers de Napierville

ASSEMBLEE REGULIERE

Nous voulons vous rappeler que c'est mercredi le 11 mai à 8 h. p.m. à l'Académie Daigneau de Napierville que se tient notre prochaine assemblée régulière. C'est toujours pour vous, un moyen Frères Chevaliers, de venir vous rencontrer et renouer des liens d'amitié. Apportez votre point de vue dans nos délibérations.

PROCHAIN TIRAGE

C'est le 19 mai prochain à 8 h. p.m. à l'Académie Daigneau que nous ferons notre prochain tirage. Comme à l'accoutumé, il y a diverses attractions et de beaux prix.

Bienvenue à tous.

J.-A. Côté, publiciste

SAINT-MICHEL

L'UCFR vous invite à un bingo qui aura lieu à la sacristie dimanche le 20 mai à 8 h. Nombreux prix aux gagnants.

Venez en foule.

NAISSANCES

Le 28 avril a été baptisé Joseph, Pierre, Luc, enfant de M. Gaston Oligny et de Rita Lefebvre. Le parrain a été M. P. Yves Oligny et la marraine Diane Oligny.

Le 28 avril a été baptisée Marie, Marguerite, Janine, enfant de M. Paul-Emile Raymond et de Simone Martin. Le parrain a été M. Marcel Raymond et la marraine Marguerite Laplante.

SHERRINGTON

DECES

A l'hôpital Saint-Jean, le 5 mai est décédé, après une longue maladie, M. Clément Bachand, 43 ans, époux de Aline Trudeau.

Outre son épouse, le défunt laisse deux filles: Mlle Nicole, institutrice à l'Ecole Centrale de Sherrington et Mlle Louise, étudiante au Brevet "B", à Montréal; deux fils: Laurent et Luc.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale mercredi le 9 mai à 10 h. a.m.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

x x x

DECES

Le 30 avril en la paroisse St. Mary's, Montréal, avaient lieu les funérailles de M. Louis Régnier, décédé le 27 avril, veuf de Eva Casey, à l'âge de 82 ans et 5 mois.

Un libera a été chanté en l'église paroissiale de Sherrington. Parmi les personnes présentes au libera, on remarquait son fils, le R.P. Célestin, O.F.M., conv.; ses deux filles: Mmes Lilian Frank et Gertrude McMillan.

Nos sympathies à la famille.

x x x

NOS MALADES

Voeux de prompt rétablissement à Mme Adrien Ménard, qui est hospitalisée à l'hôpital de St-Lambert depuis quelques jours.

—Meilleurs voeux de prompte guérison également à M. Irenée Provost qui se remet peu à peu d'une grave maladie.

x x x

REMERCIEMENTS

La Fraternité du Tiers-Ordre désire remercier la troupe "Les Ombres" qui ont présenté la pièce "Luchesio" avec grand succès, dimanche le 29 avril ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au plein succès de cette belle soirée.

Les recettes de cette soirée ont été versées au R.P. Sévérin Deshaies, o.f.m., missionnaire au Pérou.

x x x

SHOWER

Samedi le 12 mai, à la salle paroissiale, aura lieu un shower mixte en l'honneur de Mlle Lise Poissant et de M. Dollard Gaboriault. L'orchestre Paul Lemire fera les frais de la musique. Un goûter sera servi. Entrée: $1.25.

x x x

SHOWER

Samedi le 19 mai à 8 h. 15 p.m., à Sherrington, aura lieu un shower mixte en l'honneur de Mlle Claudette Ménard et de M. Roland Fortin.

L'orchestre les "Blue Jack" de Marieville fera les frais de la musique. Goûter. Entrée: $1.25.

x x x

SYMPATHIES

Les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc présentent à leur dévouée présidente, Mlle Nicole Bachand, leurs sincères condoléances à l'occasion du décès de son père, M. Clément Bachand, survenu samedi soir à l'hôpital Saint-Jean.

x x x

A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE SAINT-REMI

Sincères félicitations à M. André Giroux, grande distinction, qui s'est classé premier des finissants lors de la récente distribution des prix à l'Ecole d'Agriculture de Saint-Remi. Il est aussi gagnant du prix du Salon National de l'Agriculture. Aussi à Jean-Guy Ste-Marie, distinction.

Sont promus en 2e année: André Bourdon, Gérald Tremblay et Maurice Leclair, gagnants d'un prix du Salon de l'Agriculture, Aurèle Tremblay et Michel Boyer.

Félicitations à tous!

x x x

NAISSANCES

A Sherrington, le 29 avril, a été baptisée Marie, Gisèle, Anne, Lyse, née le 18 avril, enfant de M. Jacques Haket, jardinier et de Lucienne Guérin. Le parrain a été M. Cornélus Haket de Pynacker, Hollande, et la marraine Francine van Leeu Wen, son épouse, oncle et tante représentés par M. et Mme Almanzor Guérin.

—A Sherrington, le 6 mai, a été baptisé Joseph, Roland, Yves, né le 4 mai, enfant de M. Arthur Guérin, cultivateur, et de Virginie Perras. Le parrain a été M. Roland Houle, de Saint-Remi, et la marraine Germaine Guérin, son épouse, oncle et tante.

—A Sherrington, le 6 mai, a été baptisé Joseph, Claude, Rénald, né le 26 mai, enfant de M. René Riel journalier, et de Roselyne McGrail. Le parrain a été M. Thomas McGrail et la marraine Laurette Faille, son épouse, grands-parents.

x x x

MARIAGE

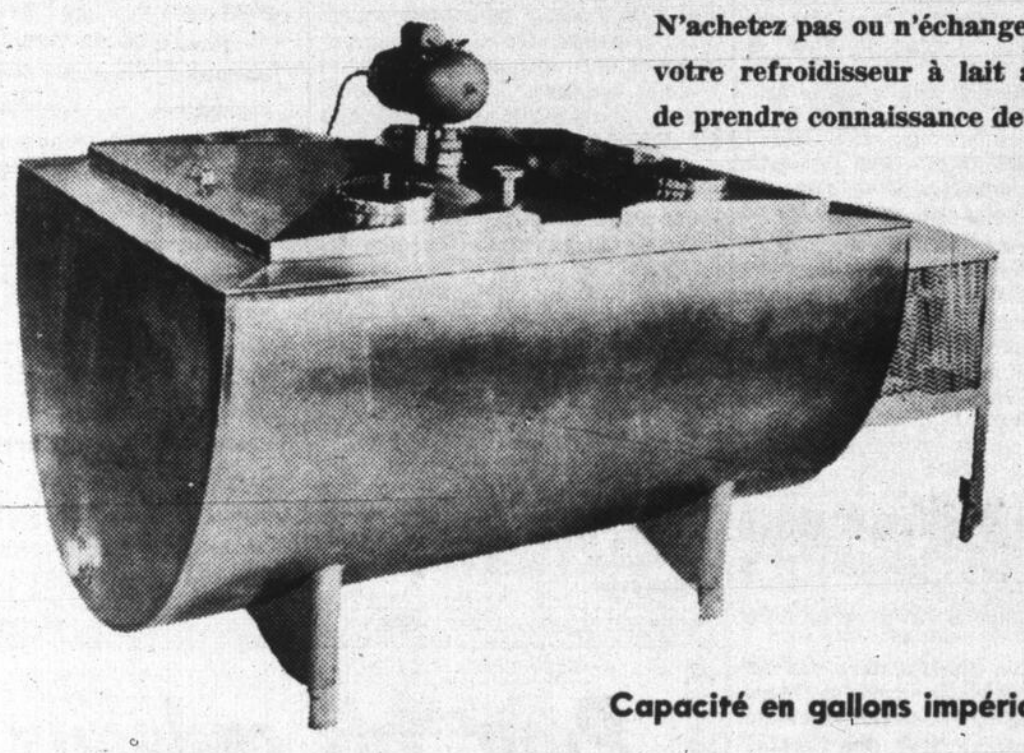
En l'église St-Patrice de Sherrington, le 28 avril a été célébré le mariage de M. Henri Durbeau, de Notre-Dame-de-Grâces, fils de M. Antoine Durbeau et de Marie Buch, de Perpignan, France, à Mlle Jeannette Boyer, fille de M. Cléophas Boyer, de cette paroisse et de Marie-Rose Beaudin. Les témoins ont été MM. Cléophas Boyer, père de l'épouse et François Durbeau, frère de l'époux.

FILTER QUEEN
Système sanitaire pour le foyer
Pièces, réparation, échange
Distributeur autorisé
pour la région
VENTE ET SERVICE
G. FLEURY
450 boulevard du Séminaire
Tél. FI. 8-4112 Saint-Jean

Tél. NEptune 2-0615
Marie Lefebvre
Pianiste - Organiste
Diplômée de l'Ecole de Piano
Paris - Montréal
Ex-élève de Victoria Cartier
246 Fabrique ST-CONSTANT

LONGUEUIL: OR. 7-8991 LAPRAIRIE: OL. 9-1928
Lemieux & Tétreault
Ingénieurs-Conseils ★ Arpenteurs-géomètres
SPECIALITE: Développements résidentiels, Structure de béton mécanique, électricité, chauffage, génie municipal, etc.
LAPRAIRIE 419, boul. Ste-Elisabeth (Coin St-Henri)
LONGUEUIL 103, rue Montenach

PRODUCTEURS DE LAIT



N'achetez pas ou n'échangez pas votre refroidisseur à lait avant de prendre connaissance de ceci:

Capacité en gallons impériaux

REFROIDISSEUR DE LAIT A BANC DE GLACE "W.C. WOOD"

Le lait se refroidit naturellement par le contact des parois du réservoir avec une eau glacée (33° F.).

Le secteur de refroidissement représente 90% de la surface du réservoir. La surface intérieure toute entière est maintenue à température d'eau glacée 24 heures par jour.

Comme la température ne descend jamais en-dessous du point de congélation, il n'existe aucun danger que le lait ne gèle.

Les parois du réservoir étant toujours humides (par condensation), il ne se forme pas de dépôt porteur de bactéries et difficile à nettoyer.

L'unité frigorifique opère à périodes intermittentes pour maintenir une couche de glace uniforme. Au lieu de développer un excès de chaleur durant les périodes de refroidissement du soir et du matin, la chaleur se maintient au medium tout le long de la journée et de la nuit parce que l'unité fonctionne à périodes intermittentes. Une laiterie bien construite a rarement besoin de chaleur supplémentaire durant l'hiver.

Il suffit d'une unité de 1 force pour chaque 100 gallons américains, pour accumuler une réserve de glace adéquate au refroidissement d'une ou plusieurs traites, sans que l'unité ne fonctionne.

La seule fonction de l'unité frigorifique consiste à maintenir une couche de glace permanente autour des parois du réservoir. Ceci est contrôlé automatiquement au moyen d'un thermostat. Ce système élimine les pièces additionnelles telles que soupapes de solonoide, soupapes d'expansion et autres contrôles thermostatiques qui engendrent toutes sortes de troubles techniques dans les systèmes à expansion directe.

Seuls les refroidisseurs Wood sont entourés d'une couche de glace. Seuls les refroidisseurs Wood sont immergés dans une eau glacée.

La circulation d'eau glacée sur la couche de glace a simplement pour but d'activer la vitesse de refroidissement. En cas de panne de pouvoir, ou de troubles techniques, la réserve de glace est suffisante pour refroidir une ou deux traites.

Les réservoirs de forme cylindrique sont les plus forts. La plupart des gros réservoirs pour usage commercial (huiles, gazolines, etc.) sont de forme cylindrique pour prévenir toute distortion.

Les refroidisseurs Wood sont équipés d'un agitateur à deux vitesses. La basse vitesse sert pour le refroidissement graduel; la haute vitesse est utilisée pour un mélange rapide en profondeur pour la prise d'échantillons.

— 20 ANS DE GARANTIE SUR LE RESERVOIR —
FABRICATION TOUT ACIER INOXYDABLE

Entièrement fabriqué au Canada par W.C. Wood Co. Ltd.
Guelph, Ont. Canada

DISTRIBUE PAR

LE CENTRE CHORE-BOY ENR.

228, BOUL. SAINT-JOSEPH SAINT-JEAN, P.Q.

Au Conseil de la Municipalité

Une Commission de loisirs projetée

C'est lundi soir qu'avait lieu l'assemblée régulière du mois pour la Municipalité de Saint-Jean l'Evangéliste, en la salle de l'école Marguerite-Bourgeois de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes. En l'absence du maire actuel, M. Philodore Ouimet, c'est le pro-maire, M. Adrien Mallette qui présida les débats. Tous les conseillers étaient présents. Le secrétaire-adjoint, M. Roland Granger fit part aux conseillers de la correspondance reçue.

* * *

Commission de loisirs ?

Verrons-nous une Commission des Loisirs pour la Municipalité ?

C'est là une question soulevée par l'échevin Pierre-A. Trahan, à la suite de deux demandes d'octrois de la part des deux Associations Sportives: celle de Notre-Dame-de-Lourdes, par la voix de son président, M. Jean-Paul Boudreau souligne dans sa lettre qu'un octroi de $500.00 serait propice. Quant à la paroisse Saint-Eugène, elle demande une aide de $300.00.

M. Trahan a déclaré qu'il n'était pas opposé à aider nos jeunes, mais il a souligné que le budget de cette année ne pourrait peut-être pas absorber un tel montant. C'est pour cela, dit-il, que j'aimerais voir s'instituer une Commission de Loisirs qui étudierait toutes ces demandes, tout comme la Cité de Saint-Jean.

On décidera à la prochaine réunion.

UN OCTROI

La Municipalité s'est vue octroyer un montant de $660.56 du Ministère de l'Agriculture du Québec en rapport au travail de drainage exécuté en 1958.

Toutefois, ce même ministère réclame une somme de $213.50 de la Corporation pour travaux de drainage du ruisseau Saint-Jean pour la même année.

Quant à ce compte, aucune décision n'a été encore prise.

Le Département du Revenu de la province de Québec demande à la municipalité de leur faire parvenir le rapport provenant de la taxe d'amusement.

Une résolution est adoptée à cet effet.

Une lettre du Ministère des Affaires Municipales avise la Municipalité que leur demande au sujet d'une rencontre avec des urbanistes en vue d'un plan de zonage ne peut avoir suite pour le moment à cause de nombreux changements au sein de l'organisme.

Le conseiller Pierre-A. Trahan souligne à ses collègues qu'on devrait faire parvenir une copie de la lettre au Ministre afin de presser cette rencontre.

Le Ministère des Forêts avise le Corporation qu'elle accepte les plans de subdivision de MM. Ménard et Gosselin effectués par l'arpenteur-géomètre M. Laurent Véronneau, tels que mentionnés.

La Compagnie de Téléphone Bell obtient la permission du conseil de paroisse, d'installer un câble souterrain.

De plus, M. Jean Hemmings agira comme surveillant des travaux aux frais de la paroisse.

RAPPORT FINANCIER

Du 1er janvier au 28 avril 1962

Recettes	$ 4,291.47
Solde en banque au 1er janvier 1962	8,926.12
Total	$13,217.59
Déboursés	9,627.89
En banque	$ 3,589.70

Le conseiller Léon Gagnon demande au secrétaire de faire un relevé de tous les déboursés de chaque département. Ce qui sera fait à la prochaine assemblée.

—M. Jean Hemmings fait part à la réunion de lundi qu'il y a près de 332 arbres de plantés à date, dans le programme d'embellissement du Conseil.

—On accorde des permis de construction à MM. Albert Duquette, Rémi Vachon, Raymond Ferland, Maurice Roy, Charles-Henri Gagnon et Roland Granger.

—Une résolution est adoptée à l'unanimité pour que le secrétaire-trésorier puisse payer les comptes.

Toutefois le Conseil de paroisse ne fera qu'une remise de $900.22 au Service d'Assistance Sociale sur un montant de $2,000.00.

Enfin, on demande au secrétaire de communiquer avec la Corporation du Comté de St-Jean, à la suite d'un compte de $660.90.

x x x

LES REGLEMENTS

Le Conseil n'a pas jugé bon de se rendre au désir de M. Oligny qui désire obtenir la permission d'installer des pompes à essence.

On a bon espoir que les nouveaux règlements que l'aviseur légal, Me Roland Tremblay, est en train de préparer seront prêts pour la prochaine réunion.

—La demande de M. Sanders pour l'installation d'une lumière au mercure en face du Restaurant "Airport" est refusée.

—Le Conseil verra d'ici quelques jours à faire réparer les rues de la paroisse à la suite de plaintes reçues.

—On convoquera la firme d'assurance Philippe Brault à une prochaine réunion pour apporter certaines améliorations à l'item responsabilité.

—Le secrétaire avise le Conseil qu'il enverra les comptes de taxes cette semaine. On sait que les contribuables auront une baisse de .15 du cent, ce qui portera le rôle d'évaluation à $0.50 du cent. Bonne nouvelle.

Nouveau président



● M. Jacques BOUCHARD, courtier d'assurances d'Amos, qui vient d'être élu président de l'Association fédérale progressiste - conservatrice de la province de Québec, en remplacement de Mme Paul Sauvé. Originaire de Ste-Geneviève de Batiscan, dans le comté de Champlain, M. Bouchard demeure à Amos depuis plus de 35 ans. Homme d'affaires averti, il est intéressé dans plusieurs entreprises et, depuis nombre d'années, il a pris une part active à l'expansion économique d'Amos et de la région, ainsi qu'aux mouvements civiques et sociaux. Issu d'une des plus vieilles familles conservatrices du comté de Champlain, M. Bouchard a participé à toutes les campagnes fédérales depuis 1925.

Ecole Saint-Jean l'Evangéliste

Notes d'avril

7e année "A": Robert Létourneau, Jean-Guy Fortin, Gilles Grégoire.

7e année "B": Jean Decelles, Pierre Martel, Roger Duval.

6e année "A": Pierre Bélanger, Jacques Samson, J.-Marie Mercier.

6e année "B": André Granger, Michel Lanciault, Robert Gaboriault.

6e et 5e années: Robert Guérin, André Lussier et Luc Benjamin.

5e année "B": Paul Labrie, Richard Robert, Jean Dupuis.

4e année "A": Germain Marcil, Serge Foucrault, Gilles Bédard.

4e année "B": André Lemaire, Jean Robert, André Desbiens.

3e année "A": Michel Lejour, Laurier Perreau, Daniel Lussier.

3e année "B": Serge Duchesneau, Robert Roy, Michel Rouillier.

2e année "A": Serge Régnier, Sylvain Caillé, François Lasnier.

2e année "B": Jean Breton, Robert Marchesseault, Réjean Dumont.

1ère année "A": Jean Desbiens, Yves Meunier, Réal Lague.

1ère année "B": Mario Toupin, Robert Quintal, Claude Gauthier.

La fin de l'année scolaire s'annonce déjà. En effet, d'ici un mois et demi, nos élèves entreront dans la période des vacances; vacances souhaitées par tous et accueillies avec autant plus de joie, que le succès obtenu aura couronné le travail assidu de toute l'année.

Chers parents, votre collaboration devient plus précieuse que jamais à ce stage de l'année scolaire. La belle saison est revenue et la tentation est forte de négliger les leçons pour s'adonner plus librement aux jeux, ce qui peut, dans quelques cas, amener des échecs à déplorer. Il vous faudra donc redoubler de vigilance quant à l'étude de votre fils à la maison.

La revision des matières est commencée, ce qui veut dire des leçons plus longues, de l'étude plus intense, et aussi sacrifier quelques moments de jeux, de sorties, etc. Le succès n'est qu'à ce prix.

Prochaines activités

Unité Sanitaire de Saint-Jean

SEMAINE DU 14 MAI

LUNDI LE 14

Saint-Jean:
de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

Saint-Bernard:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

MARDI LE 15

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.

Iberville:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

MERCREDI LE 16:

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

Saint-Lucien:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture.

Saint-Gérard:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

JEUDI LE 17:

Saint-Jean:
De 2 à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.

VENDREDI LE 18:

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination antivariolique.

Saint-Blaise:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

Une lecture qui vous passionnera...

"BEN-HUR"

de Lewis Wallace

$1.50

Les Editions du Richelieu Ltée
170 St-Jacques SAINT-JEAN

Pour vos cadeaux de Première Communion

Vous trouverez toujours un choix très varié de souvenirs de bon goût en visitant les comptoirs de notre librairie

Missels de première communions	$1.50 à $ 8.00
Madones en bois sculpté	$3.00 à $10.00
Plaquettes murales signées Renel	$4.25 à $16.00
Crucifix en métal ou en plastique	.75 à $ 5.00
Boutons à manchettes, religieux	$2.25
Bracelets, chaînes et médailles	$2.50

Albums-souvenirs

Porte-monnaie en cuir brun ou blanc

Etuis à chapelets

RENDEZ-VOUS A NOTRE MAGASIN

Chapelets en cristal
Grand choix de chapelets cristal blanc, bleu, rouge, noir, poussière d'or, cristal de roche
75¢ à $35.00
Cristal de Tchécoslovaquie
$1.50 à $4.00

Autels en bois
$3.50, $5.00, $7.00

Nécessaires d'autel
Complet comprenant Crucifix, Ostensoir, Encensoir, Ciboire, Calice, Burettes, Bénitier, Goupillon, Clochettes, Chandeliers, Pot à fleurs
$10.00

Vases séparés
Unité $1.35

Les Editions du Richelieu Ltée

170, RUE SAINT-JACQUES — SAINT-JEAN, QUE.

Ne pas être un semeur de saleté

Ce slogan devrait être dans la bouche de tout le monde; grands et petits . . .

Qu'est-ce qu'un crachoir?

C'est un vase "autour" duquel on crache. De nos jours, on pourrait se demander: qu'est-ce qu'un panier de trottoir? C'est un récipient de broche "autour" duquel on jette des papiers, des cartons vides de cigarettes, des morceaux de journaux.

Au temps des crachoirs, les cracheurs visaient bien dedans, c'était par maladresse s'ils crachaient à côté.

Quant aux paniers publics, on ne se donne pas la peine de faire au moins le geste qui permettrait de dire qu'on a au moins voulu jeter les papiers dedans.

Que dire de ces gens, automobilistes et autres, qui lancent des bouteilles vides, des sacs de déchets au centre des terre-pleins, dans les parcs de la Cité? Tous les jours, on voit de ces saletés épandues sur les terrains publics.

Certains parcs pour les riverains sont-ils des dépotoirs? Tondures de gazon par tas, sapins à la douzaine (de Noël), cartons, papiers, balayures de parterre font un magnifique décor, ces messieurs de la voirie municipale (ou des parcs) n'ont que cela à faire n'est-ce pas, ramasser les déchets, alors pas de gêne! En attendant, quel coup d'oeil pour les visiteurs de notre Cité.

Nous demandons votre collaboration pour le maintien de la propreté du domaine public; parcs, chaussées, terre-pleins, rues et trottoirs exempt de toutes saletés tels que papiers, cartons de cigarettes, bouteilles, déchets de toutes sortes.

Cette collaboration ne doit pas être limité au plan individuel, mais doit s'étendre dans le milieu où chacun vit par d'opportunes et courtoises remarques.

Il faut éviter le qualificatif peu enviable d'être "un semeur de saleté".

Une remarque s'impose en terminant, nous venons tout juste, de nettoyer un parc, 2 jours après d'autres ordures ont été jetées au même endroit.

Si ça ne change pas, un rapport sera fait au directeur de la Police de la Cité, qui verra à faire respecter le règlement No 16 défendant de jeter toute ordure dans les places publiques, une pénalité est prévue pour chaque jour de retard à l'enlèvement desdites ordures par la personne concernée.

G. A. GEOFFRION
Service des parcs.

Vigneault ne viendra pas à Saint-Jean

Gilles Vigneault qui devait clôturer la saison des spectacles de la Pointe aux cafés, vendredi et samedi soir prochains, doit s'abstenir de chanter pour un certain temps à la suite d'une indisposition vocale. Par conséquent il n'y aura pas de spectacle en fin de semaine à la Pointe aux Cafés et le spectacle de la semaine dernière, avec Jean-Paul Filion, marquait la fin de la saison.

La direction de la Pointe aux Cafés en profite pour remercier la population de St-Jean et des environs de l'encouragement enthousiaste qu'elle lui a manifesté à plusieurs reprises. Elle espère pouvoir présenter à nouveau, l'automne prochain, les meilleurs chansonniers canadiens et, qui sait, peut-être européens.

En attendant, la Pointe aux Cafés demeurera ouverte tout l'été pour accueillir les visiteurs désireux de se tremper dans une atmosphère chaleureuse et d'admirer les oeuvres qu'on y trouve exposées.

M. Yvon Lamarre est décédé à 81 ans

Longueuil (dnc) — Mercredi matin ont eu lieu en l'église St-Antoine, les funérailles de M. Yvon Lamarre, décédé à l'âge de 81 ans, époux de feu Marie-Thérèse Lamarre. M. Lamarre était bien connu dans les milieux financiers, ayant servi à la Banque Canadienne Nationale comme gérant général adjoint pendant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil ses filles: Marcelle (Mme Roger Dufresne); Anne-Marie (Mme John D. Donnelly); Françoise (Mme Emil Hugh) ses fils: Louis-Paul (Père Antoine-Marie, o.p.) missionnaire au Japon; Antoine, Dr François Lamarre, Joseph-Marie et Augustin; ses soeurs: Mme Emile Delage, Soeur Elisabeth de France (SS. NN. Jésus et Marie); Mme Arthur Benoit; Mme Séverin Lamarre et son frère Alfred, ainsi que de nombreux petits-enfants.

A LA CWL

Mlle Mary Sherry élue présidente

Lors de la 36e assemblée annuelle de la Catholic Women's League de Saint-Jean, paroisse St Thomas More, on a procédé aux élections de l'exécutif pour la prochaine année.

Mlle Mary Sherry a été élue présidente. Les autres élues sont Mme Mary Caza, 1ère vice-présidente; Mme Jos Hughes, 2e vice-présidente; Mme R. E. Mulvaney, 3e vice-présidente; Mlle Muriel Buck, secrétaire; Mme Benoit Lemaire, correspondante; Mme Phil. Lord, trésorière; Mlle Mamie Deland, Mme L. Clermont, Mme B. Levesque, Mme J. Manning et Mme Georges Simard, conseillères. Mme M. Ford est présidente ex officio.

Le rapport des activités mentionne qu'un montant de $1136.05 a été versé à différentes oeuvres au cours de la dernière année.

Quilles de Boucherville à Contrecoeur

(m.a.p.) — Durant la fin de semaine nos salles de quilles ont sélectionné leurs trois meilleurs représentants qui essaieront de se qualifier au tournoi des Champions Dow, le 26 mai prochain à Sorel.

Au Bowling Verchères: Raymond Larose obtient le trophée Dow avec une moyenne de 151.5. Edgard Moses de Contrecoeur 141.2 et J. G. Choquette de Verchères 137.7.

Le champion de l'heure des quilles: Georges Dulude.

Trophée Dow: Bernard Ouellette: 166.3 — Pierre Bolduc 162.6 et J. G. Dansereau 159.6.

SALLE DE QUILLES DE BOUCHERVILLE

A l'heure des quilles: Raymond Baril est champion et le trophée Dow à Léopold Jodoin 181 de moyenne, Robert Houle: 168 et Camille Fortin 166.

SALLE DE QUILLES BRODEUR

Le trophée Dow à Normand Baril avec 174 de moyenne, Alain Brodeur, un quilleur de 14 ans, qui a la belle moyenne de 171 et F. Chaput 170.

Chambly-Bassin

M. et Mme Victor-Bruno Tallard recevaient à un dîner dimanche à l'occasion de la Confirmation et Première Communion de leur fille France.

Etaient présents à cette fête: l'arrière grand'maman de la petite France, Mme Wilfrid Raymond, de St-Jean; son grand-papa et maman, M. et Mme Léopold Raymond, grand-papa et maman, M. et Mme Noé Tallard; ses oncles et tantes: M. et Mme Maurice Raymond et leurs enfants Francine, Ginette, Jean-Denis; M. et Mme Joseph-Guy Tallard et leur fils Serge; M. et Mme Luc Raymond et leurs enfants Sylvie et Yves; M. et Mme Normand Côté, de Farnham; M. et Mme Lucien Pépin et leur fils Robert, de Québec, ainsi que l'institutrice de la petite France, Mlle Loubier, de St-Georges de Beauce.

PROCLAMATION

ATTENDU que les autorités municipales de la Cité de Saint-Jean, P.Q., se sont toujours fait un devoir de venir en aide aux travailleurs;

ATTENDU que l'occasion leur est fournie de manifester leurs sentiments à cet égard en collaborant avec un comité de citoyens et le bureau local du Servine National de Placement qui organisent une campagne d'opinion publique pour accroître l'embauchage des travailleurs handicapés;

ATTENDU que les travailleurs, qui à la suite de maladie ou d'accident, rencontrent de grandes difficultés à obtenir ou garder un emploi, ont besoin d'être aidés;

ATTENDU que chez le travailleur handicapé, c'est l'habileté résiduelle qui compte et non les capacité perdues;

ATTENDU que malgré ses limitations, chaque personne qui veut, peut travailler et peut être orientée selon ses aptitudes restantes vers une multitude de travaux dans les affaires, le commerce, les services, l'agriculture et l'industrie;

ATTENDU que la réhabilitation en emploi et le placement des handicapés n'est pas l'affaire d'un organisme particulier, mais une responsabilité collective et que la société comme les individus y trouvera profit;

JE, soussigné, maire de la Cité de Saint-Jean, Qué., proclame, par la présente que la semaine commençant le 6 mai 1962 sera consacrée à l'EMBAUCHAGE DES HANDICAPES.

Tous les employeurs sont instemment priés, particulièrement au cours de cette semaine, d'apporter une attention spéciale à "l'Embauchage des Handicapés" afin de permettre à ces derniers d'accéder à des postes pour lesquels ils sont qualifiés, leur permettant ainsi de gagner leur vie et d'être un actif pour la société.

Donné sous le sceau de la Cité, ce 6e jour de mai 1962.

(signé) Jean DESMARAIS,
maire de Saint-Jean, P.Q.

Pénurie mondiale de médecins

Selon les derniers chiffres reçus à la Ligue Canadienne de Santé, il y a environ un million et demi de médecins pour une population mondiale de trois milliards.

Chose ironique, l'un des plus petits pays du monde, Israël, est le mieux pourvu au point de vue médical, avec un médecin pour 420 habitant, suivi de près de l'URSS avec un médecin pour 550 habitants. La Tchécoslovaquie et l'Autriche viennent ensuite avec un médecin pour 590 et 620 habitants respectivement.

Dimanche, 13 mai

Choix du candidat libéral à Longueuil

M. Charles Rochon, président du comité électoral pour la circonscription fédérale de Longueuil, annonce pour le dimanche 13 mai prochain, la tenue de la convention en vue du choix du "candidat libéral officiel" pour les élections générales du 18 juin.

Cette circonscription électorale de la rive-sud du Saint-Laurent est formée de la totalité (233 polls du comté provincial de Chambly, et englobe les cités de Saint-Lambert, Longueuil, Jacques-Cartier, Laflèche, Greenfield, Préville, et Ville Lemoyne.

La convention aura lieu à l'externat classique de Longueuil, et l'enregistrement des délégués débutera vers 7 h. p.m.

Le sénateur J.-Eugène Lefrançois, présidera la convention tandis que M. René Lagarde, secrétaire du comité d'organisation pour les 47 comtés du district de Montréal, remplira les fonctions de secrétaire.

M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean-Iberville-Napierville, élu de nouveau candidat officiel du Parti libéral du Canada lors de la convention tenue le 11 février dernier, sera le principal orateur.

Pour la semaine "Sauvez une vie"

On s'attend que la semaine prochaine, dans tout le Canada, plus de 150,000 personnes apprendront comment faire respirer de nouveau une personne inconsciente.

Durant la période du 14 au 19 mai, l'Ambulance Saint-Jean tiendra une semaine "SAUVEZ LA VIE". Des cours gratuits de deux heures seront offerts au public. Ceux qui les suivront apprendront les méthodes de respiration artificielle Holger-Nielsen et "bouche-à-bouche".

Ici, à Saint-Jean, une démonstration se donnera à la Southern Canada Power, vendredi soir le 18 mai de 7 h. 30 à 9 h. 30.

M. A. Charbonneau, de l'Ambulance Saint-Jean, rappelle que les noyades s'inscrivent au troisième rang des accidents mortels au Canada. Seuls les accidents d'automobile et les chutes causent plus de décès. "Si plus de gens, a-t-il dit, savent ce qu'il faut faire quand une personne est retirée inconsciente de l'eau, des vies pourront être sauvées. Cependant, il faut l'apprendre auparavant; il est trop tard une fois qu'un accident est arriyé".

Ceux qui devraient être les plus intéressés à suivre les cours sont les pères et mères de famille ainsi que les fervents du canotage, de la natation, a dit M. Charbonneau. La statistique enseigne que les enfants sont victimes de presque la moitié des décès causés par une noyade et que le canotage intervient dans le quart des noyades.

Les personnes intéressées à suivre une classe spéciale qui sera donnée plus tard devront donner leurs noms le soir même à la Southern Canada Power ou encore appeler maintenant donnant leurs noms et adresses à FI. 6-5339 ou FI. 6-6859.

CHEZ LES DAMISTES

M. Beaudin va défendre son titre

Vous êtes tous invités, damistes de la région de Saint-Jean et d'Iberville à vous rendre dimanche prochain le 13 mai à 2 h. p.m. au soubassement de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean. Il y aura rencontre entre Montréal et la province.

L'attraction principale sera M. A. Beaudin, de Saint-Jean, champion provincial, défendant son titre pour la 3e fois avec M. Antoine Blanchard de Granby, aspirant.

Bonne chance M. Beaudin, et bienvenue à tous, joueurs et spectateurs.

Elisée Begnoche, capitaine

Aux retraitants de la Villa St-Jean-de-la-Lande

Le Comité Exécutif de l'Association des Anciens Retraitants de la Villa Saint-Jean a pris l'initiative de célébrer, le 2 juin prochain, le Jubilé d'Or de vie religieuse du révérend Père Emile Muller, S.J., prédicateur bien connu de la Villa Saint-Jean depuis 1958.

Le révérend Père Jean d'Auteuil Richard, S.J., provincial, et d'autres invités de marque rehausseront de leur présence l'éclat de cette fête.

Nous comptons sur la participation de tous les amis de la Villa, qui sont d'ailleurs ceux du révérend Père Muller, pour témoigner au vénéré Jubilaire l'appréciation de son dévouement inlassable.

Pour faire un succès de cette journée, nous avons besoin de votre collaboration. Nous invitons tous les Anciens Retraitants de la Villa d'assister à notre Buffet-Concert, à 5 hres p.m., samedi le 2 juin prochain.

Les élèves du Collège St-Ignace de Rosemont, fondé par le révérend Père Muller, donneront le concert sous la direction du révérend Père Maurice Gingras, S.J., directeur de la chorale.

Le billet d'entrée est de $5.00, accompagné ou non. S'adresser à la Villa Saint-Jean ou composez FI. 8-3871. Vous nous ferez connaître votre réponse à cette invitation avant ou le 27 mai après-midi à l'Assemblée Générale, qui réunira tous les Anciens Retraitants de la Villa Saint-Jean.

Espérant que vous serez des nôtres le 2 juin prochain, je demeure

Bien à vous,

Maurice Thérien, secrétaire
de l'Association des Anciens Retraitants de la Villa Saint-Jean.



Rappelez-vous toujours...

QUE pour un travail soigné et un service rapide la réputation de nos ateliers est reconnue.

QUE notre personnel est composé d'employés expérimentés et compétents.

QUE notre outillage est des plus modernes et nous permet d'exécuter avec précision les travaux les plus artistiques.

Tél. FI. 7-7529

Les Editions du Richelieu Ltée

170, rue Saint-Jacques :-: SAINT-JEAN, Qué.

Palestre sportive d'Iberville

Les passes de saison en circulation

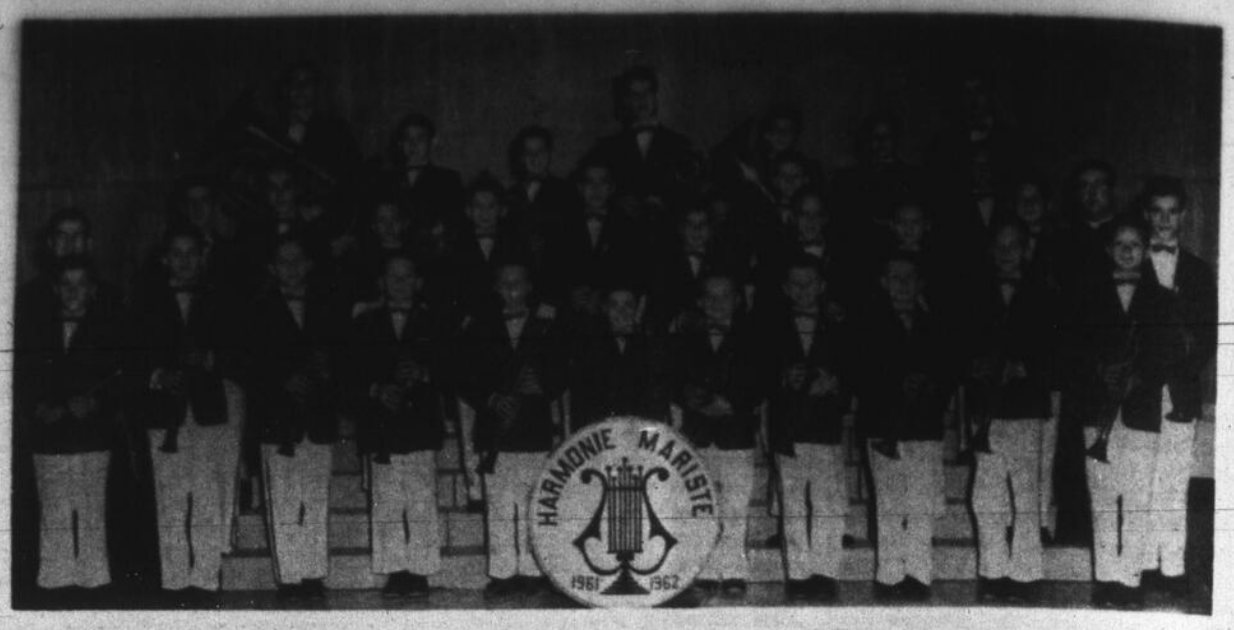
Les premiers regards seront bientôt risqués vers la piscine de la Palestre d'Iberville qui a subi plusieurs modifications en vue de la prochaine saison. Le nouvel ensemble signale le coitour terminé qui protège contre le vent, un local amélioré, et des arbres viendront bientôt compléter ce tableau. Les douches à eau chaude se sont aussi ajoutées au confort du baigneur; avant d'entrer à la piscine et en sortant si désiré.

Fernand Drouin s'est vu assigner la vente des passes de saison pour cet endroit populaire à Iberville. L'objectif de 1,000 passes de saison répondrait au maintien des loisirs pour les centaines de jeunes qui s'y ébattront quotidiennement durant la saison estivale. C'est un facteur qui impose la compréhension des souscripteurs; ces jeunes qui bénéficieront de ce service du Comité de l'OTJ ne sont cependant pas admis comme tels, aux heures publiques.

Les passes de saison sont valides tous les jours de 4 h. p.m. à la fermeture ainsi que les samedi et dimanche de 1 h. p.m. à la fermeture. La passe de famille à $10 ou la passe individuelle à $6. peuvent compenser avantageusement ces heures ensoleillées.

CAMPAGNE DE SOLLICITATION

Le responsable des passes de saison compte sur des auxiliaires qui entreprendront dès mardi soir prochain le 15 mai, leur campagne de sollicitation aux portes d'Iberville. Parmi les détenteurs actuels de passes nous remarquons: M. Fernand Drouin, Tél. 6-9472; M. André Boivin 6-4579; M. et Mme Jean-Paul Proulx, 6-6453; M. Fortunat Denicourt, 7-7623; M. et Mme Roger Létourneau, 6-6230; M. et Mme Paul Bisaillon, 6-4896; M. et Mme Patrick Milburn, 7-1037 et M. Jean-Marie Labelle, le président de la Fédération.



● A L'OCCASION DE LA FETE DES MERES, un concert de fanfare et de chant sera donné, mercredi le 9 mai, à 8 heures du soir, à la salle de l'Ecole N.D.A. (filles), 143, rue Notre-Dame. Cette soirée musicale, sous le patronage de l'Amicale Mariste N.D.A. (Inc.) de Saint-Jean, mettra en vedette l'Harmonie Mariste et la Chorale de l'Ecole N.D.A. (Photo Studio Notre-Dame)

Dans les Ligues de Quilles "Dow"

(Saint-Luc et Iberville)

Party annuel, samedi prochain à l'hôtel Frontenac.— Les Cardinaux de R. Génier gagnent les séries. — Grandioses succès de la Ligue Dow de Saint-Luc. — Ernest Hemmings et René Génier en vedette.

— A IBERVILLE —

Dans le circuit Dow d'Iberville, les Cardinaux de René Génier ont infligé une défaite de 240 pins aux Alouettes de Florian Goyette, pour se mériter les grands honneurs des séries éliminatoires. Ajoutons ici que les mêmes Cardinaux avaient également remporté la victoire d'avant les fêtes et qu'en répétant le même exploit de la seconde moitié de la cédule ils s'assurent ainsi des plus grands honneurs de la saison. Ernest Hemmings et le capitaine René se sont tout particulièrement distingués alors qu'ils roulèrent respectivement des triples de 445 et 424. Ida Hemmings et Marie Gagné ont aussi contribué à cette victoire en obtenant des scores de 351 et 353. Pour les vaincus, seul Florian Goyette a su se distinguer avec un match de 397.

C'est samedi prochain, le 12 mai, que se réalisera le party annuel de cette ligue dans l'enceinte de l'hôtel Frontenac. Pour la circonstance, un succulent repas chaud sera servi à tous les participants, lequel sera suivi de la distribution des trophées aux membres les plus méritants. Le tout débutera vers les 7 h. 30 p.m.

— A SAINT-LUC —

Pour sa part, la Ligue Dow de Saint-Luc, faisait sa soirée dansante annuelle au Club Nautique, samedi dernier et encore là, ce fut un succès vraiment remarquable. La presque totalité des 72 joueurs étaient présents et le tout fut rehaussé de la présence de S.H. le maire et Mme Philippe Baillargeon.

Après un repas des mieux servi, l'on procéda à al distribution des trophées, lesquels furent gagnés par les clubs Autruches de Léon Lague et Tourtereaux de Denis Poirier. Dans le premier cas, les Autruches gagnèrent le championnat de la cédule, alors que les Tourtereaux balayèrent tout sur leur passage lors des éléminatoires. Les Canards de Donald Young se classèrent seconds.

Chez les individus, mentionnons les exploits accomplis par Gilberte Francoeur (meilleure moyenne avec 125); Mme Marcel Barrette (plus haut triple 426); Lina Bessette (plus haut simple 202) et chez les hommes, dans le même ordre d'idée: Henri-Paul Grimard, 128; Jean-Paul Francoeur, 509 et Donald Young 221. D'autres cadeaux additionnels furent offerts aux joueurs suivants, selon qu'ils aient réussi les plus petites moyennes ou obtenu les plus de parties de 69 ou 111. En voici les noms: Claudette Clouâtre, Polider Allard, William Child, Mme Jacques Larocque, Yvon Dépelteau, John Strosky et Mmes H. Pilotte, E. Dolbec et S. Shrier.



● LEON BARSALOU, d'Iberville, a remporté le grand prix lors d'un récent atelier de vente organisé à Montréal par la Pepsi-Cola Ltd. Plus d'une centaine de vendeurs et de gérants de route représentant les embouteilleurs de Pepsi-Cola de plusieurs parties de la province, prenaient part à la réunion. M. Barsalou (à droite), vendeur de route au service de Liqueurs Régal (Saint-Jean) Inc., reçoit ici son prix de M. Guy Bourgeois, gérant régional pour le Québec à la Pepsi-Cola Ltd.

Ligue Commerciale O'Keefe d'Iberville

Chaussures Marcel remporte ce défi

Le championnat du détail du club O'Keefe dans la ligue Commerciale O'Keefe d'Iberville, était une chose du passé, après le défi lancé par le Chaussures Marcel au bowling Iberville lundi soir dernier.

La rencontre ne disputait pas le trophée Toupin remporté par les joueurs du capitaine Guy Phaneuf mais un certain enjeu a ajouté à cette ambiance hors-concours.

Les vétérans du Chaussures Marcel se sont alors avérés les "money players" d'un soir en goûtant ce qu'ils prétendaient atteindre durant la saison régulière. Les coéquipiers du capitaine John Barry obtinrent trois parties sur cinq au-delà de 900 pour surclasser le moral de leurs adversaires. Maurice Gagné faisant la différence de cette victoire décisive avec un total de 851, soit une moyenne de 170; Marcel McCaughan obtenait un simple de 207. Le total des vainqueurs s'élevait à 4388 comparé à un humble 3985 dans l'autre camp. C'est une mauvaise exhibition des champions qui se signalèrent avec 56 trouées.

CHAUSSURES MARCEL

John Barry	731
Raymond Huckle	671
Maurice Gagné	851
Marcel McCaughan	723
Guy Fortier	704
Ernest Hemmings	683
Handicap	25
	4388

O'KEEFE

Guy Phaneuf	666
Maurice Gauthier	723
Jean Marcoux	560
Gilles Rémillard	654
Gerry Balfry	729
André Lacasse	653
	3985

Le coin de la Légion

Nous désirons informer tous les membres réguliers de la Section Richelieu No 79 de la Légion Royale Canadienne, que l'assemblée régulière mensuelle se tiendra ce soir, le 10 mai, 1962.

Des questions importantes y seront discutées. L'emplacement de notre prochain pique-nique, qui se tiendra le 30 juin prochain un samedi. Le tirage de deux bicyclettes afin de défrayer le coût du pique-nique, etc. Désirez-vous recevoir encore vos cartes d'avis pour les assemblées mensuelles? Tous des problèmes auxquels nous devons trouver une solution.

Donc, ce soir jeudi, à 8 h. pour l'assemblée régulière où tous les membres réguliers sont cordialement invités.

Football à Iberville

La campagne de sollicitation se terminera dimanche prochain

Le premier appel à la population en faveur du club naissant de football Iberville, a déçu le jeune président Pierre Morin. Dimanche dernier marquait la campagne de sollicitation pour ce nouveau mouvement mais le facteur température a décimé les efforts.

Cette contribution est une vente de chandelles à $1 pièce. Mais les chandelles qui changent au rouge après quelques minutes de consumation, rapportent $25 au détenteur les bleues valent $10.

Cette première entreprise de nos jeunes prouve leur mérite à une conviction contagieuse. Ils font vraiment leur part dans cette corvée puisqu'une absence totale de ressources fait foi de leur croisade.

Parmi ces dévoués idéalistes qui appuient Pierre, nous remarquons Claude Leduc, Claude Pelletier, Denis, Gilles et André Rémillard, Pierre Jarry, Louis Monast et autres. Cette campagne se continue ce soir, jeudi et demain et elle se clôturera dimanche prochain.

Système d'éclairage accordé à la Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville

La demande de la Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville, d'installer un système d'éclairage sur le terrain de la Palestre d'Iberville, a animé un nouveau sujet au sein de la Fédération ASI-OTJ. Le président de la Fédération, M. J. M. Labelle, a couronné ce débat en promettant un système permanent dès cette année; il a également exigé un représentant de la Ligue auprès de cet organisme.

La Ligue O'Keefe, du président Jean Larivière, envisage d'autres étapes et elle prévoit un programme chargé d'ici son ouverture du 14 mai prochain. Au cours de sa dernière assemblée, mardi soir dernier, la réalisation de son programme-annonce et son budget financier recevaient l'approbation des 16 officiers présents. L'assemblée prévoie également les préparatifs en vue des cérémonies d'ouverture.

La nouvelle fièvre a déjà lancé les clubs à l'entrainement dès les premiers jours chauds. L'expérience d'une année promet déjà de resserrer des noyaux plus stables et chaque gérant se montre plus optimiste dans la prochaine compétition.

Thé d'ouverture au Club de Golf

Un thé d'ouverture soulignera le premier événement de la saison pour la section féminine du Club de Golf de Saint-Jean. La présidente, Mme Anita L'Homme, désire souhaiter la bienvenue à toutes, membres sociales ou actives, espérant que la journée choisie, dimanche le 20 mai à 2 h. 30 saura accomoder toutes les dames.

Le thé sera servi par Mmes Jean Pilon, Gloria Randall, Pauline Roman et P. Béchard. Mme L'Homme présentera le nouveau comité pour la présente saison et Mme la capitaine Louise Viens expliquera la cédule qui comprend un tournoi de 18 trous et un de 9 trous, ainsi que les nouveaux règlements de la CLGU.

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Votre commerce
- Votre santé
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNALEZ

FI. 7-2313

— CONSULTEZ —

René-G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, P.Q.



AU BASEBALL

Saint-Jean est bien accueilli dans la ligue provinciale sr

- **Un circuit de six clubs**
- **Les Pirates à l'entraînement**
- **La direction confiante**

La direction de la ligue de baseball provinciale senior des Cantons de l'Est se déclarait des plus heureuse de compter dans ses rangs cette saison l'entrée de Saint-Jean qui marque un retour dans le calibre senior. On mentionnait que Saint-Jean demeure un favori des foules parmi les partisans des autres équipes et on anticipe les passages de nos porte-couleurs sur les losanges étrangers, lors de la prochaine cédule. Il va sans dire qu'avec cette belle renommée sportive du club local, les dirigeants des Pirates comptent que la gent sportive de chez-nous répondra généreusement à compter du 27 mai prochain et pour le reste de la saison donnant ainsi à leurs représentants tout le support possible qui est à la base de la bonne marche de toute équipe du monde des sports, la confiance



● Le président de la ligue de hockey mineur de Longueuil, M. Serge Mercille, nous prie d'annoncer à tous les jeunes joueurs de hockey de Longueuil que le célèbre joueur de hockey du "Canadien", Jean BELIVEAU, a accepté d'être l'invité d'honneur de la soirée de clôture de la saison de hockey mineur, vendredi soir le 11 mai, à 8 h. à l'école de Normandie.

"62" démarrerait à six clubs le 20 mai avec les Pirates de Saint-Jean, les Chevaliers de Granby, Les Alouettes de Sherbrooke, les Royaux saison redonnera sûrement ce regain salutaire espéré de tous.

A une réunion du circuit Loignon tenue à Granby lundi soir, la cédule est grande et le retour de la belle de Drummondville, les Castors d'Acton-Vale et aussi les Canadiens de Coaticook qui ont déclaré être en position pour la cédule qui vient.

Les Pirates débuteraient devant leurs partisans le 27 mai au Stade Municipal avec les Chevaliers de Granby comme visiteurs. L'entrainement intérieur du Saint-Jean est en marche; la direction, sous la présidence d'André Dion tenait une réunion importante mercredi soir; le gérant d'affaires André Tougas travaille arduement pour former l'édition 1962 des Pirates; enfin, avec tout "ce pain sur la planche" ça bouge, et les amateurs de baseball seront à même de le constater dans un avenir très prochain, avec les dirigeants du baseball donnant un regain nouveau à notre talent local appelé à faire sa marque avec le concours de quelques figures expérimentées. Incidemment, mentionnons que Saint-Jean recevra la direction de la ligue et les représentants des équipes dans une conférence de presse le 1er mai prochain et ceci avant que ne débute la saison de 50 parties cédulée pour 1962 dans la Ligue Provinciale Senior des Cantons de l'Est. Ensemble encourageons et supportons nos Pirates de Saint-Jean.

SAINT-HUBERT

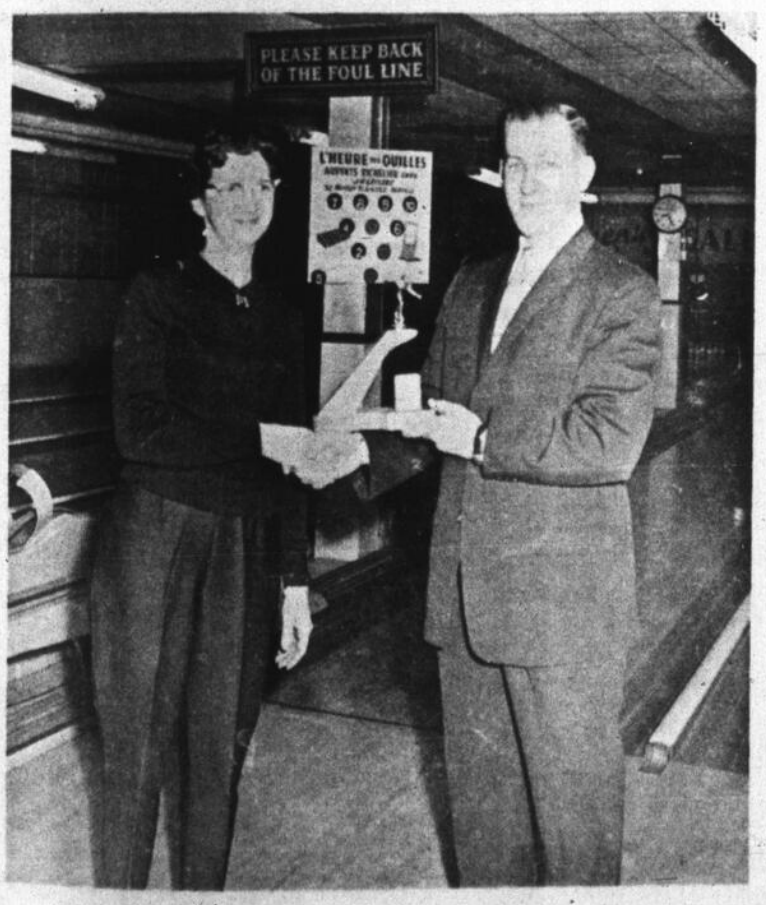
Jeunes filles!

La Société Saint-Jean-Baptiste féminine, section Marguerite Le Gardeur, de Saint-Hubert, lance son concours annuel pour élire unt reine le soir du 24 juin.

Comme par le passé, la reine élue ainsi que les deux duchesses, recevront de jolis cadeaux.

Pour prendre part au concours, il suffit d'avoir entre 17 et 25 ans, être Canadienne-française et être membre de la Société Saint-Jean-Baptiste. Etes-vous intéressées?

Adressez-vous à Mme Yvon Martin, présidente, Tél. OR. 6-2478.



● LA CHAMPIONNE DE L'HEURE DES QUILLES: Mme Cécile CAILYER, championne du tournoi de l'heure des Quilles pour les dames, de la salle Toupin d'Iberville, reçoit ici le trophée O'Keefe, don de M. Jean Pepin. En l'absence de ce dernier, actuellement hospitalisé, M. Adrien Denis, organisateur du tournoi a présenté à la gagnante le trophée.



● LES CADETS DE L'AIR de l'Escadrille de l'Ecole secondaire Saint-Georges d'Iberville viennent de subir, en peloton de précision, leur examen annuel. L'épreuve fut couronnée de succès. Sur notre photo, on distingue le chef d'escadrille Romuald Pépin, commandant, le R.F. Etienne-Adrien, instructeur, M. Bernard Larocque, secrétaire du comité civil, l'officier Roland Limoges, le vice-président du comité civil, M. Aimé Papillon, l'officier J. St-Laurent, MM. Stan Smith, président du comité, Fernand Paradis et Denis Monette, directeurs. (Photo Ken Wallett)

Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville

Claude Provost sera présent à la parade d'ouverture

Dimanche 13 mai. — Départ de l'hôtel de ville à 2 heures p.m. — Ralliement à l'Ecole secondaire Saint-Georges.

Les rivalités sportives ont été retardées à lundi 14 mai, départ des activités régulières de la ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville. Les clubs qui en feront partie sont: Iberville Sack Supply, Laval Bessette Meubles, Texaco, Chevaliers de Colomb. La cédule se déroulera au terrain de la Palestre Sportive dès que la température permettra son aménagement. Mais le signal des hostilités débutera à l'école secondaire St-Georges.

Les récents efforts des directeurs de la ligue se sont plutôt dirigés vers l'organisation de la grande parade d'ouverture qui signalera cette présence sportive au sein de nos loisirs, dimanche prochain le 13 mai. Le départ s'effectuera à 2 h. p.m. de l'Hôtel de Ville pour se terminer à l'école St-Georges. De même que pour la cédule, si la température permettait la mise au point du terrain d'ici dimanche, cet événement pourrait se transporter à l'endroit original de la Palestre. En cas de plune, dimanche, les cérémonies seront remises au lundi à 7 h. p.m.

INVITES D'HONNEUR

La présence de Claude Provost à cet événement fut rendue possible par le représentant local de la Brasserie O'Keefe, M. Jean Pepin. Le populaire ailier droit des Canadiens est un favori des jeunes et la direction de la ligue compte sur une grande représentation juvénile dans le cadre de cet enthousiasme. Cet ambassadeur sportif s'y connait d'ailleurs dans l'élément balle-molle. il était lui-même un fameux lanceur. M. Provost est déjà de l'alignement des invités dans une exihibition de quelques manches contre les joueurs au même programme.

Nos autorités civiles et religieuses ont également accepté de réhausser ce ralliement. S. H. le maire Jean-Guy Lalanne, M. Laurent Hamel, m.p. et M. l'aumônier Denis Messier ont accepté l'invitation du président Jean Larivière.

C'est une manifestation bien vivante qui devra réfléter l'appui de la population à cette cause. Les commanditaires ont déjà été très généreux au mouvement en souscrivant aux programmes-annonces qui seront distribués aux endroits publics.

Equipe Beauchamp championne

Dans la Ligue mixte O'Keefe de Saint-Jean, section NDA, l'équipe Beauchamp a triomphé de l'équipe Trudeau dans la finale par l'imposant total de 335 quilles. L'équipe est composé de: Cécile Mills, Denise Barsalou, Cécile Massé, Rosaire Vivier, Arthur Omelusuk et du capitaine Jean Beauchamp.

Ont le plus brillé dans la victoire, Rosaire Vivier avec un triple de 511 et Jean Beauchamp avec un simple de 229 et un triple de 492. L'équipe Trudeau s'unit à la direction de la ligue pour offrir ses plus sincères félicitations.

"Le Richelieu" est votre journal. Faites-le lire!

Vient de paraître

Mémoires Chapais

(Tome II)

par

Julienne BARNARD



Julienne Barnard

Le Tome II des « Mémoires Chapais » de Mlle Julienne Barnard poursuit l'histoire d'une famille qui fait honneur au Canada français. Au moment où l'on prépare les fêtes qui marqueront le centenaire de la Confédération, il est intéressant de connaître, par le truchement de papiers de famille, les opinions, le rôle politique et la vie intime de Jean-Charles Chapais, l'un des membres du Conseil exécutif de 1867.

Selon la méthode qu'elle avait adoptée dans son premier tome des « Mémoires », Mlle Barnard fait de l'histoire à même la vie qu'elle puise dans des documents de première main. Correspondance, documents publics, archives, tout sert, ici, à reconstituer une époque particulièrement fertile en événements d'un intérêt capital pour le Canada tout entier.

L'importante carrière de Jean-Charles Chapais, représentant du comté de Kamouraska à l'Assemblée législative, puis ministre au Conseil exécutif, qui marqua le départ de la Confédération sert de pivot à un récit que Mlle Barnard rend captivant par toutes sortes d'aspects très humains.

Homme intègre, d'une honnêteté scrupuleuse — ne disait-on pas « Honnête comme Chapais » comme on avait dit une génération plus tôt « Intelligent comme Papineau », Jean-Charles Chapais a laissé pour la postérité le souvenir d'un dévouement inaltérable aux intérêts supérieurs de ses compatriotes.

Il avait, pour le soutenir et l'encourager, une femme admirable, épistolière délicate et intelligente que Mlle Barnard met souvent en évidence et qui nous prouve, encore une fois, combien les Canadiennes françaises, à travers l'histoire, ont toujours été des « femmes dépareiliées ». Edité chez Fides, cet ouvrage est en vente dans toutes les librairies au prix de $4.00 l'exemplaire. Le volume compte 376 pages et 11 photos hors texte.

LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE

170 St-Jacques Saint-Jean, Qué.



● **UNE BOURSE DE $1,500.00 — Les quilleurs locaux qui participaient aux finales du "Tournoi mixte provincial de petites quilles Carling Red Cap", le 28 avril, ont été photographiés lors des rencontres disputées au Laurentian Lanes de Montréal. Ils apparaissent ci-haut, dans l'ordre suivant: 1ère rangée, de gauche à droite: Gérald Bisson et Guy Pagé (capitaine), de la salle Longtin, Jacques Trahan, Denis Gamache (capitaine) et Fernand Trahan, du Centre Notre-Dame, J.-P. Bergeron, Maurice Perron et Denis Huard du Royaume des Quilles. 2e rangée, de gauche à droite: Raoul Longtin, propriétaire de la salle de quilles du même nom, Lucien Cloutier, Mme Lucien Cloutier et Colombe Fyfe, de la salle Longtin, Jeannine Lussier, Lisette Roy, Denise Gamache, du Centre Notre-Dame, Lucille St-Germain, Yvette Lanciault, Roland Lord (capitaine) et Huguette Guay du Royaume des Quilles et Marcel Pépin, agent Carling dans le district. Le Centre Notre-Dame se méritait un total de 2,532 pour se classer au 92e rang, la salle Longtin de St-Constant, 2,663, 65e position et le Royaume des Quilles se méritait la 2e place, inscrivant un total de 3,038 et se méritaient une bourse de $1,500.00. L'enjeu du tournoi, le trophée provincial Carling Red Cap et le premier prix de $2,500.00 ont été attribués à l'équipe Dixie Lanes, Dorval, qui a réussi un total de 3082.**

Un escadron de 23 yachts à Saint-Jean

Les autorités du Club Nautique Saint-Jean Inc. recevaient ces jours derniers, la nouvelle que 23 yachts de plaisance américains, faisant partie du Northern New Jersey Power Squadron, visiteront St-Jean et passeront deux jours parmi nous du 19 au 21 juillet prochains.

Nos lecteurs se rappelleront que, à l'été de 1960, la visite de cet escadron nous avait emmené une centaine de yachtmen qui avaient passé deux jours parmi nous. Leur arrivée avait fait le sujet de reportages intéressants, tant à la radio qu'à la télévision.

Va sans dire que la visite d'un escadron de 23 navires constitue un atout touristique pour notre région et que les autorités du Club Nautique Saint-Jean Inc. sont à élaborer un programme pour offrir à ces nombreux visiteurs une réception à la hauteur de la réputation de notre ville.

Les "Power Squadrons" du genre de celui qui nous visitera cet été sont très nombreux aux Etats-Unis. Leurs membres consentent à suivre gratuitement des cours de navigation qui leur sont donnés par la Garde Côtière américaine. Advenant une guerre, ces "Power Squadrons" constituent le nucleus autour duquel sont constituées des unités additionnelles qui fournissent un personnel entraîné à la marine de guerre.

BADMINTON

Le club de badminton Richelieu a terminé samedi dernier une autre fructueuse saison. Les trophées de championnat furent présentés lors de leur grande soirée sociale de samedi soir qui réunissait la majorité de leurs membres.

Voici les différents championnats:

Simples messieurs: Classe A Dr Jean Gosselin; Classe B M. Paul Morin.

Simples dames: Classe A Mme Denise Roy; Classe B Mme Françoise Paquette.

Doubles messieurs: Classe A Dr Jean Gosselin et M. Nadeau Papineau; Classe B MM. Paul Morin et Jean R. Dépelteau.

Doubles dames: Mme D. Roy et Huguette Prévost.

Doubles mixtes: Dr J. Gosselin et Mme Pierrette Boudreau.

M. le président Jean Gosselin remercia bien tous les membres pour leur grande coopération au succès de l'année.

J. A. Ménard élu président du Curling

Mardi soir, 8 mai, se tenait l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Club Curling de St-Jean. Après le rapport du président sortant et des responsables des différents comités, on a procédé aux élections de l'exécutif, avec le résultat suivant. Président: M. J. Armand Ménard; vice-président: M. John F. Brown; directeurs: MM. Mel Adams, Conrad Camaraire, André Charbonneau, James Law, Maurice Roch.



M. J.-ARMAND MENARD

Les responsables des différents comités sont: Jack Manland (tournoi); Yves Gaudette (entretien); L. G. Gage (publicité); Wm J. Nimijean (bonspiel); J. Wilson (bar); J. Faguy (réception); T. G. Smith (ligue industrielle); D. Galbraith et Maurice Trahan (Ligue juvénile).

Il a été décidé de former une ligue pour les jeunes avec des représentants des écoles supérieures de Saint-Jean, Ecole Secondaire Beaulieu, Collège NDA, St Johns High School, St Patrick High School, Séminaire de Saint-Jean, Collège Militaire Royal. On formera aussi une ligue industrielle et commerciale.

Les actionnaires ont aussi décidé que dorénavant, il ne serait plus d'obligation d'acheter une obligation du club pour devenir membre. Le paiement de la seule cotisation annuelle suffira.

L'heure des quilles à la salle Toupin

MME CECILE CAILYER GAGNE LE CHAMPIONNAT

Mme Cécile Cailyer est le championne du tournoi de l'heure des quilles pour les dames, en remportant une brillante victoire, dimanche soir dernier lors de la rencontre finale, à la salle Toupin d'Iberville, en roulant un triple de 444 contre 321, pour la perdante, Mme Renée Lussier.

En plus des prix habituels en argent, la championne, Mme Cécile Cailyer a reçu un cadeau, don de Mme Marie-Anne Beaupré, Magasin de coupons, Lingerie d'enfants, 27 rue St-Georges, Iberville.

Immédiatement après la rencontre, il y eut la présentation du trophée O'Keefe, don de M. Jean Pépin, et en l'absence de ce dernier, M. Adrien Denis, organisateur du tournoi, a présenté à la championne Mme Cécile Cailyer, le trophée, emblême de sa suprématie, lors du tournoi de l'heure des quilles, pour la saison 1961-62.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes suivantes, qui, durant la saison ont contribué à la réussite du tournoi de l'heure des quilles pour les dames.

Baseball Junior et Midget O.T.J.

Tous les jeunes gens intéressés à faire partie d'une équipe de baseball, soit Midget ou Junior, âgés de 14 à 21 ans, sont priés de se rendre au Centre Sportif, coin St-Georges et Mercier, jeudi le 10 mai à 7 heures, pour s'inscrire. M. Réal Bisaillon, promoteur des sports O.T.J., sera là pour les recevoir. La saison doit débuter à la fin de mai. Venez en très grand nombre. Il nous faut 180 joueurs, c'est-à-dire 12 équipes. Avis aux intéressés.

P.S. — Toutes les personnes intéressées à aider notre jeunesse dans des loisirs sains et agréables et qui voudraient être gérant de l'une de ces équipes, devront se présenter jeudi le 10 mai au Centre Sportif ou téléphoner à M. Réal Bisaillon, FI. 7-1139 pour donner leurs noms. On se fera un plaisir de leurs fournir les renseignements nécessaires.

POUR LA
FÊTE DES MÈRES
LE 13 MAI
offrez des bonbons
Laura Secord
présentés dans de nouvelles et ravissantes boîtes cadeau
PHARMACIE REGNIER
195, rue Richelieu, Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 6-5582 et 6-5510
Livraison gratuite dans Saint-Jean et Iberville

LES PINS ST-JOVITE TEL: 425-2461



HÔTEL Les Pins

Tous les sports sous la direction d'un moniteur: Tennis, golf, équitation, chaloupes, pédalos, etc. — Mets appréciés de tous les gourmets — Danse avec orchestre tous les soirs.

Renseignements: 425-2461
St-Jovite
LAC MASKINONGÉ, P.Q.

● 40 chambres — Chalets individuels.
● Chambres de luxe avec bain et douche.
● Tapis mur à mur partout.

Participez au tirage d'un séjour gratuit d'une semaine pour deux couples à l'hôtel LES PINS qui aura lieu le 23 juin, date officielle d'ouverture avec orchestre. Remplissez le coupon et retournez-nous-le immédiatement.

Nom _____

Adresse _____ L.R.

Il y a place tous les jours, de midi à minuit — Roulez-la!!

En Roulant Ma Boule

12 ALLEES Automatiques — Salle de Quilles — 12 ALLEES Automatiques

11, rue Saint-Jacques — Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué

Granby vs Saint-Jean

$25 par manche seront données à l'ouverture du 27 mai prochain

- Vente de porte-clés souvenir
- La Direction est confiante
- Les Pirates se forment

La saison de baseball pour 1962 va bientôt débuter pour les Pirates de Saint-Jean, une nouvelle entrée dans la Ligue Provinciale Senior des Cantons de l'Est, alors que le 20 mai prochain, les porte-couleurs du club local se rendront à Sherbrooke pour la joute initiale de la présente cédule, pour disputer une prochaine joute le mardi à Drummondville et nous revenir au Stade Municipal de Saint-Jean le 27 mai après-midi pour y faire l'ouverture locale en recevant la visite des puissants Chevaliers de Granby, champions de la cédule régulière en 1961: cette partie débutera à 2 h. avec le tout étant précédé de cérémonies, parades et autres. Toutefois, le clou des festivités de la journée d'ouverture sera certes le grand tirage de $25 à la fin de chaque manche aux spectateurs présents: la campagne s'ouvre et la direction compte sur la générosité de toute la population.

LES $25 QUI SONT OFFERTS

Pour donner quelques explications sur ce fameux "grand tirage", mentionnons ici que des vendeurs et des vendeuses au nom du club de baseball des Pirates de Saint-Jean, vous offriront un attrayant petit porte-clé sur lequel sera imprimé un numéro, ce même numéro servira pour les tirages de $25 à chacune des manches réglementaires de jeu de la joute Granby à Saint-Jean le 27 mai et les cas échéant où la personne ne serait pas présente à la partie, le ou les $25 seront portés pour la fin de la partie pour former ainsi un gros lot qui trouvera un gagnant officiel à ce moment-là. Aussi, les responsables du baseball comptent beaucoup sur vous tous pour faire un succès de cette initiative qui vous permet de remporter des prix en argent, en plus, vous procure un petit porte-clé souvenir qui sera très pratique et qui fera l'envie de ceux ou de celles qui n'en auront pas achetés, enfin vous apporterez votre support à la cause du baseball dans Saint-Jean.

PLUSIEURS JOUEURS SIGNENT

Si le travail de la direction s'est dirigé vers la campagne des porte-clés, il nous faut aussi penser à la formation de l'équipe. On sait que le nouveau pilote est Paul Bayeur et ce dernier reçoit du matériel du côté du gérant d'affaires André Tougas qui de sa part a signé les "batteries". Mentionnons que six lanceurs sont en lice soit les droitiers Jean-Paul Benoit, Michel Trahan, Gerry Giroux, de Saint-Jean avec Johnny Grosse, de Longueuil qui conservait une fiche de 14 victoires contre 4 défaites dans la Ligue Mont-Royal Junior en 1961. Deux brillants gauchers sont de l'équipe soit Guy Desroches, un autre joueur de Longueuil qui a battu quatre fois Rosemont, trois fois Ville Saint-Laurent et un fois Verdun en 1961 et était choisi le joueur le plus utile à son club par la ligue l'automne dernier. L'autre est le jeune Michel Mike Schum qui a connu une belle saison à Terrebonne et qui fut fortement recommandé à Saint-Jean, il a démontré beaucoup de style à la pratique de lundi soir. Il est le fils de Mike Schum, un joueur qui a évolué du temps des ligues Starr, Provinciale, Laurentienne. Trois receveurs sont à la disposition de l'équipe soit Marcel Ménard qui a déjà porté les couleurs des Canadiens de Saint-Jean des ligues Sénior "A" du Québec, du jeune André Audette, un excellent prospect des ligues junior de Saint-Jean. Et comme de fait, le gérant Paul Bayeur qui peut aussi s'aligner au champ intérieur. Le champ intérieur compte aussi sur les Gilles Pinard qui hériterait de la place d'arrêt-court, il y a Gilles Raymond qui évoluerait au 2e sac et à ceux-ci s'ajouteront des noms qui nous serons transmis de la direction. Les pratiques se font au Stade Municipal et dans l'intervalle: Avons-nous acheté notre porte-clé souvenir?

Nouvel exécutif au Club Champlain

Voici le bureau de direction du Club Champlain pour l'année 1962-1963:

Président: M. Wilfrid Berger; présidente: Mme Wilfrid Berger; 1er vice-président: M. Alphonse Dextradeur; 2e vice-présidente: Mme A. Dextradeur; secrétaire-trésorier: M. Léonard Daudelin; capitaine: M. Léopold Belair; secrétaire-archiviste: M. Rodolphe Daudelin; lieutenante: Mme Léopold Belair; intendant: M. Jean-Louis Daudelin; pourvoyeur: M. Florent Daudelin.

Les directeurs sont: MM. David Daigneault, Adélard Dion, Rosario Trudeau, Peter O'Cain, Mmes Peter O'Cain, Roger Dubuc, Laurent Dextradeur.

L'élection a été présidée par M. David Daigneault.

M. et Mme Ludger Provost sortent de charge après un terme de trois ans à la présidence.

M. Provost a été élu directeur de l'Union Canadienne des Raquetteurs, le 6 mai.

Pour tous renseignements à l'avenir, s'adresser à M. Wilfrid Berger, 364 Champlain, St-Jean. Tél. FI. 8-4831.



● LA LIGUE DE BALLE-MOLLE O'KEEFE D'IBERVILLE préparait son ouverture officielle pour dimanche le 31 mai prochain, à sa dernière réunion. Nous remarquons les officiers suivants qui prévoient un grand succès. Assis de gauche à droite: MM. Fernand Drouin, gérant du Iberville Sack Supply; Gérald Roy, directeur; Patrick Milburn, 2e vice-président; Jean Larivière, président; Léopold Dugas, 1er vice-président; Jules Boulais, commanditaire Texaco; Hervé Rochefort, marqueur officiel; Jean-Marie Daneau, directeur; debout: Grégoire Marchand, arbitre-en-chef; Claude Stébenne, secrétaire et gérant du Laval Bessette Meubles et André Galipeau, trésorier et gérant du Chevalier de Colomb.

Projets de vacances

Toutes les jeunes filles qui travaillent, qui se sentent en forme, qui ont de l'énergie à dépenser sont invitées à participer à tous nos projets de vacances comme: excursions, camping, fins de semaine organisées, voyages, sports, etc. Nous sommes prêtes à recevoir toutes les suggestions que vous pourriez apporter. Pour de plus amples renseignements, nous vous donnons rendez-vous le 16 mai à 8 h. à la salle au-dessus du badminton, coin Mercier et Saint-Georges. Bienvenue à toutes.

Centre de Quilles St-Jean - St-Luc

Venez gagner gratuitement des parties de quilles au magnifique Centre de Quilles, à St-Luc, tous les jeudis soirs, en obtenant un abat lorsque la quille numéro 1 sera rouge.



Rien de plus facile. Venez, venez vous détendre dans une salle très reposante et à air climatisé.

■

Janvier Tétreault
gérant

POUR RESERVATIONS:
Tél. FI. 8-3834





Vendredi soir le 11 mai en grande vedette

A LA SALLE DOREMI DE ST-LUC

LA CHANTEUSE
DANSEUSE
COMEDIENNE
SANS PAREILLE

Denise Filiatrault

★ **Grande innovation à cette salle, commençant vendredi soir le 11 mai. Par la suite tous les samedis soirs.** Orchestre de 10 musiciens. Musique continuelle toute la soirée. Le plus bel arrangement de musique de danse de la région sous l'habile direction de J.-L. Poirier, animateur.

★ **A noter,** que samedi soir le 12 mai, la veillée dansante est sous une autre organisation; donc les billets sont vendus à l'avance. Pour informations, tél. FI. 6-3903 ou 7-1660.

Pour réceptions tél. FI. 8-2991 - 6-4368

L'AS DE CARREAU VAUT $50.00

Annonces Classées

A VENDRE

Maisons ●

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (2470)

A VENDRE OU A LOUER: Une maison à Sabrevois, cinq pièces, avec hangar, un arpent de terrain, Rang bord de l'eau à ½ mille du village, près de la grève, libre au mois de juin. S'adresser à Gérard L'Ecuyer, tél. FI. 6-4093, L'Acadie. (3175)

A VENDRE: Maison à Iberville, dans le rang O'Cain, 5 pièces. S'adresser à J.-H. Janelle Ltée, Napierville; tél. CH. 5-3348. (3183)

A VENDRE: Propriété, 5 pièces, chambre de bain, grande cave, pour $6,500.00, clair d'hypothèque, sacrifierais à meilleur prix. Cause de départ. Pour information, tél. WE. 2-6260, Montréal. (3249)

A VENDRE: A Saint-Constant, propriété comprenant deux logis, deux garages, grand terrain, 220 v., prix raisonnable. S'adresser à: M. Napoléon Livernois, 17, rue St-Joseph, Saint-Constant; tél. NEptune 2-1074. (3325)

A VENDRE: A Saint-Philippe, cté de Laprairie, maison de 9 pièces, près de l'église et de l'école avec grand garage neuf et un jardin. S'adresser à Mme Eugène Lefebvre, Saint-Philippe; tél. MIssion 3-8711. (3327)

A VENDRE: Maison, grandeur 22' x 24' avec remise 10' x 13', pour être déménagée, située à 147 rue Mayrand, Saint-Jean. S'adresser à 46, rue Mercier, Saint-Jean; tél. FI. 6-4798. (3349)

A VENDRE: Maison de briques (Cottage), 5 pièces, système de chauffage central, plancher de bois-franc, terrain 75 x 150, pelouse finie. Aussi réfrigérateur, comme neuf. S'adresser à 752, Chemin Saint-Jean, Laprairie; tél. MI. 3-8584. (3368)

A VENDRE: Maison neuve, en brique et pierre, 6 pièces avec système de chauffage. Aussi maison à deux logis, 5 pièces, situées toutes les deux dans la village de St-Edouard en face de l'église. S'adresser à Lucien Laplante, St-Michel de Napierville; tél. 454-9885. (3375)

Terrains ●

DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE

A VENDRE:: sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120', aucun dépôt initial, $10.00 par mois, sans intérêt, ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue Saint-Jacques, tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, Saint-Jean. (2442)

A VENDRE: 140 arpents, terre franche, toute cultivable avec maison et bâtiments à Saint-Constant. S'adresser à Mme Albert Fyfe, St-Constant, P.Q. (3273)

A VENDRE: Deux terrains de 65 x 112 à Talon, près de chez Dolbec, $1,650. pour les deux. S'adresser par tél. FI. 8-3578. (3311)

A VENDRE: Terre de 56 arpents, située à la 2e ligne à Saint-Blaise, près des limites de Napierville. Prix, $2,700.00. Conditions à discuter. S'adresser à: A. Landry, 412 rue Maisonneuve, Saint-Jean; tél. FI. 8-2156. (3374)

Autos - Motos ●

A VENDRE: Station-wagon 1958, excellente condition, très propre, peu de millage; cause: mortalité. S'adresser par tél. 283, Ste-Martine de Châteauguay, P.Q. (3307)

A VENDRE: Camion Ford, modèle 1953, capacité 3 tonnes avec dompeuse. Moteur et dompeuse en parfaite condition. S'adresser à Philippe Tremblay, Saint-Michel de Napierville. Tél. 454-3555. (3306)

A VENDRE: Automobile "Plymouth" 1955, sedan, 4 portes, en bon état, radio. S'adresser à M. Roger Cloutier, Ville de Brossard, tél. OR. 1-3132. (3369)

A VENDRE: Restaurant à vendre, à 233 rue Saint-Jacques à Saint-Jean et maison de 8 pièces sur la rue Guilmore à Saint-Grégoire. Tél. FI. 6-9907. (3372)

Chalets ●

A VENDRE: Chalet meublé à St-Paul, propre, eau courante; aussi douche et grand parterre. S'adresser à tél. FI. 7-4866. (3352)

A LOUER: Chalet meublé, avec électricité, à louer pour la saison ou à vendre, situé à Iberville sur les bords du Richelieu. S'adresser par tél. CHamplain 5-3335 (Napierville) ou Saint-Jean, FI. 7-7867. (3310)

Divers ●

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (2791)

A VENDRE: Equipement complet de salon de barbier, pour deux chaisses; piano, tapis, prélarts, bureau, fournaises, etc. etc. S'adresser à M. Victor Mercier, 212 rue Richelieu, Saint-Jean; tél. FI. 6-6798. (2985)

A VENDRE: Machine à crème glacée molle, 8 mois d'usage seulement, comme neuve. S'adresser à tél. FI. 8-3821 et 8-3822. (3212)

A VENDRE: Equipement de restaurant, poêle à hot-dog, poêle à patates, etc., évier en acier inoxydable. Tél. FI. 8-3821 et 8-3822. (3213)

A VENDRE: Accordéon-piano, à très bon prix et en bon ordre. S'adresser à: Professeur A. Bazinet, 457, rue Laurier, Saint-Jean. On peut appeler entre midi et 1 h. à FI. 7-2376 et de 5 h. à 9 h. le soir à FI. 8-4709. (3288)

A VENDRE: Avoine de semence "Gary", Lentille, patates de semence "Sébago" et un taurau 1 an "Holstein", vacciné. S'adresser à Romain Beaudin, Saint-Jacques-le-Mineur; tél. FI. 7-7838. (3254)

A VENDRE: Fraisiers "Cavaliers" hâtifs; "Sparkles" demi-hâtifs et framboisiers "Newburg". Ces plants sont certifiés. S'adresser à Auguste Desnoyers, L'Acadie; tél. FI. 6-5025. (3283)

A VENDRE: Six robes de maternité, très propres; 1 parure de carrosse rose, couvertures neuves de lit pour enfants; 1 robe de nylon avec jupon pour fillette, 10 ans; 1 ensemble blanc pour bébé. Pousse-pousse "Lloyd". Siège de toilette pour enfants. S'adresser à tél. FI. 6-9385. (3315)

A VENDRE: Poêle émaillé blanc au bois et au charbon, avec réservoir. Cause de déménagement. Pour plus de renseignements, appeler à: FI. 7-3021. (3316)

A VENDRE: Plants de tomates de choix pour le marché ou les conserves. S'adresser à Arthur Toupin, Rang de la Petite Côte, Saint-Mathieu. Tél. MIssion 3-8328. (3318)

A VENDRE: Poêle en granit blanc pouvant chauffer au bois et au charbon. S'adresser à M. Omer Dulude, 62, rue Ste-Thérèse, Ville Saint-Remi. (3329)

A VENDRE: 1 bicycle, 1 réfrigérateur à liqueurs, balance, comptoirs et peinture assortie à écouler. S'adresser à J.-A. Provençal, marchand, Ville Saint-Remi. (3330)

A VENDRE: Kiosque avec réfrigérateur et "freezer" à crème glacée, électricité, 220 v. S'adresser à Ferme Saint-Luc, tél. FI. 8-5166. (3338)

A VENDRE: Poêle combiné huile et gaz propane, pour chalet, avec réservoir à l'huile de 45 gallons et support en métal. S'adresser à tél. FI. 7-4585. (3340)

A VENDRE ou à louer: Restaurant tout équipé au Mont Saint-Grégoire. Petit comptant, conditions faciles, libre le 15 mai. S'adresser à tél. FI. 7-7718. (3361)

A VENDRE: Sera vendue à l'enchère, samedi le 12 mai à 3 heures de l'après-midi, sur les lieux: Ecole située rang Saint-Simon (sans terrain) sur lot No 294 à Saint-Isidore, cté de Laprairie. Termes: comptant. Délai pour l'enlever: 60 jours. (3364)

A VENDRE: 1 laveuse et une sécheuse électriques de marque "Beatty", 1 mois d'usage; 1 poêle électrique 40 pouces, 220 v., marque "Acme", 1 an d'usage. S'adresser à 218 rue Bouthillier, St-Jean; tél. FI. 7-4142. (3366)

A VENDRE: 1 congélateur "Amana", $125.00; 1 table, 4 chaises, $15.00, chrômées. S'adresser par tél. FI. 6-9586. (3367)

A VENDRE: Poêle combiné gas propane et bois-charbon, 4 ronds et fourneau. Légèrement usagé, comme neuf. Prix d'aubaine. S'adresser à 229 rue Champlain, Saint-Jean. (3373)

A VENDRE: Poêle "L'Islet" émaillé blanc, au bois et charbon, très propre. S'adresser à M. Robert Lamoureux, Saint-Edouard de Napierville; tél. 454-3751. (3378)

A VENDRE: Plants de fleurs assortis, grand choix, tels que: Pétunias (St-Joseph) simples ou doubles, etc., etc. S'adresser à Jean-Louis Boyer, Rang St-Antoine, St-Remi de Napierville; tél. FI. 454-3661. (3379)

A VENDRE: Plants de tomates et patates de semence. S'adresser à M. Lucien Lamarque, Rang Sainte-Thérèse, Saint-Remi de Napierville; tél. 454-3824. (3380)

A VENDRE: Semeur de patates, 1 engin stationnaire de 4 forces, en bonne condition, 100 livres de blé-d'Inde de semence pour cannerie. S'adresser à M. Joseph Pinsonnault, Grand Rang (en bas), Saint-Remi de Napierville; tél. 454-2429. (3381)

A LOUER

Logis ●

A LOUER: 7 pièces, split level, cuisine moderne, plancher en bois franc, patio, 2 chambres de bain, une en tuile avec douche, foyer naturel, garage. Paroisse Saint-Gérard. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (2961)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue Saint-Hubert. S'adresser à 223 rue Chaussé, St-Jean; tél. FI. 7-1561. (2973)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, chauffées, garage, à 119 rue Latour. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3021)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, non chauffées, garage, à 419 rue Saint-Michel. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3022)

A LOUER: Beau logis, sous-sol, 4 pièces, moderne et récent, très propre, exempt d'humidité, 220 v., 4 garde-robes, hangar, cour, $45. par mois, situé à 226 Chaussé, St-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-3573. (3083)

A LOUER: 2 logis modernes de 5 pièches chauffées, eau chaude à l'année, compartiment dans la cave, antenne de TV centrale, laveuse et sécheuse dans la cave, un bas, $85.00 et l'autre (haut) $77.00; libres le 1er mai. S'adresser à 407 rue Saint-Michel, Saint-Jean, appartement 2 ou 4; tél. (jour): FI. 6-4455; (soir): FI. 8-3557. (3028)

LOCAL A LOUER, chauffé, spécialement aménagé pour médecin, pouvant servir à tout autre genre d'affaires, comprenant 2 grandes pièces et une salle d'attente. Possession le 1er mai. Stationnement privé. Situé à 238a rue Richelieu. S'adresser à Armand Baraby, tél. FI. 7-1212, 8-3569; 229 rue Champlain, Saint-Jean. (3055)

A LOUER: Logis, un de 5 pièces et l'autre de 6 pièces, à Talon, cté Saint-Jean. S'adresser à Georges L'Ecuyer, Talon, St-Jean; tél. FI. 8-2312. (3125)

A LOUER: Logis de trois pièces, $25.00 par mois, situé au village St-Grégoire, près de l'église et de l'école, cinq minutes en auto de St-Jean, maison de briques, très chaude, grande cour, endroit idéal. Toutes les commodités, aqueduc, chambres de bain, 220 volts. S'adresser à 357 rue Mercier, Saint-Jean; tél. FI. 7-4506. (3146)

A LOUER: Logis de 3 pièces, chauffé. S'adresser à tél. FI. 8-3811. (3322)

A LOUER: Logis de 3 pièces, très propre à 148 Dollier et un autre de 4 pièces à 920 rue St-Jacques. Libres le 1er mai. S'adresser à tél. FI. 6-5989. (3147)

A LOUER: A Iberville, chalets, maison de 5 pièces. S'adresser à 154, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1466. (3122)

A LOUER: Logis de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année, libre le 1er mai, au 2e étage, rue Richelieu, près St-Jacques. S'adresser par tél. le jour: FI. 6-4476; le soir FI. 6-3611. (3188)

A LOUER: Un logis de 6 pièces, situé route No 36 à L'Acadie, service d'autobus. S'adresser par tél. FI. 6-4606. (3313)

A LOUER: A 272 rue St-Germain, Saint-Jean, logis moderne de trois grandes pièces et à 148 boulevard Gouin, Saint-Jean, sous-sol de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie et ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (3354)

A LOUER: Chalet meublé à St-Paul, propre, eau courante, aussi douche et grand parterre. S'adresser à tél. FI. 7-4866. (3309)

A LOUER: Logis de 6 pièces, très propre, 220 v., cave et garage, 2e étage, libre. S'adresser à 458 rue Mercier, St-Jean; tél. FI. 8-4482. (3356)

A LOUER: Maison située à Saint-Blaise, 2e ligne. S'adresser à Mme Alfred Charest, tél. 6-3145. (3317)

A LOUER: Logis moderne de 4½ pièces, chauffé, électricité, 220 v., situé à 167 rue Notre-Dame, Ville Saint-Remi. S'adresser à tél. 454-9712. (3324)

A LOUER: à 176 Chèvrefils, logis de 3 pièces, au 2e étage. Omer Dulude, 62 Ste-Thérèse, Ville St-Remi. (3328)

A LOUER: Logis de 2 pièces, chauffé, eau chaude, meublé si désiré; 1 chalet d'été à 1 mille et 3 milles environ, côté d'Iberville. S'adresser à 44, 2e Avenue, Iberville. Tél. FI. 6-4281. (3334)

A LOUER: Logis de 5 pièces à 198 rue Mercier, $60.00 par mois. Libre le 1er juin 1962. S'adresser à André Lebeau, tél. FI. 7-2359. (3339)

A LOUER: Logis moderne, 4 pièces, non chauffé, fournaise à l'huile fournie, linoléum dans cuisine, chambre de bain en tuile, situé au 525, boulevard du Séminaire, St-Jean. Tél. FI. 8-2479 ou 300 rue Saint-Laurent, Saint-Jean. (3348)

A LOUER: Logis moderne dans un bas de maison, brique, 5 pièces, garage, libre le 1er juin. Prix: $35., 4 milles de Saint-Jean, route 7, Sabrevois. Tél. FI. 7-7097. (3358)

A LOUER: Logis de 3 pièces et chambre de bain, situé sur la rue Frontenac entre St-Pierre et Cousins. Près de l'école et de l'église. Idéal pour un couple. S'adresser à 86, rue Saint-Pierre, Saint-Jean. (3386)

A LOUER: A Varennes: 4 pièces, 220 v., s'adresser à 25, rue Ste-Anne, Varennes ou Montréal OR. 4-9535. (3365)

A LOUER: Logis de 5 pièces, situé à 324a, rue Laurier — 3½ pièces, chauffé, eau chaude, fenêtre panoramique (bay-window), véranda. Libre le 1er juin. S'adresser à tél. FI. 7-4222 ou 6-6509. (3384)

A LOUER: Un logis de trois pièces, avec chambre de bain et 220 v., ménage fait à neuf. Situé à 365, rue Mercier, Saint-Jean. P.Q. S'adresser à 229, rue Laurier, St-Jean; tél. FI. 6-3709. (3388)

A LOUER: Logis de 5 pièces, moderne, bien éclairé, situé rue Boyer. S'adresser après 5 heures à 42 rue Boyer, Saint-Jean. (3383)

A LOUER: CHAMBRE, bon chez soi, au centre de la ville, près de l'Hôpital. S'adresser à tél. FI 8-4744. (3244)

ON DEMANDE

HOMME DEMANDE
Dominion Automobile Association

Le Club Automobile le plus étendu et le plus progressif du Canada a des ouvertures pour représentants dans Saint-Jean et les régions environnantes. En raison de notre expansion continue nous avons des oportunités pour hommes qualifiés. Emploi permanent. Votre propre agence. La garantie de vos renouvellements annuels. Plan de pension et bénéfices d'assurance-groupe. — Pour entrevue: Ecrire à M. E. G. Hession, Secrétaire de l'Enrôlement, Dominion Automobile Association, 471 Waterloo Street, London, Canada. (3291)

ON DEMANDE

CHANCE exceptionnelle pour dames distinguées qui seraient intéressées à s'établir un commerce profitable comme corsetières avec une compagnie responsable bien connue. Ouvertures dans les comtés de Saint-Jean, Chambly, Rouville, Verchères, Iberville, Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Napierville, Laprairie, Soulanges et Vaudreuil. Pour informations, s'adresser à Mme Armand Alix, 7, 8e Avenue, Iberville. Tél. FI. 6-4708. (3351)

HOMME DE ROUTE DEMANDE

Etes-vous marié? Possédez-vous une automobile? Etes-vous assez aggressif pour travailler 45 heures par semaine? Pour $365.00 par mois? Demeurez-vous dans le comté de Saint-Jean ou de Laprairie? Répondre à P. Côté, 95 rue Tessier, Valleyfield, P.Q. (3319)

HOMME DEMANDE

UN HOMME d'un certain âge demandé pour travail général dans la pépinière avec références. Pépinière Boucherville, coin du Péru, Boucherville, R.R. No 2, P.Q. Tél. OL. 5-1942. (3337)

VENDEURS DEMANDES

La Compagnie Al-Si-Ce Limitée demande vendeurs, hommes ou femmes pour vendre ses produits à domicile dans Marieville, Chambly, Iberville, Saint-Jean et les environs. Si vous désirez vendre des produits écrivez à Marcel Dupont, C.P. 782, Cowansville, P.Q. (3363)

HOMMES DEMANDES

Etes-vous satisfait de votre revenu actuel? Sinon, nous avons une belle occasion pour vous: Produits de réputation internationale. Une nécessité dans chaque foyer. Crédit généreux aux personnes responsables. Ecrivez aujourd'hui même à Gérard Roy, produits Watkins Inc, 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Pour rendez-vous, FI. 8-5005. (3371)

HOMME DEMANDE

On demande AIDE-FERMIER sachant traire les vaches à la trayeuse, conduire tracteur, ouvrage général. S'adresser à Hector Deslières, St-Bruno, comté de Chambly; tél. après 7 h. 30 p.m. à OL. 3-2898. (3376)

ON DEMANDE

FILLE OU FEMME DEMANDEE pour ouvrage général de maison avec références. S'adresser par tél. FI. 6-5424. (3377)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 6-9890 Saint-Jean

SPECIAL DE LA SEMAINE

RUE PHANEUF: 5½ pièces, briques, système, 60 x 116, cave finie, cause départ; spécial $14,000, loyer $73.60 par mois, taxes comprises.

Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec

Annonces classées

DIVERS

Pour vos
REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE
ATTENTION! pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams", à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2548)

MADAME! Pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (2842)

J.-L. HOULE
J.-L. HOULE, PEDICURE (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean les 9 et 10 mai, 13 et 14 juin, et et 12 juillet pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (2812)

LA VITRERIE ST-JEAN ENR., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. VITRERIE ST-JEAN ENR., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 6-5200. (2217)

COUVREUR DE TOITS
COUVREUR responsable, qualifié et APPROUVE par les manufacturiers de papier à toiture. Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. Commerce fondé en 1939; équipement moderne; assurances contre dommages et accidents.
PRIX MODIQUES
S'adresser à:
J.-A. MORIN ET SES FILS
R.R. No 40, Iberville FI. 6-5260

NETTOYAGE RICHELIEU
Pour vos lavages de murs et plafonds, laissez-nous le problème de les laver avec notre équipement moderne. Les résultats techniques redonnent à vos peintures leur apparence originale. Prix raisonnable. Estimé gratuit, sans obligation, planchers lavés et cirés, entretien de bureau, etc. Résidentiel et commercial. Nettoyages intérieurs. — Richelieu Enr. Tél. FI. 7-1947 ou FI. 7-2513. (3224)

TROUVE: UN BICYCLE de garçon. S'adresser à 34, rue Foch, Saint-Jean. (3347)

UTILEX
VOULEZ-VOUS GAGNER UN MINIMUM DE $2.50 L'HEURE? Utilex offre cette proposition dans la vente de porte en porte. Pour renseignements, écrire à C.P. 39, Cap-de-la-Madeleine, P.Q. (3350)

POUR REPARATIONS DE MATELAS à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont Saint-Grégoire; tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (3362)

ATTENTION ETUDIANTS
Nous vous offrons l'occasion d'un revenu et aussi de vous qualifier pour bourses tout en continuant vos études. Téléphonez de 5 h. à 6 h. p.m. pour entrevue: FI. 8-5005. (3370)

PERDU: Un coffret pour étudiante contenant une paire de lunettes beiges, dans St-Edmond, vers le 3 mai. S'adresser à Mlle Suzanne Lemieux, 194 rue Dollier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4194. (3382)

WINDOW CLEANING
FIDELITE 7-1834 est le numéro de téléphone de LUSSIER WINDOW CLEANING. (2921)

STUDIO CHARMIS
Vous êtes inquiète, soucieuse à cause de ces poils superflus? Ce n'est plus un problème aujourd'hui. Rendez-vous avec confiance au Studio Charmis, 242, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (3385)

BON PACAGE pour une trentaine d'animaux. S'adresser à M. J.-Paul Adam, Saint-Valentin; tél. FI. 7-7718. (3387)

AVIS PUBLICS

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'IBERVILLE,
COUR DE MAGISTRAT
No 18750

L'IMPRIMERIE LE CANADA-FRANÇAIS,
demanderesse
— vs —
CENTRE RECREATIF DE ST-JEAN INCORPOREE,
défenderesse

Le 19e jour du mois de mai 1962, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaire de ladite défenderesse au coin des rues Laurier et Frontenac, en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de justice, pour argent comptant au plus haut offront et dernier enchérisseur, les biens meubles et effets de ladite défenderesse Centre Récréatif St-Jean Inc., saisie en cette cause, consistant en: Caisses métalliques, ameublement, etc.
Conditions: argent comptant.
Daté à Saint-Jean, P.Q., ce 7e jour de mai 1962.
R. Prud'homme, H.C.S.
Jean Frédérick,
procureur de la demanderesse.

SOUMISSIONS

COMMISSION SCOLAIRE DE VARENNES
(comté de Verchères)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission scolaire de Varennes, dans le comté de Verchères, recevra jusqu'à trois heures de l'après-midi, mardi le vingt-deux mai (22 mai), 1962, au bureau du secrétaire-trésorier, 1, rue Guèvremont, à Varennes, des soumissions scellées et adressées au bureau de la Commission scolaire de Varennes, 1, rue Guèvremont, Varennes, pour la construction d'un agrandissement par l'addition de douze classes plus locaux spéciaux et Gymnase à l'Ecole LABARRE (Ecole de filles) au coin de la rue Youville et de la route nationale Marie-Victorin.

Les constructeurs intéressés à entreprendre cet ouvrage peuvent se procurer une série complète des plans, devis et formules de soumissions au bureau de l'architecte Yves Bélanger, 5959 Monkland, Montréal, N.D.G., HU. 9-8213, en déposant entre ses mains à l'ordre de la Commission scolaire de Varennes une somme de cent ($100.) dollars sous forme d'un chèque bancaire bien visé.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront envoyés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions sinon, il sera confisqué.

Les soumissionnaires doivent fournir la liste des écoles de plus de dix classes qu'ils ont bâties depuis 1958, les adresses de ces écoles, les noms des commissions scolaires, la durée ou période de temps qui a été requise pour bâtir ces écoles (nombre de jours, une fois le contrat signé).

La Commission scolaire de Varennes informe les constructeurs intéressés:

1—Qu'elle exige la livraison de l'ouvrage après cent vingt (120) jours ouvrables à partir de la date de la signature du contrat de construction.
2—Qu'elle exige une somme de cent ($100.00) dollars par jour de retard si la construction est livrée après la période susmentionnée de 120 jours ouvrables.
3—Qu'elle exige une assurance-garantie de l'exécution du contrat (contact-bond) de (100%) du contrat d'entreprise.
4—Qu'elle ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu mardi, le 22 mai 1962 à neuf (9) heures très précises du soir, dans la salle de l'Ecole primaire Labarre, juste au coin de la route nationale No 3, Marie-Victorin et Youville, à Varennes.

La Commission scolaire de Varennes,
par:
JULES PHANEUF,
Secrétaire-trésorier

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHARBON, HUILE COMBUSTIBLE ET GAS PROPANE POUR TOUS LES EDIFICES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC, 1962-63" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI, 29 MAI, 1962.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; gérant de bureau, 1631, rue Delorimier, Montréal; 75, boul. des Capucins, Québec; 42, rue Cathédrale, Rimouski (P.Q.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

A VENDRE

Terre de 56 arpents, avec ou sans roulant et animaux. Située à 3 milles d'Iberville.

● S'adresser par tél.

Fidélité 6-4047

Hommes demandés

21 ans et plus. Une Compagnie de produits alimentaires a besoin de 3 hommes pour prendre des commandes. — Une moyenne de $3.50 l'heure.

Pour entrevue personnelle, veuillez appeler FI. 8-5005 entre 5 et 7 h. p.m.

● A VENDRE

Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf

6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.

S'adresser à Armand Baraby
229 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 7-1212



J. R. Robert
COURTIER en ASSURANCES
Tél. FI. 6-4232
315 Jacques-Cartier, Saint-Jean
FEU - VOL - AUTO COMBINÉ
Responsabilité publique, etc.
Et pour votre commodité, l'évaluation de vos biens sera faite sans charge par un expert évaluateur.
Aussi paiements échelonnés si désiré.

ATTENTION

Pour vos réparations de moteurs électriques de tous genres, consultez en tout temps.

FLORENT GUAY, T.D.
Lacolle CH. 6-3439
OUVRAGE GARANTI

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

A votre service pour IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu Limitée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

A VENDRE

Maison en brique solide, 2 logis de 5 pièces, système chauffage, eau chaude, terrain 40 x 150, située à 258 rue Mercier.

Prix: $20,000 comptant
S'adresser à tél. FI. 7-1402

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente, évaluation, administration, placement
59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

Suggestions de chalets et terrains

BAIE MISSISQUOI: Chalet 5 pièces meublées, terrain 100 x 100, près église, golf. Prix: $7,800.00.
BAIE MISSISQUOI: Propriété toute saison, système, terrain 70 x 225, 6 pièces, 4 chambres. Prix: $10,500.00.
HENRYVILLE: Bord de l'eau, 4 grandes pièces meublées, tennis, 75 x 109. Prix: $7,000.00. Endroit de chasse et pêche.
SABREVOIS: Chalet neuf, 4 grandes pièces, clapbord teint érable rouge, toilette, cause de décès; $3,500.00.
PRES DU GOLF: Chalet 4 pièces sur grand terrain, $3,500.00; termes faciles.
NOYAN: Chalet toutes saisons, système, 5 acres, face sur la rivière, 650 pieds, garage, foyer, yacht, meubles érable.
1 MILLE DU GOLF: Chalet 6 pièces, 4 chambres, terrain 60 x 180, ombragé, quai de ciment, à sacrifice, $5,800.00. Termes faciles.
IBERVILLE: 2 chalets sur terrain 90 x 90. Spécial: $5,500.00.
SAINT-PAUL: Nouveau développement avec piscine déjà installée, endroit idéal pour résidence ou chalet avec accès à la rivière, réservez votre terrain avec $50.00. Demandez notre prospectus.
MONTEE SAINT-LUC: Terrain commercial et industriel, 72,500 pieds carrés,
IBERVILLE: Terrains ombragés, 60 x 110 avec vue sur la rivière.

ENCAN

samedi, 12 mai, à midi

— chez —

LEOPOLD BEAUREGARD

Haut du Petit Rang Saint-François

à SAINT-PIE

SERONT VENDUS LES ARTICLES SUIVANTS: 20 vaches à lait "Holstein"; 1 taureau 1 an clair au fédéral pour la brucellose; 1 tracteur "Massey Ferguson" 250 heures d'ouvrage; 1 presse à foin neuve; Herse à disques 16 x 16; Herse à ressorts; Fileur "Morril"; Semoir combiné "Massey Harris" 13 disques; Herse à finir; Faucheuse hydraulique 7 pieds; Charrue 3 versoirs; Epandeur engrais "Case" neuf; Coupe blé-d'Inde "Case"; Moissonneuse-batteuse; Voiture sur pneus; 1 cultivateur; Lieuse à grain; 20 bidons à lait; Réfrigérateur 8 bidons; Charrue 1 versoir; Bouleverseur tracteur; Bouleverseur chevaux; 1 balance 2,000 livres; Houe, 1 coupe-fourrage "Case"; Charrue à rigole; 1 pelle hydraulique; 500 balles de paille pressée; 1000 balles de foin.

Une foule d'autres articles trop long à énumérer

CONDITIONS: Vous pourrez obtenir du crédit en voyant le propriétaire.

Raison de la vente: la terre est vendue.

PAUL BERNARD, encanteur

GRANDE OUVERTURE

Vous êtes invités à visiter la plus vaste salle d'échantillons de la région dans le domaine des matériaux de construction.

GRAND SPECIAL D'OUVERTURE

Réduction de 30% à 60%

sur la peinture de qualité C.I.L. pendant tout le mois de mai:

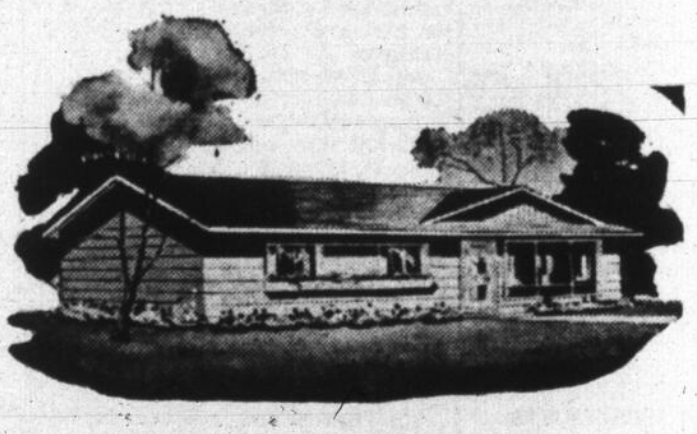


Extra-blanc EMAIL	Semi-lustre CILTONE	LATEX	Lustré CILTONE
Rég. $13.20 SPECIAL	Rég. $9.35 SPECIAL	Rég. $7.50 SPECIAL	Rég. $9.25 SPECIAL
$9.20 LE GALLON	$6.54 LE GALLON	$5.25 LE GALLON	$3.70 LE GALLON

Chez-nous, en plus d'obtenir les plus bas prix de la région, vous avez la chance de gagner un magnifique chalet préfabriqué, avec chaque achat de $5.00

ATTENTION!!

En étant chez nous, il nous fera plaisir de vous donner toutes les informations désirées sur nos 120 modèles de maisons dont les plans et devis ont été préparés par des architectes



Desourdy Lumber Enr'g.

PLANS — — — MATERIAUX — — — MAIN-D'OEUVRE — — — FINANCE — — — UTILITES — — — — DIRECTIVES

SAINT-JEAN Tél.: Fl. 8-3811

MONTREAL Tél.: UN. 1-9113 OL. 8-1761